

## Démons argentins

La victoire personnelle remportée par le président argentin, M. Raul Alfonsín, face à la rébellion déclenchée par les militaires n'apparaît pas aussi éclatante que l'on pouvait l'imaginer. Certes, comme l'a dit le chef de l'Etat, « la maison est en ordre » et le dialogue qu'il a engagé avec les rebelles a permis une issue pacifique à la crise la plus grave qu'a eue à connaître son gouvernement. Le spectre d'un coup d'Etat a même rassemblé la grande majorité de la population autour de son président dans un élan unitaire exceptionnel. Mais la « fête de la démocratie », après quatre jours d'extrême tension, a tout de même un goût amer.

Les rebelles, qui assurément ne pas vouloir remettre en cause le pouvoir constitutionnel, réclamaient le départ du chef d'état-major de l'armée de terre, le général Hector Rios Erreu, et une solution politique au problème posé par les poursuites intentées contre les militaires et les policiers impliqués dans la répression des années de dictature.

Sur le premier point ils ont d'ores et déjà obtenu satisfaction puisque le général Erreu a été mis à la retraite et remplacé par l'inspecteur général de l'armée de terre, le général José Segundo Caridi, numéro quatre dans la hiérarchie.

Les négociations concernant les poursuites en cours contre quatre cents cinquante membres des forces armées et de la police sont évidemment moins connues. Mais dimanche le procureur général a fait savoir qu'il se prononcera très prochainement sur le thème du « devoir d'obéissance ». Une interprétation favorable aux militaires permettrait de blanchir la plupart des inculpés actuels. Il serait pour le moins paradoxal qu'en se rebellant les officiers subalternes aient finalement obtenu pour leurs camarades condamnés ou poursuivis la reconnaissance formelle du devoir d'obéissance qui les absout.

En fait, le président Alfonsín se rend compte à nouveau combien il est difficile de « réconcilier l'armée et la nation ». La mise en œuvre de poursuites contre les responsables de la répression pendant les années noires a soulevé de grands espoirs parmi les militants des organisations des droits de l'homme et de vives inquiétudes chez les militaires et les policiers. En désirant rester avec sagesse sur une ligne médiane, entre les poursuites généralisées et l'annulation totale, le chef de l'Etat a mécontenté les deux parties. Les membres de la place de Mai continuent de réclamer le jugement de tous les auteurs d'exactions, et les militaires cherchent à échapper à leur lourd passé.

La crise récente a montré les dangers d'une telle cassure dans la société argentine. Le président Alfonsín, en négociant avec le soutien quasi unanime de la population, devait éviter d'humilier les militaires, rebelles ou non, pour ne pas provoquer une réaction plus dure des forces armées.

Avec une constance remarquable, M. Raul Alfonsín tente pourtant de tourner une des pages les plus noires de l'histoire de l'Argentine. La spectaculaire mobilisation du peuple et les concessions faites aux militaires suffisent-elles à établir durablement la démocratie dans un pays qui a du mal à en finir avec ses démons ?

## La privatisation de la CGCT

### Téléphonie : Paris hésite encore entre les Etats-Unis et l'Europe

Aucune décision n'a été prise en comité interministériel, le mardi 21 avril, concernant la reprise de la CGCT. Le premier ministre, qui présidait la réunion à laquelle assistaient M.M. Balladur, Madelin, Longuet, Raimond, Noir, Giraud et Juppé s'est donné « quelques jours de réflexion », annonce Matignon, avant de prendre sa décision, sans doute avant la fin de la semaine. Paris hésite toujours entre les solutions européennes et américaine.

La CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques) est une ancienne filiale d'ITT nationalisée en 1982. Mais, elle doit trouver un partenaire étranger qui lui apportera sa technologie et deviendra le second fournisseur de centraux téléphoniques des P et T aux côtés de la CGE.

Le numéro un mondial du téléphone ATT s'est porté acquéreur dès l'été 1985, mais l'Allemand Siemens s'est également mis sur les rangs et le dossier s'est transformé en affrontement américain-allemand avec de multiples pressions des deux bords. L'ouverture des marchés des télécommunications en Europe est devenue un cheval de bataille de Washington, et le dossier CGCT a

pris valeur de test. Mais le choix d'un partenaire américain risque à l'inverse de compromettre l'émergence de l'Europe des télécommunications.

Pour sortir de ce dilemme, le gouvernement pourrait être tenté de choisir le troisième candidat, le suédois Ericsson, qui vient de renforcer son offre à la veille du week-end en proposant à son associé français Matra, un accord important dans le radiotéléphone européen. M. Jean-Luc Lagardère pourrait y trouver une compensation à son échec à TFI.

M. Chirac devra répondre rapidement puisque l'opération s'inscrit dans les privatisations, et doit être dénouée avant le 30 avril.

## Un projet refusé par M. Mitterrand

### La flexibilité du travail examinée par le Parlement

Le Sénat devait commencer, le mardi 21 avril, l'examen du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail adopté par le conseil des ministres du 18 mars. Ce texte reprend sans aucune modification une ordonnance de décembre 1986 que le président de la République avait refusé de signer. Le ministre des affaires sociales a déclaré qu'il s'attendait à quelques difficultés avec l'opposition.

« Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage... » M. Séguin n'aura pas besoin d'aller jusque-là : pour son projet sur l'aménagement du temps de travail, la troisième fois sera sans doute la bonne, malgré l'importance des oppositions, qui avait pu faire dire que le ministre des affaires sociales avait « un besoin fébrile de se mettre tout le monde à dos », sur ce texte qui permet une modulation des horaires hebdomadaires du travail sur tout ou partie de l'année, normalement jusqu'à quarante-quatre heures, par accord de branche ou d'entreprise, ou même d'établissement. En fait, M. Séguin s'était heurté à trois oppositions : celle des syndicats - dont certains avaient déjà été hos-

tiles à la loi Delebarre, - celle de la gauche et celle du président de la République qui avait, le 17 décembre, refusé de signer l'ordonnance présentée par le gouvernement.

En transformant le texte en projet de loi, M. Séguin contournait l'opposition du président de la République il avait tenté d'éviter aussi en même temps les objections des députés de gauche en l'incluant dans le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social et adopté dans la nuit du 19 au 20 décembre dernier. Mais le Conseil constitutionnel avait annulé le texte.

(Lire nos informations page 31.)

## Un entretien avec le cardinal Ratzinger

### L'Eglise maintiendra sa position sur la bioéthique

Pour son premier entretien avec un journal français, le cardinal Joseph Ratzinger, préfet depuis 1981 de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office), s'explique sur la polémique soulevée par le récent document du Vatican consacré à la bioéthique. Selon lui, l'Eglise ne peut revenir sur sa position. Et il appartient aux conférences épiscopales de « traduire » ces orientations « dans le contexte de chaque pays ».

« On vous présente souvent comme celui qui garde la maison - la doctrine de la foi, - alors que le pape voyage à travers le monde. Qui êtes-vous vraiment ? - Je suis un théologien de profession. Prêtre naturellement.

Théologie et sacerdoce pour moi sont liés, car la théologie suppose une foi vécue et une expérience forte dans l'Eglise. A ma grande surprise, il y a dix ans, j'ai été nommé archevêque de Munich, puis en 1981 préfet de cette congrégation, où mon rôle est de maintenir l'unité de la foi et de la parole catholiques, dans un monde de plus en plus éclaté en nations, en idéologies, en cultures.

« Ce besoin d'unité n'est pas seulement nécessaire dans l'Eglise catholique, qui vit elle aussi cette pluralité de cultures. C'est une exigence de la vérité pour le bien de toute l'humanité.

« Vous dénoncez les théories sur les théologues de la libération, et cela donne « l'affaire

Billy ». Vous sanctionnez les universitaires de gauche qui disent « Dieu est devenu « l'ennemi » du pauvre ». Peut-on pas en dire des choses ?

« Ce travail de conciliation entre le besoin d'unité dont je viens de parler et la diversité nécessaire des positions dans l'Eglise est difficile. Il passe par des conflits. Parce que la foi catholique devient minoritaire, il faut davantage marquer les limites de ce qui peut être nommé catholique et ce qui ne peut pas l'être. Que la recherche d'une unité supérieure ne heurte à des conflits, c'est inévitable.

« Personne ne désire être impopulaire, mais les critiques peuvent être l'occasion de nouvelles prises de conscience : on a exagéré tel

aspect, oublié tel autre... La passion pour le droit doit être suffisamment forte pour supporter cette impopularité. Si la loi est convaincante vécue, alors elle dépasse largement les critiques et les désagréments.

« On vous reproche de n'avoir pas assez consulté les conférences épiscopales, les théologiens et les universitaires catholiques avant de publier votre texte sur la bioéthique.

« Notre consultation a été beaucoup plus large que ne pouvait l'être celle des conférences épiscopales. Toutes ne s'étaient d'ailleurs pas prononcées.

Propos recueillis par HENRI TINOCO (Lire la suite page 12.)

## Un livre de David Wyman

### Les silences de Roosevelt devant l'Holocauste

Roosevelt et nombre de responsables de l'administration américaine ont-ils fermé les yeux sur les informations qui leur sont parvenues dès 1942 à propos de la « solution finale » ? La question avait déjà été posée mais on n'y avait jamais aussi bien répondu que David Wyman dans son livre *L'Abandon des Juifs, les Américains et la solution finale*.

Employée dès 1938, l'expression « solution finale » s'était d'abord appliquée aux projets d'émigration totale des populations juives, notamment à Madagascar. C'est à la fin de 1941 qu'elle prit le sens d'extermination, après le déclenchement de la campagne de Russie. Himmler en avait été chargé par Goering. Les « groupes d'intervention SS » (Einsatzgruppen) avaient, dès juillet, massacré plusieurs centaines de milliers de Juifs en territoire soviétique. De haut en bas de la hiérarchie nazie, aucun exécutant ne se méprenait sur la signification des termes « solution finale » ou « traitement spécial ».

A Wannsee, quartier résidentiel de Berlin, les représentants de toutes les administrations du Reich entendirent de Heydrich,

## La réunion du Conseil national palestinien

M. Arafat a les mains libres.

PAGE 3

## 50 millions d'Égyptiens

Le fléau de la surpopulation.

PAGE 3

## Révolution sexuelle en Chine

Les bosquets de Shanghai.

PAGE 13

## Mies Van der Rohe au Centre Pompidou

Le père de l'architecture de verre et d'acier.

PAGE 17

## Le Monde

### SCIENCES ET MÉDECINE

« Verre à l'ombre d'une centrale nucléaire. » Le printemps des plans ORSEC. » La psychiatrie dépossédée. » Secteurs de pointe : de l'électron à l'espace.

Pages 21 à 24

### Affaires et politique

M. Christian Pierret, député PS des Vosges, mêlé à une faillite frauduleuse.

PAGE 36

### Les jeunes socialistes

L'histoire agitée d'un mouvement qui vient de retrouver son autonomie.

PAGE 10

Le sommaire complet se trouve page 36



**Serge July**  
La drôle d'année  
GRASSET

Vient de paraître

سكس من لعل



# Débats

## L'ordre « positif » et l'ordre naturel

L'école française du libéralisme admet un rôle actif de l'Etat

par FRANCIS-PAUL BÉNOÏT (\*)

**V**OICI le libéralisme confronté aux réalités de la vie française. Pour beaucoup, il y a interrogation, inquiétude, voire déception. Le moment semble venu de s'entendre sur le contenu réel de la doctrine libérale.

S'il est vrai que, depuis 1981, le mot libéralisme est devenu à la mode, chacun lui a donné la signification de son choix. On s'est tourné vers l'étranger : réaganisme, thatcherisme, libertarisme de l'école de Chicago... De là est née la doctrine du « moins d'Etat ». A été ainsi inventé un libéralisme excessif qui, face aux réalités de l'après-mars 1986, n'a aucune chance de succès.

Cet ultralibéralisme imaginaire a fait écran à la réalité : l'existence d'une doctrine française du libéralisme, clairement formulée depuis deux siècles, et qui seule correspond aux données sociales, économiques et politiques de notre pays.

Il n'y a pas, en effet, une conception unique du libéralisme économique, mais deux : une française, l'autre anglaise. Si l'accord existe sur l'essentiel, la liberté économique, des différences profondes les opposent sur les moyens d'atteindre cette liberté.

valable, car conforme aux données profondes du système de la satisfaction des besoins des hommes, et dès lors le prix juste, est celui qui se forme par la libre discussion entre vendeur et acheteur. Toute intervention de l'Etat est ici mauvaise, en raison de « motifs redoutables » : à savoir, l'action « des intérêts particuliers toujours cachés et toujours sollicitant sous le voile du bien général ».

### Le garant de l'économie

Cette liberté économique, Turgot et Quesnay la veulent toutefois non pas comme un avantage donné aux entrepreneurs et aux commerçants, mais comme une règle posée au profit de tous, et notamment des consommateurs. Ce qu'il faut favoriser, dit Quesnay, « ce ne sont pas des corps particuliers de commerçants, c'est le commerce lui-même ». Turgot demande que l'on défende « la liberté publique des inventions de l'esprit monopoliseur et de l'intérêt particulier ».

Fille des contraintes que lui impose le libéralisme, la liberté économique a ainsi une finalité sociale. Turgot insiste sur l'idée que cette liberté donne à l'acheteur un rôle déterminant. Pour Quesnay, la liberté économique permet une « consommation générale », l'abondance pour tous.

Dans ce système de liberté économique, l'Etat n'est nullement le spectateur passif du jeu des forces sociales. Pour l'école libérale française, il ne s'agit pas de remplacer le colbertisme par une abstention de l'Etat. Tout au contraire, l'Etat se voit assigner un rôle essentiel en matière économique.

Fondamentalement, l'Etat est le garant du bien général ; il représente, dit Quesnay, l'« intérêt général de la nation ». A ce titre, l'Etat n'est pas un gendarme se bornant à assurer la sécurité des intérêts licites de tous ; il est une autorité, « supérieure à tous les individus », qui a pour mission

de veiller à la prospérité de l'ensemble de la nation.

C'est tout d'abord comme législateur que l'Etat doit intervenir. Sur le plan économique, il lui appartient de préciser le détail des lois naturelles qui régissent le marché, notamment ce qui touche la concurrence et la sécurité des consommateurs. Personne ne doit pouvoir fausser à son profit égoïste le jeu des lois naturelles. L'Etat doit donc créer par la loi un « ordre positif », qui précise et conforte l'ordre naturel.

L'Etat doit en second lieu veiller au respect réciproque de leur liberté naturelle par tous les acteurs économiques. Il est, nous dit Turgot, le « protecteur des particuliers » ; il doit s'assurer que « personne ne puisse faire à un autre un tort considérable, et dont celui-ci ne puisse se garantir ».

L'Etat doit encore veiller au bon fonctionnement général de l'économie. Le rôle de l'Etat en ce qui concerne le maintien et le développement de l'appareil de production est sans cesse évoqué par Quesnay : « Il faut que le gouvernement soit très attentif à conserver, à toutes les professions productrices, les richesses qui leur sont nécessaires pour la production et l'accroissement des richesses de la nation. »

### Liberté et gouvernement

L'Etat doit enfin veiller à l'emploi. Turgot le dit : protecteur des particuliers, l'Etat « doit faciliter les moyens de se procurer par le travail une subsistance aisée ». Quesnay insiste : « L'Etat de la population et de l'emploi des hommes sont les principaux objets du gouvernement économique des Etats. »

Les Français sont ainsi faits qu'ils veulent à la fois la liberté économique et un rôle actif de l'Etat. Le libéralisme économique en France ne peut donc se réaliser avec succès au cri de « moins d'Etat », ni même de « l'Etat autrement ». Sa devise ne peut être que : liberté et gouvernement. La réalité des faits, de notre pays et de notre temps, nous ramène inéluctablement à la réalité de la conception française du libéralisme économique.

(\*) Professeur à l'université Paris-III.

### LES LIMITES DU LIBÉRALISME

Entre les programmes électoraux et la pratique du pouvoir se manifestent toujours des ruptures. Maurice Halff explique pourquoi le libéralisme est ainsi mis à l'épreuve dans notre pays. Pour Francis-Paul Benoît, la doctrine française de l'économie libérale explique ce qui apparaît aujourd'hui comme une contradiction.

## Ceux qui refusent et ceux qui abusent

C'est dans la lenteur du temps et dans l'étendue de l'espace que l'économie libérale dispense ses bienfaits

« **N**EST-CE pas le penchant fréquent des Français, chacun dans sa spécialité, de réclamer la marche en avant, en souhaitant que rien ne bouge », écrivait le général de Gaulle. L'un des fondements du programme de l'actuelle majorité est la libéralisation de la société française, essentiellement dans le domaine de l'économie et des finances. Mais si, pour la République française, la liberté a toujours été le plus naturel et le plus immuable des principes, faut-il rappeler que depuis la première guerre mondiale tous les éléments de la production, des échanges, de la répartition et des profits sont soumis à la réglementation ? La très brusque sortie du temps béni de la protection mais aussi de l'ère détestée des contraintes ne pouvait que provoquer le trouble devant la concurrence oubliée, ou être la cause d'abus pour profiter de la liberté retrouvée.

Il était clair que la victoire des libéraux aux élections du 16 mars 1986 contenait en germe le retour à la compétition généralisée. Au-delà de la loi du marché, c'était celle de la sélection qui apparaissait en filigrane, condition nécessaire pour parvenir dans le camp des vainqueurs. Or que voyons-nous : le refus de la promotion, ne serait-ce que partiellement attachée au mérite, refus de la jeunesse d'abord, en point qu'elle se répand dans la rue et dans le même refus des conducteurs de locomotive à l'origine d'une grève massive et longue dans les chemins de fer, grève-défilé parce qu'elle contrariait le droit aux vacances. Puis ce fut le tour d'EDF et GDF et enfin des instituteurs, dressés pour longtemps contre le retour à d'anciennes hiérarchies. Etrange coalition contre la sélection dans un pays passionné des compétitions sportives et volontiers fanatique du vainqueur, qui pourtant a éliminé le vaincu.

par MAURICE HALFF (\*)

En symétrie des inconditionnels de l'immobilisme, apparaissent ceux qui, abusant d'une rente de situation, de pénurie ou de monopole, se précipitent dans l'espace de libéralisation subitement ouvert pour en tirer au plus vite le maximum de profit. C'est une erreur grave du gouvernement que d'avoir aboli le contrôle des prix lorsqu'ils échappent à la concurrence internationale. Se fiant au civisme des agents économiques et financiers, les pouvoirs publics livrent ainsi de nombreux secteurs de la production, de la distribution et surtout des services aux appétits de ceux qui, à l'abri de la pression des importations étrangères, abusent d'une liberté à laquelle leur manque de productivité ne devrait pas leur donner droit ; tandis qu'à l'opposé des entreprises performantes se produisent en efforts harassants, en terrain découvert, sans le moindre avantage à la mesure de leur peine.

### Une sévère mutation

La société libérale s'offense de ces inégalités. Pour les réduire elle se tourne vers l'Etat afin qu'il s'interpose. Le gouvernement doit lutter sur deux fronts :  
- celui du refus (étudiants, agents des services publics, enseignants, usagers des chèques, etc.) ;  
- celui des abus (prestataires de services, certains commerçants et propriétaires immobiliers...).

Parfois le gouvernement recule, cède à la pression des refus, annule les décisions prises. Il perd en autorité. Parfois le gouvernement, devant l'excès des abus, est contraint de rétablir les contrôles. Le libéralisme perd en crédibilité.

(\*) Président honoraire des Houillères de Lorraine. Ancien membre du Conseil économique et social.

Entre ceux qui refusent et ceux qui abusent, y a-t-il cependant un solide juste milieu ? Vont-ils se maintenir dans la logique de leur vote, les électeurs de l'actuelle majorité qui ont appelé par leurs suffrages la fin de l'expérience socialiste et moins d'empirisme de l'Etat ? Ce serait accepter la sévère mutation qu'impose la concurrence véritable face à tous les défis que l'époque accumule et que seule une productivité croissante est en mesure de relever.

Mais voilà qui dans l'immédiat signifie pour les travailleurs d'angoissantes incertitudes, des changements dans les habitudes professionnelles, une formation souvent difficile à de nouveaux métiers, mais plus encore les suppressions d'emplois. Peut-on, dans l'actuelle et durable conjonction de chômage, accepter de tels risques ? Et pourtant il n'y a pas d'autre choix. La productivité, source de plus de richesse pour une même durée de travail et mère de la compétitivité, créé plus d'emplois qu'elle n'en supprime. Mais si elle les détruit dans l'immédiat, elle ne les fait renaître qu'à terme incertain. Si elle les fait disparaître dans un lieu donné, elle les fait réapparaître ailleurs et quelquefois dans des zones lointaines.

C'est dans la lenteur du temps et dans l'étendue de l'espace que l'économie libérale dispense ses bienfaits. La société française est-elle à même de les attendre et de les atteindre ? Veut-elle plutôt, repliée sur ses « droits acquis », mais impatientée de mieux-être, plus d'Etat et moins de libéralisme pour esquiver l'épreuve de l'inexorable compétition à l'échelle du monde ?

### « Le système national mondial hiérarchisé », de M. Beaud

#### Les réseaux de la planète

**H**EUREUX parti pris de cette collection : demander à des auteurs qui, le plus souvent, naviguent avec délices dans les chiffres, les notes au bas de page, les annexes et ne reculent pas devant l'obédience d'une œuvre de parler en peu de pages, pour le grand public. Il y a comme un petit air guilleret chez Michel Beaud, répondant à ce défi dans son dernier livre. S'il avait pu choisir un titre un peu moins sévère (il est vrai que tout son message y tient) et éviter une sorte de cadence répétitive (sans doute par souci de se faire bien comprendre), la démarche eût été encore plus réussie.

Brouillés, car une fois que le fil du discours a commencé de se dévider, on ne le lâche plus. Cette « nouvelle lecture du capitalisme mondial » était indispensable. Sans doute, on savait de mieux en mieux qu'aujourd'hui « national, international, multinational et mondial sont indissociablement imbriqués », mais on n'était guère allé plus loin, sauf chez de rares précurseurs (Rosa Luxemburg, Nicolas Boukharine et François Perroux).

Le point-clé : le capitalisme a trouvé dans le cadre national le terrain favorable à sa formation et à son développement. C'est à partir de là qu'il a construit ses dimensions internationale, multinationale et mondiale. Mais on ne peut considérer tous les Etats-nations de la même manière : il y a les pays dominants et les pays dominés. Le système national-mondial est donc hiérarchisé. Ce SMNH est bien ce qu'il veut dire. Loin de gommer les réalités nationales,

le développement à l'échelle mondiale les accentue : « renforçant à un pôle des capitalismes nationaux dominants, utilisant à l'autre l'existence d'Etats-nations plus ou moins fantomatiques ».

C'est bien là une des contradictions majeures de la période actuelle : l'accès à l'indépendance politique formelle de multiples Etats-nations a lieu à un moment où la domination économique, financière et culturelle du capitalisme a atteint un degré très élevé d'extension et d'intensité. L'autre mode de développement est fratricide, mais lui-même est pris dans le grand mouvement révolutionnaire des modes de production et de consommation issus du capitalisme. « Ainsi se reforme la masse. (...) Jamais l'indépendance économique n'a suvant été, pour la quasi-totalité des pays, un leurre », constate Michel Beaud.

Notre auteur ne nous laisse pas pourtant sur cette note désabusée. A condition que leurs forces sociales soient portées d'une volonté d'autonomie nationale, astime-t-il, les pays dominés pourront non pas rêver à une « déconnexion nationale », mais reconquérir une marge de manœuvre, favoriser une réponse diversifiée au niveau régional, national et plurinational. Travail d'Hercule mais aussi de finesse et d'intelligence, que trop de penseurs affamés d'idéologies portatives considéreraient sans doute avec une moue de dédain.

PIERRE DROUIN.

\* Editions La Découverte, collection « Amalga », 136 pages, 69 F.

**Plus vite, moins cher!**

**avril!**  
le mois de la 309  
chez **NEUBAUER**  
REPRISE  
DE VOTRE VOITURE  
**6000 f au moins**  
pour tout achat d'une 309  
5 portes, neuve ou de direction  
immédiatement disponible  
**NEUBAUER**

227, bd Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21  
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09  
TÉLEX MONDPAR 650572 F  
Téléphone : (1) 45-23-06-51  
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication.

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Date de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Correspondant en chef : Claude Scalet.

**Le Monde PUBLICITE**

5, rue de Montesson, 75007 PARIS  
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
TÉLEX MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE  
354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE  
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)

1. - BELGIQUE-LUXEMBOURG  
PAYS-BAS  
399 F 762 F 1 069 F 1 388 F

IL - SUISSE, TUNISIE  
584 F 972 F 1 404 F 1 890 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse détaillés ou provinciaux : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

**Le Monde**  
TÉLÉMATIQUE  
Composé 30-15 - Tapez LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sans l'accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437  
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 785-510 la publication daily, except Sundays for \$ 400 per year by Le Monde of a Speedliner, 45-45 20th street, L.C.I. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde of a Speedliner U.S.A. P.L.C., 45-45 20th street, L.C.I. N.Y. 11104.

Handwritten note: *العدد 150*



# Etranger

## Les travaux du Conseil national à Alger

### La réunification du mouvement palestinien laisse les mains libres à M. Arafat

Le premier ministre israélien, M. Shamir, a répondu avec virulence au discours qu'a prononcé mardi M. Yasser Arafat au Conseil national palestinien, réuni à Alger, en déclarant que Jérusalem « restera pour toujours la capitale d'Israël ».

Les Américains, pour leur part, ont exprimé leur « vif mécontentement » au sujet de la présence à Alger d'Abou Abbas, organisateur du détournement de

l'Achille Lauro. Selon la chaîne NBC, l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie a été chargé de faire des représentations de ce sujet auprès du gouvernement algérien.

ALGER de notre envoyée spéciale

Longuement ovationné, M. Yasser Arafat, qui accompagnait le président algérien, M. Chadli Bendjedid, a fait, mardi 20 avril, une entrée triomphale dans la salle du Palais du peuple algérien, où se tiennent les travaux du dix-huitième Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil). Une certaine émotion était perceptible chez nombre de militants pour qui ce conseil marque la fin d'une des périodes les plus sombres de la résistance palestinienne.

Le chef de FOLP, brillant tribun, n'a certes pas déçu son auditoire en insistant lourdement dans un discours bref, et plus de circonstance que de politique générale, sur l'union nécessaire et retrouvée sans laquelle, n'a-t-il laissé entendre, aucune victoire n'est possible. « Qu'est-ce que je peux donner à cette femme assédée du camp de Rachidieh, excepté lui dire, a-t-il affirmé en martelant ses mots, que l'unité palestinienne est le chemin qui nous mènera à hisser notre drapeau sur les murs de Jérusalem ? »

S'adressant au président Chadli Bendjedid, auquel il a rendu un vibrant hommage, M. Arafat a dit : « Nous prôtons un régime révolutionnaire à révolutionnaire que nous continuerons la lutte dans l'unité nationale palestinienne. »

En regardant le chemin parcouru depuis février 1983, dernier conseil auquel toutes les organisations avaient participé au lendemain du siège de Beyrouth, M. Arafat peut légitimement s'estimer satisfait. Personnellement et politiquement, il n'a gagné sur toute la ligne sans pratiquement rien concéder.

L'accord d'Amman, déclaré « nul » quelques heures avant l'ouverture du CNP, l'était déjà en fait, puisque le roi Hussein avait de lui-même mis fin, en février 1986 à la coopération politique avec l'OLP. Le texte adopté par le comité exécutif dans la nuit de dimanche à lundi ne le dénonce d'ailleurs pas pour des raisons politiques, mais souligne qu'il est devenu « nul » parce que sans existence pratique. Le texte précise d'ailleurs que le comité exé-

cutif poursuivra ses efforts dans le cadre de sa politique constante pour trouver de nouvelles bases de travail avec la Jordanie et les autres pays arabes.

A propos des relations avec l'Egypte, le chef de FOLP a réitéré les préservés et M. Georges Habache, chef du FPLP (Front populaire de libération de la Palestine), n'a admis lui-même, lundi, que le compromis adopté ne répondait pas complètement à ses souhaits.

#### La déroute de l'opposition pro-syrienne

L'opposition représentée par le Front de salut national palestinien, créé sous l'égide de la Syrie deux mois après l'accord d'Amman pour faire pièce à la politique de M. Arafat et pratiquement cessé d'exister dans la mesure où sa « colonne vertébrale », le FPLP, l'a déclaré sans objet. En effet, M. Habache n'a affirmé, lundi au cours de sa conférence de presse, que le Front n'avait plus de raison d'être puisque sa création répondait à deux objectifs : « annulation de l'accord jordano-palestinien et réunification de l'OLP » - qui étaient désormais atteints. Interrogé sur ce que ferait la SAIKA ou le FPLP-CC de M. Ahmed Jibril, M. Habache a simplement répondu : « C'est le problème, mais nous ferons de notre mieux pour les convaincre de rallier notre unité nationale. »

M. Habache, qui dirige la plus importante organisation palestinienne restée proche de la Syrie, s'est d'ailleurs montré très critique vis-à-vis de Damas, déclarant que « si le régime syrien continue sa politique hostile à l'égard des frères palestiniens, cela sera très grave. Notre vision est différente de la vision syrienne. » Il n'a affirmé toutefois que le FPLP continuerait d'œuvrer « à rapprocher les points de vue ».

A une question sur les dangers qui pourraient peser sur lui à son retour à Damas, M. Habache s'est contenté de répondre : « Pour l'instant, il n'y a pas de raison que j'y aie des changements », avant d'ajouter : « C'est mon droit de rentrer. La Syrie est un pays arabe libérophile de la Palestine. » Expliquant les quatre raisons de la participation du FPLP à ce conseil, M. Habache a placé en tête la guerre des camps en Liban. Or, celle-ci, menée par le milieu chiite Amal, n'a été possible que parce qu'elle a été puissamment soutenue, sinon encouragée, par Damas. Et c'est le Fath de M. Yasser Arafat

qui s'est retrouvé en première ligne dans ces combats et qui donc en récupère principalement les fruits.

Il est significatif, à cet égard, que, à l'applaudissement de la salle des congrès, l'évocation des « martyrs » de la guerre des camps n'ait recueilli le plus de suffrages, avant même le chef de FOLP, suivi de peu par la lutte des populations des territoires occupés par Israël. M. Habache, qui n'y a pas encore réitéré la démission de chef de FOLP, a déclaré, enfin, qu'il comptait dorénavant se battre à l'intérieur des structures légales de la centrale palestinienne, reconnaissant ainsi la légitimité de M. Arafat.

Compte tenu de ses succès, on voit mal pourquoi M. Arafat céderait beaucoup plus sur sa façon, jugée trop légèrisme, de diriger l'OLP. On parle, à Alger, de la création d'un secrétariat permanent du comité exécutif, dont le rôle serait, dans l'esprit de ses promoteurs, de mieux contrôler les démarches du président du comité, c'est-à-dire M. Yasser Arafat. Ce dernier, qui a déjà rejeté l'idée de créer une vice-présidence du comité exécutif, acceptera peut-être un secrétariat, ce qui ne signifiera pas forcément que celui-ci ait de réels pouvoirs exécutifs de contrôle.

#### La discrétion du président Chadli Bendjedid

A y regarder de près, c'est, en fait, à l'exception de l'abrogation de l'accord d'Amman tout le document de Tripoli, qui prévoyait notamment la rupture des relations égypto-palestiniennes, le renforcement de l'alliance avec la Syrie, une direction collégiale pour l'OLP, qui a été vidée de sa substance. La réunification ne s'est donc pas faite dans le sens d'un durcissement de l'OLP mais laisse, à M. Arafat, les mains libres pour mener la préparation de la conférence internationale sous l'égide de l'ONU qu'il a de nouveau appelée de ses vœux.

Est-ce la raison pour laquelle le colonel Kadhaï n'est pas venu à Alger alors qu'on l'y attendait ? Il aurait pourtant en tout à gagner, après sa déroute en Tchad, à venir recueillir ici les bénéfices de ses démarches. M. Arafat l'a d'ailleurs remercié pour son aide en vue de la tenue du CNP. Le colonel Kadhaï était l'homme des surprises, rien n'est prévu, dit-on, qu'il viendra pas d'ici la fin du conseil.

Plus surprenant en revanche, en regard à la part qu'a prise l'Algérie dans la tenue du CNP, n'a été l'absence de discours du président

Chadli Bendjedid qui s'est félicité juste après l'intervention de M. Arafat. Souci de discrétion ou préoccupation de ne pas heurter encore plus Damas ? La seconde interprétation était la plus souvent admise, dans la mesure où l'Algérie, engagée dans de multiples médiations, notamment sur la guerre du Golfe ou au Liban, veut sans doute ménager un partenaire dont le rôle demeure primordial au Proche-Orient.

#### Le retrait du groupe d'Abou Nidal

Le retrait du Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal du dialogue palestinien avait l'inventure du CNP, en tout cas, ravi nombre de militants du Fath. Ils ne comprennent pas ou n'acceptent pas un éventuel pardon pour des hommes qui portent la responsabilité de l'assassinat de nombreux cadres palestiniens. Le Fath-Conseil révolutionnaire a justifié son retrait par la non distinction faite, selon lui, « entre les régimes arabes anti-impérialistes et ceux de Camp David » et par « l'insistance du chef de l'OLP (M. Yasser Arafat) à garder intacte la structure de l'organisation qui lui donne les pouvoirs absolus ».

Abou Abbas, auteur du détournement de l'Achille-Lauro, désormais « seule vedette » mitraillée par les nombreux photographes présents parce qu'assis au premier rang comme membre du comité exécutif, devrait, lui, perdre sa place dans les instances dirigeantes au profit de Talaat Yaacoub. Cela pourrait se faire dans le cadre de la réunification du Front de lutte palestinienne dont les deux hommes dirigent deux branches concurrentes. Aucune véritable surprise n'est à attendre de la nouvelle composition du comité exécutif, où le Parti communiste va faire son entrée avec un siège, étant pour la première fois admis comme membre à part entière du Conseil national palestinien.

Il faut maintenant attendre les discours des secrétaires généraux des principales organisations, M. Yasser Arafat parlant le dernier, pour connaître avec plus de précision la stratégie que compte adopter l'OLP dans la perspective, à la fois, d'un sommet arabe et de la préparation de la conférence internationale. Mais, d'ores et déjà, la radicalisation que craignent ou souhaitent certains ne paraît pas être à l'ordre du jour.

FRANÇOISE CHIPAUX.

## ÉGYPTE : plus de 50 millions d'habitants

### Le fléau de la surpopulation

L'explosion démographique pèse plus que jamais sur l'évolution économique de l'Egypte : telle est la conclusion implicite d'un recensement effectué en novembre dernier et dont les résultats viennent d'être publiés au Caire.

LA CAIRE de notre correspondant

La population a dépassé le cap des 50 millions, malgré toutes les campagnes de contrôle des naissances pour atteindre, très précisément, 50 millions 455 049 habitants en novembre 1986 - soit 12 millions de plus que lors du recensement de 1976 - et un taux annuel de croissance moyenne de 28 pour 1000 sur les dix dernières années. A ce rythme, l'Egypte comptera plus de 75 millions d'habitants à la fin du siècle, chiffre sans commune mesure avec la surface utile du pays (50 000 kilomètres carrés sur 1 million) et son PNB (33 milliards de dollars en 1984).

La pression démographique continue surtout à s'exercer en milieu urbain, aggravée de l'exode rural. Le Caire a accueilli presque 2 millions d'habitants plus en dix ans et est passé de 8 millions à 9 millions 750 000. Si on y ajoute les 3 millions d'habitants de la zone urbaine de

la province de Gizeh faisant partie du grand Caire, la capitale devient une mégapole de 13 millions d'âmes.

Cette « course des lapins », comme disent les Egyptiens, réduit presque à néant l'énorme travail réalisé au cours des dix dernières années en matière d'infrastructures, de services, d'enseignement. Elle déséquilibre la structure de la population, faisant régresser en part des actifs, puisque le taux des moins de douze ans augmente.

La population active n'a ainsi baissé : elle est passée de 30 % de la population globale en 1976 à 28,4 en 1986. Ce sont les hommes qui sont principalement touchés, puisque le pourcentage de ceux qui travaillent est passé de plus de 53 % à 47 % de la population masculine. En revanche, le taux de femmes actives est passé de 5 % à 9 % de la population féminine.

Mais le résultat le plus néfaste de la surpopulation est ressenti dans le domaine du logement : les Egyptiens vivent de plus en plus à l'étroit - une personne et demie par pièce en moyenne alors qu'on n'a jamais autant construit. L'expression la plus signifiante de cette crise du logement est le recensement de quelque 300 000 jeunes couples mariés depuis plus d'un an et toujours à la recherche d'un logement.

A. B.

## IRAN

### M. Rafsandjani déclare que son pays souhaite toujours renouer avec Washington

Téhéran (Reuter, AP, AFP). - Le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsandjani, a déclaré, le lundi 20 avril, que son pays pourrait envisager de renouer des relations avec les Etats-Unis, rompues en 1980, si Washington modifiait sa politique vis-à-vis de Téhéran. S'adressant au cours d'une conférence de presse à un groupe de journalistes américains en visite en Iran, il a affirmé qu'il ne pensait pas que les relations entre Téhéran et Washington devaient rester « rompues pour toujours », mais, s'il ajoutait, « ce sont les Etats-Unis qui ont d'abord rompu leurs liens avec l'Iran et c'est à eux de faire le premier pas dans cette direction ».

Une fois que l'Iran sera assuré que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de se livrer à d'autres méfaits » contre l'Iran, nous serons disposés à renouer des relations avec Washington, a-t-il dit.

M. Rafsandjani n'a déclaré, par ailleurs, que l'Iran était toujours disposé à intervenir auprès des revendeurs d'armes américains pour obtenir leur libération. « Si Washington restait les bras croisés, nous serions toujours bloqués aux Etats-Unis ». « Toutefois, a-t-il poursuivi,

nous ne sommes pas sûrs que nos amis libanais accepteraient de nous écouter », d'autant, a-t-il dit, que « certains responsables américains se servent de cette prise d'otages pour justifier une « politique agressive » à l'égard de l'Iran ».

A propos de l'affaire des ventes d'armes américaines à l'Iran, M. Rafsandjani a affirmé que son pays n'avait pas gagné grand-chose à cet arrangement. « Nous n'avons reçu que deux mille missiles anti-chars TOW et quelques pièces détachées pour système Hawk, engins que nous fabriquons en partie », a-t-il dit, réaffirmant la thèse officielle selon laquelle les entretiens avec les émissaires américains s'étaient limités à un marchandage armes contre otages » et n'avaient pas porté sur l'amélioration des relations entre Téhéran et Washington, ainsi que le lui reprochent ses adversaires politiques.

A ce propos, il a révélé qu'un intermédiaire qu'il n'a pas voulu identifier lui avait communiqué, en décembre dernier, un numéro de téléphone pour entrer en contact direct avec la Maison Blanche, sans toutefois spécifier s'il l'avait utilisé.

## Europe

### ITALIE

#### M. Fanfani a présenté son programme devant le Parlement

ROME de notre correspondant

Mardi 21 avril, a commencé le débat en réponse à la déclaration de programme lue la veille devant le Parlement par le nouveau président du conseil, M. Amintore Fanfani. Le vieux leader démocrate chrétien n'a pas explicitement assuré la préférence comme de son parti pour une dissolution des chambres et des élections anticipées. Il s'est cependant déclaré convaincu qu'il n'existe plus cette « majorité à cinq » qui a soutenu le précédent gouvernement de M. Craxi et qui était entrée en crise, a-t-il expliqué, dès l'été 1986.

Le nouveau chef de gouvernement n'a par avance annoncé qu'il n'accepterait le soutien que d'une « majorité claire, saine et opérationnelle » : il ne permettra pas en somme que son cabinet doive sa survie à un vote « contre nature » d'adversaires lui accordant leur confiance uniquement pour le contraindre à organiser les référendums en principe prévus le 14 juin sur le nucléaire et la justice. Deux petites formations, le parti radical et Démocratie prolétarienne (extrême gauche) ont annoncé qu'elles adopteraient cette attitude et pratiqueraient l'obstruction parlementaire

afin que M. Fanfani n'ait plus le temps de convoquer les législatives avant les vacances.

Les anciens alliés de la Démocratie chrétienne (DC) socialistes et « ligues » républicaines, socialistes démocrates et libéraux, ne semblent pas prêts de jouer cette politique du pire, pas plus que l'opposition communiste.

Il n'est un secret pour personne que les démocrates-chrétiens préféreraient que les élections législatives aient lieu avant les référendums - en cas de dissolution du Parlement - afin de ne pas pâtir de la dynamique d'une « majorité réfractaire » qui pourrait alors se dégrader. Mais dans le même temps, la DC ne veut pas apparaître comme la formation qui entend retirer la parole au peuple sur les sujets importants que sont le nucléaire ou la justice. Aussi, dans son discours du lundi à Péase, M. Fanfani a-t-il tenté de désamorcer la « bombe des référendums » en annonçant qu'il proposerait très rapidement une modification de la législation en la matière afin que ces consultations puissent se tenir dans les mois suivant des législatives et non deux ans après les élections, comme le prévoyait aujourd'hui les textes.

JEAN-PIERRE CLERC.

### IRLANDE DU NORD

#### Des milliers de protestants ont manifesté

Belfast (AFP). - Plusieurs milliers de personnes ont participé le lundi 20 avril à Portadown à la première parade protestante de l'année, faisant ainsi écho à celle organisée la veille par les catholiques à Belfast. Comme il est de tradition, les unionistes ont parcouru les quartiers peuplés aux couleurs britanniques de cette ville, proussante à 80 %. Les manifestants portaient des badges, casquettes et brassards frappés du slogan « Ulster stays no » (l'Ulster dit non), leitmotiv de la campagne menée contre l'accord anglo-irlandais signé le 15 novembre 1985, premier pas vers la réunification de l'Irlande aux yeux des protestants.

Mais, cette année, les émeutes des protestants sont divisées et les rangs unionistes gagnés par une certaine lassitude ; dix-sept mois d'une campagne farouche n'ont pas eu raison de cet « accord scélérate ». La journée de désobéissance civile organisée la semaine dernière n'a guère d'allure été suivie. Après, le leader autoproclamé incontesté du Parti démocratique unioniste (DUP), le pasteur Ian Paisley, est-il aujourd'hui critiqué. M. John Mc Michael, président de l'organisation paramilitaire protestante UDA, a indiqué, lundi, que « les protestants ne [pouvaient] plus se contenter de dire non, mais [devaient] maintenant dire oui à quelque chose ». Bien que refusant catégoriquement l'idée de réunification, l'UDA s'est déclaré prêt à envisager un partage du pouvoir avec la minorité catholique, sur une base proportionnelle.

Contrairement à l'an dernier, les premiers défilés se sont déroulés sans incidents. Mais, dès lundi soir, la violence faisait une nouvelle victime : un officier de police de la RUC (Royal Ulster Constabulary) était tué dans une embuscade à Newcastle dans le comté de Down, au sud-est de l'Ulster.

RECTIFICATIF. - Dans l'article sur les manifestations catholiques de Belfast le 16 avril 21 avril : il fallait lire « Falls Road » et non « Falls Rose » comme indiqué par erreur.

DANEMARK : renouveau de la direction du PC. - Le Parti communiste danois, réuni en congrès extraordinaire, a désigné, le lundi 20 avril, le successeur à la présidence du parti de Joergen Jensen, décédé la semaine dernière. Il s'agit de M. Ole Sohn (trente-deux ans), syndicaliste du Jutland. Ce choix est interprété au Danemark comme le désir de réunir les cadres et l'annonce d'un changement de style inspiré, venant d'un parti qui depuis ses origines est resté fidèle à Moscou, par les réformes de M. Gorbatchev. - (Corresp.)

# BERNARD RIDEAU

## LA FIANCÉE CHAUVÉ



« Bernard Rideau est un des rares hommes du sérail politique qui ose parler d'un sujet tabou entre tous : l'argent des partis ».

Le Canard Enchaîné

LES ÉDITIONS DE LA TABLE

BOURNE 28

ordre naturel

Le Monde

Le Monde PUBLIC



# Asie

### INDE : les affaires de pots-de-vin dans des contrats militaires

## Le ton monte entre M. Rajiv Gandhi et l'opposition

NEW-DELHI de notre correspondant

Soumis à une pression soutenue au Parlement, M. Rajiv Gandhi a promis, le lundi 20 avril, lors d'une nouvelle séance particulièrement agitée, de « quel que soit leur rang », tous ceux qui, autour de lui, juraient pu toucher des pots-de-vin dans l'affaire du contrat de canons signé en 1986 avec la firme suédoise Bofors. Cependant, l'opposition n'a pu apporter aucune information supplémentaire aux allégations de la radio et de la télévision suédoises, selon lesquelles des personnalités indiennes auraient reçu l'équivalent de 30 millions de francs de pots-de-vin.

Le premier ministre a refusé l'inventaire d'une enquête sur cette affaire. Furieux, les partis d'opposition de droite et de gauche, ont quitté en protestant bruyamment la Chambre du peuple (Lok Sabha) avant la fin de la séance et se préparaient, mardi, à un nouveau débat sur les « scandales financiers » au Rajya Sabha (Chambre haute du Parlement national).

« J'avais, en accord avec nos lois, personnellement obtenu l'assurance de l'ancien premier ministre suédois Olof Palme, qu'il n'y avait dans ce contrat aucun intermédiaire », a déclaré M. Gandhi. « Donnez-nous des pistes sérieuses et nous agirons », s'il poursuit, indiquant que son gouvernement avait valablement tenté d'obtenir des médias suédois les preuves de ce qu'ils avan-

çaient. En revanche, pour ce qui concerne l'autre affaire de pots-de-vin sur les sous-marins allemands - un intermédiaire indien aurait touché 150 millions de francs - le chef

du gouvernement a annoncé que l'enquête ouverte par l'ancien ministre de la défense, M. Singh, serait poursuivie. M. Gandhi a précisé d'une part qu'il n'avait jamais demandé la démission de M. V.P. Singh, et de l'autre que son « différend » avec lui portait essentiellement sur l'opportunité de rendre publique cette enquête avant d'en avoir discuté au gouvernement.

### Le fameux néphar

Désormais tenu à l'écart des instances dirigeantes du parti, l'ancien « rajah » des finances puis de la défense s'est contenté de répondre qu'il ne voyait pas comment la publicité faite autour de cette enquête « pourrait embarrasser le gouvernement », l'agent indien illégalement rémunéré ayant été choisi par la firme allemande et non par le cabinet.

Argument spécieux sans doute mais pas plus que l'attaque que le Congrès-Indira s'appretait à lancer lundi contre le BJP (principal parti d'opposition de droite) sous prétexte que le symbole de cette organisation est un lotus. Le fameux néphar, on le sait, est le nom de code derrière lequel se cacheraient les éventuels bénéficiaires des pots-de-vin versés en Suisse par Bofors (le Monde du 21 avril). « Attention ! » a averti, lundi, un dirigeant du BJP, « n'oubliez pas, messieurs, que lotus en sanscrit se dit « rajiv »... »

Bref, la crise politique est loin d'être terminée et devrait même continuer au début du mois prochain par une campagne du BJP sur le thème : « Rajiv, démission ! ».

PATRICE CLAUDE.

### AFGHANISTAN : selon Moscou et Kaboul

## Nouvelle attaque de la résistance contre un village soviétique

Des maquisards afghans ont attaqué, au début d'avril, pour la deuxième fois en un mois, un village frontalier situé en territoire soviétique, et deux gardes frontaliers soviétiques ont été tués, ont rapporté l'agence Tass et l'agence de presse de Kaboul, Bakhtar.

L'attaque s'est produite dans la nuit du 8 au 9 avril au village de Fasadji, au Tadjikistan, déjà la cible de tirs de roquettes le 8 mars dernier de la part de la résistance afghane. Bakhtar a précisé que cette nouvelle « provocation » était le fait de maquisards du groupe Hezbe-i-Islami, une des composantes de la résistance afghane. Ni Tass ni l'agence de Kaboul n'ont fait état de pertes subies éventuellement par les Moudjahidines.

Tass a annoncé qu'à la suite de cette nouvelle attaque, l'Union soviétique entendait « prendre toutes les mesures pour mettre un terme à toutes les atteintes à l'intégrité » de ses frontières. Bakhtar a pour sa part accusé, lundi 20 avril, les États-Unis et le Pakistan d'avoir « provoqué », par leur assistance à la résistance afghane, les attaques contre le territoire soviétique.

A la suite de la première attaque contre Fasadji, qui avait fait un mort et deux blessés selon Moscou, les forces soviétiques avaient opéré un raid énergique à l'intérieur du territoire afghan au cours duquel quelque trois cents Moudjahidines avaient été tués, et six cents autres blessés, à en croire le quotidien de l'armée rouge, l'« Étoile rouge » (le Monde du 4 avril).

F. D.



# Afrique

### DJIBOUTI : un mois après l'attentat du café Historil

## Campagne électorale tranquille pour la réélection du président Gouled

S'il n'y avait eu, le 18 mars, le tragique attentat du café Historil - onze morts et plus de quarante blessés - la réélection de M. Hassan Gouled pour un second mandat présidentiel et le renouvellement de l'Assemblée nationale, le 24 avril, passeraient presque inaperçus. Cette jeune République qui fêtera, en juin prochain, le dixième anniversaire de son indépendance, semblait, en effet, vivre au calme, loin des fièvres politiques d'antan.

NAIROBI de notre correspondant en Afrique orientale

Y a-t-il une relation de cause à effet entre cet attentat et ces élections ? Les premières réactions portaient le laïus croire, puisque M. Gouled lui-même avait dénoncé une action qui « visait à déstabiliser notre société et nos institutions » et affirmé que « la politique suivie, jusqu'à présent, par notre pays ne saurait, en aucun cas, changer de direction ».

Bien qu'il ait nié toute responsabilité dans cet attentat, les regards s'étaient alors tournés vers M. Aden Robleh Awaleh, ancien ministre des transports et du tourisme. Aujourd'hui, président du Mouvement national djiboutien pour l'instauration de la démocratie (MNDI), il avait fui son pays en mai dernier, puis avait été condamné, en septembre suivant, à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité. M. Aden Robleh avait pratiqué le terrorisme lorsqu'il était à la tête du Front de libération de la côte des Somalis (FLCS), de 1969 à 1977, pendant la lutte pour l'indépendance.

Après l'arrestation d'un Tunisien, auteur présumé de cet attentat, se disant membre d'une organisation terroriste proche-orientale, les autorités djiboutiennes ont posé un out de soulagement. « Même si nous n'en avons pas encore découvert les commanditaires, il est clair que ce crime n'a aucune implication intérieure », assure-t-on dans les milieux officiels. « La seule complicité locale dans cet attentat est le transport de passagers, l'engin explosif, ne peut être que celui du porteur d'une valise diplomatique ».

Les mesures de sécurité renforcées autour des lieux publics (aéroport, grands magasins...) sont toujours en place. Mais, après l'explosion de l'Historil, la vie a rapidement repris son cours normal. « Il n'y a plus eu de psychoses, dit-on dans les milieux officiels, car les gens ont, très vite su que ce n'était pas une affaire intérieure ».

La campagne électorale s'est déroulée dans le calme. L'opposition clandestine ne s'est guère manifestée que par quelques distributions de tracts. Sur les listes des candidats à la députation présentés par le Rassemblement populaire pour le progrès (RPP), le parti unique au pouvoir, figurent d'anciens dirigeants du Parti populaire djiboutien (PPD), comme M. Mousa Ahmed Idris, emprisonné en 1981 pour « activités antinationales et subversives » alors qu'ils tentaient de créer un mouvement d'opposition, subit frappé par l'insurrection provoquée de cette autre formation politique que le RPP.

### Indiquer le « bon choix »

La France qui, par sa présence militaire et son aide économique, exerce ici une influence considérable, a très clairement indiqué quel devait être le « bon choix ». En visite à Djibouti, en février, M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, a rappelé que « le président Gouled méritait, dans tous les domaines, une politique de sagesse qui est un gage supplémentaire de paix et de progrès ». En tournée d'inspection sur place, en mars, M. André Giraud, ministre de la défense, a souligné que « le président de la République joue un rôle modérateur dans une région qui est très difficile. Il est très important que la ligne politique qui a été marquée, continue ».

« L'heure est venue de faire taire les besoins de sacrifier les ambitions injustifiées et les prétentions trop voyantes », déclarait, récemment, M. Gouled. Il n'empêche que sa candidature n'a pas refroidi les ardeurs présidentielles de certains politiciens qui, en regard à l'âge du président - soixante-dix ans - préparent leur propre avenir. Du côté de la majorité, on cite notamment le nom de Mohamed Djinnia Elabe, ministre des finances, et de Ismaël Omar Guileh, patron des services de sécurité et ancien chef de l'État. Du côté de l'opposition, s'agit-il en conclusion, non seulement M. Aden Robleh Awaleh, mais aussi M. Ali Aref, président du conseil du gouvernement à l'époque de la présence française.

JACQUES DE BARRIN.

### TUNISIE : exilé en Suisse

## L'ancien premier ministre Mohamed Mzali est condamné à quinze ans de travaux forcés

L'ancien premier ministre tunisien Mohamed Mzali a été condamné, le lundi 20 avril, par contumace, à quinze ans de travaux forcés et à la mise sous séquestre de tous ses biens. Réfugié à l'étranger depuis septembre dernier, M. Mzali a également été condamné à une amende de 308 032 dinars (2,3 millions de francs) et à des dommages et intérêts d'un montant global de 385 546 dinars (2,9 millions de francs) par la troisième chambre criminelle de la cour d'appel de Tunis, à l'issue d'un procès pour « détournement de deniers publics, abus de pouvoir et mauvaise gestion ».

Selon l'acte d'accusation, il était reproché à l'ancien premier ministre d'avoir détourné plus de 285 000 dinars à des fins personnelles pendant les six années durant lesquelles il fut chef du gouvernement, d'avril 1980 à juillet 1986. Ces « détournements » concernent

des « ouvrages littéraires » et la mise à disposition abusive de sa famille de voitures de service et de maisons de fonction.

M. Mzali, qui a déjà été condamné à deux reprises par défaut à une peine globale de quatre ans de prison, risquait, selon l'article 99 du code pénal, une peine de vingt ans de travaux forcés.

Destitué de ses fonctions de premier ministre le 8 juillet dernier par le président Bourguiba, il avait été condamné, le 2 octobre 1986, à un an de prison pour franchissement illégal de la frontière tunisienne (le 2 septembre, il avait pris la fuite en Suisse, via l'Algérie). Ensuite, il avait été condamné à trois ans de prison, le 25 décembre dernier, pour « diffamation » et « déclarations injurieuses » contre la Tunisie et les dirigeants tunisiens faites à la presse depuis son exil à l'étranger. (AFP, AP.)

### BIBLIOGRAPHIE

## La Grande Encyclopédie du royaume marocain

Dans un Maghreb où l'édition sonne mal, quelques Marocains et Français travaillent la main dans la main à publier une Grande Encyclopédie du Maroc en onze volumes, entreprise sans précédent dans le royaume aussi bien qu'en Tunisie et en Algérie.

Les ouvrages sur l'Afrique du Nord ne manquent pas en France, mais l'originalité des Grandes Editions marocaines, dont le siège se trouve à Rabat, est de donner la parole aux intéressés avec les moyens du bord. Ce sont des Marocains, souvent des universitaires, qui collaborent les plus nombreux à cette somme qui - des institutions à la flore et à la faune, en passant par l'histoire, la géographie et les arts - permettra de tout savoir, parfois à partir de documents inédits, sur leur pays. Les deux premiers volumes - institutions et économie - sont sortis l'an dernier. Trois autres seront publiés cette année et les six derniers en 1988.

Bien sûr, les promoteurs de cette ambitieuse entreprise bénéficient de la collaboration de différents organismes d'État. Ils ont reçu les encouragements du roi Hassan II, et l'un des conseillers du roi, M. Ahmed

Réda Guédira, a rédigé lui-même un chapitre consacré au souverain, à côté de Maurice Dron, impressionné par « l'art royal ».

Mais les maîtres d'œuvre ont su éviter que, en fait d'encyclopédie, on en arrivât à la compilation apologétique. Par exemple, ils ont confié le tome sur l'économie à une personnalité de l'Union socialiste des forces populaires (formation d'opposition), M. Habib El Malki, professeur de faculté à Rabat. Celui-ci n'a pas cherché à dissimuler les limites de la politique économique et sociale du régime.

Pour les questions particulièrement sensibles, tel le conflit du Sahara occidental, il ne faut évidemment pas s'attendre qu'une part trop belle soit faite aux thèses de l'ennemi. Mais, telle quelle, avec ses limites naturelles, la Grande Encyclopédie est déjà un instrument de travail indispensable et même, sous certaines plumes, un ouvrage à consulter pour le seul plaisir de la lecture.

J. G. \* La Grande Encyclopédie du Maroc, publiée par les Grandes Editions marocaines, 21, Zouhar, Assafi, Rabat. Prix : 3 700 dirhams, environ 2 800 F.

### A TRAVERS LE MONDE

#### Chypre

## Un véhicule militaire britannique tombe dans une embuscade

Nicosie (AFP, Reuters). - Un caporal de l'armée britannique et une jeune anglaise de seize ans ont été légèrement blessés, le lundi 20 avril, quand leur véhicule militaire est tombé dans une embuscade tendue par deux personnes non identifiées. Le Land Rover se rendait de la base militaire britannique de Dhekelia, au sud-est de l'île, à Akrotiri, une base

#### RFA

## Les « marches pour la paix » ont été moins suivies que l'année dernière

Des centaines de manifestations ont été organisées ces quatre derniers jours par les mouvements écologistes et pacifistes en RFA, comme chaque année à Pâques. Selon les organisateurs, elles ont rassemblé au total près de trois cent mille personnes. Cette estimation n'est toutefois pas confirmée par la police, qui note une moindre affluence que l'année dernière. Les plus importants rassemblements ont eu lieu, lundi 20 avril, à Nuremberg, Cologne, Hambourg et Francfort.

#### Pakistan

## Nouveaux affrontements intercommunautaires à Karachi

Islamabad (AFP). - De nouveaux affrontements interethniques ont fait au moins dix-sept morts et quatre-vingts blessés au cours du week-end dernier à Karachi, selon un bilan recueilli, le mardi 21 avril, auprès des hôpitaux. Ces incidents ont une nouvelle fois opposé la communauté des Pathans (ou Pachtoons), originaires des régions frontalières de l'Afghanistan, et les « Mohajirs », réfugiés venus d'Inde lors de la partition de 1947. Des incidents similaires auraient fait un mort dans la nuit de dimanche à lundi à Hyderabad, à deux cents kilomètres au nord de Karachi.

Lundi, plusieurs quartiers pauvres du nord de Karachi étaient bouclés par la police et l'armée patrouillait dans le district de Sujani. Des incidents, du même ordre s'étaient produits en décembre à la suite d'une rafle dans le quartier de Sohrab-Goth, haut lieu du trafic d'armes et de drogue, faisant deux cents morts.

#### MONDES EN DEVENIR

## Joseph OWONA

Droit constitutionnel et régimes politiques africains

410 p. - 85 F

UN OUVRAGE DE REFERENCE

Berger-Levrault

**DÉCOUVREZ LE NOUVEL HÔTEL DU GOLF À DEAUVILLE**

310 F, chéri, vous êtes tout simplement génial !

C'est la première fois qu'on me le dit sur un parcours !

C'est vrai, l'Hôtel du Golf est un lieu exceptionnel. En 1987, entièrement réaménagé, il mérite plus que jamais sa place parmi les hauts lieux de l'hôtellerie de luxe. Vous trouverez tennis et piscine, le golf 27 trous pour améliorer votre handicap, et il chahute TV pour vous détendre. Fort de son nouveau chef, le nouvel Hôtel du Golf vous comblera, c'est sûr, mais il y a fort à parier qu'il vous surprendra.

**LES HOTELS LUCIEN BARRIÈRE**  
CANNES-DEAUVILLE-LA BAULE

**DÉCOUVREZ L'HÔTEL DU GOLF.**  
L'Hôtel du Golf vous propose les FUGUES, une façon particulièrement avantageuse de découvrir toutes les possibilités de l'Hôtel. Pour son ouverture l'Hôtel du Golf vous propose, pour deux nuits passées, la troisième nuit gratuite.

Pour en savoir plus, appelez l'Hôtel du Golf  
Tél. : (06) 3188.9.01.  
Hôtel du Golf : un hôtel Lucien Barrière

Handwritten note: 150



السؤال الأول

# Afrique

## De l'idéologie marxiste à la libéralisation de l'économie

### La « révolution » congolaise tirillée entre Moscou et le FMI

**BRAZZAVILLE**  
de notre envoyé spécial

Le colonel Denis Sassou Nguesso préside les conseils des ministres en treillis militaire, pistolet à la hanche. A son arrivée, les membres du gouvernement, en costume-cravate, se lèvent d'un bloc et se figent. Le Cungu, ou l'oublié parfois, est d'abord un régime militaire, puis un pays où l'idéologie au pouvoir est le marxisme-léninisme. Cela signifie que le chef de l'Etat est obligé d'en passer par un processus de décision collégial, qui n'est pas formel.

M. Sassou Nguesso n'est pas un « chef » à l'africaine que l'on puisse comparer aux présidents Houphouët-Boigny, Mobutu ou Bongo. Il est d'un « troisième type ». Sans charisme particulier, c'est un « animal à sang froid », qui aime pas parler de lui, parce que, dit-il, ce n'est pas « commode », mais dont l'humour est réel et le rire spontané. Long à s'échauffer, le verbe lent et parfois hésitant, il affirme cependant nettement ses convictions, servi par une réflexion et une diction cohérentes.

Est-il marxiste-léniniste ? La question l'agace : « Pourquoi ? Y a-t-il une confusion dans votre esprit sur ce concept de marxisme-léninisme ? » Le résumer en deux mots ? C'est un « marxiste-francophile » qui, selon son entourage, téléphone parfois « à des heures indus à son ami Jacques Chirac » et qui, il l'affirme, ne « connaît pas » de pays de l'Est qui soient des dictatures. La Pologne, ajoute-t-il, « c'est un genre de démocratie, de type populaire » et le Chili est une « dictature sanglante ». « Je crois qu'il n'y a pas de commune mesure entre la Pologne et le Chili ».

Voilà pour les apparences. Le reste de la personnalité de M. Sassou Nguesso est plus secret, tout comme le sont son pays et son parti, le Parti congolais du travail (PCT). Le Congo, avec ses amitiés « socialistes », ses conseillers soviétiques, cubains, allemands de l'Est et nord-coréens, ne se livre pas ainsi et Braz-

zaville, cette « ville de province » assoupie au bord du fleuve Zaïre (ou Congo, selon que l'on est d'un côté ou de l'autre de ses rives), est à la fois une capitale « ouverte » et joyeuse (c'est ici, à l'origine, que sont nés les « ambassadeurs » et les « sapeurs » qui animent les ouïtis de Kinshasa), mais difficilement pénétrable pour peu que l'on s'intéresse à la chose politique.

Brazzaville entretient en fait son caractère : elle ne supporte que difficilement d'être à ce point dépendante de l'approvisionnement quotidien de Kinshasa et trouve les « cousins » zairois un peu envahissants. Ceux-ci, au nombre de 33 millions, brocardent le Congo et ses 1,6 million d'habitants en parlant de la « commune d'en face ».

Parfois, comme à la mi-janvier, dans la région de Mindouli, au sud-ouest de Brazzaville, des tirs sont échangés entre pandares zairois et militaires congolais. Le bilan n'est jamais très élevé et, de toute façon, chaque pays fait en sorte de minimiser l'événement. Le président congolais sait qu'il doit ménager son poids voisin et, de son côté, le maréchal Mobutu s'ignore pas que le Congo « marxiste-léniniste » dispose de protecteurs influents, dont la présence en Angola lui procure déjà bien des soucis de « cohabitation régionale ».

#### Brazzaville s'embourgeoise

Alors, sachant que les relations entre les présidents Sassou Nguesso et Dos Santos, d'Angola, sont très étroites, et que le Congo souhaite apparaître, par conviction anti-apartheid, comme un membre rattaché aux pays de la « ligne de front », le « guide » zairois s'accommode de la « révolution » congolaise, et se borne à la « perturber » en laissant libre cours au commerce officiel et clandestin qui passe le fleuve.

Brazzaville s'embourgeoise, en effet. Si les cadres du PCT, y trouvent leur compte en prélevant leur dû sur les marchés de biens

d'équipement et de consommation et font appel, quand il le faut, à leurs convictions idéologiques pour désosser l'« impérialisme » et le « capitalisme », les Congolais, dans leur ensemble, se sont peu à peu convaincus que la solidarité du « grand frère » soviétique ne nourrit pas son homme. Tous savent bien que sans la France et les institutions financières internationales le Congo,

lément cela : en février dernier près de 2000 tonnes de matériel militaire étaient en souffrance, dans des entrepôts, attendant d'être chargés sur des cargos soviétiques, afin d'être approvisionnés, dans le sud de l'Angola, les maquisards nationalistes namibiens de la SWAPO.

La présence soviétique au Congo n'est cependant pas négligeable. Les deux vols hebdomadaires des

même si les équipements ne sont souvent pas opérationnels. (A quoi peuvent bien servir plus d'une douzaine de Mig-19 et Mig-21, qui équipent l'armée congolaise ?) Au sein du parti ensuite, un bon nombre de cadres — par conviction ou par intérêt — sont devenus les « obligés » des « conseillers » des pays de l'Est. Si rien ne permet d'affirmer que les Soviétiques contrôlent suffisamment l'appareil d'Etat pour s'opposer à ce que Moscou pourrait considérer comme une « dérive droite », susceptible, à la longue, de nuire à ses intérêts régionaux, il y a au moins là une marge d'incertitude, dont doit tenir compte le président Sassou Nguesso. Le pouvoir de ses prédécesseurs, Marié Nguabi puis Yhaumbi Opaango, n'avait-il pas notamment été remis en cause parce qu'ils avaient pris quelque distance avec les orientations du parti ?

Après des années de refus catégorique, Brazzaville s'est engagé dans un programme de redressement de l'économie sous la houlette du Fonds monétaire international, qui passe aujourd'hui par la libéralisation d'une grande partie de l'économie et par la privatisation de pans entiers du secteur d'Etat.

Certes, ces orientations ont été approuvées par toutes les instances du parti, comme le fait remarquer le premier ministre, M. Ange-Edouard Pongui. « Ce n'est pas un recul dans nos choix politiques et dans notre vision du monde, assure-t-il. Il y a des gens qui peuvent avoir une interprétation erronée de la ligne du parti. Les Congolais ne supportent pas que quelque chose leur soit imposé de l'extérieur. Nous n'avons de directives à recevoir de personne », ajoute M. Pongui, en soulignant que le Congo n'est pas le seul pays « socialiste » qui a dû en passer par les conditions « souvent aveugles » du FMI, « ce monstre froid ». Mais qui va racheter les « canards boiteux » engendrés par des orientations économiques pour le moins inadaptées, et avec quel financement va-t-on régénérer une agriculture largement improductive et désorganisée, remplacer des

des fermes d'Etat qui, de l'avenant même d'un conseiller présidentiel, sont « toutes par terre » ?

M. Justin Lekoundzou, le ministre des finances et du budget, le reconnaît : « C'est encore la nébuleuse. Franchement, non, nous ne croyons pas qu'il y aura une rade pour la privatisation, comme en France ».

#### La fin des prébendes ?

Si le parti a, au stade des orientations théoriques, suivi le chef de l'Etat, qu'en sera-t-il dès lors que les principaux cadres qui exercent avec lui le pouvoir et qui sont membres de son ethnicité minoritaire du nord du Congo, les M'Bochi, verront leurs prérogatives un peu prébendes remises en cause ? Sans compter que le « coût social » de cette politique de libéralisation de l'économie est encore à venir.

L'exemple de la fronde des étudiants (en novembre 1985 et novembre 1986) à qui on a supprimé des droits acquis (il est vrai exorbitants) risque de faire tâche d'huile. Selon M. Pongui, la « restructuration » du secteur public va entraîner le licenciement de 6 % à 7 % des 35 000 salariés de la fonction publique, soit environ 2 500 personnes, pour un coût évalué à près de 20 milliards de francs CFA. Les syndicats pourront-ils le tolérer ?

M. Sassou Nguesso sait qu'il tient sa légitimité de chef d'Etat de sa filiation « marxiste-léniniste ». Mais l'Union soviétique le sait aussi. Le réalisme donc fait preuve le président congolais, bien que tardif, témoigne d'un certain courage politique. Toute la question est de savoir jusqu'où il aura les moyens de mener cette expérience, tentée ailleurs sur le continent par d'autres pays « progressistes », tels le Ghana et le Bénin. « Après tout, plaide un diplomate congolais, cela permet de sauver la « révolution », parce que quand tout sera par terre, celui qui organisera un coup d'Etat, ce ne sera pas pour instaurer le socialisme ».

LAURENT ZECCHINI

**Le président Nguesso est un militaire qui se dit socialiste et se veut francophile. C'est avant tout un réaliste...**

qui tente de surmonter dans le marasme du marché pétrolier mondial (le Monde du 11 février), serait peu ou prou en état de banqueroute.

L'Union soviétique, qui n'a jamais considéré le Congo comme un pays sans tâche quant au respect du dogme et de l'idéologie, s'accommode, jusqu'à présent, du « déviationnisme » de sa révolution et du grand pragmatisme de son président.

Comme le rappelle un diplomate européen, « un pays où les gerbes de fleurs déposées au pied du mémorial du général de Gaulle restent en place pendant des mois et des mois ne peut pas être complètement inféodé à l'Est ». Les Soviétiques avaient été contraints d'admettre le refus opposé, au début des années 80, à leurs exigences : comme les Malgaches, les autorités congolaises n'ont pas voulu signer avec eux un accord de pêche préférentiel, ni accepter l'installation d'une base navale (à Pointe-Noire).

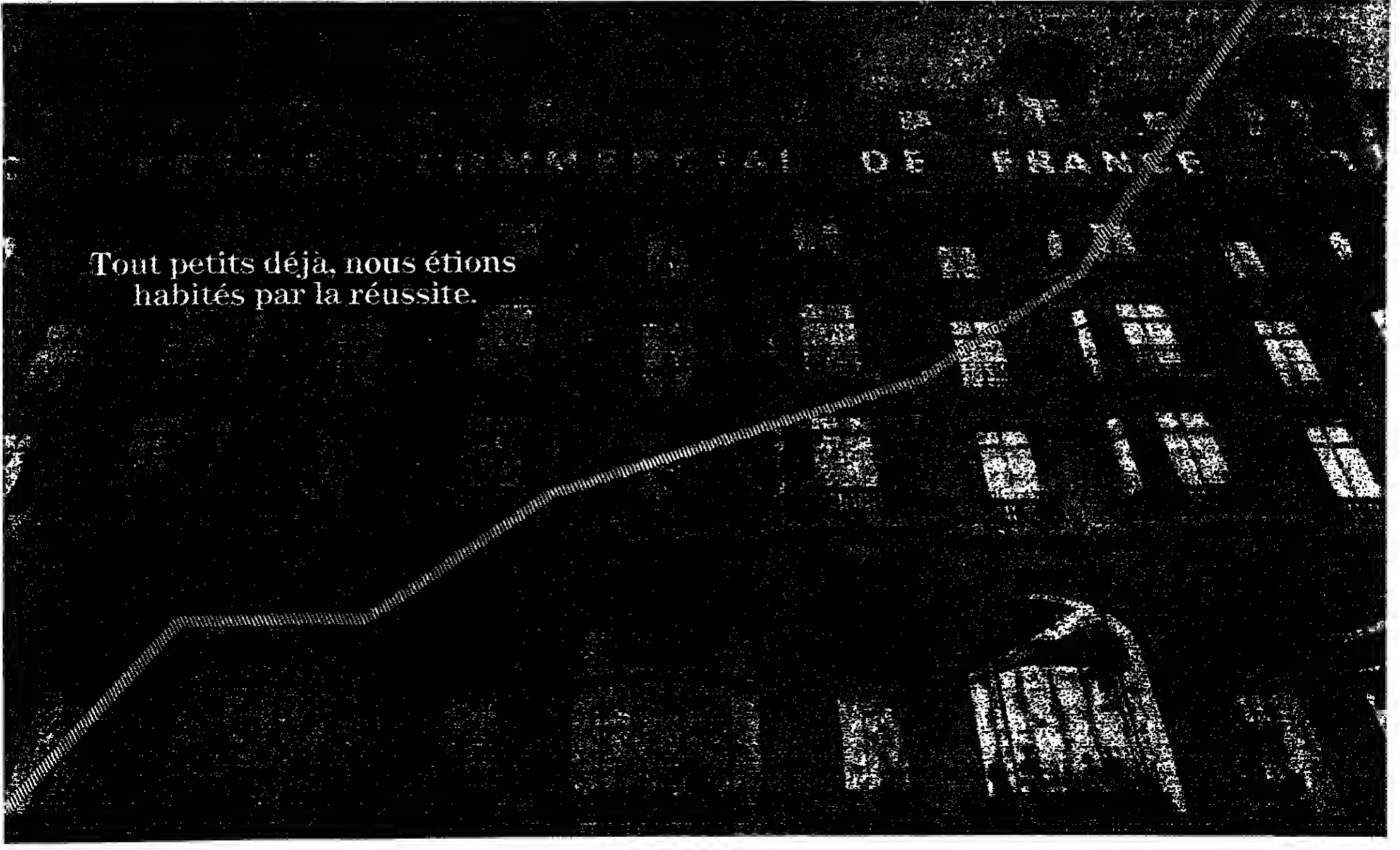
L'URSS s'est contentée d'un « traité d'amitié », signé en 1981, qui ne comporte pas explicitement de clause militaire et de certaines facilités stratégiques. Le seul port congolais, Pointe-Noire, abrite ainsi, outre un centre de transit et de repos pour les soldats cabinois (à quelques kilomètres de la ville), un centre logistique qui permet aux Soviétiques d'acheminer des armes vers l'enclave de Cabinda, mais pas seu-

compagnies Aeroflot et Interflug (Allemagne de l'Est) permettent une rotation régulière des quelque six cents Soviétiques (avec les familles) établis au Congo (sans compter près de deux cents de leurs compatriotes mariés à des Congolais formés en Union soviétique).

Moscou accorde, en effet, environ trois cents bourses par an pour des stages. Comme c'est le cas dans d'autres pays africains, les étudiants congolais ne reviennent pas de la « patrie du socialisme » parfaitement convaincus de l'exemplarité du système soviétique, et la centaine de professeurs des pays de l'Est qui enseignent à l'université Marié-Nguabi n'ont pas beaucoup de succès dans leur travail idéologique, si l'on en juge par les réactions anti-soviétiques de beaucoup d'étudiants.

#### Du bon usage de l'idéologie

Il n'empêche : Moscou a su tisser, pendant plus de vingt ans, un réseau d'influence, d'autant plus que, comme le disent plusieurs diplomates occidentaux, « l'idéologie est ici un moyen d'accéder au pouvoir et de s'y maintenir ». Dans l'armée d'abord — où les officiers qui parlent russe couramment sont nombreux, — grâce à une fourniture régulière de matériels militaires qui fait du Congo un pays largement surarmé,



Tout petits déjà, nous étions habités par la réussite.

**Une tradition de dynamisme.**  
1894 : le Crédit Commercial de France fait son entrée dans le monde des affaires sous le nom de Banque Suisse et Française. Petite est sa taille, grande est son ambition.  
1923 : le CCF décide de s'installer sur les Champs-Élysées, loin des sièges des grandes

banques françaises. Il fait un pari sur l'essor de l'ouest parisien, sur le développement de l'économie française.  
1987 : les entreprises françaises travaillent partout dans le monde. Le groupe CCF a choisi sa base : l'Europe. Il y compte aujourd'hui près de 400 implantations. Son actif net comptable conso-

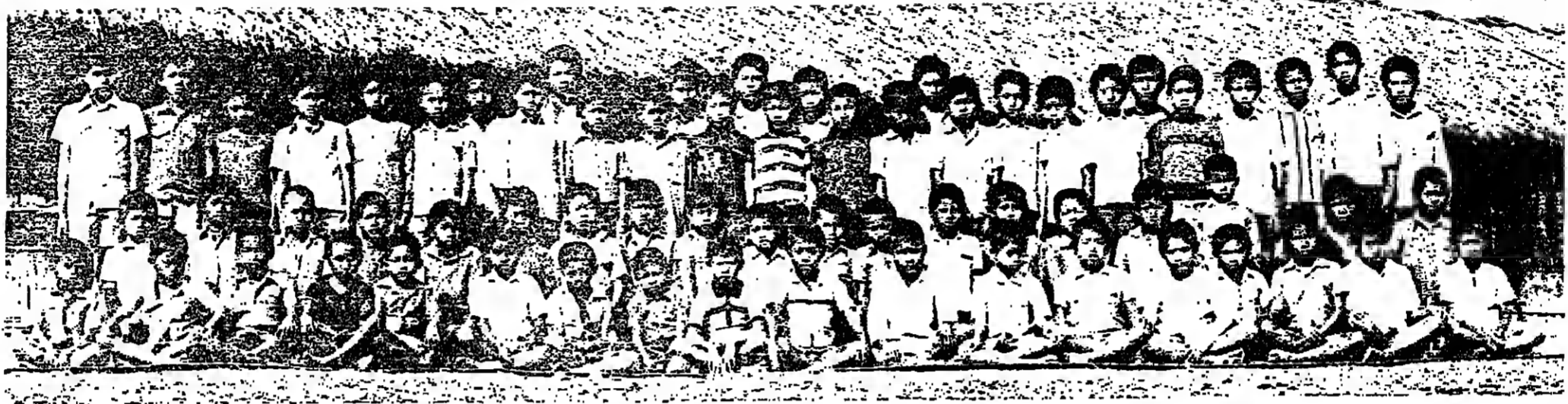
lidé est supérieur à 3,6 milliards de francs. Son bénéfice brut consolidé avant amortissement est de 1,67 milliard de francs. Et il présente en 1986 un résultat consolidé de 360 millions de francs. De son passé de PME multinationale, le CCF a su tirer quelques leçons. Indépendance, personnalisation des relations, confiance dans les rapports

humains, culte de la qualité du service et de l'innovation, rigueur dans la gestion et dynamisme : ce sont les vertus avec lesquelles les hommes et les femmes du CCF ont construit sa réussite. De solides fondations pour préparer l'avenir.

**Bientôt vous pourrez devenir actionnaire du CCF. Investissez dans la réussite.**



# LA HONTE



## CES ENFANTS, DONT LES PLUS JEUNES SONT ÂGÉS DE SIX ANS, SONT CONSIDÉRÉS, FAUTE DE STATUTS LÉGAUX, COMME TERRORISTES

Ces 72 enfants ont échappé à des atrocités perpétrées au Bangladesh. Ils sont depuis 9 mois retenus en Inde, dans un camp de réfugiés provisoire, où ils survivent dans des conditions misérables. Bien que le gouvernement français leur ait accordé des visas d'entrée, et que 69 familles françaises se déclarent prêtes à les accueillir, ces enfants n'ont pas reçu l'autorisation de quitter le territoire indien.

Depuis 10 ans, une guerre secrète fait rage dans une région montagneuse du Bangladesh : les Chittagong Hill Tracts. Le nombre de morts estimé par les autorités religieuses du Bangladesh s'élèverait à 185 000.

Les 72 enfants réfugiés viennent de ces régions. Ils ont grandi dans un orphelinat soutenu financièrement par une association humanitaire française : « Partage avec les enfants du tiers monde ». Depuis plusieurs années, ils avaient la chance d'être élevés décentement grâce à leurs parrains français. Cette chance leur a été retirée brutalement, en juin dernier, lorsque leur orphelinat a été balayé par la guerre civile.

Nous avons écouté les récits des atrocités dont ils ont été témoins. Nous avons visité illégalement les camps dans lesquels ils sont aujourd'hui retenus. Nous affirmons que ces enfants ont vécu assez d'horreurs pour mériter un autre futur que de retourner se faire tuer au Bangladesh, ou de croupir dans des camps de misère en Inde. Chaque jour qui passe ajoute à leur souffrance.

Depuis 9 mois nous mettons tout en œuvre pour les sauver. De nombreuses personnalités sont intervenues en faveur de leur libération. Tout est prêt en France pour les accueillir. Leurs billets d'avion sont retenus. Alors... ? Quelle lourdeur administrative, quel secret d'État, entravent la décision de les relâcher ?

Qui porte la responsabilité de ce refus ?

Qui ces enfants gênent-ils ?

Peu nous importe de savoir sur qui retombe exactement LA HONTE dans cette affaire. Elle retombe sur tous ceux qui savent et ne font rien.

Des dizaines de milliers d'enfants sont déjà morts au Bangladesh sans qu'un seul de leurs cris ne parvienne jusqu'à nous. Or, si nous n'avons pas le pouvoir d'arrêter les guerres, nous devons avoir celui de sauver 72 enfants.

Ils sont aussi proches de la mort qu'ils le sont de la vie. Vous seuls pouvez aujourd'hui faire basculer leur sort. En signant au bas de cette page.

Pierre Marchand et Christophe Graizon

« Partage avec les enfants du tiers monde » tient à remercier les personnes qui ont assuré leur soutien à la cause des 72 enfants :

— Mère Teresa pour ses interventions personnelles auprès de Rajiv Gandhi et du général Ershad — Mme Danielle Mitterrand, M. Claude Malbret et M. de Warren pour leur action ayant permis d'obtenir les 72 visas d'accueil en France — Messieurs Meimée et Filliol, ambassadeurs de France en Inde et au Bangladesh — Le Docteur Philippe Beasse de Médecins du Monde qui a pris le risque de pénétrer dans les Chittagong Hill Tracts — Le Vénérable Aggravansa Mahathero qui a organisé les premiers secours aux réfugiés et le Vénérable Lama Lohzang — L'agence COM & DIA qui a permis de rendre publique cette affaire — M. Karoon Khouth, responsable du Comité Intergouvernemental pour les Migrations, pour son exceptionnel soutien logistique — M. Wadlow (ONU) pour sa contribution auprès de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève — Les magazines Actuel et Résistance, l'agence Sipa Presse — Les organismes internationaux de Défense des Droits de l'Homme, en particulier Amnesty International, L'International Fellowship of Reconciliation, l'Anti-Slavery Society, l'International Group on Indigenous Affairs, Survival International — Le Haut Commissariat pour les Réfugiés (ONU) ainsi que la Croix Rouge et Rikko Kosei Kai (Japon) qui tentent d'obtenir des autorités indiennes la permission d'intervenir dans les camps depuis plusieurs mois.

Plus de 15 000 personnes, réparties dans près de 20 pays ont déjà signé cette pétition. Parmi lesquelles :

Charles Aznavour, Sœur Emmanuelle, Raymond Barre, Jacques Seguela, Jean-François Kahn, Bertrand Blier, Anne Sinclair, Nathalie Baye, Père Toulat, Martin Gray, Olivier Sturn, Jean Lacouture, Nicole Avril, Bernard Pivot, Dominique Lapiere, Alain Carignon, Lord Listowel, Yvan Levaï, l'Abbé Pierre, Christiane Collange, P. Poivre-d'Arvor, etc. Rejoignez les.

Coupon à renvoyer à « PARTAGE avec les enfants du tiers monde » 1, rue Jeanne-d'Arc BP 11 — 60203 COMPIÈGNE CEDEX FRANCE

## PETITION INTERNATIONALE

AMANDANJAN / AMARBIKASH / AMARJIB / AMULYADHAN / ANANATA / ARJYAMITRA / ARJUNBLOU / ARJUNLOU / ARJUNYOTI / ARJUNYOTI / BASANARANJAN / BUALKUMAR / BINOYKANTI / BUDDHJAY / DAYALIYOTI / DEVERSHI / DHANESSEN / DURGANIKAR / HEMARANJAN / HIMANGSU / HRIDAY SHANTI / JASHOYAN / JHANASWER / JNAYOTI / JNANA / JNANALOK / JNANAPRIYA / KALADHAN / KALENJOY / KAMALENDU / KARMENDRIYA / KARUNW BIKASH / LAKKAN / LAKSHMI SHANTI / LAKSHANJAN / LILAMOY / MADHUKUMAR / MAHARAM / MANJULAL / MIHRIKANTI / MILON JYOTI / MONORANJAN / MONOSHANTI / MRINALKANTI / NANDAKISHORE / NALJOY / NITAI / KUMAR / PADMAKUMAR / PANKAJAY / PRASADKUMAR / PRAJINAMOY / PRATUL / PRAVACHANDRA / PRIYATOSH / PULAKHAYA / SAMARAL / SHADHANBIKASH / SHANTI PRKASH / SHANTIBEARI / SHANTI PRIYA / SHANTIPRIYA / SMRITIBIKASH / SMRITIMOY / SMESWAR / SUDDHANANDA / SUNITI BIKASH / SURESH / TARUNALO / UDAYKISHAN / ULJALMOY / UTPOL JYOTI.

Ces noms sont ceux de soixante-douze ENFANTS actuellement réfugiés dans les camps de Korbuk et Takumhari (Tripura, INDE).

Soixante-neuf familles françaises sont prêtes à les accueillir le temps que la paix soit revenue dans leur région d'origine (les CHITTAGONG HILL TRACTS, au BANGLADESH).

Je demande solennellement aux autorités responsables d'accorder à ces soixante-douze enfants la chance de venir temporairement en France.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
 Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Si vous désirez recevoir davantage d'informations sur cette affaire ou sur le parrainage, cochez cette case.

Il vous est également possible d'apporter votre soutien financier aux enfants.

Libellez, à l'ordre de « PARTAGE » (CCP La Source 35 280 20V)

Votre chèque d'une valeur de :

150 F  200 F  300 F  500 F  AUTRE

سكننا في الوطن



سكرا عن الامريك

# Amériques

### ETATS-UNIS

## Les silences de Roosevelt devant l'Holocauste

(Suite de la première page.)

La politique américaine avait deux spécificités : elle était celle d'un pays en guerre ouverte contre le Reich et qui se donnait les instruments d'une victoire ; elle eussit d'un pays dont la tradition d'accueil constituait l'essence même. Il n'en est que plus étonnant de retrouver dans le tableau dressé par David S. Wyman la totalité des comportements des nations de l'univers non hitlériens lorsque le III<sup>e</sup> Reich les confronta à la proclamation d'un « problème juif » et à la nécessité de le résoudre par la destruction. Les pays libres ne firent pas d'autres calculs que les vaincus occupés de 1940. Un mot les résume : le « moindre mal », l'opportunité politique, l'antisémitisme de tradition nationale, paralyèrent les médias, les Eglises, les partis, les groupes de pression, le Congrès et le président.

Au départ, un fait évident dès 1933 faussait tout jugement : les adversaires du nazisme, à commencer par beaucoup de citoyens allemands opposés à ce régime, admettaient sans rien objecter le postulat de base affirmé par Hitler : « Il existe en Allemagne un problème juif. » Ils ne voyaient pas que cette concession, eût-elle été masquée d'« objectivité », contenait en germe les développements dans toute l'Europe de l'antisémitisme du plus « civilisé » au plus barbare, et qu'elle servirait à justifier les silences sur son compte. Roosevelt aussi l'admettait.

Carence de la presse et des intellectuels d'abord. A partir de la mi-mars 1942, la presse américaine commença à diffuser des informations sur les massacres. Les citations en sont impressionnantes, mais les textes étaient noyés dans le corps des autres articles, sans mise en relief ni dramatisation, alors que les sources diverses diffusaient déjà l'essentiel des modalités du massacre. Les plumes les plus autorisées, même celle du Walter Lippmann, n'écrivirent pas un mot sur ce thème.

L'opinion avait d'autant moins envie d'en entendre parler qu'elle était malade par des courants antagonistes puissants : la diffusion de l'antisémitisme se joignait à l'hostilité profonde contre l'immigration, l'intégration de nouveaux étrangers dans une société dominée par l'isolationnisme. Les élections législatives de novembre 1942 avaient envoyé au Capitole une majorité conservatrice exprimant ces résistances, et Roosevelt en redoutait les réactions. Il ne perdait pas de vue l'élection présidentielle de 1944.

Le principal obstacle à l'examen réel des informations venues d'Europe se situait au département d'Etat et dans sa section des affaires européennes. David S. Wyman expose longuement leurs manœuvres d'étouffement, inspirées par le scepticisme et surtout par une volonté politique, très sensible aux injonctions de la Grande-Bretagne. Dans la prati-

que, elle retardait constamment la transmission des rapports venus de Suisse ou des autorités juives, afin d'éviter au président d'être acculé à une décision. Au niveau administratif, la législation sur l'immigration fut appliquée avec des restrictions progressivement croissantes : pendant les trois ans et demi de conflit avec l'Allemagne, 10 % seulement des quotas autorisés furent distribués, ouvrant ainsi les portes à 21 000 réfugiés.

La sympathie personnelle de Roosevelt pour les juifs s'accroissait d'une profonde indifférence pour la réalité de l'extermination. N'y pas croire arrangeait assez bien sa crainte d'être accusé de mener la « guerre juive », qui reconstruit ainsi exactement la propagande du Reich. L'accusation d'être le président du « Jew Deal » (un lieu du New Deal) le trouvait d'autant plus sensible que beaucoup d'organisations juives elles-mêmes hésitaient à s'engager en faveur des victimes par appréhension des slogans dénonçant « la guerre juive ». Et même les plus déterminés possèdent comme limite à toute action leur fidélité à Roosevelt. Cette loyauté les priva de moyens de pression.

### Protestations virulentes

C'est à la fin de 1943 que Roosevelt se décida, sur l'insistance de Morgenthau, à créer l'agence pour les réfugiés de guerre, dont 90 % des dépenses furent couvertes par des fonds privés. L'administration n'y apporta à peu près aucun concours. Une seule mesure fut prise finalement, en août 1944 mille réfugiés yougoslaves, dont huit cent trente-quatre juifs, furent transférés d'Italie à Fort Ontario, ancien camp militaire de la guerre de Sécession. Ils le quittèrent en décembre 1945 et purent s'installer aux Etats-Unis, en dépit de protestations virulentes.

A plusieurs reprises enfin, au printemps 1944, le département de la guerre refusa toutes les suggestions de bombardement des voies ferrées et des chambres à gaz d'Auschwitz, alors que des raids massifs étaient exécutés dans les alentours.

Dans sa postface, André Kaspi réfléchit sur le dossier minutieux établi par David S. Wyman et donne des silences de Roosevelt une explication qui, à vrai dire, est la seule convaincante, en ce qu'elle a même de désolée : le grand président a agi en homme politique, doté de son sens possible, du réalisable, négligeant ceux qui seront toujours décriés lui, les élocuteurs juifs, mécontents ses adversaires, les restrictionnistes Germaino-Américains. Fondamentalement, il s'imaginait pas la réalité de l'Holocauste. Il misait seulement sur l'espérance et les moyens de la victoire pour libérer les juifs européens, fit-ce même au prix des traditions d'accueil de son pays.

David S. Wyman fait à peu près l'impasse sur l'homme seul qui a, le premier, informé les Etats-Unis de cette réalité. Pendant quarante ans, on a ignoré son nom et son histoire, que Walter Laqueur et Richard Breitman viennent de mettre en jour dans un ouvrage intitulé *Breaking the Silence*, non encore traduit. Il mérite d'être rappelé.

Il se nommait Edouard Schulte, grand industriel en Haute-Silésie, mort en Suisse vers 1965. Il s'y rendait souvent pendant la guerre pour négocier des achats de matières premières. Dès le printemps 1942, il prit contact avec des diplomates américains d'origine allemande à Zurich et leur donna sur les modalités de la « solution finale » les détails que son rôle dans l'industrie de guerre lui avait procurés. Il les compléta à plusieurs reprises. Ce sont ses rapports que le département d'Etat étouffa et dont bientôt il interdît la transmission à Washington.

Après la guerre, le département de la Justice lui refusa le visa d'immigration, sous prétexte qu'il n'avait pas été suffisamment antinazi, au moment même où le gou-

vernement militaire américain de Berlin le chargeait de rebâtir l'industrie. Bieo plus : il fut condamné à titre posthume : en 1970, un tribunal allemand refusa à son fils tout dédommagement pour la perte de ses biens en Silésie, au motif que les informations livrées à l'ennemi avaient causé des dommages à l'Allemagne.

C'était un notable allemand libéral, qui agissait par patriotisme, non par idéologie, l'un de ceux qui auraient dû figurer dans les premiers gouvernements de Bonn. Est-ce un hasard si l'un des principaux auteurs de la politique d'étouffement des informations sur la « solution finale » et de l'abandon des juifs par les Etats-Unis, John McCloy, fut l'un des plus puissants « parrains » de la République fédérale ? Foute d'éléments de réponse, la coïncidence vaut au moins d'être relevée. L'une de ses conséquences fut sans doute tant d'années de silence autour de ce dossier.

JACQUES NOBECOURT.

\* David S. Wyman, *L'Abandon des juifs, les Américains et la solution finale*, préface d'Elie Wiesel, postface d'André Kaspi, Flammarion, 460 p. 115 F.

## La mutinerie au Washington Times

WASHINGTON correspondance

Pour la seconde fois au cours de ses cinq ans d'existence, le directeur du *Washington Times* est accusé par certains de ses collaborateurs d'avoir été aux pressions de Sant Kook Han, diplomate sud-coréen, étroite-ment lié à la direction, mais surtout au révérend Moon et à l'Eglise de l'Unification.

En 1984, le directeur du journal démissionna, affirmant que les représentants de l'Eglise de l'Unification, dont Han, n'étaient pas tenus leurs promesses de ne pas s'immiscer dans la direction du journal, notamment dans la rédaction de ses éditoriaux.

Par l'intermédiaire d'hommes d'affaires disciples de Moon, le *Washington Times* est indirectement contrôlé par l'Eglise de l'Unification, qui attribue des subventions permettant de couvrir les pertes du journal. Malgré un tirage en augmentation (104 000 exemplaires), le journal perd en effet de l'argent.

La semaine dernière, M. Cheschire, responsable de la page des éditoriaux, et trois de ses collaborateurs ont remis leur démission à M. de Borchgrave, le directeur de la rédaction en invoquant les mêmes raisons. M. Cheschire précise que son directeur lui avait demandé de modifier un éditorial dans lequel il écrivait notamment : « Il est difficile de demander au Congrès de garder 40 000 soldats en Corée du Sud pour défendre un régime autocratique voué à l'autodestruction. »

HENRI PIERRE.

**American Airlines. Sans escale jusqu'à Dallas/Fort Worth. Et plus loin.**

**Vols quotidiens de Paris-Orly. Correspondances vers plus de 200 villes aux USA, Canada, Mexique et Caraïbes. Y compris les 8 aéroports de la région de Los Angeles, San Diego et San Francisco.**



**American Airlines. The American Airline:**

Contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au: 42.89.05.22.

\* La compagnie typiquement américaine.

## Ancien chef d'état-major interarmes, le général Maxwell Taylor est mort

Washington (AFP). - Le général Maxwell Taylor, héros de la deuxième guerre mondiale, ancien chef d'état-major interarmes américain et ambassadeur au Vietnam du Sud, est mort, le dimanche 19 avril, à l'hôpital militaire Walter Reed, près de Washington, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Né le 26 août 1901 à Keyesville, dans le Missouri, Maxwell Taylor est entré à l'académie militaire de West Point en 1922. C'est le début d'une carrière militaire qui l'amène à participer à la création des premières divisions aéroportées de l'armée américaine et à commander, en 1944 la 101<sup>e</sup> division aéroportée lors du débarquement allié en Normandie, devenant ainsi le premier général américain à combattre en France durant la deuxième guerre mondiale.

A son retour aux Etats-Unis, il devient directeur de West Point avant de servir à Berlin et de prendre le commandement de la VIII<sup>e</sup> armée en Corée du Sud, durant les derniers mois de la guerre.

Nommé ensuite chef d'état-major de l'armée de terre en 1955, le général Taylor assume cette fonction jusqu'à sa retraite le 1<sup>er</sup> juillet 1959. Rappelé en service actif deux ans plus tard, il devient aide de camp du président John Kennedy, en 1961, puis chef d'état-major interarmes.

A cette occasion, le général Taylor dirige, en 1961, une mission d'études au Sud-Vietnam, à l'issue de laquelle il formule plusieurs recommandations sur le déploiement possible de troupes américaines, jouant ainsi un rôle déterminant dans la décision des Etats-Unis de s'engager au Vietnam. En 1964, il est nommé ambassadeur à Saigon, puis devient, en 1965, conseiller spécial auprès du président Johnson.



**Pour les grands la vie est belle ils s'habillent chez CAPEL**

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts

- 74, boulevard de Sébastopol Paris 7<sup>e</sup>
- 28, boulevard Malesherbes Paris 8<sup>e</sup>
- Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 16<sup>e</sup>
- 13, rue de la République 69001 LYON



**USA**

avec ICELANDAIR plus de 20 vols par semaine au départ de Luxembourg.

**NEW YORK F2590**

aller retour

les autres destinations ICELANDAIR :

- WASHINGTON (SWI) F2590
- BOSTON F2590
- CHICAGO F2890
- ORLANDO/FLORIDE F3290

Paris soumis à réglementation. Acheminement SNCF compris sur réseau agréé. Stop-céjour ISLANDE possible.

Documentation gratuite sur demande à ICELANDAIR

9, Bd des Capucines 75002 Paris ☎ (1) 47 42 52 26 ou votre agent de voyages.



**CAPEL n'a pas peur des plus forts que lui**

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts

- 74, boulevard de Sébastopol Paris 7<sup>e</sup>
- 28, boulevard Malesherbes Paris 8<sup>e</sup>
- Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 16<sup>e</sup>
- 13, rue de la République 69001 LYON

**COURS DE LANGUES**

PORTUGAIS - BRÉSILIEN ESPAGNOL QUECHUA ANGLAIS

Tel. 45 41 39 60

21 bis, rue des Plantes I.T.S. 75014 Paris

**TE**

**DE SIX ANS. FME. TERRORISTES**

**IONALE**

**Pour les grands la vie est belle ils s'habillent chez CAPEL**

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts

- 74, boulevard de Sébastopol Paris 7<sup>e</sup>
- 28, boulevard Malesherbes Paris 8<sup>e</sup>
- Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 16<sup>e</sup>
- 13, rue de la République 69001 LYON



# Diplomatie

## L'alliance atlantique face aux propositions de M. Gorbatchev Deux groupes d'experts de l'OTAN mettent au point une position commune sur les euromissiles

pro  
ou  
des  
pr  
le  
pe  
ré  
se  
s'e  
co  
im

Li  
de

di  
pa  
es  
pe  
L  
2

gd  
d  
l  
a  
/

c

Des experts de l'OTAN ont commencé à examiner, le lundi 20 avril, à Washington, les dernières propositions soviétiques sur les euromissiles, dans le cadre de consultations intensives entre les Etats-Unis et leurs alliés, a indiqué un responsable du département d'Etat.

Ces spécialistes appartiennent à deux commissions dépendant du Groupe des plans nucléaires (GPN) de l'OTAN : le groupe de haut niveau (HLG - High Level Group) et un autre groupe chargé de la sécurité des armes. Le secrétaire adjoint à la défense, M. Richard Perle, démissionnaire, préside les entretiens de Washington.

Les experts de l'OTAN poursuivront leurs entretiens les 22 et 23 avril sur la base africaine de Kirtland, près d'Albuquerque (Nouveau-Mexique), sous la présidence du successeur désigné de M. Perle, M. Frank Gaffney.

Qualifié de « contact préliminaire » par ses responsables, qui a requis l'anonymat, la réunion de Washington s'est ouverte trois jours avant la reprise à Genève des négociations américano-soviétiques sur le désarmement.

Les négociations sur la normalisation entre l'URSS et la Chine. — Le diurne session des négociations sino-soviétiques sur une normalisation des relations entre les deux pays s'est achevée, lundi 20 avril, après une semaine de conversations caractérisées, selon l'agence Tass, par un climat « de travail et de franchise ». « En dépit des différences dans l'appréciation des problèmes internationaux et des moyens de les résoudre, les deux parties ont réaffirmé qu'elles jugent utile le dialogue soviéto-chinois et sont favorables à sa poursuite », a indiqué l'agence soviétique. Ces négociations semestrielles doivent reprendre en octobre prochain à Pékin, a précisé Tass. Selon des sources chinoises, des « divergences sérieuses » persistent, notamment en ce qui concerne le Cambodge, même si de « petits progrès » ont été accomplis grâce à l'acceptation par l'URSS, en octobre dernier, d'abandonner cette question. — (AFP.)

Selon le même responsable du département d'Etat, il est un peu « simpliste » de parler de dénucléarisation de l'Europe en cas d'accord sur les missiles nucléaires de portée intermédiaire (INF) et de courte portée (SRINF), car il restera, a-t-il rappelé, plus de quatre mille armes nucléaires diverses en Europe ou autour de l'Europe après une éventuelle élimination des INF et des SRINF.

La France, qui n'est pas membre des structures intégrées de l'OTAN et donc du GPN, ne participe à aucune de ces discussions. Ou apprend d'autre part à Washington qu'Américains et Soviétiques étudieront le mois prochain à Genève les « détails précis » qui « restent à régler » en vue de parvenir à un accord sur la conduite par chacun des Deux Grands d'un essai nucléaire sur le territoire de l'autre (le Monde du 21 avril). « Il a été décidé que, au cours de la prochaine session de négociations sur les tests nucléaires prévue le mois prochain à Genève, les experts examineront tout particulièrement les diverses questions pratiques de résoudre les questions de vérification, y compris la proposition d'essais réciproques », a indiqué lundi M. Charles Rodman, porte-parole du département d'Etat, avant d'ajouter que « des détails précis restent à régler ».

M. Rodman a réaffirmé que la position américaine restait qu'une vérification efficace des traités dits du « seuil » (TBT, Threshold Test Ban Treaty), signé en 1974, et sur l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (PNET, Peaceful Nuclear Explosions Treaty, signé en 1976) « suppose des mesures de la puissance, sur place, de toutes les explosions atomiques qui, en l'absence de telles données, pourraient donner l'impression d'être supérieures à 150 kilotonnes ».

Washington souhaite avoir recours au procédé dit « Cortex », qui implique la mise en place d'instruments de mesure sur les lieux mêmes de l'essai. Les questions de vérification constituent le principal obstacle à la ratification de ces deux traités par le Sénat américain. — (AFP.)

## Selon un sondage « le Figaro » -SOFRES Les Français voient plutôt « un piège » dans l'« option zéro »

Le Figaro publie ce mardi 21 avril les résultats d'un sondage d'opinion réalisé du 7 au 11 avril par le SOFRES, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes selon la méthode des quotas, et portant principalement sur les questions stratégiques, ainsi que sur l'image de l'URSS et des Etats-Unis.

Selon cette enquête, 45 % des personnes interrogées estiment que l'option zéro — autrement dit le désarmement des euromissiles de l'OTAN et des SS-20 soviétiques — est « un piège, car elle laisserait aux Soviétiques une très nette supériorité militaire en Europe », 35 % le jugeant, au contraire, comme « une bonne chose, car elle marquerait un progrès du désarmement », 20 % étant sans opinion. Cette question, toutefois, ne grand pas en compte les dernières propositions de M. Gorbatchev concernant les SRINF (forces nucléaires intermédiaires à courte portée), formulées depuis la réalisation de l'enquête.

D'une manière générale, la méfiance à l'égard de l'URSS demeure grande chez les sondés ; seulement 18 % d'entre eux assurent en avoir une bonne image (« très bonne » : 1 % ; « plutôt bonne » : 17 %) ; contre 62 % qui ont une mauvaise (« plutôt mauvaise » : 43 % ; « très mauvaise » : 19 %). Chiffres qui, par rapport à ceux d'une enquête réalisée par le SOFRES pour le Monde et Europe 1 en novembre 1985, traduisent un doublement des opinions positives, mais aussi un accroissement de 3 points des opinions négatives. Plus remarquables encore : sur 100 personnes interrogées qui sont membres ou sympathisants du Parti communiste, 40 ont une mauvaise opinion de l'URSS, et 45 une bonne.

Une forte majorité des sondés — 54 % contre

26 % — estiment en outre que, en cas d'accord Est-Ouest sur l'option zéro, l'Union soviétique ne laissera pas les représentants occidentaux venir contrôler sur place la réalité du désarmement des SS-20. Dans la même éventualité, 61 % des personnes interrogées souhaitent que la France maintienne son armement nucléaire tel qu'il est, 9 % qu'elle l'augmente, et 16 % qu'elle le réduise.

### L'image américaine

S'agissant des intentions de M. Gorbatchev sur le terrain de la politique intérieure soviétique, 42 % contre 37 % estiment que le numéro un du Kremlin « ne veut pas changer les choses en profondeur ». Mais, parmi les projets qui lui sont prêtés pour « les prochains mois », seule une courte majorité relative — 40 % contre 39 % — écarte l'hypothèse de la voir « autoriser les pays de l'Est à évoluer vers davantage de démocratie ».

Quant à l'image des Etats-Unis, si la pourcentage des réponses positives ne varie pas par rapport à la précédente enquête de novembre 1986, déjà citée, celui des réponses négatives, lui, augmente sensiblement, au détriment des « sans opinion ». Ceux qui ont une « plutôt bonne » ou « très bonne » image sont, au total, 43 % (respectivement 41 % et 2 %), comme il y a un an et demi, alors que ceux qui ont une « plutôt mauvaise » ou « très mauvaise » passe de 27 % à 39 % (qui se décomposent respectivement en 31 % et 8 %). Ce sont les facteurs du RPR qui, avec 67 % contre 21 %, sont les plus positifs. Mais ceux du PC sont tout de même 20 % à avoir une bonne opinion de l'Amérique de M. Reagan...

## La préparation de la visite de M. Chirac en URSS

### L'ambassadeur de France à Moscou a été longuement reçu par M. Chevardnadze

M. Yves Pagniez, ambassadeur de France à Moscou, a été reçu pendant deux heures le lundi après-midi 20 avril par le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Edouard Chevardnadze. L'agence Tass a précisé à ce sujet que « des questions concernant l'avenir des relations franco-soviétiques, y compris au niveau des contacts politiques », avaient été abordées au cours de l'entretien, dont l'initiative revenait à l'ambassadeur français, et que la conversation s'était déroulée « dans une atmosphère franche et de travail ». Cette formulation a été jugée « exacte » par un porte-parole de l'ambassade de France à Moscou.

On ne confirme officiellement ni du côté soviétique ni du côté français que l'entretien ait essentiellement porté sur la prochaine visite en URSS de M. Jacques Chirac, mais

une telle éventualité semble plus que probable. Cette visite, pour laquelle les dates du 14 au 16 mai avaient été initialement avancées, pourrait être reportée par le premier ministre en raison du peu d'empressement mis par le Kremlin à en confirmer la date.

Différents responsables soviétiques avaient indiqué que la découverte du réseau d'espionnage de l'« affaire Ariane » et l'expulsion de six membres de l'ambassade d'URSS à Paris ne remettraient pas en cause le voyage de M. Chirac, mais il semble que Moscou mette, depuis cette affaire, beaucoup de mauvaise volonté à organiser la visite. On a également évoqué, à Paris, la possibilité d'envoyer le ministre des affaires étrangères, M. Raymond, sonder plus précisément les intentions des dirigeants soviétiques en la matière.

## L'ancien criminel de guerre Karl Linnaus a été extradité des Etats-Unis vers l'Union soviétique

Washington (AFP) — Karl Linnaus, soixante-sept ans, condamné à mort par contumace en Union soviétique pour crimes nazis, a été extradité le lundi 20 avril des Etats-Unis vers l'URSS.

Menottes aux poignets, vêtu d'un costume gris, une longue barbe blanche lui mangeant le visage, il a été placé dans un avion de ligne tchécoslovaque, qui a quitté New York pour Prague, d'où il gagnera Moscou. A son arrivée à l'aéroport, il a crié aux journalistes présents : « Ce que les autorités américaines sont en train de commettre est un meurtre et un enlèvement. » Il a ensuite été rapidement escorté à l'intérieur du poste de police de l'aéroport.

Karl Linnaus est accusé d'avoir dirigé à Tartu (Estonie), entre 1941 et 1943, un camp de concentration dans lequel environ deux mille personnes ont été exterminées. Arrivé aux Etats-Unis en 1951, il avait obtenu la citoyenneté américaine en 1959. Il avait été déchu de sa

citoyenneté en 1982 pour avoir menti aux services d'immigration lors de son arrivée et tenté depuis cette date d'échapper à l'extradition en affirmant notamment que les documents présentés par l'URSS, à l'appui de la demande d'extradition, étaient faux. Un porte-parole de l'ambassade soviétique à Washington avait récemment indiqué que M. Linnaus serait à nouveau jugé s'il était extradé vers l'URSS.

La Cour suprême des Etats-Unis avait levé lundi le dernier obstacle à l'extradition de Karl Linnaus, en refusant de confirmer une décision préliminaire prise par l'un de ses neuf membres, et qui bloquait temporairement la décision.

Le congrès juif mondial avait, par ailleurs, annoncé mercredi dernier que le département de la justice avait décidé d'expulser Karl Linnaus vers Panama. Le président panaméen, M. Delvalle, après avoir donné son feu vert, était finalement revenu sur sa décision.

## Les T.G.V. européens se croisent à Lille :

# INCONTOURNABLE.

Le T.G.V. Nord arrive.  
A la différence du T.G.V. Sud-Est et du T.G.V. Atlantique, sa vocation sera essentiellement internationale.  
Plusieurs tracés sont envisagés, mais un seul est véritablement logique.  
**Incontournable** : les trois lignes du T.G.V. nord-européen (Paris-Londres, Paris-Bruxelles-Cologne/Amsterdam, Londres-Bruxelles-Cologne/Amsterdam) ont technique-ment et économiquement avantage à se croiser dans Lille.  
**Incontournable** : seul ce croisement dans Lille, au cœur d'un réseau de communications particulièrement dense, fera du T.G.V. un outil d'aménagement du territoire au service de l'ensemble d'une région en pleine mutation économique.  
**Incontournable** : à la veille de l'ouverture des frontières du marché commun, la France a besoin d'une grande métropole européenne, d'un centre de communication et d'échanges avec nos voisins du Nord-Ouest.  
**Incontournable** : c'est Lille !



grande  
échange

UN

سنة 1408 هـ



سكزا عن الاموال

# Politique

Le Monde • Mercredi 22 avril 1987 • 9

## La fin du voyage de M. Chirac en Guyane

### La France exerce des pressions « constantes et fermes » afin de permettre le retour des réfugiés du Suriname

M. Chirac est resté, le lundi 20 avril à Paris, au terme d'une visite de deux jours en Guyane.

**SAINT-LAURENT-DU-MARONI** de notre correspondant

« Ce n'est pas un centre d'accueil, c'est une ville », s'est exclamé M. Chirac au deuxième jour de son sixième voyage en Guyane, en parcourant le camp de réfugiés surinamiens de l'Acrouany, à 30 kilomètres de Saint-Laurent-du-Maroni, sur la commune de Mana.

Le colonel Bontarse, le chef du régime surinamien, pourtant fermement hostile, en 1986, à une solution de retour, a proposé, début avril, des « espaces aménagés » pour réinstaller ses ressortissants, surtout les Américains, non loin d'Albina, ville située à 2 kilomètres et demi de Saint-Laurent, sur le fleuve Marouï. « Les garanties de sécurité ne sont pas suffisamment assurées », estimait les réfugiés qui réservent leur réponse collective pour le 27 avril.

Le samedi 18 avril, M. Kenneth Middellin, consul général du Surinam à Cayenne, a annoncé à M. Chirac la décision officielle de permettre aux organisations internationales (Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU, Croix-Rouge internationale) de participer aux opérations et de garantir la sécurité des personnes déplacées.

Selon M. Chirac, « les pressions les plus constantes, les plus fermes » seront exercées sur le gouvernement surinamien. Le premier ministre craint en effet que la population de Saint-Laurent ne soit « déstabilisée » par cette situation.

EDMOND FRÉDÉRIC.

Dès les premières escarmouches contre le « joggie commodo » rebelle et l'armée régulière du Surinam, en juillet 1986, 200 Américains d'origine Galibi, malmenés dans leur village situé en zone de guérilla, ont cherché asile chez leurs cousins et alliés, de l'autre côté du fleuve Marouï. Le 10 octobre, 300 personnes, dont 129 Indiens, se réfugièrent à Auara. Ils y sont encore. Le rythme des arrivées a vite augmenté à la suite de la dégradation de la situation militaire dans la région de Moengo (Surinam) fin novembre. Le plan d'urgence Maroni déclenché par le préfet de la Guyane, M. Jacques Dewatre, le 3 décembre, a permis l'installation de cinq centres d'accueil.

Tous les frais d'infrastructures et de fonctionnement sont à la charge de l'Etat (environ 4 millions de francs par trimestre). M. Chirac a multiplié les démarches « diplomatiques » auprès du gouvernement de Paramaribo. Les premières négociations ont eu lieu à Cayenne en présence d'émissaires de Paramaribo, des représentants des réfugiés et de diplomates français, le 28 janvier dernier.

## POINT DE VUE

### L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

### Propositions pour une véritable autonomie

par Christian Deglin ancien procureur général aux Nouvelles-Hébrides

IMAGINEZ une partie de cartes où une équipe jouerait au bridge et l'autre au poker menteur. Qui pourrait désigner le gagnant ? Tout jeu repose, en effet, sur une convention : qu'elle soit constatée par un seul des joueurs et la partie perd tout son sens.

Il en est de même pour les élections et le référendum. Le recours au suffrage universel ne peut apporter de solutions que si toutes les formations représentatives en ce sens acceptent de se soumettre au verdict des urnes, quel qu'il puisse être. Sinon, il ne peut avoir d'autre valeur que celle d'un sondage d'opinion « grandeur nature » tout juste bon à légitimer un recours à la force. Dans ce cas, faut-il encore être sûr que la « triche » restera suffisamment longtemps du même côté.

Or, dans le cas particulier de la Nouvelle-Calédonie, il n'est pas douteux que la FLNKS n'acceptera de décision référendaire que conforme à ses thèses. L'environnement international l'y encourage tout autant que les dissensions entre le président de la République et le gouvernement ou les incertitudes de l'après 88. Le référendum de 1987 permettra donc, tout au plus, de préciser ce que tout le monde sait, à savoir que les indépendantistes sont largement minoritaires sur la territoire, sauf à se perdre dans le maquis des abstentionnistes en boycottant une consultation perdue d'avance.

Pour faire évoluer le problème calédonien, il faudra donc compter sur autre chose que le magie du référendum. Nous avons la force d'imposer une solution, mais prenons garde qu'elle soit sans lendemain. L'autonomie « à la Française », avec notre manie jacobine de retenir d'une main ce que l'on donne de l'autre, ne peut être que source de déboires. Les Calédoniens sont bien placés pour savoir que, ce que fait une loi, peut être défait par une autre loi, voire par un simple décret... si les autorités territoriales cessent de plaire à Paris.

Leur statut de semi-autonomie n'a-t-il pas déjà voté deux fois en éclats : quand l'Union calédonienne de M. Lanoornik a été majoritaire, il y a une dizaine d'années contre le gré du RPR et, tout récemment, quand les amis de M. Lafleur ont eu en mains le gouvernement local au grand dam de ceux de M. Pisaní ? Seule une véritable autonomie à la britannique, même si elle n'est pas sans risques, peut faire évoluer véritablement la situation.

Pour être fiable et durable, l'autonomie suppose en effet trois conditions. En premier lieu qu'elle ne puisse, une fois octroyée, être remise en cause par le gouvernement central. Pour cela, sa pérennité et son intangibilité devraient être garanties par la Constitution et ainsi, le Conseil constitutionnel aidant, pouvoir échapper aux aléas électoraux de la Métropole.

En second lieu, qu'il soit fait un sort à la politique calédonienne soit le fait des seuls Calédoniens. Pour cela, il serait indispensable de créer un citoyenneté calédonienne distincte et même exclusive de la citoyenneté française. Je dis citoyenneté, non nationalité. Les Calédoniens conserveraient bien entendu leur nationalité française et leur passeport français. Par contre leur citoyenneté propre donnerait seule vocation à participer à la vie publique du territoire, mais en contre-partie, ils ne pourraient plus envoyer de députés à l'Assemblée nationale, voter des lois et un budget qui ne les concerneraient plus. Ils continueraient, toutefois, à participer à l'élection du président de la République, chef de l'ensemble des Français, et seraient représentés au Parlement par un sénateur comme les Français à l'étranger.

Ce système présenterait l'avantage évident de conserver aux Calédoniens la nationalité française tout en reconnaissant l'existence d'un peuplement spécifique dont il serait par la suite difficile de contester le

caractère multiracial et la légitimité. Il priverait par ailleurs les partis métropolitains de la tentation de rechercher sur le territoire à coups de promesses démagogiques un complément de représentativité parfois utile pour « boucler » une majorité à l'Assemblée mais pas toujours dans des conditions conformes à l'intérêt bien compris de la Nouvelle-Calédonie.

Enfin, que le spécifique et l'autonomie calédoniennes soient solennellement proclamés *urbi et orbi* de façon permanente. Pour cela que le haut commissaire de la France à Nouméa ne dépende pas d'un ministre comme un quelconque préfet, mais soit le représentant personnel du président de la République. N'oublions pas, en effet, qu'en matière d'autonomie interne, les services restent la compétence de la Métropole sont traditionnellement la défense, la diplomatie, la justice et la monnaie. Les deux premiers font partie du domaine réservé du chef de l'Etat qui est aussi président du Conseil supérieur de la magistrature. Le système a donc une logique même s'il peut surprendre a priori.

#### Un tri

Il serait sans doute utopique d'espérer un consensus sur une telle organisation si différents de nos conceptions centralistes, du moins dans l'immédiat, mais elle aurait l'avantage, sinon de désarmer l'hostilité des autres Etats océaniques, plus fondés sur nos essais nucléaires que sur le statut de territoire, du moins de les priver d'une bonne part de leurs arguments.

Elle permettrait, par ailleurs, aux différentes composantes de la population calédonienne de se compter et d'apprendre à vivre ensemble. Par le fait qu'un tri s'opérerait fatalement entre les citoyens et les non-citoyens, les indépendantistes modérés pourraient même y voir un rééquilibrage des forces en présence auquel ils ne seraient peut-être pas insensibles.

Il faudrait, bien entendu, déterminer qui pourrait prétendre à la

citoyenneté calédonienne. Dans un premier temps tous ceux admis à voter au référendum auraient de plein droit la citoyenneté, sauf à eux de la décliner, ce qui ferait un tri entre ceux qui veulent leur avenir dans la territoire et les autres. Une loi métropolitaine pourrait déterminer pour les cinq premières années de l'autonomie les conditions d'acquisition et de perte de la citoyenneté calédonienne. Par la suite, l'assemblée territoriale aurait qualité pour modifier ce texte sauf à respecter l'exigence de la nationalité française préalable... et du consentement des intéressés à toute acquisition de citoyenneté.

Un système de ce genre est donc facile à mettre en place. Mutatis mutandis il s'appliquerait plus ou moins fonctionné dans les Etats voisins. Le vrai problème est de savoir quelle est la volonté réelle des Princes qui nous gouvernent : faire évoluer la situation de façon irréversible dans l'intérêt du territoire ou conserver précieusement une occasion de donner des gages ; pour les uns de nationalisme, pour les autres d'ancrage à gauche, faire-valoir bien utiles aux yeux d'une opinion métropolitaine trop enclin à ne plus voir de différence entre la droite et la Parti socialiste. C'est pourquoi il est probable qu'il ne sortira pas grand-chose des urnes de 1987, en dehors d'un satisfecit pour M. Pons.

Les Canaques en quête de soutien international. — « Nous accepterons toute proposition d'aide pour notre pays », a déclaré M. Clément Vandegou, membre du Front de la libération kanak socialiste (FLNKS) et maire de Yaté, commune située à 80 kilomètres au sud de Nouméa, au cours d'une conférence de presse donnée à l'occasion de la visite d'une délégation de responsables locaux néo-calédoniens à Sydney (Australie). M. Vandegou a cependant souligné que cela ne signifiait nullement qu'il accepterait une aide armée. En outre, il a indiqué que les indépendantistes qui ont suivi des entraînements paramilitaires en Libye, l'ont fait à titre individuel et non pas au titre du FLNKS.

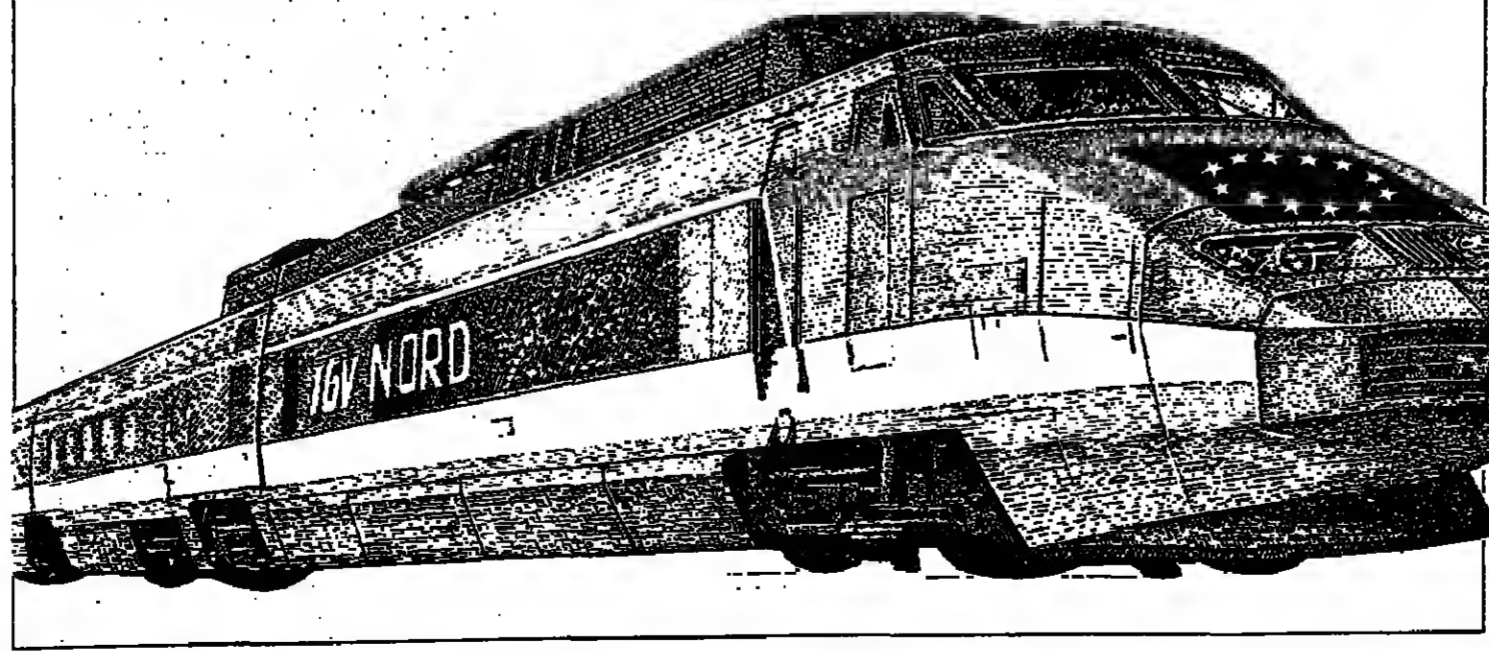
## Une grande région européenne de communication et d'échanges pour le T.G.V. :

# BLE

# L'UNANIMITÉ !

Les membres du bureau de l'Association LGV-Gare de Lille :

Président : Pierre Mauroy, ancien Premier ministre, député-maire de Lille - Vice-présidents : Noël Joseph, président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais - Bernard Derosier, député, président du Conseil général du Nord - Arthur Notebart, député, président de la Communauté urbaine de Lille - Gérard Tiébot, président de la CCI de Lille-Roubaix-Tourcoing - Secrétaire : André Diligent, sénateur-maire de Roubaix - Trésorier : Stéphane Dermaux, député-maire de Tourcoing - Membres : Louis Decoster, président de la CRCI Nord-Pas-de-Calais - Gérard Caudron, maire de Villeneuve-d'Ascq - Membre associé : Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat au tourisme



Dans la région Nord - Pas-de-Calais, c'est l'unanimité. Les forces politiques et économiques sont rassemblées, pour faire de l'agglomération lilloise le premier pôle de développement d'une région qui attend le signal décisif d'un nouvel essor. L'unanimité, pour exiger le croisement des lignes du T.G.V. nord-européen ou centre de Lille. L'unanimité, pour coordonner les efforts et construire une grande capitale régionale au cœur d'une grande métropole. L'unanimité, pour soutenir l'ambition européenne de Lille et de sa métropole, pour qu'elles prennent toute leur place au cœur de l'Europe des affaires. L'unanimité, voulue par des hommes déterminés, au service d'une région qui gagne.

**ASSOCIATION T.G.V. GARE DE LILLE**

HOTEL DE VILLE DE LILLE - B.P. 667 - 59033 LILLE CEDEX - TEL. 20.52.48.00



# Politique

## Le MJS retrouve son autonomie

### L'histoire mouvementée des Jeunesses socialistes

Le congrès national du PS, qui s'est réuni à Lille au début du mois d'avril, a rétabli l'autonomie par rapport au parti du Mouvement des Jeunesses socialistes (MJS). Jacques Kergoat évoque l'histoire — loquée et mouvementée — des relations entre les socialistes français et leurs organisations de jeunes.

par Jacques Kergoat (\*)

Que faire des « jeunes » ? La question, pour les socialistes, est ancienne. Dès le début du siècle, les réponses sont contradictoires, au gré des situations locales.

A Lille, à cette époque, on se refuse à constituer des groupes de « jeunesse », et on appelle les jeunes à adhérer directement au parti. Mais à Tulle on ne peut adhéser au parti avant vingt et un ans. Situation paradoxale car les jeunes entrent en usine dès douze ans, jouent souvent un rôle actif dans les grèves et exercent très tôt d'importantes responsabilités syndicales : le secrétaire du syndicat des mouleurs a dix-huit ans, et, dans bien des départements, il n'aurait pas l'âge requis pour adhérer au parti.

La naissance, en 1905, de la SFIO ne modifie pas la situation. Les Jeunesses socialistes sont certes créées, mais végètent pendant deux ans avant d'être dissoutes en 1907 : ce n'est pourtant pas qu'il ne se passe rien dans la jeunesse, puisque c'est au même moment que les pionniers du 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie mettent course en l'air et refusent de marcher contre les vigneronnes.

Quand la SFIO, en 1912, constitue les Jeunesses, c'est du bout des lèvres. Les résultats sont à la mesure des efforts : 1 800 adhérents en 1913. En revanche, la moyenne d'âge de la direction du parti est alors de cinquante et un ans.

#### Chemises bleues et cravates rouges

De toute manière, ces maigres résultats sont balayés par la scission du congrès de Tours : massivement, les jeunes socialistes, la « Fédération du feu », rejoignent la III<sup>e</sup> Internationale et le Parti communiste. La reconstruction sera lente : 1 100 adhérents en 1925, 11 317 en 1934. Le débat sur l'autonomie des Jeunesses a été tranché en 1928 : c'est non. Et les dirigeants auxquels le parti confie les Jeunesses n'encouragent guère l'esprit d'initiative. Le secrétaire des Jeunesses, Dunon — que la presse communiste appelle aimablement Ducon — explique que c'est une bonne chose « de ne pas user donner de conseils aux anciens » et qu'« il faut avoir été arpenté avant d'être compagnon ».

De fait, les Jeunesses socialistes ne retrouvent une réelle activité qu'avec le cheminement vers le Front populaire. Chemises bleues et cravates rouges, ils représentent alors une force militante non négligeable, surtout dans la région parisienne. Mais le tournant « patriotique » du Front populaire met mal à l'aise un bon nombre de ces jeunes socialistes, spontanément antimilitaristes et internationalistes. Une tendance de gauche apparaît, animée par Fred Zeller, futur grand maître du Grand Orient de France. Elle représente bientôt près du tiers des adhérents des Jeunesses et dirige l'Entente fédérale de la Seine. Pas pour longtemps. A la fin de l'année

1935, ses dirigeants sont exclus et l'Entente de la Seine dissoute. A peine reconstituée sur des bases « orthodoxes », elle doit être de nouveau dissoute en mars 1937. Décidément, le malentendu est tenace.

A la veille de la guerre, les « JS » sont disloquées. Les jeunes socialistes qui s'engagent dans la Résistance le feront à titre individuel ou par l'intermédiaire de réseaux extérieurs au parti, tel celui des Auberges de jeunesse.

#### La crise de l'après-guerre

A la Libération, les Jeunesses sont reconstituées prudemment. La tutelle du parti est totale : trois membres de la section adulte sont obligatoirement adjoints au groupe jeunes et, en cas de désaccord entre les délégués adultes et le bureau des Jeunesses, c'est la section adulte qui tranche. Pourtant, dès avril 1946, c'est une direction très combattive qui est élue. Les jeunes réclament alors le service militaire à six mois, s'opposent au départ des jeunes appelés pour l'Indochine, soutiennent les grèves, notamment celle des rotavistes parisiens, qui éclate en janvier 1947, sous le gouvernement Blum.

Le congrès des Jeunesses en avril 1947 donne une large majorité à l'orientation de sa direction, entre 65 et 75 % des voix. Et il traumatise, par ailleurs, durablement un jeune militant du Nord, dont c'est le premier déplacement à Paris : « C'était vendredi de Pâques, et je refusais de manger de la viande, pour honorer la religion de ma mère. Ce fut un scandale : les délégués, indignés, voulaient me traduire devant une commission de discipline. » Ce jeune délégué qui se dit, du coup, communiste contre les convulsions lyriques s'appelle Pierre Mauroy.

Les relations se tendent avec la direction du PS, qui met alors en cause l'influence trotskiste sur les JS. En fait, deux membres seulement du bureau national sont liés aux trotskistes, dont l'un, Dunoyer, était déjà membre des JS avant la guerre. Il y avait fait preuve d'un réel sens commercial : c'est lui, en effet, qui était chargé de la vente des chemises bleues dont les JS avaient fait leur uniforme. Son sens commercial ne se démentira pas puisque, sous son véritable nom, André Essel, il sera plus tard PDG de la FNAC.

Mais la fronde dans les JS ne se limite pas aux trotskistes et trotskianistes. Dans le Cher, le plus ferme soutien de la direction des JS s'appelle Roger Fajardie, futur organisateur du courant Mauroy. Dans la Seine-inférieure, c'est un jeune militant, nommé Pierre Bérégozov, quand éclate la crise, en 1947, la grande majorité des JS se sépare du Parti socialiste.

#### Les années grises

De nouveau, il faut repartir à zéro. De 31 000 adhérents en 1946, les Jeunesses socialistes n'en regroupent plus que 2 000 en 1948. Autour de Pierre Mauroy, une nouvelle direction regagne peu à peu 5 000 adhérents, et surtout fonde, en 1951, les clubs de loisir et d'éducation populaire Léo-Lagrange. Mais passée la brève embellie, en 1956, du Front républicain, la déroute reprend.

Miné par la guerre d'Algérie, le mouvement s'étiolé. En 1958, la scission de la minorité qui refuse le « oui » à de Gaulle lui porte le coup de grâce : les Jeunesses sont dès lors réduites à la portion congrue, tandis que les étudiants quittent en rang serré la SFIO, derrière un jeune et fringant secrétaire national, qui s'appelle Michel Rocard. De 1958 à 1968, s'étirent alors les années grises, où tout ce qui se passe dans la jeunesse se fait en dehors des socialistes, qu'il s'agisse de l'UNEF et de la guerre d'Algérie, de la mutation des Jeunes agriculteurs, ou de mai 68.

Voilà pourquoi, donc, sur l'impossible chapitre « La Jeunesse socialiste et mai 68 ». Mais le nouveau Parti socialiste qui voit le jour en 1969 semble tirer les leçons. En effet, sous le secrétariat d'Alain Savary, les Jeunesses socialistes retrouvent leur statut d'autonomie. Les jeunes qui occupent alors la direction — une coalition des amis de Jean Popperon et de militants du CERES — ont humé l'air de mai 68. La cohorte qui cavahit alors les sous-sols locaux de la cité Malesherbes est fascinée : l'antique buste de Jaurès qui orne le hall se retrouve coiffé d'un bonnet d'âne. L'on rit. Mais, peu à peu, l'on rit moins.

#### Le Chili

##### et les Comités de soldats

Car la direction des Jeunesses vibre au rythme du Chili et s'investit dans les Comités de soldats. Par l'intermédiaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), elle dispose désormais de solides appuis organisationnels. Et quand, à l'occasion de la campagne présidentielle de 1974, elle édite des affiches modestement ganchisantes, elle indispose. Or cette direction est devenue fragile. Le torchon brûle entre le CERES et les popperistes. Et à l'intérieur même du CERES, une partie des dirigeants jeunes, autour de Patrice Finel, commence à prendre ses distances.

A la fin du congrès socialiste de Pau, en 1975, François Mitterrand croise Edith Cresson et lui propose de s'« occuper du secrétariat ». Elle accepte, pensant qu'il s'agissait de tenir le secrétariat de la première séance du nouveau comité directeur. Le malentendu est vite levé : Edith Cresson sera secrétaire nationale à la Jeunesse. Et les intentions encore plus vites assimilées : il s'agit de faire le ménage. Sous divers prétextes, les directions des étudiants et des Jeunesses sont dissoutes, et une conférence statutaire abroge l'autonomie du MJS.

Désormais, sous la tutelle d'Edith Cresson, puis sous celle d'Alain Barreau, c'est un style — plus gestionnaire — qui prévaut. Moins présents dans les mouvements sociaux, les jeunes socialistes jouent cependant leur partition dans le cheminement qui mène à l'UNEF indépendante et démocratique. Mais cela ne suffit pas à faire du MJS, de nouveau subordonné au parti, une structure vivante. Même après 1981, les groupes se développent lentement, et existent plus souvent dans les papiers du secrétaire administratif de la fédération que sur le terrain militant.

En apparence, le mouvement étudiant de l'hiver 1986 modifie cette situation. Mais en apparence seulement. Car les jeunes socialistes que l'on aperçoit dans la Coordination

sont en réalité des socialistes — pas comme les autres —. Issus du trotskisme, les animateurs de SOS-Racisme, comme les dirigeants de l'UNEF indépendante et démocratique, n'ont pas acquis au PS leurs capacités d'animation, et sont des socialistes de fraîche date (le Monde du 1<sup>er</sup> avril). On ne s'est d'ailleurs guère soucier de les associer à la direction des Jeunesses, où leur participation relève du symbole : un membre sur trente-trois. Sans doute n'y aurait-il rien d'étonnant à ce que la capacité d'auto-organisation du mouvement étudiant donne aux jeunes socialistes le goût de gérer eux-mêmes leurs affaires. Mais, étrangement, ce n'est pas du MJS ni des animateurs de la grève étudiante que viendra la demande de réformer les structures du MJS.

Toute l'équipe nationale du MJS signe au contraire, pendant la préparation du congrès de Lille, une contribution qui affirme : « Pas de faux débats : les jeunes socialistes ne doivent pas considérer la réforme des structures comme la seule clé des questions politiques » et juge que les jeunes du PS ont besoin « avant tout d'un discours politique ».

Ironie de l'histoire, c'est la modification de l'article 43 des statuts du PS proposée par le « démissionné » de 1975, Patrice Finel, qui est adoptée par 46 % des adhérents du parti. En commission des résolutions, à Lille, Lionel Jospin tentera bien d'expliquer que 46 %, cela n'est pas une majorité. Mais les amis de Jean-Pierre Chevènement et une partie de l'ont appelé au congrès, et Lionel Jospin cède. Les jeunes socialistes, à nouveau, pourront élire eux-mêmes leurs responsables, « comme dans le parti ». Ils en sont, visiblement, tout ébahis.

(\*) Auteur de *La France du Front populaire*, éditions La Découverte.

## Le renouvellement des instances départementales du PS

### Indre-et-Loire : un mitterrandiste

Par trente-trois voix pour et deux abstentions, la commission exécutive fédérale d'Indre-et-Loire du Parti socialiste a désigné M. Jean Germain au poste de premier secrétaire, qu'il détiendait déjà à moitié.

Agé de trente-neuf ans, M. Germain, vice-président de l'université de Tours, professeur de droit constitutionnel et de finances locales, ancien chef de cabinet de M. André Laignel au conseil général de l'Indre, s'affirme aussi comme le leader socialiste au conseil municipal de Tours.

Mitterrandiste, M. Germain ne fait pas mystère de son espoir de

jouer le rôle de futur challenger de M. Jean Royer et, éventuellement, de M. Bernard Debré pour l'échéance municipale de 1989. Mais son souci, pour l'instant, est de cimenter l'unité de sa fédération après des querelles infernales qui avaient opposé les amis de M. Jean Popperon aux autres militants. Ce conflit avait conduit en juin 1986 les instances nationales du PS à imposer en guise de compromis, aux côtés de M. Serge Quillet (popperiste), premier secrétaire fédéral, M. Jean Germain, comme co-premier secrétaire. — (Corresp.)

### Ardennes : un rocardien

M. Louis Auboin, rocardien, vient d'être élu premier secrétaire de la fédération des Ardennes du Parti socialiste.

Il succède dans ces fonctions à un mitterrandiste, M. Bernard Pierret, candidat malheureux à sa propre succession. M. Auboin, élu avec une confortable avance, a bénéficié de voix venant de tous les courants.

Agé de cinquante ans, M. Louis Auboin fut à l'origine de la création, en 1978, du courant rocardien dans les Ardennes. Il est d'autre part député, chargé des finances, au maire de Charleville-Mézières, M. Roger Mas (mauroyiste). Mais cette élection, pourtant très économique, est contestée par certains mitterrandistes. — (Corresp.)

MM. André Rossinot et François Doubin à la quinzième marche de l'Europe. — MM. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, président du Parti radical valoisien, et M. François Doubin, président du MRG, ont participé, côté à côté, le samedi 18 avril, au départ de Nancy, à la quinzième marche de l'Europe. Les présidents des deux branches de la famille radicale ont parcouru une trentaine de kilomètres. Depuis le mois dernier, des marcheurs partis de différentes villes européennes participent à cette marche organisée par l'association du même nom et se rassembleront le 9 mai à Bruxelles.

### LU Du premier congrès ouvrier à la victoire de 1981

Le congrès de Lille a été le « grand-messe » unitaire du Parti socialiste, mais les congressistes n'ont rien perdu de leur diversité. Comme en la journée de dimanche 7 mai, M. François Mitterrand ne rappelle-t-il pas que « l'histoire socialiste (française) est une philosophie et une proposition diverses et l'histoire (continentale) le présent, on retrouve en pointillé, l'histoire d'un siècle et demi de socialisme dans le Parti socialiste actuel » (1) ? Un groupe d'historiens et d'universitaires a rassemblé dans un ouvrage, préfacé par M. Pierre Mauroy, et intitulé *L'histoire socialiste des années cinquante à nos jours, le « matériel » important, selon eux, restitué les débats, les débats d'idées, les évolutions (...), et de façon plus large, l'histoire du mouvement socialiste.*

Depuis la création du premier congrès ouvrier, à Paris en 1976, jusqu'à la victoire de M. Mitterrand à l'élection présidentielle de 1981, les auteurs, sous le houlette de M. Jean Marec, délégué à la formation de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), ont retracé plus d'un siècle d'histoire du mouvement. Portraits des principaux acteurs, tableaux, rappels des idées en présence, extraits des textes-clés du socialisme (déclarations de principe, statuts successifs, etc.), donnent à cet ouvrage (même d'un texte) un intérêt à la fois historique et pratique.

\* *L'histoire socialiste des années cinquante à nos jours*, de MM. Georges Ayache, Alain Houbou, Jean Marec, Michel Papand et Philippe-Michel Thibault, 240 pages, 85 F.

(1) Dans *Le et Maintenant*, Fayard, 1980.

### CONCERT UNIQUE

Jean-Philippe COLLARD  
Michel PIQUEMAL...

### POUR LES BOAT PEOPLE

#### ESPACE CARDIN

1, avenue Gabriel, 75008 PARIS  
20 heures

Ravel, Poulenc, Duparc, Bolling

NOM et prénom .....  
Adresse .....  
Tarif normal : 150 F x ..... places = .....  
Don : .....  
Chèques à l'ordre de la « Société internationale pour les Droits de l'Homme » ou du « Comité international Iran Van Ba »  
Envoyez à SIDA, BP 20-16, 75761 PARIS CEDEX 16  
Tél. 47-45-85-67

Billetterie également sur place le 27 avril de 13 heures à 20 heures.

## Prêts logement neuf:

### c'est le moment d'acheter.

Acheter un logement neuf, c'est l'aboutissement d'un rêve. Pour le mener à bien, nous ne sommes pas trop de deux.

Au Crédit Agricole votre projet peut être financé\* jusqu'à 100%. C'est une aubaine, car les taux sont au plus bas, et la nouvelle fiscalité liée aux logements neufs est particulièrement intéressante.

Un exemple : une famille de 3 enfants peut économiser jusqu'à 9375 F d'impôts par an, pendant 5 ans.

Alors venez nous voir : nous examinerons ensemble le financement de votre projet. C'est cela le bon sens en action.



Le bon sens en action.

Credit Agricole

Handwritten note: 150



هكذا بين الاصل

Janis Maronini

# Autoroute céleste. Deux places pour le prix d'une sur Paris-Washington.



A partir de 4580F partez à deux pour Washington.

Pour tout achat d'un billet adulte en classe économique, Pan Am offre un second billet pour une personne voyageant avec vous. Offre valable sur les vols Paris-Washington sans escale entre le 12 juin et le 11 juillet 1987. Dès votre arrivée à Washington profitez du Pass Pan Am qui vous fera découvrir les U.S.A. à partir de 1500 F. Pour plus d'informations contactez votre agent de voyages ou Pan Am au (1) 42 66 45 45.

 **Pan Am**  
Si vous en voulez plus.

OFFRE SOUMISE A DES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE. VOLS SUR AIRBUS A310.

et-Loire : un mitterrandiste  
Ardennes : un rocardien  
LLARD  
PEOPLE  
IN  
DES PARIS  
e. Boeing



# Société

## Un entretien avec le cardinal Ratzinger

### REPÈRES

#### Nucléaire

M. Poniatowski propose un contrôle international

En matière d'énergie nucléaire, la France « aurait tout intérêt à un contrôle international... à l'égard des autres », estime M. Michel Poniatowski, président de la commission de l'énergie du Parlement européen, dans un entretien publié, le mardi 21 avril, par le *Quotidien de Paris*. « Dans tous les États utilisateurs du nucléaire, explique M. Poniatowski, des contrôles sont effectués par les agents des entreprises et des sociétés productrices de l'énergie. Autrement dit, le contrôleur est le contrôlé et vice et versa. Le résultat dans la plupart des pays est un brevet permanent d'insatisfaction, des affirmations sécuritaires incontrôlables, des bavures cachées, des incidents étouffés, la mise à la réforme tardive de certaines centrales et une responsabilité préoccupante pour les déchets. »

#### Paris

La banlieue refuse d'être absorbée

« La Grand Paris est une idée foncièrement réactionnaire. Les déclarations sur l'annexion éventuelle des communes de la proche banlieue sont révoltantes. » C'est en ces termes que Henri Malberg, président de la fédération de Paris du Parti communiste, a réagi aux idées lancées récemment par M. Jean Tiberi (RPR), premier adjoint au maire de la capitale, et par M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris.

D'autres réactions aussi vives ont amené M. Sarre à nuancer son propos : « Pas question d'absorption des communes voisines de Paris, précise-t-il, mais le Grand Paris est un schéma nécessaire pour traiter les dossiers des transports, des équipements, de l'alimentation en eau, des ordures ménagères que la région ne peut prendre en charge. »

(Suite de la première page.)

L'Autriche avait dit oui à la fécondation artificielle homologue, [c'est-à-dire avec le sperme du mari et l'ovule de la femme]. D'autres avaient dit non. La plupart avaient émis une position moyenne, prudente.

« L'université catholique de Lille nous a reproché de ne pas avoir consulté les facultés catholiques. Or, dans nos rencontres avec les théologiens, les moralistes, les chercheurs, les savants, nous avons privilégié les personnes compétentes, représentatives de tendances différentes, indépendamment de leur statut : nous avons interrogé des universitaires catholiques, mais aussi des chercheurs travaillant dans des établissements laïcs.

« Dans une matière qui exige une telle compétence professionnelle, une réflexion méthodique, une conviction de foi profonde, on pourrait sans doute donner plus d'informations aux milieux intéressés, mais on ne peut tout de même pas procéder par référendum ! Même en démocratie — par exemple en Italie — la question d'un référendum populaire n'est pas sans susciter des controverses !

« Est-il pensable que la méthode de larges consultations publiques, telle que la pratiquent depuis plusieurs années les évêques américains — sur la politique militaire ou l'économie de leur pays, — devienne aussi la nôtre ?

« C'est une méthode de travail intéressante qui pourrait apporter quelque chose à l'Eglise universelle. Je suis reconnaissant aux évêques américains de nous avoir montré une voie. Mais elle a aussi des inconvénients.

« La lettre pastorale qu'ils ont publiée sur l'économie a suscité une contre-lettre de laïcs engagés. Ce sont des sujets qui exigent une compétence professionnelle spécifique, et, dans les textes adoptés, on a du mal à distinguer les points fermes de la morale, soumis comme tels par les évêques à la conscience chrétienne.

« Cette méthode est donc utile pour certains sujets, mais elle ne peut pas être le mode de travail normal du magistère de l'Eglise.

« On a dit aussi que votre texte avait manqué de « charité » à l'égard des couples mariés stériles...

« Il faut distinguer entre le genre littéraire d'un texte — qui peut varier selon le génie de la langue — et ses intentions réelles. C'est un document destiné à l'Eglise universelle, sans doute un peu abstrait

et assez sec, mais il a besoin d'être expliqué. Les évêques ne doivent pas seulement répéter ce que dit Rome. Ils ont à le traduire dans le contexte de chaque pays, de chaque culture.

« Cela étant, je veux rappeler que nous avons le plus grand respect et la plus grande compassion pour la souffrance des couples stériles. Mais une chose est d'exprimer de la compassion — ce qui est facile, — autre chose de réfléchir aux réponses positives qui, sur le plan éthique, doivent être données.

#### Une technique de substitution

« Faut-il mettre sur le même plan la question des manipulations génétiques et celle de traitement de la stérilité d'un couple marié ?

« Non, nous établissons une gradation dans la qualification morale de tels actes, qui sont différents. Mais je dois dire d'abord que la fécondation artificielle n'est pas, comme vous le dites, une technique de traitement de la stérilité. La stérilité est et demeure. La procréation artificielle est une technique de substitution qui rend possible la vie humaine, et c'est là que se pose la question éthique. La responsabilité de cet acte dépasse celle du seul médecin.

« La définition même de la fécondation homologue — entre le mari et la femme — n'est pas univoque dans le langage commun, et celle que donne le comité d'éthique médicale de la faculté catholique de Lille présente des ambiguïtés graves.

« Elle réserve la fécondation artificielle, dit-elle, à des « couples stériles ». Mais, pour une conscience catholique, la différence est grande entre un « couple stable » et un couple marié qui est engagé par un acte sacramentel.

« Par ailleurs, le comité d'éthique de Lille ne dit rien de la méthode de prélèvement du sperme. Pour la mentalité moderne, cela n'a peut-être pas beaucoup d'importance, mais, pour la doctrine catholique, la qualification éthique d'un acte sexuel est très différente selon qu'il s'agit de l'expression de deux personnes mariées qui s'aiment ou qu'il s'agit d'un acte technique préparant une fécondation dans un laboratoire, avec intervention d'une tierce personne.

« Bien sûr, je conviens que cela est très difficile à comprendre pour l'homme contemporain. Mais dans la perspective globale que j'ai décrite, intégrant toutes les dimen-

sions — physique, spirituelle, personnelle — de l'être humain, il y a une différence, j'oserais dire abyssale, entre une méthode de substitution, qui crée la vie en additionnant deux ou trois actes techniques successifs, et l'acte naturel, interpersonnel, par lequel se réalise le don humain, qui est lui-même l'expression d'un don divin.



#### Aux évêques d'agir

« L'université catholique de Lille a souhaité que le dialogue soit ouvert avec vous sur cette question. Que répondez-vous à ses dirigeants ?

« Un dialogue avec des personnes responsables et de grande expérience professionnelle est toujours utile et souvent même nécessaire. Mais la structure de l'Eglise n'implique pas que tous les dialogues aient lieu ici à Rome. Ils peuvent être décentralisés. Dans chaque pays, le dialogue doit s'engager d'abord avec les évêques. C'est à eux que les fidèles doivent s'adresser.

« Mais dialoguer ne veut pas dire reprendre le problème à zéro. Notre document procède de trois années de réflexion et, avec l'approbation du saint-père, l'autorité compétente de l'Eglise a pris sa décision. C'est la position du magistère sur laquelle il n'est pas possible de revenir.

« Depuis le concile de Chalcedoine, l'histoire des dogmes dans l'Eglise catholique a cependant montré qu'un approfondissement des vérités énoncées était toujours

possible. Je dirai aujourd'hui que les décisions éthiques ne sont pas des évidences mathématiques et qu'un approfondissement de notre document, avec ses conséquences anthropologiques et en relation avec les données scientifiques toujours nouvelles, est encore tout à fait possible.

#### Depuis Galilée...

« De quel effet serait suivie la non-application, par des établissements hospitaliers et universitaires catholiques, de ces dispositions du magistère, appelées à faire autorité dans toute l'Eglise ?

« Je dois distinguer le niveau juridique, administratif, et le niveau doctrinal. Ce n'est pas le rôle de Rome de s'insérer dans la réalité administrative particulière de la France ou des Etats-Unis. Il appartient aux évêques, dans les Eglises locales, de voir quelles sont, pour chaque situation déterminée, les décisions à prendre.

« Sur le plan doctrinal, je dois rappeler que la revendication d'une appartenance catholique pour un établissement hospitalier ou universitaire implique une responsabilité particulière. A un titre d'institution catholique doit correspondre un contenu éthique particulier. Comment garantir ce titre ait encore un sens ? Comment justifier la confiance des personnes qui s'adressent à des établissements dits catholiques ? Ces questions sont d'abord de la compétence des évêques dans leurs Eglises particulières.

« Les réactions négatives à ce texte, venues notamment des milieux médicaux, ont montré de réels risques de divorce entre la communauté scientifique et l'Eglise catholique. Les avez-vous perçus ?

« Cette question d'un divorce possible entre l'Eglise catholique et la science est l'une des plus graves en fait depuis Galilée et la grande époque de l'*Aufklärung* en France, vous dites des Lumières. Mais entre les deux guerres, et surtout à l'époque du concile Vatican II, des rapprochements intéressants se sont opérés.

« Les chances et les risques énormes, présents dans le développement culturel et scientifique actuel, sont un motif de préoccupation permanente pour le magistère de l'Eglise. La vérité de la Foi est une. Les résultats scientifiques contiennent des vérités empiriques, particulières, qui d'ailleurs paraissent parfois s'opposer entre elles. Il peut, à un certain moment, y avoir une contradiction apparente entre ces vérités et ce que dit la foi. Pour le scientifique chrétien, c'est là un appel à rechercher un horizon plus vaste dans lequel ses conclusions particulières puissent s'accorder avec elle et être aussi en harmonie avec la vérité supérieure de la foi.

« L'Eglise catholique a le devoir de garder des relations avec les savants, les intellectuels qui cherchent la vérité dans tel ou tel secteur de l'activité humaine, mais en même temps de rester fidèle à sa vérité et à son identité. Une parole qui est aujourd'hui en opposition avec des opinions courantes et dominantes peut être la vérité de demain.

« L'histoire, en particulier l'histoire de France, illustrée par de grands noms de savants, de poètes, d'écrivains, comme Péguy, Bernanos, Mauriac, Maritain et Louis de Broglie, montre que l'homme peut parfaitement, avec une sincérité profonde, réaliser et exprimer sa foi dans son temps.

« Les risques de divorce de l'Eglise avec les couples — y compris les couples catholiques qui cherchent la vérité dans tel ou tel secteur de l'activité humaine, mais en même temps de rester fidèle à sa vérité et à son identité. Une parole qui est aujourd'hui en opposition avec des opinions courantes et dominantes peut être la vérité de demain.

« L'histoire, en particulier l'histoire de France, illustrée par de grands noms de savants, de poètes, d'écrivains, comme Péguy, Bernanos, Mauriac, Maritain et Louis de Broglie, montre que l'homme peut parfaitement, avec une sincérité profonde, réaliser et exprimer sa foi dans son temps.

« Vous semblez dire que la situation des couples dans l'Eglise s'aggrave. Peut-être, mais je dirai que l'occasion est meilleure que jamais aujourd'hui de repenser aux raisons qu'a l'Eglise d'insister sur l'amour humain, à la fois corporel, spirituel et personnel. Pareille instance est décisive en ce temps de banalisation de la sexualité qui est aussi un temps de banalisation de l'homme.

« La question est plus que jamais posée de la contradiction entre des évidences qui ne sont qu'apparences et l'avenir de l'homme exposé aux dangers de banalisation de la vie, de la mort, même de la mort provoquée. Il faut repenser toutes nos catégories morales qui ont trop tendance à séparer les intentions en apparence bonnes d'un acte, des moyens de sa réalisation.

« Tout le problème de l'Eglise catholique aujourd'hui est de trouver les personnes — prêtres et laïcs, hommes et femmes — en nombre suffisamment grand et nourries d'une foi et d'une éthique profondes, et capables d'intervenir auprès des couples, pour redonner à la parole de l'Eglise sur la vie sexuelle et conjugale, sur le respect de la vie et celui de la mort, toute sa crédibilité. »

Propos recueillis par HENRI TINCO.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente sur licitation au Palais de Justice de BOIGNY le MARDI 5 MAI 1987 à 14 heures  
En un seul lot  
**PAVILLON D'HABITATION**  
24, rue Saint-Louis à VILLEMOMBLE (93)  
Mise à Prix : 5000 F  
S'adr. pr. renseignements à la SCP WUILQUE KNINSKI BOSQUE, avoc. à Aubray/Bois, 31, route de Bondy - TEL : 48-66-75-00.  
M<sup>e</sup> F. DESTOY, avoc. à SAINT-DENIS (93) - 3, rue E. Raman - Au Greffe des Créances du T.G.I. de BOIGNY ou au cahier des charges est déposé - S./ix pr. visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris le JEUDI 7 MAI 1987 à 14 h 30  
En un lot  
**APPART. PARIS-20<sup>e</sup>**  
3 Pièces prime, cuis., déb., w.-c. au 1<sup>er</sup> étage, jardin et cave  
163/165, rue de Beaumarchais  
Mise à Prix : 95000 F  
S'adr. à M<sup>e</sup> DEUMELLE, avoc. - 15008 Paris, 26, rue de Turin - TEL : 43-87-38-48. Au Greffe du T.G.I. de Paris /six pr. visiter le mardi 28-04-87, jeudi 30-04-87 et mardi 05-05-87 de 11 h à 12 h.

Vente sur surenchère du dixième au Palais de Justice de Versailles le Mercredi 29 avril 1987 à 9 h 30  
**MAISON A VIROFLAY (78)**  
avec jardin - Avenue Gaston Betsler n° 81  
**MISE A PRIX : 1.380.000 FRANCS**  
Pr. renseignements à M<sup>e</sup> REGRETTIER av. à VERSAILLES - TEL : 30-21-46-46  
M<sup>e</sup> REYNAUD avoc. à VERSAILLES - TEL : 39-50-51-28.

Vente au Palais de Justice de VERSAILLES le Mercredi 6 MAI 1987 à 9 h 30  
**APPARTEMENT à VERSAILLES (78)**  
à l'angle du Boulevard de la Reine, sur lequel il porte le n° 79 Ter et de la Rue du Maréchal-Foch sur laquelle il porte le n° 45 constituant le lot n° 23 dans le BIL. A en façade sur rue sur dimension étage. Composé d'une entrée, cuis., 3 pièces, salle-de-bain, balcon, séjour sur cour avec parking.  
**MISE A PRIX : 400 000 F, avec faculté de baisse n° 1/4**  
S'adr. M<sup>e</sup> Patrick GRAS, avoc. à VERSAILLES, 6, rue de Provence. TEL : 39-50-18-71.

Vente au Palais de Justice PARIS - JEUDI 7 MAI à 14 h 30  
à PARIS (11<sup>e</sup> arrondissement)  
**1<sup>er</sup> APPARTEMENT** étage  
3 pièces, gal., cuis., s. de b., dégagement, w.-c.  
198, boulevard Voltaire  
Mise à prix : 100 000 F  
S'adr. pour tous renseignements à M<sup>e</sup> Deseve-Cassay, avoc. à la Cour, 57, avenue de Suffren, tél. 45-67-99-84.  
Aux avocats près le T.G.I. de PARIS. Et au greffe des créances du T.G.I. de PARIS.

Vente au Palais de Justice de VERSAILLES, le mercredi 6 mai 1987 à 9 h 30  
**MAISON D'HABITATION à LIMETZ (78)**  
19, rue du Parc. Composée d'un rez-de-chaussée partiellement surélevé divisé en entrée, séjour double avec cheminée, 3 chambres, s. de b., w.-c., cuisine, et d'un étage sous combles divisé en palier, séjour double, 3 chambres, s. de b., w.-c. et grenier.  
Sur un terrain d'une superficie de 1.318 m<sup>2</sup>.  
**MISE A PRIX : 400.000 F. - AVEC FACULTÉ DE BAISSE n° 1/4**  
S'adr. M<sup>e</sup> Patrick GRAS, avoc. à VERSAILLES, 6, rue de Provence - TEL : 39-50-18-71.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 7 MAI 1987, à 14 heures - EN UN LOT  
**2 APPARTEMENTS**  
41-43, RUE DE REUILLY - PARIS (12<sup>e</sup>)  
et 4, cour Saint-Eloi  
**M. à prix : 250 000 F - S'adr. M<sup>e</sup> BAILLY, GUILLET, DELMAS**  
avocats associés, 18, rue Dupleix, PARIS-1<sup>er</sup> - TEL. 42-60-39-13.  
Tous avocats près Trib. gde instance PARIS - Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'EVRY (91) le MARDI 5 MAI 1987 à 14 HEURES  
**PAVILLON à GIF S/YVETTE (91)**  
CHEVRY 2 - ALLEE DE LA NATTÉE, NUMÉRO 56  
**MISE A PRIX : 350 000 FRANCS**  
Consignation préalable indispensable pour chaque de banque ou en espèces - Remise à M<sup>e</sup> SCP AKOUN TRUXILLO, avoc. 4, bd de l'Europe à EVRY - TEL. 60-79-39-45.

Vente au Palais de Justice PARIS - JEUDI 7 MAI à 14 heures  
à PARIS (19<sup>e</sup> arrondissement)  
**1<sup>er</sup> - LOGEMENT**  
68, rue d'Assolvières  
Mise à prix : 50 000 F  
**2<sup>e</sup> - CHAMBRE**  
5, passage de Flandres  
Mise à prix : 20 000 F  
à PARIS (20<sup>e</sup> arrondissement)  
**5<sup>e</sup> - LOGEMENT**  
3, rue du Groupe-Manouchian  
M. à prix 20 000 F + serv. rente viag. S'adresser à M<sup>e</sup> Bernard de SARRAC, avoc. 70, avenue Marceau, PARIS-8<sup>e</sup>, tél. 47-20-93-38.  
M<sup>e</sup> BAUMGARTNER, syndic à Paris, 4, rue de la Contellerie.

M<sup>e</sup> WICKERS, avoc. à BORDEAUX, 18, Crs de Verdun - TEL : 56-44-66-90  
Vente s/publications judiciaires au Palais de Justice de BORDEAUX le JEUDI 30 AVRIL 1987, à 15 h. - 3 LOTS : (Vie SA.ST-Joseph)  
**1<sup>er</sup> lot - IMPORTANTS TERRAINS à GRADIGNAN**  
et VILLENAVE D'ORNON - Superficie 7 HA. 54 A. 76 CA.  
**MISE A PRIX : 1.000.000 de Francs**  
**2<sup>e</sup> lot - TERRAIN 18.845 m<sup>2</sup> à GRADIGNAN (33)**  
Mise à Prix : 400.000 Francs  
**3<sup>e</sup> lot - IMPORT. BATIMENT INDUST. à GRADIGNAN**  
avec mobilier, matériel d'exploit. SUP. du terrain 4HA. 64A. 33CA.  
**MISE A PRIX : 1.500.000 Francs**

## Sports

### CYCLISME

#### Montlhéry redécouvre la bicyclette

Jean-Pierre Loth, un ancien coureur toujours passionné de vélo, a décidé de faire revivre le cyclisme à Montlhéry, haut lieu de la bicyclette, où se déroulaient autrefois le championnat de France professionnel.

Il a donné à son épreuve le nom de Boucles parisiennes en souvenir du fameux circuit des Boucles de la Seine, malheureusement disparu.

La première édition de cette kermesse pas comme les autres, qui ajoute à la haute compétition le charme de la fête champêtre, a rassemblé un nombreux public, le lundi 20 avril, sur le plateau de Saint-Eutrope.

Un grand prix open - 120 kilomètres avec vingt fois l'escalade de la côte de Lagès - constituait le clou de la journée. Il s'est terminé par la victoire au sprint du Belge Etienne De Wilde (le gagnant des Six Jours de Paris) devant le champion de France, Yvon Madiot, tandis que le premier amateur, Laurent Bezaul, classé quatrième, précéda nettement un Laurent Fignon. Bernard Hinault, qui s'était mêlé à la foule, a découvert la beauté et les difficultés d'un circuit trop longtemps oublié, sur lequel il n'a jamais couru.

Et pour cause : la dernière grande épreuve cycliste organisée à Montlhéry, un Critérium national, avait eu lieu en 1961 et avait été gagnée par Jacques Anquetil.

J. A.

#### Greg Lemond blessé au cours d'une partie de chasse

Vainqueur du Tour de France 1986, le champion cycliste américain Greg Lemond a été blessé lors d'un accident de chasse, le lundi 20 avril. Ses jours ne sont pas en danger, a expliqué un porte-parole de l'hôpital universitaire de Sacramento, Bonnie Hyatt. Une trentaine de plombs ont été extraits de la blessure. Le coureur restera une dizaine de jours à l'hôpital et pourra vraisemblablement reprendre l'entraînement dans deux mois.

Greg Lemond et deux amis chassaient près de Lincoln, à une trentaine de kilomètres de Sacramento (Californie), lorsque l'un de ses compagnons, Patrick Blades a tiré un coup de fusil sur un lapin qui détalait, blessant accidentellement (le champion cycliste) dans le dos, a expliqué le shérif du comté de Placer, Larry Newman.

M. Blades, victime d'un choc émotionnel après l'accident, a été conduit à l'hôpital de Roseville. Aucune charge n'a été retenue contre lui.

Lemond venait de récupérer d'une fracture au poignet qu'il s'était faite il y a un mois lors de la Tirreno Adriatico et il devait disputer le 25 avril l'Amstel Gold Race aux Pays-Bas. - (AP).

● RUGBY : championnat de France. - Vainqueur de Béziers (15-9), le lundi 20 avril à Marseille, Toulon rencontrera le samedi 25 avril Agen en demi-finale du championnat de France à Toulouse. L'autre demi-finale mettra aux prises, le dimanche 26 à Bordeaux, Toulouse et le RC.

Handwritten note: 150/200



150

# Société

## Libération sexuelle en Chine

### Les bosquets de Shanghai

SHANGHAI  
de notre envoyé spécial

Les soirées où il ne pleut pas, pelouses et bosquets du Parc du peuple sont envahis de milliers de jeunes couples enlacés. Ils sont parfois accompagnés de leur jeune enfant. Dans cette ville où chaque citadin logé dispose d'environ quatre mètres carrés, c'est le seul « isolement » possible et toléré. Un vieux résident a surnommé le parc Fuxing, qu'il surplombe de ses fenêtres, de « parc chambre-à-coucher ». « Le soir après 22 heures, raconte-t-il, les couples légitimes, certifiés de mariage à la main, peuvent y entrer pour s'ébattre dans l'herbe tendre, loin des yeux et des oreilles de la famille et des voisins. »

Et les autres ? Voilà un sujet que l'on n'aime guère aborder dans cette Chine pudibonde où des amitiés soudaines un peu poussées peuvent conduire en maison de correction. « Une fille qui traitait au cinéma avec plusieurs jeunes gens différents aurait du mal à trouver un mari, ce serait presque un péché », dit un jeune Chinois.

Certains officiels refusent tout honnement de répondre à ces questions « choquantes ». Ce n'est pas le cas à Shanghai, où l'institut de recherche sur l'éducation sexuelle a pignon sur rue. Son vice-président, cadre du P.C., le docteur Hong Jialie, auteur d'un manuel, n'étudie pas les questions.

L'institut organise des cours d'éducation sexuelle dans le quart des lycées de Shanghai et pour les jeunes couples. Le docteur Hong veut « faire expliquer le mythe, le tabou », éduquer des couples qui parfois se croient stériles après avoir dormi côte à côte dans le même lit pendant des années, en attendant que la

« petite graine » passe toute seule de l'un à l'autre... « Bien des jeunes filles pensent que le sexe est un mot sale. Des jeunes mariées, après leur nuit de noces, s'indignent que leur mari se soit conduit comme un voyou. Il faut donc commencer l'éducation dès l'école, dans la période orageuse de la puberté. Education physiologique, mais aussi morale et sociale, ce qui est une caractéristique de notre pays », précise-t-il.

### Mourir d'amour

Il faut avoir un comportement « correct ». Ce qui est parfois difficile dans le surpeuplement shanghaien, admet le docteur Hong : « On vit à deux ou trois générations dans la même pièce. Des couples ne peuvent se marier, faute de logement, et il arrive qu'ils n'aient plus la patience d'attendre. Nous n'encourageons pas le sexe avant le mariage, mais nous décourageons les aventures extra-conjugales. » L'unité de travail ou le parti emploient parfois la manière forte. Notre sexologue reconnaît l'existence d'« anomalies sexuelles » : « exhibitionnisme, voyeurisme, collection de sous-vêtements féminins... homosexualité ». On ne fustige plus les homosexuels comme durant la révolution culturelle, mais on les rééduque. « S'ils troublent l'ordre public, alors c'est autre chose. »

Le docteur Hong n'hésite pas à reconnaître une réurgence des maladies vénériennes, gonorrhée et syphilis, que la Chine des années 50 s'enorgueillissait d'avoir éradiqué, et sur laquelle « nous avons depuis négligé la recherche ». Un comité a été créé pour examiner ce phénomène nouveau, surtout parmi la jeu-

nesse. Les causes en sont le desserrement des contrôles, l'ouverture vers le monde extérieur, l'afflux d'étrangers, la libéralisation des mœurs, la diffusion accrue de revues et cassettes pornographiques, les nombreux vols, l'augmentation de la délinquance juvénile et de la corruption des cadres, mais aussi l'appât de l'argent. La prostitution a fait sa réapparition : le plus vieux métier du monde a le vent en poupe à Canton. Quelques filles « font le trottoir » aux abords du Park Hôtel à Shanghai ; on parle même d'un début de prostitution masculine...

Un révélateur a été l'apparition du SIDA, appelé en chinois « maladie de mourir d'amour » (ai si bing), homophone du terme anglais (AIDS) : longtemps considéré comme un fléau de l'Occident déprimé, il a tué le premier touriste étranger en 1985, puis le premier Chinois cette année, dans la province méridionale du Fujian. C'est par millions que les Chinois d'extrême-orient reviennent au pays chaque année, et il n'est pas impossible que certains soient porteurs du virus et le transmettent. L'importation de plasma sanguin et de vêtements usagés (risquant d'être tachés de sang contaminé) a été interdite. Les étudiants étrangers doivent passer un test de dépistage que, faute de moyens, on n'envisage pas encore d'étendre à tous les résidents étrangers : Pékin prend le problème très au sérieux.

En quelques années d'« ouverture », la Chine a beaucoup évolué sur la question du sexe, même si elle reste très en retard sur Taïpeh, Manille ou Bangkok. S'il est un héritage que le PCC ne renvoie pas, c'est bien celui de la Chine des « plaisirs raffinés ».

PATRICE DE BEER.

• Un diplôme de sidologie. — La faculté de médecine de Nice vient de décider la création d'un diplôme d'université à l'attention des docteurs en médecine et des internes titulaires des hôpitaux qui entendent se spécialiser dans le traitement du

SIDA. L'enseignement, qui débutera le 27 avril prochain, sera assuré par des médecins hospitaliers universitaires de Nice de diverses disciplines. Si les autres universités ne suivent pas le même exemple, les cours

pourront être organisés pour accueillir des médecins d'autres villes de France, a précisé le docteur Gilles-Patrice Casotto, chef du service de dermatologie à l'hôpital Pasteur de Nice et co-responsable de cet enseignement.

## FAITS DIVERS

### L'alcool au volant

### Cinq morts dans deux accidents

A quelques jours de l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi sur la conduite en état d'ivresse, cinq personnes — dont deux enfants et deux adolescentes — ont été tués dans deux accidents provoqués, le dimanche soir 19 avril, à Douai et près de Saint-Nazaire, par des conducteurs pris de boisson.

A Douai, Jean-Louis Tallendier, vingt-cinq ans, ouvrier imprimeur à Paris, avait, après un dîner trop arrosé, pris huit passagers, tous membres de sa famille, à bord de la Renault 20 TS qu'il avait achetée d'occasion quatre jours plus tôt. Le véhicule, qui circulait à très vive allure, a violemment heurté un arbre sur un des grands boulevards de la ville, dans une courbe réputée dangereuse. Aurélie, deux ans, et Catherine, cinq ans, ont été tuées sur-le-champ. Patrice Vandeville, trente-trois ans, est décédé pendant

son transport à l'hôpital. Deux autres passagers de la voiture étaient, lundi soir, dans un état grave : Nathalie, douze ans et Jean-Marie, trente et un ans. Le conducteur avait déjà été l'objet d'une suspension de permis de conduire pour un accident en état d'ivresse.

Près de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Rémy Belin, vingt-deux ans, représentant de commerce, a fanebé, près de Pontchâteau, un groupe de trois cyclistes qui le précédait. Christèle Hamon, seize ans, et Patricia Moyon, quatorze ans, ont été tuées sur-le-champ, tandis que la sœur de Patricia, Lydia Moyon, dix-sept ans, a été légèrement blessée. Après l'accident, Rémy Belin, qui était en état d'ébriété, a continué sa route sur 400 mètres avant de s'immobiliser dans un champ. Légèrement blessé, il a pris la fuite à pied, mais a été rattrapé un peu plus loin par des témoins et les gendarmes de Pontchâteau. Il a été placé en garde à vue.

• Trois malfaiteurs blessés par les gendarmes. — Surpris sur le parc de stationnement de l'Euromarché de Mouches-lès-Avignon (Vaucluse), lundi 20 avril, alors qu'ils s'enfuyaient après une tentative de cambriolage, trois malfaiteurs ont été blessés par des gendarmes qui ont ouvert le feu sur eux.

Ahmed Bahi, vingt-deux ans, l'un des malfaiteurs, atteint d'une balle de pistolet-mitrailleur à la tête, est dans un état grave. Il a dû être transporté à l'hôpital marseillais de la Timone.

Ses complices, au nombre de deux, Samir Hamouda, vingt et un ans, et un mineur de seize ans, originaires, comme Bahi, de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), blessés tous les deux au bras, ont été interpellés. Le quatrième malfaiteur a réussi à s'enfuir, mais a été identifié.

## JUSTICE

### BIBLIOGRAPHIE

#### Un guide des droits des mineurs

En attendant dix-huit ans  
Ce livre fera patienter ceux qui attendent comme une délivrance leurs dix-huit ans. Les mineurs ne votent pas, ils ne peuvent voyager à l'étranger ni acheter un deux-roues sans l'autorisation de leurs parents, ni même choisir librement leurs relations à l'intérieur de leur famille.



Mais ils ont quand même des droits, tel celui de se procurer, comme bon leur semble, des contraceptifs ou de se faire ouvrir, à partir de seize ans, un compte en banque. Ce guide recense les droits des mineurs, exhaustivement et avec précision. Préface de Jean-Luc Lahaye. Dessins gentiment ironiques de Pessin.

• Pierre Denel. *Moins de dix-huit ans* : vos droits. Edition, Lien commun. 224 pages. 59 F.

**ABTS EXCEPTIONNEL**

Moniteur couleur H.R. Souris Imprimante 136 col. Logiciels C.A.T.I. Chantier et devis : mètre, suivi de chantier, compte, paye.

Direction commerciale : ABTS : 42 53 38 39

Possibilité Crédit total

**apricot**

ABTS - 5/7, Bd R. ROLLAND 92128 MONTROUGE



## Sports

# Supercinq FIVE, ma première.



La Supercinq Five, c'est ma première Supercinq, elle m'a conquis. Premiers baisers, premier voyage, j'aime cette facilité ; avec 143 km/h sur circuit, une vignette de 4 cv seulement et une faible consommation, c'est un bon départ. 3 ou 5 portes, nouvelle calandre et nouveaux sièges, elle vaut 44 900 F en version 3 portes et mes amis en sont jaloux. Modèle présenté : Renault Supercinq Five 3 portes, 1108 cm<sup>3</sup>. Tarif avril 87. Consommations UTAC : 4,5 l à 90 km/h, 6,1 l à 120 km/h, 5,8 l en ville. Garantie anti-corrosion Renault 5 ans. Dica : votre financement. RENAULT présente EIF

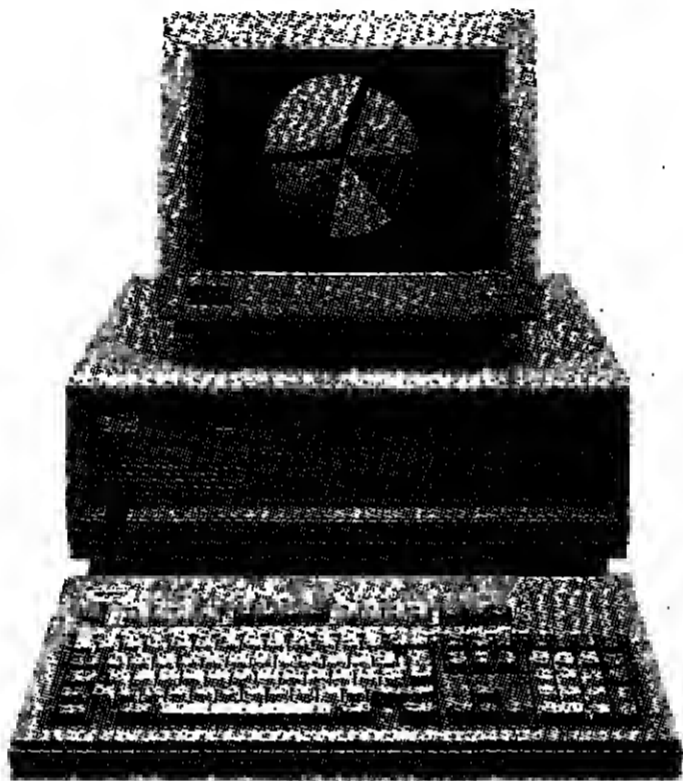
A PARTIR DE **44.900 F** **RENAULT** DES VOITURES A VIVRE



---

# A PREMIERE VUE CET ORDINATEUR EST LE MEME QUE L'ORDINATEUR DE DROITE.

---



LE COMPAQ DESKPRO 286-8MHz

L'ordinateur COMPAQ DESKPRO 286™  
-8MHz était un formidable ordinateur : rapide,  
sûr, performant.

C'était l'ordinateur qui avait emballé les  
américains. Il fallait le faire. Le COMPAQ  
DESKPRO 286-8MHz a bien travaillé, très bien.

Merci le COMPAQ DESKPRO 286-8MHz.

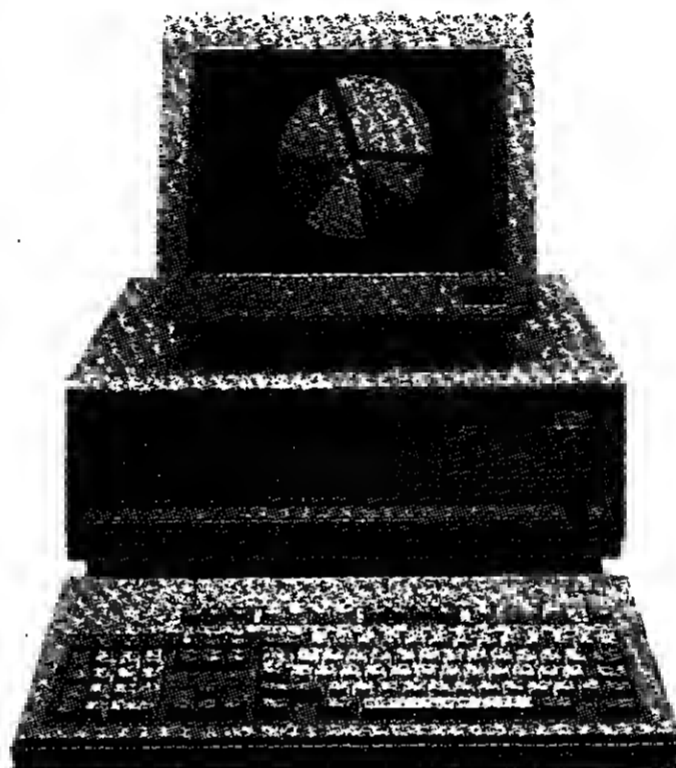
1501



150

MEME  
DROITE.

## A DEUXIEME VUE ILS N'ONT RIEN A VOIR.



LE NOUVEAU COMPAQ DESKPRO 286 - 12MHz

*En allant plus loin que son prédécesseur, le nouveau COMPAQ DESKPRO 286™-12MHz est le meilleur ordinateur personnel de sa catégorie. Cette affirmation est fondée sur quelques réalités.*

#### **La vitesse**

C'est le seul ordinateur de sa catégorie qui exécute à 12 MHz la plupart des logiciels au standard de l'industrie, soit une vitesse de traitement 50% plus rapide que les ordinateurs de type AT fonctionnant à 8 MHz. Si nécessaire, il peut aussi fonctionner à 8 MHz pour une compatibilité totale.

#### **La mémoire**

La mémoire vive est conçue pour supporter la vitesse du microprocesseur. Sa capacité atteint 2,1 Mo sur la carte système, extensible à 8,1 Mo en occupant trois connecteurs d'extension, pour un temps d'accès inférieur à 100 nanosecondes.

#### **Le disque dur**

Pour ne pas ralentir la vitesse du microprocesseur, le nouveau COMPAQ DESKPRO 286 - 12MHz est équipé d'un disque haute performance de 20, 40 ou 70 Mégaoctets avec temps d'accès inférieur à 30 millisecondes.

Le nouveau COMPAQ DESKPRO 286 - 12MHz est étonnant.

Etonnez-vous: Essayez-le.

COMPAQ® met à votre disposition un réseau de plus de 200 Revendeurs Agréés COMPAQ qui allient compétence et professionnalisme.

Il y a forcément un Revendeur Agréé COMPAQ près de chez vous. Pour le connaître, appelez COMPAQ au 16.1.64.46.36.25 ou écrivez à COMPAQ, 5 avenue de Norvège, 91940 Les Ulis.

**COMPAQ**  
**DESKPRO 286**



# Légion d'honneur

Nous terminons la publication des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur (le Monde du 21 avril).

## Intérieur

**Sont promus commandeurs :**  
MM. Kieher Loustau, ancien ministre ; Albert Gandouin, préfet honoraire.

**Sont promus officiers :**  
MM. Michel Boscher, ancien député de l'Essonne ; Christian de la Famine de Folin, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Soissons ; Miel Gillard, commissaire de la République de la Charente-Maritime ; Jean Legendre, ancien député de l'Oise ; Louis Lepage, adjoint au maire de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) ; Jacques Perillat, préfet.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Hubert Agogue, entraineur général de la police nationale ; Jean-Charles Astruc, secrétaire général de la Somme ; Jean Berenger, ancien sénateur des Yvelines ; Jean Bernard, ancien député de la Seine ; Jean Blanc, adjoint au maire de Versailles ; Roland Boudet, ancien député de l'Orne ; Gérard Braun, ancien député des Vosges ; Bernard Briand, maire de Pugnac (Gironde) ; Jean de Brouillon, maire d'Arbel (Nièvre) ; René Caille, ancien député du Rhône ; Marcel Castelle, maire de Saint-Comes-d'Olt (Aveyron) ; Charles Choucri, vice-président du conseil général de France et d'Algérie ; Henri Couquet, ancien président du conseil général de l'Ailier ; Jean Couly, secrétaire général de la mairie de Raincy (Seine-Saint-Denis) ; Jacques Couture, vice-président du conseil régional de Haute-Normandie ; Julien Debrulle, ancien secrétaire général de Nemours ; Pierre Degand, inspecteur divisionnaire de police ; Henri Fejoz, curé de paroisse à Chambéry (Savoie) ; Hédi Ghannassi, président de la communauté israélite de Vichy ; Julien Gault, curé de la cathédrale d'Angoulême ; Maurice Giard, adjoint au maire de Saint-Mandé (Val-de-Marne) ; André Giniaty, maire de Vézelay (Yonne) ; Maximilien Guérier, maire de Vieillefontaine (Puy-de-Dôme) ; Léon Inchauspé, vice-président du conseil régional d'Aquitaine, Gabriel Lafaille, conseiller général du Val-de-Marne ; Marc Lanfranchi, inspecteur divisionnaire de la police nationale ; France Lechmann, ancien sénateur de Saône-et-Loire ; Marcel Leclerc, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Ange Mancini, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Lionel Marmin, ancien secrétaire général de la ville d'Orléans ; Jack Marzais, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Philippe de Mazieres, commissaire de la République de la Haute-Marne ; Jules Milanesi, maire de Panpis (Gers) ; Joseph Moreau, ancien député du Puy-de-Dôme ; Loti Morin, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Gabriel Monrier, conseiller général de la Drôme ; Emile Muller, ancien maire de Mulhouse ; Pierre Orain, vice-président du conseil général du Morbihan ; Christian Pellissier, commissaire de la République de l'Ande ; Pierre Perrin, conseiller régional de Franco-Comté ; Maurice Petit, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Suzanne Poisson, née Hazine, chef de cabinet du secrétaire d'Etat ; André Porcu, conseiller général des Landes ; Jean Raullet, conseiller général de la Haute-Marne ; Serge Savoie, chef inspecteur divisionnaire de police ; Gilbert Senece, maire de Gignac (Hérault) ; Mielé Yorlito, chef de corps des sapeurs-pompiers d'Avignon.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jacques Barbier, professeur à l'université de Poitiers ; Marcel Biales, inspecteur d'academie honoraire ; Jean-Louis Bourin, recteur de l'academie de Montpellier ; Pierre Chauveau, secrétaire général du rectorat de Poitiers ; Iréné Deltonne, inspecteur de l'éducation nationale du Pas-de-Calais ; Jean Derruy, professeur à Bordeaux ; Michel Despez, professeur à Toulouse ; M<sup>me</sup> Christiane Falala, épouse Dupont, conseiller d'administration scolaire et universitaire honoraire ; MM. Georges Fréchet, professeur à l'université de Clermont-Ferrand ; Pierre Guibo, professeur à Lyon-III ; Jacques Kuster, professeur à l'université des Antilles-Guyane ; Raymond Legais, professeur à l'université de Poitiers ; Paul Maunoury, inspecteur de l'éducation nationale des Yvelines ; Robert Moine, professeur honoraire de lycée ; Auguste Molroux, directeur de l'Ecole centrale de Lyon ; Bernard Moisy, chef de département à l'ONISEP ; René Monchambert, professeur du lycée Jean-Louis à Paris ; René Morin, professeur à Lyon ; Jacques Muel, chargé de mission auprès du directeur du centre d'études nucléaires de Grenoble ; Jean-Louis Napp, inspecteur général de l'éducation nationale ; Claude Pharamond, conseiller pédagogique de Seine-Saint-Denis ; Roger Poirault, professeur honoraire de lycée ; Jean Portier, inspecteur d'academie honoraire ; Guy Provost, conseiller de l'enseignement technologique des Hauts-de-Seine ; Yves Pruj, sous-directeur au ministère ; Henri Roland, professeur à Lyon-III ; Georges Roussau, professeur à l'université de Poitiers ; Maurice Ruet, directeur d'école honoraire ; Raymond Saint-Paul, professeur honoraire de lycée ; Lucien Sfez, professeur à l'université Paris-Dauphine ; Pierre Tison, président de l'université de Valenciennes-et-d'Hainaut ; René Vaillant, professeur à l'université de Rouen ; M<sup>me</sup> Angélique Valadier, épouse Médici, directrice honoraire de l'école active de Saint-Claud ; MM. Pierre Verin, professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales ; Antoine Vassas, secrétaire général d'Aix-Marseille-III.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**ENVIRONNEMENT**  
Est promu officier : M. Yves Bétoulard, vice-président du conseil général du GREF.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Bernard Bergelin, médecin ; Michel Pille, directeur de l'agence de la Compagnie des eaux ; Jean-Pierre Raffin, maître-assistant en écologie, université Paris-VII.

**Départements et Territoires d'outre-mer**  
Sont promus officiers : MM. Philippe Leproux, docteur en médecine en Polynésie française ; Camille Petit, docteur en médecine à la Martinique.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Marie Gérard, conseiller général de la Réunion ; Albert Laroche, président de l'Union des associations familiales de la Guadeloupe ; Henri Marere, conseiller à l'Assemblée territoriale de la Polynésie française ; Calixte Poirot, grand chef du district de Ouan-Tom (Nouvelle-Calédonie).

**Education nationale**  
Est promu commandeur : M. Henri Gouhier, professeur honoraire d'université.

**Sont promus officiers :**  
MM. Michel Chevalier, professeur à l'université de technologie de Compiègne ; Jean Gerber, professeur au Conservatoire national des arts et métiers ; M<sup>me</sup> Hélène Glykatzis, épouse Ahreweiller, recteur de l'academie de Paris ; MM. Joseph Imbs, directeur de recherche honoraire du CNRS ; Jean-Guy Meriot, professeur à Bordeaux ; Pierre Quentin, inspecteur général de l'éducation nationale ; Roger Saint-Alary, professeur émérite à Paris-II ; Pierre Seguret, inspecteur d'academie honoraire ; Pierre Tillier, président de la Fédération de l'enseignement commercial privé à Lille.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jacques Barbier, professeur à l'université de Poitiers ; Marcel Biales, inspecteur d'academie honoraire ; Jean-Louis Bourin, recteur de l'academie de Montpellier ; Pierre Chauveau, secrétaire général du rectorat de Poitiers ; Iréné Deltonne, inspecteur de l'éducation nationale du Pas-de-Calais ; Jean Derruy, professeur à Bordeaux ; Michel Despez, professeur à Toulouse ; M<sup>me</sup> Christiane Falala, épouse Dupont, conseiller d'administration scolaire et universitaire honoraire ; MM. Georges Fréchet, professeur à l'université de Clermont-Ferrand ; Pierre Guibo, professeur à Lyon-III ; Jacques Kuster, professeur à l'université des Antilles-Guyane ; Raymond Legais, professeur à l'université de Poitiers ; Paul Maunoury, inspecteur de l'éducation nationale des Yvelines ; Robert Moine, professeur honoraire de lycée ; Auguste Molroux, directeur de l'Ecole centrale de Lyon ; Bernard Moisy, chef de département à l'ONISEP ; René Monchambert, professeur du lycée Jean-Louis à Paris ; René Morin, professeur à Lyon ; Jacques Muel, chargé de mission auprès du directeur du centre d'études nucléaires de Grenoble ; Jean-Louis Napp, inspecteur général de l'éducation nationale ; Claude Pharamond, conseiller pédagogique de Seine-Saint-Denis ; Roger Poirault, professeur honoraire de lycée ; Jean Portier, inspecteur d'academie honoraire ; Guy Provost, conseiller de l'enseignement technologique des Hauts-de-Seine ; Yves Pruj, sous-directeur au ministère ; Henri Roland, professeur à Lyon-III ; Georges Roussau, professeur à l'université de Poitiers ; Maurice Ruet, directeur d'école honoraire ; Raymond Saint-Paul, professeur honoraire de lycée ; Lucien Sfez, professeur à l'université Paris-Dauphine ; Pierre Tison, président de l'université de Valenciennes-et-d'Hainaut ; René Vaillant, professeur à l'université de Rouen ; M<sup>me</sup> Angélique Valadier, épouse Médici, directrice honoraire de l'école active de Saint-Claud ; MM. Pierre Verin, professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales ; Antoine Vassas, secrétaire général d'Aix-Marseille-III.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Jean-Louis Belfa, président-directeur général d'un groupe industriel ; Alain Devequet, ancien ministre ; Jacques Dumont, directeur des recherches dans une compagnie de constructions électroniques ; Dumiri Lavroff, président de Bordeaux-L.

**Sont nommés chevaliers :**  
M<sup>me</sup> Marie Bayrou, épouse Journaux, ancien médecin au centre de travailleurs migrants, Paris 9<sup>e</sup> ; M. Jean Bourgeois, ancien vice-président de la Caisse d'assurance-maladie des travailleurs non salariés ; M<sup>me</sup> Georgette Broton, (dite Danile), journaliste ; M<sup>me</sup> André Bret, ancienne directrice de l'école de l'aide sociale à l'enfance ; MM. Claude Ceron, directeur du centre d'ophtalmologie des Quinze-Vingts ; MM. Philippe Collin, président-directeur général d'établissements industriels ; Dominique Couderc, directeur de la Caisse d'assurance maladie des travailleurs salariés ; Jacques Duquesne, président-directeur général d'un établissement ; Jean Hirsch, médecin-directeur du centre médico-social de la COSEM ; Raymond Jacquemus, président d'une association en faveur de l'enfance handicapée ; Mgr Jacques Julien, archevêque de Rennes ; MM. Marcel Kniperman, dit Le Bibha, vice-président de l'Union des retraités et personnes âgées ; Jean-Léon Lebrat, médecin-chef de service de gynécologie-obstétrique à Lons-le-Saunier ; M<sup>me</sup> Angèle Le Porc, veuve Casparius, présidente de l'Union des associations familiales de la Bretagne ; MM. Michel Lombardot, directeur des affaires sanitaires et sociales de la région Rhône-Alpes ; Jean Mrosni, ancien agent général d'assurances ; Jean Moutin, directeur de l'association des institutions de retraite des cadres ; Gérard du Pasquier, président de la Caisse de prévoyance et d'assurance-vieillesse ; Maurice Pierre, chef de division à la direction de l'Agence nationale pour l'emploi ; Claude Reichman, chirurgien-dentiste ; Marcel Schabanel, ancien chef des services techniques du centre hospitalier de Clermont ; M<sup>me</sup> Denise Schilder, en religion Soeur Denise, assistante sociale ; MM. René Simon, président du centre de prévoyance mutuelle artisanale du Bas-Rhin ; Robert Turian, directeur général du centre hospitalier de Nîmes ; Marc Villenot, administrateur de l'Union des caisses de sécurité sociale.

**Sont nommés chevaliers :**  
MM. Charles Andrien, ingénieur général du génie rural, délégué à l'aménagement du bassin Adour-Garonne ; Joseph Bellina, vice-président de la fédération porcine, Jean-Pierre Bernard, président de la confédération des industries du bois ; le chanoine André Kremer, ancien aumônier de la jeunesse agricole catholique de Meurthe-et-Moselle ; Alain Lecornu, directeur administratif du bureau interprofessionnel des calvados, eaux-de-vie de cidre et de poire ; Edmond Marnilland, vice-président des caisses de mutualité sociale agricole ; Maurice Rigaud, président de la chambre d'agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Georges Robin, président-directeur général de sociétés d'assurances ; Edouard de Senne, vice-président de la Fédération des syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs ; Guy Surand, directeur des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Paris ; Jean Tassin, chef de service de la protection des végétaux à la direction de l'alimentation ; Henri Vialatte, directeur des services vétérinaires du Doubs.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.

**Sont nommés chevaliers :**  
M. Pierre Baraduc, directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale ; M<sup>me</sup> Blanche Doucet, secrétaire particulière du président d'un parti républicain radical et radical-socialiste.



صكنا مع الامم المتحدة

ommunication

signe un important accord avec

... de la ...

LE VUE

aysage après la bataille: es marchands du temple...

à l'occasion

... de la ...

... de la ...

les livres associatifs s'organisent

... de la ...

... de la ...

... de la ...

MAILLOL

# Culture

Le Monde • Mercredi 22 avril 1987 17

## ARCHITECTURE

### Mies Van der Rohe au Centre Pompidou Le gris du verre et de l'acier



Le Centre de création industrielle présente une exposition consacrée à Ludwig Mies Van der Rohe, le père spirituel de cette architecture d'acier et de verre qui, durant plusieurs décennies, a été l'image des Etats-Unis.

Comme la multitude des hommages rendus cette année à Le Corbusier, l'autre despote universel de l'architecture moderne, l'exposition consacrée à Mies (et à ses disciples) a pour prétexte le centenaire de sa naissance (en 1886). Elle a été organisée par l'Art Institute de Chicago, où elle a d'abord été montrée avant d'être venue en France.

Ces archives, qui ne comportent pas moins de vingt mille numéros, sont assez jalousement gardées, et l'étaient notamment par Arthur Drexler, directeur du département d'architecture du MOMA depuis 1956, qui vient de disparaître à son tour, tout récemment. Sans l'empêcher, toutefois, de publier la première partie de l'inventaire de ces archives, somme monumentale en quatre volumes, qui concerne un gros dixième de la collection, soit les

années 1907-1938 : la période allemande (1).  
Même sans la contribution du MOMA, l'exposition du CCI est une entreprise méritoire, et à coup sûr documentaire. Mais — est-ce la modeste trace de cet hiver maussade, est-ce la proximité peu discrète de Hans Hollein ? — elle aboutit à un paradoxe navrant. Il est d'usage de se réjouir lorsqu'on est parvenu à rassembler autant de planches et dessins originaux d'un maître de pareille importance. Surtout lorsqu'on connaît les prix exorbitants atteints aux Etats-Unis par de telles études. Dans le cas de Mies, le visiteur moyennement averti risque fort de trouver bien tristes, pour ne pas dire moches, ces planches grises, uniformes, rectilignes.

En fait, une telle exposition déplace les références, la réalité. Elle conduit inévitablement à s'interroger, sinon sur le sens, du moins sur la « valeur » du dessin d'architecte, dessin dont le statut oscille entre l'esquisse intuitive et l'étude sèche, technique. Tout architecte célèbre, voire génial, doit-il être nécessairement considéré comme un dessinateur d'égal talent ? Il faut, lorsqu'on regarde ces dessins, ceux de Mies comme ceux des autres, se rappeler la grande exposition du CCI, Images et Imaginaires d'architecture, en 1984. Elle marquait assez justement les limites, et montrait la désincarnation progressive du projet jusqu'à la fin des années 60 : mort de Mies Van der Rohe... et retour de l'histoire.

Le caractère gris et morne, la sale mine des dessins de Mies, ont cepen-



Mies Van der Rohe, à Chicago, en 1952. En haut, le musée de Berlin

dant en eux-mêmes une signification, ils dissimulent une étrange, une fascinante beauté. C'est que tout le génie du dernier directeur du Bauhaus était de faire disparaître la matière pour ne plus garder que l'espace, la forme pure. Faire disparaître tout ce qui est matière, c'est-à-dire tout ce qui en dénonce l'existence : les surprises dues à la forme, les imperfections, les épaisseurs qui désignent des fonctions, voire des nécessités, les irrégularités, etc. Ainsi, à l'échelle du plan ou de l'esquisse, le trait est-il manifestement pour Mies un obstacle à l'immatérialité recherchée.

Plus un architecte doué d'un tel esprit dessine et moins son dessin a d'importance casistique, pour n'en avoir plus que technique. L'esthétique est ailleurs, dans la réalité, l'immédiate beauté du construit. Les familiers de Mies savent que, du pavillon de Barcelone, en 1929, à la nouvelle Galerie nationale de Berlin (1962-1967), la modernité se décline sur ce mode minimal. Les immeubles de Lake Shore Drive, à Chicago (1948-1951), donnent l'occasion de mesurer la perfection miéssienne, par le simple jeu de la comparaison. A côté du double

gratte-ciel miéssien, une « copie » postérieure et théoriquement conforme a été, en effet, érigée par un disciple : sans doute on ne peut oublier le soin et le détail.

Le jeu des attributions, cela dit, n'est pas si facile, et pour qui n'a dans la bouche que le grât de l'architecture française, cette chasse à l'infiniment petit, aux détails qui font la beauté du 860 Lake Shore Drive, risque de se révéler peu fructueuse (2).

FREDERIC EDELMANN.

\* Mies Van der Rohe et ses disciples, dessins d'architecture, CCI, Centre Pompidou. Jusqu'au 16 juin.

(1) The Mies Van der Rohe Archives, éditées par Arthur Drexler, Garland Publishing Inc., 800 dollars pour les quatre volumes. Bureau européen : Garland Publishing, London W1V7PA. Tél. : 01 493-7642.

(2) L'exposition du CCI trouve son prolongement dans un superbe catalogue, premier volume, en fait, d'une collection de monographies que le CCI commence à éditer. Mies Van der Rohe, sa carrière, son héritage et ses disciples. 176 pages, 270 F.

## ARTS

### Comment peindre « la Joconde » au Salon des indépendants

#### Petits secrets

Au Salon des indépendants, l'exposition destinée à attirer l'attention du grand public est consacrée, cette année, à une explication complète des différentes techniques utilisées par les différents arts plastiques. Avec travaux pratiques à l'appui.

Cette année, Jean Monneret, son président, a voulu donner aux visiteurs une « leçon de peinture » sous un titre énigmatique : « Comment peindre la Joconde en évitant les craquelures ? »  
Quelle est la composition d'un tableau ? Qu'est-ce que le dessin ? Quels sont les problèmes posés par l'emploi de la couleur ? Quelles sont les lois de la perspective ? Les causes de l'autonomie sont-ils immuables ? Comment peint-on à fresque ? Qu'est-ce que le nombre d'or cher à Vinci ? Questions de base et d'un didactisme pesant, dirait-on. Mais l'enseignement artistique en France étant ce qu'il est — et l'humour aidant, — le message passe fort bien. Même si quelques explications avancées par M. Monneret sont à même de faire sursauter plus d'un historien d'art (le enlisme serait né d'un baiser donné par Picasso à sa maîtresse, Fernande Olive !). Cent cinquante photos et une série de croquis donnent les clés élémentaires des arts plastiques.

#### Douze ateliers présents

Au centre du Grand Palais, quelques animaux naturalisés, vache, cochon, ponde, blaireau, martre, sont plantés au milieu d'un décor champêtre où poussent la garance, le lin et la lavande que l'on retrouvera sous des formes diverses dans l'atelier du peintre ou sur la palette.

La sculpture, la gravure, le vitrail, la céramique, la mosaïque, l'émail, la reliure et le design sont expliqués de la même manière. Dans une douzaine d'ateliers, publics ou privés, des artistes délégués par l'École nationale des arts appliqués ou la Création industrielle, le Centre de formation de la peinture décorative, le lycée de Sèvres, les écoles Boule, Estienne ou Duperré, travaillent devant les visiteurs, qui peuvent se faire initier à l'art du faux bois ou de la bande dessinée, à celui de la tapisserie ou de la dorure, de la marqueterie, de l'aérographe, de l'affiche ou de la création assistée par ordinateur. Bref, recevoir les rudiments d'un enseignement artistique depuis longtemps dispensé dans la plupart des pays de la Communauté européenne, mais qui est toujours existant en France, en dépit des discours officiels.

EMMANUEL DE ROUX.

\* Comment peindre la Joconde en évitant les craquelures ? Salon des indépendants, Grand Palais. Jusqu'au 3 mai.

MAIRIE DE PARIS  
THEATRE MUSIQUE ET DANSE DANS LA VILLE

**UN ARTISTE DANS LA VILLE : MARCEL LANDOWSKI**

28 avril-15 mai 1987 : six concerts exceptionnels

28 avril à Notre-Dame - 6 mai à St-Germain-des-Prés  
10 mai au kiosque du Luxembourg - 13 mai à St-Roch  
14 mai au Théâtre de Paris - 15 mai à St-Germain-l'Auxerrois

Œuvres de MARCEL LANDOWSKI, BEETHOVEN, MOZART, HONIGER, DEBUSSY, RAVEL, CAPLET, etc.

Envoi gratuit du programme sur demande

Rens. : (1) 42 77 19 90

**Concerts Radio France**

SAMEDI 25 AVRIL, 20 H 30. TH. NATIONAL DE CHAILLOT  
MUSIQUE AU PRÉSENT  
F. KUBLER - J. DI DONATO - A. ANGSTER - D. HUMAIR  
J.F. JENNY-CLARK - M. LONSDALE  
NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE  
DIR. YVES PRIN  
J. DEMIERRE - J. REBOTIER - F. JEANNEAU

28 ET 29 AVRIL, 18 H 30 ET 20 H 30. AUDITORIUM ICS. GRATUIT  
CYCLE ACOUSMATIQUE INA-GRM  
RENCONTRES ET CONCERTS  
CANTON - D'AUZON - DE LAUBIER - MINJARD - MALEC  
JEAN GEORFFROY, PERCUSSION

MERCREDI 29 AVRIL, 20 H 30. GRAND AUDITORIUM  
NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE  
DIR. GABRIEL CHMURA - OLIVIER CHARLIER, VIOLON  
SMEYANA - KHATCHATURIAN - DVORAK

LUNDI 4 MAI, 20 H 30. SALLE PLEYEL  
ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE  
DIR. ESA-PEKKA SALONEN - HENRYK SZERYNG, VIOLON  
MOZART - BERG - WEBERN - SCHOENBERG

MARDIS 5 ET 19 MAI, 18 H 30, 20 H, 22 H 30.  
GRAND AUDITORIUM. GRATUIT  
LES MARDIS DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE

MERCREDI 6 MAI, 20 H 30. GRAND AUDITORIUM  
NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE  
DIR. SERGE BAUDO - YOURI BASHMET, ALTO  
BARTOK - PROKOFIEV

LA BROCHURE « LA MUSIQUE A RADIO FRANCE » VOUS SERA ADRESSEE GRATUITEMENT SUR DEMANDE AU 42.77.19.90

LOCATION 14 BOULEVARD L'AVANCE RADIO FRANCE. TEL. 42 30 16 16 SALLE PLEYEL. TEL. 45 61 98 72

Radio France

LA MUSIQUE EST NOTRE ELEMENT

IRCAM 10 ANS

6 CREATIONS

IRCAM ESPACE DE PROJECTION  
25-28 AVRIL, 20 H 30  
26 AVRIL, 18 H 30

LANCINO MANOURY BENJAMIN

CENTRE GEORGES POMPIDOU GRANDE SALLE  
27-29 AVRIL, 20 H 30

OBST STROPPA SAARIAHO

Ensemble InterContemporain direction Peter Eötvös George Benjamin  
Loc. 42 78 79 95

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Théâtre de l'Odéon  
Léon Jouvet  
Lundi 27 avril 8 h 30  
Opéra et Concert

TERESA ZYLIS-GARA  
CHRISTIAN VALDI  
Piano  
MONUMENTAL DVORAK  
BACHMANNOV  
SZYMANOVSKI

PIANO ★★★  
SALLE PLEYEL  
24-27 avril, 17-19 mai, 20 h 30  
**BRENDEL**  
4 récitals SCHUBERT

7-22 mai, 1<sup>er</sup> juin, 20 h 30  
**POLLINI**  
3 récitals BEETHOVEN  
LOC. 45-63-88-73

Le Monde  
PUBLICITE ARS ET SPECTACLES  
Renseignements :  
45-55-91-82, poste 4335

DEMAIN  
JULIE ANDREWS  
MAX VON SYDOW  
ALAN BATES  
**DUO**  
POUR UNE SOLISTE

EN PIANO DE ANDREI KONCHALOVSKI

GALERIE DINA VIERNY  
36, rue Jacob - 75006 PARIS - 42-80-23-18  
40 ans de galerie - 1947-1987

**MAILLOL**  
Peintures - Dessins - Sculptures  
Jusqu'au 13 juin



VARIÉTÉS

Le onzième Printemps de Bourges

La fête jazzy de Claude Maurane

Après les Rita Mitsuko, Claude Maurane confirme qu'une nouvelle race d'artistes, amoureux de la scène, arrive.

Lundi de Pâques, le Printemps affirmait tranquillement son goût des voyages : Edith Butler, l'Acadienne impétueuse en tête du hit-parade québécois depuis deux ans, jouait une musique country adaptée à la saveur des rives du Saint-Laurent. Bernard Lavilliers, éblouissant, plongeait au cœur de l'Amazonie, là où l'on meurt de fièvre et de plaisir. Et puis une voix nouvelle, évoluant avec une technique prodigieuse et un humour fou dans un rythme jazzy, s'est imposée par surprise au beau milieu de l'événement : celle de Claude Maurane, une petite femme vêtue de noir, au visage espiègle, et qui a brusquement affirmé sa différence après onze ans de galères dans la chanson.

gnée par un pianiste, elle s'est produite dans tous les lieux imaginables de Belgique, de France et du Québec, des boîtes à chansons aux maisons des jeunes et de la culture et aux festivals. Paradoxalement, elle a ainsi développé une riche palette musicale avec un swing étourdissant, jouant voluptueusement avec les onomatopées, transformant une ballade en une fête du rythme, reprenant de l'énergie dans de brusques parodies, ou des imitations tendres comme celle de Claude Nougaro.

Depuis son passage au Théâtre de la Ville, en octobre dernier, Claude Maurane dispose pour l'accompa-

gné d'un groupe de musiciens de jazz qui, avec elle, a su mettre au point des arrangements mieux définis, plus carrés. Aujourd'hui, la chanteuse pose ses couleurs musicales avec le bonheur, la générosité et l'humour d'un Michel Jonasz ou d'une Diane Duressne. Ne lui manque plus qu'un titre à succès pour rassembler et séduire un large public. Car étrangement, jusqu'à présent, Claude Maurane n'a publié qu'un seul album, d'ailleurs mal distribué par une petite firme. Comme les Rita Mitsuko, l'aventure de Maurane a besoin de faire un détour par le Top-50 pour se consolider quelque peu.

CLAUDE FLÉOUTER.

Visite surprise de M. Mitterrand

M. François Mitterrand n'est, le lundi 20 avril, une visite surprise au Printemps de Bourges. Après avoir écouté sous le chapiteau le chanteur Karim Kacel, le président de la République a pris un verre avec les professionnels de la musique. Puis il est retourné sous le chapiteau assister au spectacle de Bernard Lavilliers.

Mercredi soir, M. Philippe de Villiers, à l'écart de la culture et de la communication, assista à la soirée de musique country au cours de laquelle se produiront Jerry Lee Lewis, Emmylou Harris et Linda Jackson.

Amalia Rodrigues à l'Olympia

L'âme du Tage

Pour quatre concerts, Amalia Rodrigues chante le fado à l'Olympia, belle, émouvante, comme si le temps s'était arrêté.

Le 3 avril dernier, elle retrouvait, dans un Colisée envahi par plus de dix mille spectateurs enthousiastes, son public de Lisbonne, qui, pour un même soir, du gouvernement Cavaco Silva. Le lendemain, à la « une » des quotidiens nationaux, toutes tendances confondues, la photo des retrouvailles d'Amalia Rodrigues et de ses fans supplantait celle du premier ministre, devenu minoritaire.

Si les gouvernements portugais passent, Amalia Rodrigues demeure : belle, comme seules peuvent l'être ces femmes qui, pendant près de quarante années, n'ont comblé qu'avec le succès. Emouvante, dans ses éternelles robes noires apprivoisées, écrivain d'une voix diabolique, brillante, sur laquelle l'âge ne paraît pas avoir prise. Sur les cinq continents, elle chante ses poèmes envoûtants, le fado.

Amalia Rodrigues interprète les œuvres des plus grands poètes portugais, qu'elle a découverts et choisis par l'entremise d'Alain Guzman, compositeur d'origine française avec qui elle travaille de longue date. Canoë, Alexandre O'Neill, José Galhardo, beaucoup d'autres encore qui lui ont permis de rassembler les deux mille chansons de son répertoire. Récemment, comme elle était malade et ne pensait pas pouvoir guérir, elle a écrit quelques textes elle-même, « pour que les gens aient pitié de moi », dit-elle en riant.

Pour quatre récitals, Amalia Rodrigues revient à Paris, à l'Olympia, après deux ans d'absence. Rendez-vous auquel elle tient par dessus tout : « C'est à Paris que j'ai chanté pour la première fois hors de mon pays. Il y a plus de trente ans. A cette époque, il n'y avait pas encore de communauté portugaise en France, et l'accueil fut pourtant merveilleux. C'est à Paris que j'ai rencontré le cinéaste Henri Verneuil, qui, dans les Amants du Tage, m'a demandé de chanter Barco Negro, la chanson du film. Alors, j'ai été invitée à l'Olympia, à l'ABC, à Bobino, partout en France, puis dans toute l'Europe et le reste du monde. »

Son ultime conquête est le Japon, où, après son dernier passage, la firme EMI-Japon, sous la marque Odéon, a édité le premier disque compact de ses vingt chansons les plus connues. Elle y retournera en juin prochain pour quinze jours, et peut-être y visitera-t-elle l'école de fado et de guitare portugaise créée là-bas en raison de sa popularité.

Amalia Rodrigues, chanteuse universelle, populaire comme le furent avant elle Edith Piaf ou Oum Kalthoum, est une femme comblée. « A peine soustraite-elle encore de sa mise à l'écart après la révolution portugaise : « La gauche m'a collé une étiquette et privée de télévision, de radio et de journaux pendant près de quatre ans. Pourtant, je n'ai jamais rien eu à voir avec quelque parti ou gouvernement que ce soit, mais avec les Portugais, tous les Portugais, qui ont fait de moi ce que je suis. » En France, elle a reçu des mains de Jack Lang les insignes de commandeur des Arts et lettres, et de celles de Jacques Chirac, la médaille de vermeil de la Ville de Paris : un signe auquel elle est attachée.

OLIVIER SCHMITT.

\* Olympia, du 21 au 25 avril, 20 h 30.

CINÉMA

« You are not I », de Sara Driver

La voix de la femme silencieuse

Le premier film de Sara Driver, réalisatrice de Sleepwalk (prix Sadoul), Le calme récit d'une folie sur des images de Jim Jarmush.

Une jeune femme traîne les pieds au bord de la route où vient d'avoir lieu un carambolage. Elle marche comme si réellement elle flottait sur un brouillard. Ses yeux graves et doux cherchent au-delà de ce qu'ils voient. Elle va vers les voitures allongées au bord de la route, soulève le drap qui les couvre, dévoile les visages tuméfiés avec plus ou moins de difficulté. Elle semble obéir à un rite ancien, écarte les lèvres cadavériques, introduit dans la bouche un caillou.

Sur l'écran, les hommes qui s'occupent de l'accident pensent qu'il s'agit de l'une des victimes, vivante encore mais traumatisée. Dans la salle, les spectateurs qui entendent la voix off de cette femme silencieuse, savent qu'il n'en est rien. Et il leur apparaît bientôt qu'elle est partie d'une clinique psychiatrique. On lui a demandé où elle habite, sans savoir pourquoi elle donne l'adresse de sa sœur...

You are not I, premier film de Sara Driver, tourné en noir et blanc et qui date de 1981, se situe comme Sleepwalk (prix Sadoul 1987) dans un espace somnambulique. Ici, c'est purement celui de la folie. L'héroïne a passé une porte, elle a déjà traversé le miroir et se regarde de loin se mêler à la vie des autres, sans y participer vraiment. Le récit voix off marque l'état de schizophrénie. Elle est une présence légère et gênante, le trace d'une autre vérité.

L'héroïne est Suzanne Fletcher, plus étrange encore que dans Sleepwalk, avec son grand front bombé,

son sourire sage, son regard opaque. La manière dont elle regarde transforme les objets et les gens. La petite maison bien propre et bien rangée prend des ombres équivoques. La sœur, les deux vieilles dames appelées à l'aide - et qui, elles, la regardent comme un E.T. resté du passé - deviennent laides et attendrissantes comme des pantins, des sorcières de dessin animé.

Le phénomène de métamorphose va loin puisque, au moment où les infirmiers viennent la chercher, la jeune femme enfonce un caillou dans la bouche de sa sœur, qui souffre, suffoque, se renverse et que les hommes emmènent. « Personne n'a réalisé qu'elle n'était pas moi », dit la voix tandis que sur l'écran le visage muet, adouci d'un sourire de Jocoude, se dissout dans le noir.

Il fallait Suzanne Fletcher pour donner le poids de la réalité à cette histoire. C'est une actrice extraordinaire. Dès qu'elle entre dans un décor, elle l'investit, en prend possession, lui impose une ambiance bizarre, trouble, entre deux eaux. Elle permet l'humour détaché, le rire acide de Sara Driver. Autour d'elle, le film installe les splendides nuances du noir et blanc : Jim Jarmush tenait la caméra.

You are not I est un moyen métrage. Il est accompagné d'un film de Robert French, trente minutes d'un monologue de Kerouac sur un huis clos muet dans un petit appartement très Soba. Scènes quotidiennes, personnages insolites, sonorités rocailleuses de la voix, mouvements nerveux, attitudes excentriques. Le film remonte à 1959 et il est tout à fait daté. On le voit aujourd'hui comme on voit par exemple In Cantatrice chauve, comme la répétition miraculeuse d'une naissance : théâtre de l'absurde ou cinéma new-yorkais.

COLETTE GODARD.

« Coup double », de Jeff Kanew

Au rendez-vous des vieilles tiges

Signe des temps, les deux superstars du film d'aventure de l'immédiat après-guerre, Kirk Douglas et Burt Lancaster, jouent pour la septième et dernière fois ensemble la comédie des bouillottes invétérées. Ils ont braqué en 1955 un train californien, l'ultime attaque du genre dans l'histoire des Etats-Unis. Après trente ans derrière les barreaux, ils quittent la prison, mis en liberté surveillée et s'engageant à ne plus se voir de trois années, le temps d'avoir prouvé leur repentir.

Harry (Burt Lancaster), l'ainé, est placé dans une maison de retraite. Il a dépassé les soixante-dix ans fatidiques et se voit contraint de cesser toute activité. Archie (Kirk Douglas), soixante-sept ans, doit résider dans un hôtel mieux. Tous les deux pointent régulièrement auprès d'un jeune, leur officier de tuteur, par ailleurs administrateur inconditionnel de leurs exploits antérieurs.

Harry retrouve une vieille flamme, l'ex-petite amie d'Errol Flynn à la Warner, Alexis Smith, fort séduisante. Archie découvre que ses appas de beau mâle hollywoodien n'ont rien perdu de leur efficacité auprès de la jeune génération punk-rock, même s'il ne comprend plus très bien les nouvelles mœurs. Une Vénus de l'aérobie le met sur les genoux. Eclairés par un monde si plat, les deux compères se lancent une dernière fois dans l'aventure et s'emparent, pour le plaisir, du train qui leur avait valu leur longue mise à l'ombre.

Coup double commence comme un quasi-documentaire sur le troisième âge, continue comme un réchauffé des bons vieux films de gangster, s'achève en farce. Les plus vieux jeu dans l'affaire, ce sont le réalisateur et les scénaristes, incapables de dépasser la parodie. Jamais l'Hollywood d'antan ne se serait permis pareille facilité.

LOUIS MARCORIELLES.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Peinture fraîche et vieux tableaux

1 Rocard

Le paradoxe des candidats à la présidence de la République, c'est qu'ils sont les seuls dans ce pays à ne pas savoir qu'ils vont se présenter. M. Chirac, à l'écouter, aurait tout son temps. Il est pris jusqu'en 1988 par le gouvernement de la France, comment pourrait-il, de surcroît, avoir la tête à cette affaire ? Pour M. Barre, la fonction de président de la République est la plus noble qui soit mais on le connaît assez pour se douter qu'il n'est pas dans sa nature de brigner le mandat populaire par de vaines flatteries. Et c'est vrai qu'il n'est pas homme à se dérober si le devoir l'appelle. Aussi, messieurs les politiciens, ne comptez pas sur lui pour vous laisser passer.

A gauche, le brouillard des mots est aussi épais. N'interrogez pas M. Mitterrand. On n'interroge pas un président en exercice. Il n'est censé que de gouverner, et qui aurait fait Rocard sans terre assise-plume et valetaille à gélons d'or ? M. Rocard, évidemment, est candidat. Il n'en fait pas mystère. Et d'après les sondages, il serait assez populaire. Ja vous arrive : peut-on se dire de gauche et être candidat ? Penser à être président de la République quand on se prétend socialiste, c'est déjà suspect. C'est nourrir des ambitions personnelles, bonapartistes, c'est friser le coup d'Etat ! Je vous disais que M. Rocard est assez populaire dans les sondages : c'est mauvais signe. Avant de chercher à séduire le pays, il faudrait d'abord convaincre les camarades du PS. Et sur un programme précis. Le PS ne manque pas, n'a jamais manqué d'hommes de valeur, qui ont fait leurs preuves - moi qui vous parle, je pourrais vous en citer une bonne trentaine - et qui auraient fait d'excellents présidents de la République, si ce n'était Rocard plutôt qu'un autre ? Il faut bien se fournir dans le crâne qu'à gauche pour être président c'est trois fois plus difficile qu'ailleurs. Allons, à y a les autres, à gauche, il y a les siens. La droite, Dieu merci, est plus simple, mais la gauche sa pique d'être invitée. Pour arriver au bout de ce tunnel, il faut avoir les nerfs solides.

Si en 1988 M. Rocard n'avait qu'à se présenter, je n'affirme pas qu'il serait élu, mais il aurait plus de chances de l'être qu'il en a de se présenter. Il faudrait être M. Mitterrand pour réussir ce coup double : se présenter et être élu. Mais il a mis combien de temps pour ce carambolage inouï ? Quand il s'est présenté pour la première fois, il n'était pas encore socialiste, ce qui jouait en sa faveur dans les instances du parti. Il est dans la nature soupçonneuse de la gauche de faire davantage confiance à un étranger qui se dévoue et dont elle pourra se débarrasser qu'à un petit intrigant qui veut pêter plus haut que son derrière ! Quand M. Mitterrand s'était représenté en 1974, connaissant son monde, il avait pris soin de mettre le parti dans sa poche. Il faut dire que, depuis 1988, ce parti-là était à ramasser. Les anciens ne se font pas trop tirer l'oreille, qui avaient déjà voté pour lui en 1985. L'habitude est une doctrine. Nous reviendrons sur M. Mitterrand, mais je comprends qu'il ait des hésitations, lui qui est devenu l'une des figures de la trinité socialiste avec Jaurès et Blum : faut-il se représenter une dernière fois au risque de tout gâcher ? Mais si l'on ne se représente pas, ce sont ses dernières années que l'on gâche, et le sort du parti, et le sort du pays. Ah ! les raisons ne manquent pas pour qu'il s'est décidé.

Admettons que Rocard ait réussi à passer ses examens de candidat à la fonction suprême, que lui manquerait-il pour être président si nous voulons bien mettre de côté le suffrage des Français ? Même avec toute la

méchanceté du monde, M. Rocard n'arrive pas à nous inspirer des pensées déplorables, c'est grave ! « Faites un effort, essayez de vous faire hair, M. Rocard, si vous voulez que l'on vous sante, que l'on vous voie », serait mon premier conseil. C'est vrai, d'année en année, la Rocard sur le marché ne se précise pas d'une façon sûre. On a de la sympathie, de l'estime pour lui, on ne doute pas de ses capacités, mais quel goût a-t-il ? Barre, Giscard, Chirac et Mitterrand, c'est comme l'Auvergnat, un vrai plateau de fromages ! Quand l'imagina M. Rocard, c'est un beau mur blanc qui sent encore la peinture fraîche, c'est le jambon de régime et les coquillettes au beurre de notre enfance. Il n'y a pas de cadavre dans les placards de M. Rocard, pas de toiles d'araignée dans ses greniers. Sa maison manque de racines, de vieux meubles, de poussière. Elle restera éternellement neuve et pratique. M. Rocard n'a jamais dû rencontrer l'histoire de sa vie. S'il devient président de la République, ce sera le premier jour qu'il retiendra. Ce qui caractérise l'homme politique français, c'est sa dimension littéraire, son épaisseur romanesque. Un Giscard, un Le Pen, pour prendre deux complexions vraiment différentes, n'en étaient pas dépourvus. M. Rocard semble vivre à l'écart de cette pâte-là. Ce n'est pas sa culture qui est en cause, c'est sa démarche, sa façon d'être qui tourne le dos à nos chers poisons.

Il faudrait maintenant retourner le sablier. Tout ce que je viens de dire sur l'homme de Confians-Sainte-Honorine, c'est précisément ce qui peut jouer en sa faveur. Si M. Rocard était élu en 1988 président de la République, les Français, dans leur majorité, se sentiraient plus légers. Nous dirions ouf ! Nous serions enfin débarrassés de ces lourdes consciences historiques imbuées de leur personne qui empoisonneraient notre atmosphère. Rocard président, nous n'osions pas y croire, mais quel soulagement ! Une France jeune, bienveillante, pleine de compétence, ne traînant pas à perpète ses antiques querelles, verrait enfin le jour, est-ce possible ?

Si l'on distinguait encore mal M. Rocard, la France avec lui se verrait mieux, sans avoir à rougir d'elle-même. L'impression aussi de l'avoir échappé belle ! D'avoir échappé à sept ans de Chirac et de son monocoque ; à sept ans de leçons enjouées mais fermes de M. Barre, qui n'aurait jamais imaginé dans ses rêves les plus fous disposer un jour de la France comme élève ! Quant à M. Mitterrand, que pourrait-il lui arriver de mieux que de laisser aux Français, un durable, un éternel regret. Ah ! de Gaulle ! Ah ! Mitterrand ! Ça c'était des hommes ! Votre Rocard...

2 Vieilles odeurs

Le Paris sous l'Occupation de Gilles Perault avec ses 580 photos commentées par Jean-Pierre Azéma (Belfond) vaut son pesant d'or : autrement dit ses 495 francs. Il sera difficile de faire mieux. Cette fameuse et reconstruite intégrale du passé pour une fois n'est pas un mot en l'air. Et ce passé, je le revis autant en contemplant cette étonnante et tranquille photo du café Les Deux Magots, en 1943 (de Seeburger) que ce cortège de la rue Caulaincourt (de Roger Schall). Ce montage est superbe, car il ne tend pas à prouver : il montre. On peut y passer des heures et y revenir. La fasciation l'apporta vite sur le réquisitoire. Des esprits raisonnables s'inquiètent devant la prolifération d'images et de

livres sur cette époque maudite. Le numéro spécial des Cahiers du Rocher sur Brasillach, ce livre un peu bête qui lui est consacré, ce Laval de Fred Kupferman (chez Bantand), ce Pétain de Marc Ferro, ce Paris sous l'Occupation, le dernier roman de Sagan, ce voudrait dire quelque chose. Forcément ! Ça veut dire qu'il y a des collections, ça veut dire que l'édition fonctionne de plus en plus par wagons entiers, ça veut dire qu'il y a des époques plus curieuses, plus romanesques que d'autres, ça veut surtout dire qu'il faut faire la tri.

Entre 1940 et 1944, la France a connu une sacrée heure de vérité, qui résonne encore à nos oreilles. On ne voit pas pourquoi l'édition s'en serait désintéressée. C'est l'Occupation qui a posé problème, ce ne sont pas les livres que l'on a écrits dessus. Ne nous effrayons pas davantage parce que les ouvrages de Brasillach sont en vente libre, ce serait le contraire qui serait triste ! Et quand son vieux beau-frère, Maurice Bardèche, qui l'aimait tant et qui a écrit sur Stendhal et Balzac des sommes qui font autorité, tient des propos obscurs ou trop compréhensibles chez Pivot, n'appelons pas la milice nationale à notre secours ! Il n'y a rien d'ambigu chez Brasillach. Même son talent n'a pas de zones obscures. Le mot fasciste qui avait été dévalué par l'emploi abusif que les communistes en avaient fait - ils le jetaient par poignées à la tête de leurs adversaires comme des confettis un jour de carnaval - s'applique d'une façon adéquate à Brasillach. Céline était trop cynique pour être un vrai fasciste. Drieu l'était par désespoir, un jour sur deux, car ce même désespoir l'en dégoûtait le lendemain.

Si le derrière avait été contigüent - rassurez-vous, elle ne l'a pas été - si le titre d'écrivain fasciste n'avait été romé en grande pompe qu'à un seul élu dans cette Europe qui court à sa perte de 1930 à 1944, c'eût été justice que de la décerner à Brasillach. Il aurait été merveilleux dans la rôle. Il a joué d'ailleurs. Jusqu'à la lie, jusqu'à la mort. Brasillach souhaitait être soldat, officier comme son père. Sa littérature sent le galon, l'épaullette. Même dans la joie, même dans la fête, même dans l'enfance, même dans le souvenir, Brasillach bricque, astique, recrée sa position. Littérature, marche, à droite toute ! Et ça marche. On ne peut imaginer un écrivain moins stendhalien malgré le goût du bonheur proclamé comme un drapeau.

3 A l'attention des services de presse

J'ai quitté mon passage du treizième pour Choisy-le-Roi et les écuries de la Pompadour. M. Toubon pour une municipalité communiste. Chacun a dans la tête une histoire de démenagement. J'attends que tout soit en ordre pour vous dévoiler la mienne. Les chats de la maison n'ont mis que deux jours pour s'y retrouver. Cela me paraît de bon augure. Les forsythias sont en fleurs. Les bibliothèques déjà pleines. Je tombe en arrêt sur un livre qui m'avait charmé il y a longtemps, Lectures de Jacques Bainville (Fayard), préfacé par Charles Maurras. Peu de temps avant de mourir (1938), Bainville s'en prend dans sa dernière chronique au style de Flaubert. De l'oreille, Flaubert ? Un écrivain qui ose laisser passer dans les premières lignes d'un cœur simple : « ... et finalement fut chassée pour un vol de trente sols qu'elle n'avait pas commis », une onomastie aussi barbare !



Handwritten text in Arabic script: 'سكنا من الامم'.







# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

## Mardi 21 avril

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20.35 Feuilleton : Dallas. 21.30 Variétés : Un soir aux courses. Émission de Guy Lux, en direct de Vincennes.
- 23.30 Journal.
- 23.50 Magazine : C'est à lire. Émission de Lucie Perrot. Avec Bernard Rideau.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20.30 Cinéma : Magnum Foros. ■ ■ Film américain de Ted Post (1973). Avec Clint Eastwood, Mel Gibson, Mitchell Ryan, David Soul, Felton Perry. L'inspecteur Harry Callaghan lutte contre une organisation de « vigilants » qui tuent, sans autre forme de procès, les truands de tout poil dont les tribunaux ne peuvent venir à bout. Suspense, action particulière, document sur la loi du revolver. Et « Dirty Harry », c'est-à-dire Clint Eastwood au meilleur de son personnage, remet en question sa propre attitude individuelle. Très intéressant.
- 22.30 Magazine : Cinéma, cinémas. Au sommaire : Claude Chabrol ; Marie Windsor ; Les producteurs ; Catherine Deneuve. Interview de Robert Dalban réalisée en 1985.
- 23.15 Journal.
- 23.30 Série : Johnny Staccato.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20.35 Cinéma : Le mercenaire. □ Film italien de Sergio Corbucci (1968). Avec Franco Nero, Tony Musante, Jack Palance, Evaristo Fontana, Goumany Ralli, Bruno Corazzi, Remo De Angelis. Dans les années 1912-1914, un mercenaire au service d'un propriétaire de mines d'argent se lie avec les révolutionnaires mexicains, et est poursuivi par son autre mercenaire. Histoire très embrouillée, mais comme il s'agit d'un western italien, seuls comptent l'humour et la violence.

### 22.25 Journal.

### CANAL PLUS

- 20.35 Cinéma : L'inspecteur Laverdi. ■ ■ Film français de Claude Chabrol (1985). Avec Jean Patac, Jean-Claude Brialy, Bernard Laffont. 22.10 Flash d'informations.
- 22.20 Cinéma : On se meurt que deux fois. ■ Film français de Jacques Deray (1985). Avec Michel Serrault. 0.00 Cinéma : L'annuaire de Lady Chatterley. □ Film anglais de Just Jackin (1981). Avec Sylvia Kristel. 1.40 Documentaire : Casseuses et truands de cinéma. 2.30 Série : Mr. Gaa.

### LA 5

- 20.30 Téléfilm : La plume empoisonnée. Cycle Agatha Christie. 21.55 Série : Hill Street Blues. 22.50 Série : Mission impossible. 23.45 Série : L'inspecteur Derrick.

### M 6

- 20.30 Cinéma : Fais gaffe à la gaffe. ■ Film français de Paul Boujenah (1980). Avec Roger Mirmont, Marie-Anne Chazel, Daniel Prévost, François Maistre. 21.55 Série : Brigade de nuit. 22.50 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations.

### FRANCE-CULTURE

- 20.30 Le Journal du corps. La mer, l'homme et leur santé. Folies ; Dossier : Le corps de l'enfance et l'enfance du corps. 21.30 Les nouveaux regards de la chanson : Mélodie en filature. 22.30 Nuits magiques. Les gens... tout de même ; Littérature ; Le cargo. 0.10 Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Pour ainsi dire. Invités : Boulat Oukoudja et Otar Tchiladze ; Portrait : Sandro Penna ; Reportage : Max Loreau, pour Florence portée aux nues. 21.30 Musique. Fêtes musicales. 2° Festival de musique contemporaine de Fontenay-sous-Bois. 22.30 Nuits magiques. Les gens... tout de même, cinéma : Le Congo. 2. Les femmes. 0.10 Du jour au lendemain.

## Mercredi 22 avril

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 17.30 La vie des Botes.
- 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
- 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. De Patrick Drevet.
- 18.45 Jeu : La route de la fortune.
- 19.10 Feuilleton : Santa Barbara.
- 19.35 Tirage du Tac-O-Tac.
- 19.40 Cocoricooboy.
- 20.00 Journal.
- 20.30 Tirage du Loto.
- 20.35 Téléfilm : Le duel des héros. Avec Kirk Douglas en hors-lit dans une petite ville de l'Amérique.
- 22.30 Magazine : De bonne source. Émission de Michèle Cotta et Jacques Andoir. Avec Roland Leroy, directeur du journal l'Humanité.
- 24.00 Journal.
- 0.20 Magazine : Premier plan. D'Alain Bévérin. Actualité cinématographique.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 14.35 Magazine : Terra des bêtes. Émission d'Alain Bougrain-Dubouat. Les amours tumultueuses des insectes volants.
- 15.00 Récré A 2. Pac Man ; Mimi Cracra ; Les Schtroumpfs ; Tchoua et Grodo ; Bibou ; Les enfants à la mer.
- 17.45 Magazine : Mondo arabe.
- 18.05 Feuilleton : Médiocre est servie.
- 18.30 Magazine : C'est à lire.
- 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19.10 D'accord, pas d'accord.
- 19.15 Actualités régionales.
- 19.40 La nouvelle théâtre de Bouvard.
- 20.00 Journal.
- 20.30 Téléfilm : Double face. De Serge Leroy. Avec Catherine Alric, Bernard-Pierre Donnadieu, Sophie Ladmiral, Pascale Roberts, Monique Chaumette. Documentaire : Pompidou inédit, une aventure culturelle. De François Gamm, réal. Guy Job. A travers de nombreux témoignages - de Léopold Sédar Senghor au peintre Soulages - la passion de l'ancien président de la République pour la peinture et les arts.
- 23.00 Journal.
- 23.15 Série : Soles de minuit. Les Seychelles ; Paradis retrouvé. Une nouvelle émission proposée par Sophie de Lannoy : images de rêve et d'évasion.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 17.00 Tennis : Open de Monte-Carlo. (16° de finale).
- 18.00 Magazine : Décobéta. Émission de Jean-Luc Jancir. Avec Blow Monkeys, Kas Provenc, Les Innocents, Charles de Gaul, Boys Scouts, Les Carayes, Julien Cope, Enrythmies.
- 18.15 Série : La divine maestra de papa (rediff.) 3° épisode : Carus premier.
- 18.30 Feuilleton : Cap danger.
- 18.57 Juste ciel, petit horoscope.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales.
- 19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
- 20.5 Joux : La classe.
- 20.35 Variétés : C'est aujourd'hui demain.

- Émission de Guy Lux et Bob Ottovic. Astrologie, voyance, yogi. Variétés avec Jean-Luc Lahaye, Marie-Paule Belle, Dick Rivers, Francis Cabrel, Rachid, Carlos Sotomayor, Dominique Webb.
- 21.55 Magazine : Thelasma. Émission de Georges Pernoud, Raïd Guyane.
- 22.45 Journal.
- 23.05 Cinéma 16 : Passe-temps. Téléfilm de José Maria Berzosa, avec Emile Benoit, Paul Cranchet, Rik Lucas, Bernard Alane. Une adaptation d'une nouvelle de Cortázar par le très onirique, très espagnol José Maria Berzosa.

### CANAL PLUS

- 16.25 Téléfilm : Une affaire meurtrière. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.16 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 30. 19.10 Zélatif. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog Show. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : Mort sur le grill ■ Film américain de Sam Raimi (1985). Avec Rod Taylor, Sherree J. Wilson, Paul Smith, Brian James, Edward E. Freeman. 22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Falling in love ■ Film américain d'Ulu Grosbard (1984). Avec Robert De Niro, Meryl Streep, Harvey Keitel, Jane Kazanark. 0.15 Cinéma : Orléans ■ Film franco-italien de Finis Torres (1986). Avec Denis Wells, Daniela Silverio, Maya Ode, Claudio Venturini (v.a.). 1.35 Série : Rawlins. 2.25 Documentaire : Les albums du sport.

### LA 5

- 17.15 Dessin animé : Tu es le boujour d'Albert. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Tomerose musicale. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Sport : Plateau avec invités. 20.00 Football : Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. Demi-finale retour : Leipzig-Bordeaux. 22.20 Série : Hill Street Blues. 23.15 Série : Mission impossible - De 0.10 à 2.10 Rediffusions - 0.10 Série : L'inspecteur Derrick. 1.15 Série : Kojak. 2.10 Série : Star Trek.

### M 6

- 17.30 Dessin animé : La bande à Orlé. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie. La vie moderne (1). 18.30 Série : Drôle de dames. 19.30 Journal. 19.55 Jeu. 20.20 Feuilleton : Villes et gagnons. (1° épisode). 20.30 Série : Dyaneddy. 21.30 Variétés : Assaï-John Yesterday. Hommage des chanteurs français aux Beatles, enregistré le 27 mars dernier à l'Olympia. 23.30 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Magazine : Club 6. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.

### FRANCE-CULTURE

- 20.30 Pour ainsi dire. Invités : Boulat Oukoudja et Otar Tchiladze ; Portrait : Sandro Penna ; Reportage : Max Loreau. Pour Florence portée aux nues. 21.30 Musique. Fêtes musicales. 2° Festival de musique contemporaine de Fontenay-sous-Bois. 22.30 Nuits magiques. Les gens... tout de même, cinéma : Le Congo. 2. Les femmes. 0.10 Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (donné le 21 février 1987 au Châtelet) : intégrale des airs de concert de Mozart (6° partie), par l'Orchestre de chambre de Vienne, dir. Philippe Entremont ; sol. Lella Cubelli, soprano, et Anthony Rolfo-Johnson, ténor. 23.00 Les soirées de France-Musique. A 23.00, Jazz-Club, en direct du Petit Opportun.

## Audience TV du 20 avril 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	32,1	8,7	11,7	1,5	3,1	5,6	1,5
19 h 45	36,7	10,7	17,3	0,6	2,0	4,6	0,6
20 h 10	47,4	14,3	18,4	4,1	3,1	4,1	3,1
20 h 41	48,6	13,3	6,7	12,8	5,1	4,6	4,6
22 h 08	47,4	13,3	5,6	13,8	2,6	6,1	5,1
22 h 44	29,6	8,7	5,8	3,6	1,5	6,6	2,0

Programmes du lundi 20 avril, à 20 h 30. TF1 : la Femme et le Pantin (film) ; A2 : « La Mafia 2 » (série) ; FR3 : Liberté, égalité, chancelerie (film) ; Canal Plus : Life Force (film) ; LA 5 : le Bounty (film) ; M 6 : le Vainqueur (film).

# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le mardi 21 avril à 0 heure et le mercredi 22 avril à 24 heures. Avec l'établissement d'un flux de sud-sud-ouest, qui amènera sur notre pays des masses d'air de plus en plus chaudes et de plus en plus humides, les hautes pressions s'éloigneront lentement. Une tendance à l'orage se manifesterà à partir de mercredi soir ; d'abord faible, elle s'intensifiera en fin de semaine.

Mardi, la journée s'annonce bien ensoleillée sur la quasi-totalité du pays, après dissipation des brumes et brouillards assez fréquents le matin. Sur la moitié est de la France, le ciel sera dégagé tout au long de l'après-midi. Sur la moitié ouest, il se verra insensiblement pour devenir très nuageux en Aquitaine, où une tendance orageuse pourra se dessiner en soirée. Sur le littoral et le littoral du golfe du Lion, des nuages gris masqueront le soleil du matin au soir.

Les températures minimales, généralement stationnaires, scanderont toute-

fois une légère baisse près des Pyrénées, en basse vallée du Rhône et en Provence. Mis à part le littoral méditerranéen, où elles avoisineront 9°C à 12°C et elles varieront par conséquent entre 2°C et 5°C. Les températures maximales, en légère hausse, seront comprises entre 17°C et 22°C sur la moitié nord du pays, 20°C à 24°C sur la moitié sud, 16°C et 20°C en bordure de la Méditerranée. Le vent, faible sur la moitié sud de la France, sera modéré de secteur est à sud-est sur les régions de la moitié nord.

Jeudi 23 avril, de la Méditerranée à la Bourgogne et à l'Alsace, le temps sera beau, frais le matin mais chaud l'après-midi, persistera avec des températures dépassant 20°C. De la côte atlantique et des Pyrénées à la frontière belge, le soleil sera largement présent, mais le temps deviendra de plus en plus lourd. Des nuages élevés voleront parfois le ciel. Des orages pourront éclater çà et là, mais ils resteront limités. La température atteindra 19°C à 24°C (entre le Nord et le Sud).

Vendredi 24 et samedi 25 avril, des Pyrénées à la Manche, le temps lourd et chargé persistera, le ciel sera de plus en plus chargé et les orages deviendront rapidement nombreux, dontant lieu souvent à de violentes averses. Sur la Champagne, l'Alsace et la Lorraine, le temps sera relativement beau vendredi, bien que le risque d'orage ne soit pas totalement exclu. C'est seulement samedi que les orages s'y généraliseront. La température restera élevée pour la saison. De la Méditerranée à la Bourgogne, le temps beau et chaud persistera, avec des maximums largement supérieurs à 20°C.

Dimanche 26 avril, des orages se produiront sur tout le pays. Ils deviendront plus rares sur la moitié ouest, où on peut espérer de très belles éclaircies et un temps relativement plus frais. Ils resteront très nombreux sur la moitié est, en particulier près de la Méditerranée et sur les Alpes, où on peut craindre de violentes averses.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4468  
1 2 3 4 5 6 7 8 9

I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

### HORIZONTALEMENT

I. S'avère mortelle quand on subit le coup du lapin. - II. Lessivée, plumée ou ratisée. Période de repos du noctambule. - III. N'en sont pas à une moitié près. - IV. Exégète musulman. Direction. - V. Personnel. Tel le marse, a des traits et des points communs. - VI. Nécessite deux timbres pour l'envoyer. Son coup repousse au pent vous repasser. - VII. Guide pour officier. Sand (avec un an de moins). - VIII. Somme pouvant se chiffrer à plusieurs sacs. Grecque. - IX. Un des pasteurs suprêmes de l'Église. Habitat de certaines sorcières. - X. S'offrit une tournée sur le zinc avant même de boire à son succès. Personnel. - XI. L'avoir mauvais est décevant, en manquer est désastreux.

### VERTICALEMENT

1. Enfant de la forêt. Albert, Édouard ou Rodolphe. - 2. Élément de couverture. Accorda un bras secourable. - 3. La jeune grimpe ; la vieille s'est envolée. Se livrer à un geste généreux au perdue. - 4. Coiffé d'un béguin. Divinité. - 5. Bien qu'ayant une désinence poétique, ces vers n'ont rien de byzantins. - 6. Sur le golf on se bout de la jette. Forme d'avoir. - 7. S'il a consacré sa vie au seigneur, ce n'est pas par dévotion. Est peut-être tout pour lui. - 8. Réparation après la restauration. - 9. Nouvelle, dans la vieille Amérique.

### Solution du problème n° 4467

Horizontalement  
I. Fief. RN. - II. Sacagour. - III. Ivc. Diva. - IV. Moche. Une. - V. Irrespect. - VI. Lie. - VII. Italiens. - VIII. Cime. Ur. - IX. Us. Ténis. - X. Im murtels. - XI. Réuni. Sé.

Verticalement  
1. Simulcubr. - 2. Favoritisme. - 3. Ice-cream. Mû. - 4. Ec. H6 ! L.E. O. - 5. Fades. Trl. - 6. G. L. Piquet. - 7. Revus. Uracs. - 8. Nuancée. De. - 9. Et. Stase. GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 19 avril 1987 :

### UN DÉCRET

N° 87-277 du 17 avril 1987 relatif à la déclaration des services relevant de l'article 43 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

### DES ARRÊTÉS

• Du 1<sup>er</sup> avril 1987 relatif aux conditions de production de certains vins délimités de qualité supérieure de la récolte 1986.

• Du 16 avril 1987 modifiant l'arrêté du 20 janvier 1986 relatif au calendrier de l'année scolaire 1986-1987.

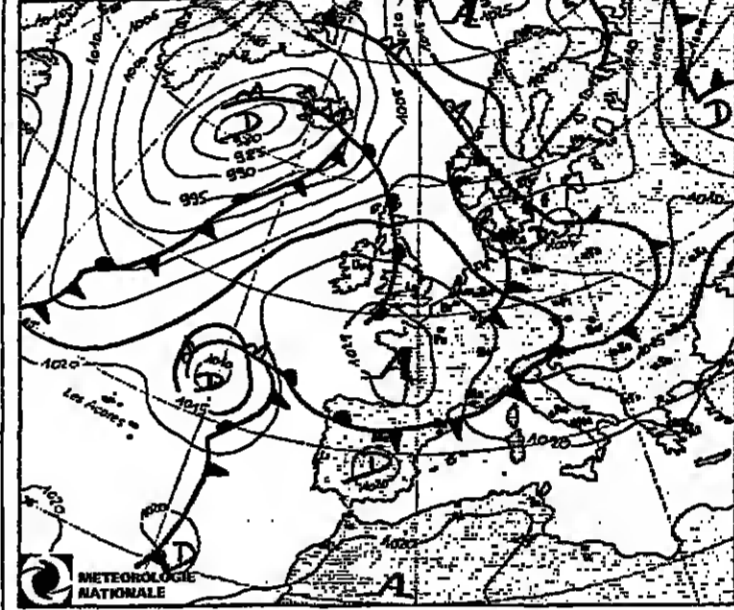
RESULTATS COMPLETS

LOTTO SPORTIF

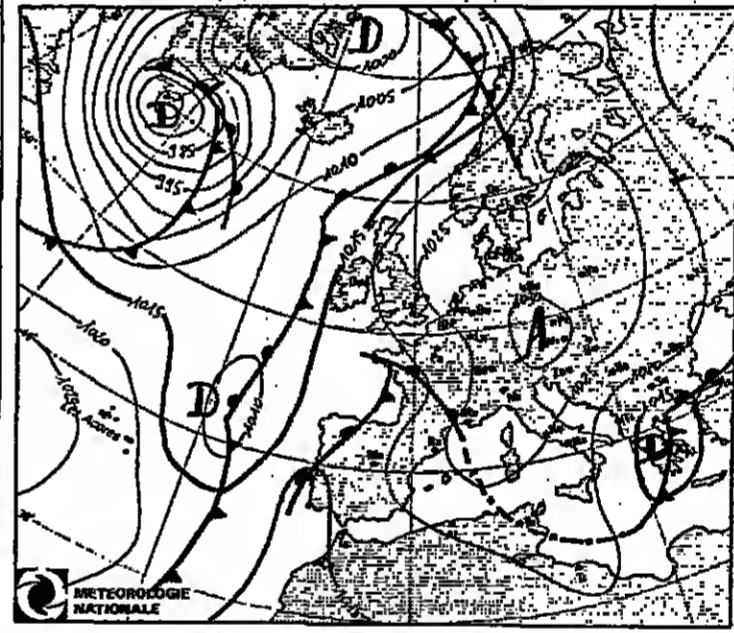
1 2 608 080.00 F  
2 109 299.00 F  
3 4 657.00 F  
4 297.00 F  
5 50.00 F  
6 45.00 F

Prize de 7 millions de francs en 1987.  
Tirage du 19 avril 1987.

### SITUATION LE 21 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



### PRÉVISIONS POUR LE 22 AVRIL A 0 HEURE TU



TEMPERATURES maximum - minimum et temps observé le 20-4 à 6 h TU et le 21-4-1987 à 6 h TU

FRANCE	TOURS	PARIS	LYON	MARSEILLE	NANTES	STRASBOURG	BRUXELLES	GENÈVE	BERNE	ZÜRICH	VIENNE	BOLOGNE	ROME	MILAN	MADRID	MARSEILLE	MEXICO	MONTREAL	NEW-YORK	OSAKA	TOKYO	HONG-KONG	SYDNEY	PERTH	AUCKLAND
19 10 D	16 2 D	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N

LEGENDE  
 ☀ ENSOLEILLÉ  
 ☁ ECLAIRCI  
 ☂ PLUIE OU BRUME  
 ❄ NEIGE  
 ⚡ ORAGES  
 ⚡⚡ BRUITS ET BOUILLONNEMENTS  
 ➔ SENS DE DÉPLACEMENT

FRANCE	TOURS	PARIS	LYON	MARSEILLE	NANTES	STRASBOURG	BRUXELLES	GENÈVE	BERNE	ZÜRICH	VIENNE	BOLOGNE	ROME	MILAN	MADRID	MARSEILLE	MEXICO	MONTREAL	NEW-YORK	OSAKA	TOKYO	HONG-KONG	SYDNEY	PERTH	AUCKLAND
19 10 D	16 2 D	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N	17 4 N

A B C D N O P T \*  
 averses brume ciel couvert ciel dégagé ciel nuageux orage pluie temps neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Handwritten note: J.P. de 1/50



سكوا في العالم

« services »

# Le Monde

## SCIENCES ET MEDECINE

### Vivre à l'ombre d'une centrale

**Le site nucléaire de Tricastin s'est progressivement intégré au paysage. Les avantages qu'il procure ont presque fait oublier ses inconvénients. Mais, plus loin, on s'inquiète...**

TRICASTIN  
de notre envoyée spéciale

**A**GRIPPÉE à sa bicyclette, une vieille femme pointe son doigt vers deux tours aux flancs cintrés : « Celles-là, on les appelle les dames blanches, à cause de la fumée qui s'en échappe. » Tout enturbannées de vapeur, ces « dames » démesurées n'appartiennent pas à un château de conte de fées mais à un site nucléaire de Tricastin, dans la Drôme.

Jungle de béton hérissé de protections en tous genres, ce vaste complexe s'étale sur les berges du Rhône dans l'un des périmètres les plus nucléarisés du monde. De Marcoule (Gard) à Cruas-Meyssac (Ardèche) en passant par Tricastin, la vallée héberge un nombre impressionnant d'usines liées à « l'atome ». Pour les populations qui vivent autour de ces entreprises bien particulières, le nucléaire demeure souvent un mystère, une chasse gardée de la science et de la technique. Mais ce mystère, que l'ombre de Tchernobyl rend parfois inquiétant, n'est pas accepté par tous avec la même philosophie.

Autour de Tricastin, certains ont opté pour un fatalisme mêlé d'ironie : « Si ça pète, remarque un ouvrier du bâtiment, on mourra sans avoir le temps de

dire ouf. Alors, à quoi bon se tracasser ? » D'autres s'en remettent au savoir des spécialistes : « On ne sait pas ce qui se passe dans les usines, reconnaît une mère de famille, mais j'imagine que les

techniciens savent ce qu'ils font. » La centrale, dont la première pierre a été posée il y a trente ans, s'est progressivement intégrée au paysage. Vivant au pied de cette forteresse atomique, les habitants des alentours se sont souvent accoutumés à leur monstre familier. D'autant que les retombées de Tricastin ne sont pas uniquement nucléaires : pourvoyeuses d'emploi et surtout de finances, les usines constituent le cœur économique des communes qui les ont accueillies.

Sagement agencée autour de sa cathédrale médiévale, la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux fournit un exem-

ple frappant de ce type de symbiose. Simple village au seuil des années 1960, l'ancienne capitale du Tricastin romain s'est transformée en haut lieu du nucléaire.

#### Koweït-sur-Rhône

Son territoire abrite aujourd'hui une centrale EDF et une partie des activités de trois industries nucléaires (dont l'usine COMURHEX, siège récent des fuites d'hexafluorure d'uranium).

La population, dont le nombre est passé en trente ans de 1 500 à 7 000 habitants, semble s'accom-

moder de ce voisinage encombrant. A Saint-Paul, l'aspect nourrisseur du nucléaire prend le pas sur les inconvénients d'ordre écologique. En fournissant 6 000 emplois directs, le site de Tricastin contribue d'abord à rendre moins aigu le problème du chômage. « Aujourd'hui, affirme M. Eric Calloc, délégué CGT à la centrale EDF, 30 % des mille salariés de notre établissement ont été recrutés dans un périmètre de 100 kilomètres autour de Tricastin. » Les emplois induits par la présence de l'industrie nucléaire ne sont pas non plus négligeables. « Nous réalisons 20 % de notre chiffre d'affaires en

travaillant pour EDF, explique une responsable de la menuiserie Lert, à Saint-Paul. Cela nous a permis de doubler notre personnel en dix ans. »

Surtout, le site nucléaire fournit une manne financière considérable aux communes qui l'hébergent : véritable petit « Koweït-sur-Rhône », la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux percevra en 1987 près de 26 millions de francs de taxe professionnelle.

RAPHAËLE RÉROLLE.  
(Lire la suite page 23.)



Le cœur de Superphénix vu de dessus.

### Le printemps des plans ORSEC

**Les plans français de secours ont mal supporté l'affaire de Tchernobyl. Ils sont réaménagés dans le Rhône et dans l'Isère.**

LYON  
de notre correspondant régional

**L'**ACCIDENT de la centrale nucléaire soviétique a été l'occasion d'une remise en cause des conditions de déclenchement et de mise en œuvre des plans de protection de la population. Et il n'est pas étonnant de constater que c'est dans la région Rhône-Alpes, la première région nucléaire française, que les amorce de réforme ont vu le jour. D'abord, à l'initiative d'un préfet de région, M. Gilbert Carrère, initiateur d'une commission ad hoc de réflexion. Ce haut fonctionnaire a constaté sans périphraser n'avoir reçu que « très peu d'instructions officielles depuis Tchernobyl ». Mais sa démarche volontariste a trouvé des échos favorables tant dans les ministères concernés (industrie, environnement, santé) que dans les relais régionaux des administrations.

Une commission très large s'est réunie sous la présidence de M. Pierre Duffe, sous-préfet de La Tour-du-Pin (Isère), pour proposer la refonte d'une grande partie des dispositions contenues dans les plans - départementaux - connus sous le nom d'ORSEC-rad (POR). Le rapport du groupe de travail, qui a rassemblé les représentants des huit préfectures de la région Rhône-Alpes ainsi que des repré-

sentants des organismes producteurs (entre autres EDF et le Commissariat à l'énergie atomique), ne s'embarrasse pas de formules creuses. L'accident de Tchernobyl a révélé une « carence d'informations », ce qui a « pu faire douter les populations de la crédibilité et de la capacité des autorités à faire face à des accidents de type radiologique du point de vue de l'information d'une part, des contre-mesures à prendre d'autre part ». L'essentiel est dit sur la question centrale - si l'on peut dire en matière nucléaire - de l'information des habitants qui se trouvent à proximité des installations de base. L'essentiel, c'est-à-dire la difficulté d'éviter des mouvements de foule incontrôlables en cas d'accident majeur.

#### Flou

Pour tenter de remédier à ce « flou » qui n'a en la circonstance rien d'artistique, le rapport Duffe propose une diffusion améliorée de « fiches-réflexes » établies selon un modèle proche de celui qui existe à l'intérieur des centrales. Des exercices d'alerte sont prévus sur une échelle importante au-delà du périmètre des zones de production, donc dans l'environnement habité.

Pour pallier les risques évidents générés par la division « administrative » des plans ORSEC-rad - qui sont de compétence départe-

mentale, alors que les éventuelles émanations radioactives se mouvent des frontières, - une série de mesures sont envisagées pour assurer une coordination « zonale » des secours. « Zone » est un terme qui reprend la terminologie militaire, et qui traduit le découpage de l'Hexagone en « zones de défense », qui vont bien au-delà des limites régionales (Le Monde du 26 mars).

#### « Sous-estimation du facteur temps »

Ainsi, le préfet de la région Rhône-Alpes a des compétences en ce domaine sur la région Provence-Côte d'Azur. Il peut donc, en liaison avec l'état-major, être bien placé pour permettre l'intervention de l'armée. Les militaires sont en effet - et là encore l'exemple soviétique est instructif - les mieux organisés sur le plan logistique en cas de catastrophe majeure. Toutefois, l'armée resterait le recours ultime : la « priorité », rappelle le sous-préfet, reste aux moyens non militaires.

Le rapport est également sévère à propos de la « sous-estimation du facteur temps » ou encore sur l'oubli, tant dans les plans particuliers d'intervention (PPI) que dans les plans ORSEC-rad (POR), de « prévoir des mesures conservatoires avant toute contre-mesure et tout déclenchement de secours, et ce, dès la diffusion de l'alerte, la seule mesure conservatoire étant le confinement ». Qui le sait ? Le sait-on suffisamment ?

Le « grand nettoyage de printemps » des POR a commencé concrètement dans le Rhône et dans l'Isère, deux des départe-

ments rhônalpins. Avec notamment une première mesure concrète, dans l'Isère de Creys-Malville : une politique de formation des médecins généralistes sur les conséquences d'une irradiation et sur les mesures d'urgence à prendre sera appliquée dans les prochaines semaines. Les généralistes, relais d'opinion souvent négligés, seront-ils les premiers citoyens à recevoir une formation performante ?

CLAUDE RÉGENT.

### LE NUCLÉAIRE DANS LE BROUILLARD

**L'**industrie nucléaire comme dans les autres, de petits incidents. Mais le nucléaire n'est pas une industrie comme les autres. Un en après la catastrophe de Tchernobyl, la sensibilité est vive à son endroit. Or il s'est produit récemment deux incidents significatifs, même s'ils n'ont pas eu de conséquence sur les personnels ou sur l'environnement. L'un, en mars, est une fuite sur un circuit annexe d'un des réacteurs de la centrale nucléaire de Tricastin (Drôme). L'incident était mineur, mais, dans la mesure où le circuit assurait des fonctions de sécurité, la fuite aurait dû entraîner l'arrêt du réacteur avant tout essai de réparation, ce qui n'a pas été fait. L'autre incident, en avril, est la fuite d'un réservoir de sodium du réacteur surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère). Ici, le sécurité n'est pas en cause, mais c'est l'importance et le coût de la réparation - probablement un en d'arrêt et 400 millions de francs - qui hypothèquent l'avenir de ce réacteur prototype.

Mauvaise estimation du laxisme dans l'observation des règles, dans un cas. Surcoût, dans l'autre cas, d'une filière déjà chère et dont le développement ne paraît pas indispensable au grand public, même si Superphénix présente de bons arguments techniques. Il n'en faut pas plus cependant pour éveiller les craintes. L'impression d'un suréquipement nucléaire et la constatation faite il y a un an que des dizaines de kilomètres carrés peuvent être rendus inhabitables par le seul incurie de quelques individus ont fait resurgir un mécontentement latent. Mécontentement, et demande d'information.

Or l'information sur la matière n'est pas simple. Trop technique, elle ne sera pas comprise. Trop vulgarisée, elle sera trahie. Les chiffres bruts ne veulent rien dire. On se demande 100 000 becquerels ? La mesure à des comparaisons est nécessaire, mais le choix de la référence a plus de poids que ce qu'on veut comparer. Si l'on explique que le risque de tel type d'accident est calculé que chaque Français encourt de mourir dans la minute suivante, l'observation sera ressentie, quelle que soit l'exactitude de la comparaison, comme une volonté de minimiser ce risque. L'information aura été masquée par l'argument.

Cette difficulté explique, sans la justifier, une certaine carence dans la diffusion de l'information par ceux qui la possèdent. Il faut dire qu'ils n'en possèdent généralement qu'une partie. L'ingénieur responsable d'une installation nucléaire connaît à fond la technique et les procédures à suivre. Mais il n'est pas un spécialiste de l'effet biologique des rayonnements. Or ce qu'on lui demande n'est pas le diamètre du tuyau qui a fui, mais l'impact éventuel de cet incident sur la santé publique et l'environnement.

Il y a, d'autre part, en face de lui des adversaires dont les arguments justifient, parfois, que le ministre de l'Industrie puisse parler de « désinformation ». Cela ne doit pas être une raison pour fermer les dossiers, bien au contraire. La demande d'information est une demande de ramède contre la crainte, qui ne saurait agir que lentement. Et tant pis pour le nucléaire si cette crainte doit un jour devenir trop forte. En démocratie, c'est eux citoyens de juger.

MAURICE ARVONNY.

**VIENT DE PARAÎTRE**

« une entreprise unique en langue française, ambitieuse, mais très judicieuse, devant l'importance que la cancérologie a prise ces dernières années. »

**Cancers digestifs**  
Édité par Paul ZETOUN  
1987, relié, 528 pages, 73 figures, 525,00 F

**Cancers des voies aérodigestives supérieures**  
Édité par Jacques BRUGÈRE  
1987, relié, 512 pages, 120 figures, 510,00 F

Ces deux ouvrages regroupent de façon exhaustive et cohérente des cancers habituellement abordés et décrits de façon multidisciplinaire dans différents traités. L'accent est mis sur la nécessité d'une concertation multidisciplinaire, préalable à tout traitement. Les auteurs font référence aux acquisitions les plus récentes dans ce domaine et aux progrès réalisés, notamment en ce qui concerne :

- la prévention primaire (modifications des habitudes alimentaires) ;
- le dépistage (expériences « pilotes ») ;
- la radiothérapie ;
- la chimiothérapie ;
- la recherche fondamentale.

**Déjà paru :**

- Cancers gynécologiques et mammaires  
Y. ROCHE, CL. LAGARDE, A. BREMOND  
1986, relié, 464 p., 103 fig., 403,00 F
- Cancers intracrâniens  
L. SZABO  
1986, relié, 320 p., 60 fig., 301,00 F
- Hémopathies malignes  
R. ZITTOUN  
1986, relié, 688 p., 78 fig., 535,00 F
- Thérapeutique des cancers  
M. TUBIANA  
1986, relié, 500 p., 102 fig., 35 tabl., 465,00 F
- Surveillance des maladies cancéreuses  
B. HOERNI  
1986, relié, 260 p., 45 fig., 19 tabl., 295,00 F

Ouvrages en vente en librairie ou par correspondance à VPC 26 - 26, rue Jacob - 75006 Paris. Règlement à l'ordre de VPC 26 - références AM/129 (Frais de port de 250 à 500 F : 30 F de 500 à 800 F : 35 F plus de 800 F : franco).

**Toute la cancérologie en 13 volumes**  
**« ENCYCLOPÉDIE DES CANCERS »**

Médecine-Sciences  
Flammarion



# La psychiatrie dépoussiérée

### Un rapport remis à M<sup>me</sup> Barzach propose une réorganisation de la politique de santé mentale et des textes plus que centenaires qui la régissent.

COMME quasiment tous ses prédécesseurs au ministère de la santé, M<sup>me</sup> Michèle Barzach hésite : faut-il abroger la fameuse loi de 1838 sur les placements d'office ou volontaires en hôpital psychiatrique ? Depuis près d'un siècle, on ne compte plus les projets de réforme élaborés pour modifier cette loi. Jusqu'ici, aucun n'a pu aboutir. Qui donc sera le ministre « tombé » de la loi de 1838 ? Et d'abord faut-il la modifier ?

Parallèlement ne pouvant être résolu facilement, M<sup>me</sup> Barzach avait, en juillet 1986, demandé au docteur François Zambrowski, un psychiatre chargé des problèmes de santé au Parti républicain, « un rapport global » devant déboucher sur « une redistribution générale de la politique de santé mentale ».

Cette mission, indiquait alors M<sup>me</sup> Barzach, revêtait à mes yeux « une extrême importance ».

Le 22 décembre dernier, le docteur Zambrowski lui remet un rapport de cent cinquante-huit pages (1) et, depuis, plus rien. Officiellement du moins. La publication il y a quelques semaines, dans les colonnes de *Libération*, d'extraits du rapport relance le débat sur le thème : M<sup>me</sup> Barzach, en réalité, se désintéresse-t-elle de la psychiatrie ? Entre le RPR et le PR les choses paraissent un moment vouloir s'envenimer. La « bande à Léo », Claude Malhuret en tête, qui n'a jamais caché son désir de voir abroger la loi de 1838, prend fait et cause pour le docteur Zambrowski.

Visiblement agacée par tout le bruit fait autour de ce mystérieux

rapport, M<sup>me</sup> Barzach fait savoir qu'il est « à l'étude ». Elle nous explique en substance qu'il s'agit d'un travail intéressant mais que sa publication n'est pas une urgence... « Si je le publiais tel quel, on pourrait penser que toutes les propositions qui y figurent vont être mises en pratique immédiatement. Or c'est impossible. Techniquement parlant s'entend. En outre, je souhaiterais moi-même procéder à une vaste concertation sur le problème de la psychiatrie. Et ce n'est qu'ensuite, avant la fin de l'année en tout cas, que j'arrêterai un certain nombre de décisions concrètes. »

### « Des textes vétustes »

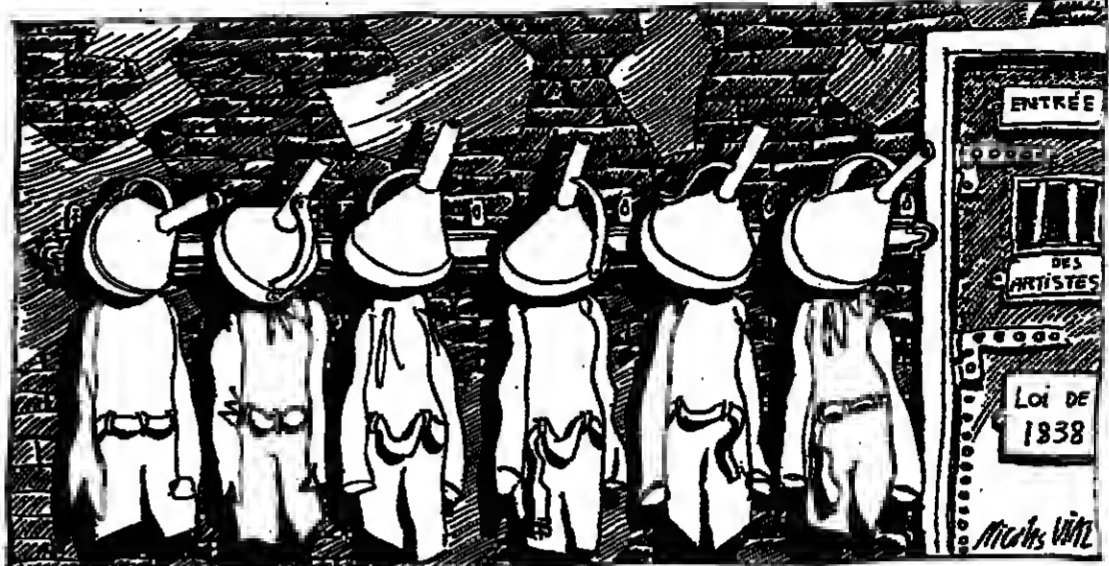
On pourrait légitimement se demander si la non-publication du rapport Zambrowski ne cache pas autre chose. Ne contiendrait-il pas quelques révélations explosives susceptibles de gêner le ministre de la santé ? Au contraire. Il s'agit d'un rapport très technique, qui propose une véritable remise à jour des textes régissant l'organisation de la psychiatrie en France, dans la droite ligne — « est peut-être là un défaut aux yeux de certains — des réformes mises en place par la gauche sous les deux précédents gouvernements.

« Malgré la récente réforme intervenue en 1985, écrit le rapporteur, la psychiatrie est encore trop souvent régie par des textes vétustes et obsolètes, partiellement inadaptés aux développements récents de cette discipline. Ainsi, l'article 64 du code pénal date de 1810, la loi sur les placements d'office ou volontaires de 1838, le règlement intérieur type des centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie de 1938. Par ailleurs, la psychiatrie privée institutionnelle continue à être réglementée par un décret de 1926 largement inadéquat. »

C'est pourquoi, indique le docteur Zambrowski, qui pour rédiger son rapport, a recueilli l'avis de quelques-uns des meilleurs spécialistes de la psychiatrie, « une sensible actualisation de ces divers textes s'avère nécessaire ». Pour autant, estime-t-il, il ne s'agit en aucune manière de remettre en cause la sectorisation psychiatrique, qui « a toujours fait l'objet d'un consensus dans notre pays ». La loi du 25 juillet 1985 qui légalise le secteur psychiatrique, constitue, estime le docteur Zambrowski, en dépit de ses imperfections, « un progrès indéniable si on la compare avec les dispositions existant antérieurement ».

### Quarante propositions

Selon le rapport, cette réforme comporte pourtant deux lacunes principales : tout d'abord, elle ne concerne que la psychiatrie publique. D'où le fait que « l'ensemble du dispositif psychiatrique privé (associatif ou lucratif) n'a pour l'instant que fort peu la possibilité de développer des alternatives à l'hospitalisation ». D'autre part, regrette le rapporteur, cette réforme se situe dans un cadre strictement sanitaire. Il subsiste donc en particulier « de nombreux problèmes non résolus quant à la réinsertion sociale des malades mentaux ou handicapés mentaux ».



On le voit, les propositions de départ n'ont rien de révolutionnaire. Elles sont simplement pragmatiques. Au total, le rapport formule une quarantaine de propositions concrètes, portant aussi bien sur le statut du malade que sur la psychiatrie privée et publique, la prévention, les urgences, les enfants et adolescents, les handicapés mentaux adultes, les personnes âgées, les malades mentaux détenus, la planification, l'évaluation, la formation en santé mentale, le développement de la recherche, etc.

Sans entrer dans le détail de ces mesures de bon sens, peut-être faut-il s'intéresser de près au chapitre ayant trait aux « propositions visant à améliorer le statut et les conditions d'hospitalisation du malade mental ». Peut-être est-ce celui qui donne le plus de soucis à M<sup>me</sup> Barzach.

### Le placement sur demande

Un constat tout d'abord : la décroissance globale des placements d'office à laquelle on assiste depuis 1970. A noter tout de même que cette décroissance est moins nette depuis 1980, comme s'il existait un « reliquat incompressible » de patients nécessitant des soins sans contrainte. Pour autant, poursuit le docteur Zambrowski, force est de reconnaître que « certains abus peuvent encore trop souvent être relevés concernant ces catégories de patients ». A ce sujet, le rapporteur formule deux propositions, l'une visant à « garantir les droits des patients hospitalisés librement dans tout établissement recevant des malades mentaux » (et qui devrait se traduire par une modification de l'article L. 353-2 du code de la santé publique), l'autre visant à « instaurer un meilleur contrôle des conditions d'hospitalisation en psychiatrie ».

Concernant la loi du 30 juin 1838, le docteur Zambrowski rappelle tout d'abord « la remarquable architecture de cette loi et l'équilibre qu'elle a réussi à instaurer entre les différents décideurs ou protagonistes : préfets, procureur de la République, médecins, famille ou tiers ». En outre, cette loi tombant progressivement en désuétude, faut-il vraiment l'abroger ? Une enquête faite en septembre 1986 par la revue *L'information psychiatri-*

que avait montré que 70 % des praticiens interrogés souhaitaient que cette loi soit maintenue, que 18 % souhaitaient son abrogation, et que 63 % se prononçaient en faveur d'une simple réforme de la loi.

Le rapporteur estime pour sa part qu'« il ne paraît pas aujourd'hui réaliste d'abroger la loi de 1838 sans lui substituer un texte visant à maintenir des soins psychiatriques obligatoires pour toute personne qui ne serait pas susceptible de donner un consentement éclairé à une thérapie que nécessite à son état ». C'est pourquoi le docteur Zambrowski propose une réforme à minima de la loi, « réactualisant la terminologie désuète ou inadéquate encore présente dans le code de la santé publique » et « aménageant la procédure des placements d'office et volontaires afin de mieux adapter ces placements à la situation réelle de chaque patient qui en relève ». Dans le nouveau texte proposé par le rapporteur, figure — enfin ! — certains — la suppression de l'expression « placement volontaire » et son

remplacement par le concept de « placement sur demande ».

Enfin, le docteur Zambrowski estime souhaitable une réforme de l'article 64 du code pénal, qui date de 1810. Il lui semble en effet que le texte de cet article — « il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister » — implique un vide juridique en ce sens qu'il implique de fait la libération du sujet à l'issue de la décision de non-lieu. Il n'explique donc pas les mesures de soins sous contrainte qu'il convient de prendre.

Dans quelle mesure toutes les propositions contenues dans le rapport Zambrowski seront-elles reprises à son compte par M<sup>me</sup> Barzach ? Réponse « avant la fin de l'année ».

FRANCK NOUCHI.

(1) « Moderniser et diversifier les modes de prise en charge de la psychiatrie française », décembre 1986.

## Point de vue

### Le respect des comateux

Après la publication d'un point de vue du docteur Xavier Emmanuelli, membre du Comité national d'éthique, à propos de l'expérimentation sur des malades comateux (la *Manda* du 11 mars), nous avons reçu le texte suivant du professeur Alain Milhaud (CHU d'Amiens). Le professeur Milhaud est favorable à la réalisation d'expérimentations sur les sujets dits « en état végétatif chronique », expérimentations reprochées par le Comité national d'éthique et condamnées par le Conseil national de l'ordre des médecins.

par Alain Milhaud  
professeur d'anesthésiologie à la faculté d'Amiens

Il est surprenant qu'un membre du Comité d'éthique engage ce dernier par la mention de sa qualité ; cet article avait-il été approuvé préalablement par son président ? La véhémence de ses attaques franchement diffamatoires nous oblige à ces quelques remarques.

— Il est exact que l'ordre régional des médecins de Picardie a relaxé trois sur cinq d'entre nous, a donné un avertissement au quatrième et n'a infligé un blâme. Mais pouvait-il en être autrement tant que l'article 19 du code de déontologie est toujours libellé de la manière suivante : « L'emploi sur un malade d'une thérapeutique nouvelle ne peut être envisagé qu'après les études biologiques adéquates, sous une surveillance stricte et seulement si cette thérapeutique peut présenter pour la personne un intérêt direct. »

C'est bien la modification de cet article 19 qu'avec H. Callevat, L. Merquet, D. Brille, L. Campan, M. Cara, J. Guelfi, H. Laborit, P. Milliez, D. Patte et R. Stoppe nous avons demandée, dans une lettre ouverte, à M<sup>me</sup> le ministre délégué à la santé et à la famille, de laquelle nous attendons avec intérêt une réponse.

A l'inverse de ce qu'écrit notre confrère, la transfusion intra-osseuse à haut débit est une technique thérapeutique d'urgence qui n'est qu'à ses débuts, malgré les remarquables travaux d'Atiassof et Kamenin, publiés en 1977 : 127 cas de transfusion intra-osseuse sur des blessés avec 57 succès. Le débit transfusionnel des érythrocytes n'avait pas dépassé 0,100 l/min, celui que nous avons pu réaliser sans incident était de 0,800 l/min.

On comprend mal qu'un médecin puisse s'opposer à un tel progrès thérapeutique potentiel, en particulier pour les blessés de la route.

— L'expérimentation animale, nécessaire, ne permet pas, en règle, de transférer une

innovation directement à l'homme. Les essais sur volontaires sains sont certainement utiles mais néanmoins ne doivent être entrepris qu'avec prudence et sécurité. Les médecins expérimentent fréquemment sur eux-mêmes, et c'est ce que j'ai fait en juin 1986 avec des auto-transfusions de sang refroidi à 10° puis réchauffé dans un four à micro-ondes (37° en quatre minutes). C'est également ce que nous avions prévu pour une auto-transfusion intra-trochlaire, le 11 janvier 1986, mais au dernier moment cette expérience, qui demandait la collaboration de quatre médecins, d'un technicien et de matériel de circulation extra-corporelle, a été interdite par la direction générale du CHU d'Amiens.

— On peut s'étonner que l'éavis du Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, de février 1986, ait été exposé à nouveau le 4 décembre 1986 à la Sorbonne, de manière inchangée, alors qu'entre-temps on avait appris qu'aux Etats-Unis l'American Medical Association, forte de deux cent soixante-dix mille médecins, et l'American Bar Association avaient proposé d'autoriser l'arrêt de la nutrition et de l'hydratation chez les sujets en état végétatif chronique ou nombre de dix mille dans ce pays.

Parsonnellement, nous sommes contre l'euthanasie, mais nous défendons l'idée que des expériences bien contrôlées et bien précisées chez des états végétatifs chroniques pourraient apporter une valeur significative aux mesures et coûteuses d'entretien en vie de tels sujets. Ces expériences doivent être en principe non dangereuses, mais n'ont pas souhaitable de faire courir le risque de complications éventuelles à ces sujets avant que ces risques ne soient partagés par des volontaires humains en parfaite santé et éventuellement administrer ces techniques ou traitements nouveaux aux malades eux-mêmes ?

A l'inverse de ce que se passe chez des sujets en coma dépassé (mort cérébrale) dont le fonctionnement normal des autres organes in situ (à leur place dans le corps) ne dépasse jamais quelques jours et chez lesquels il est hautement souhaitable, chaque fois que possible, de « prélever », d'urgence, dans un but de transplantation, il n'est bien entendu pas question d'enlever des organes à des états végétatifs chroniques qui peuvent survivre plusieurs années par simple métabolisme. Il s'agit seulement, par le testement de vie, de proposer des « essais diagnostiques et thérapeutiques d'intérêt général présumés non dangereux dans le cas où, après un accident, ces sujets se trouvaient en état végétatif chronique stable depuis plus d'une année ».

(Publicité)

## AVIGNON 87

Septièmes Journées Internationales  
LES SYSTÈMES EXPERTS  
&  
LEURS APPLICATIONS

Conférence, Exposition et Cours  
Avignon - 13, 14 et 15 mai 1987

Le rendez-vous annuel des entrepreneurs dans les applications de l'intelligence artificielle

Rens. : EC2, 269-287, rue de la Garenne  
92000 Nanterre  
Tél. : (1) 47-80-70-00 - Télex : 214 168 F - Télécopie : (1) 40-26-53-85

Manifestation patronnée par ECCA  
(European Coordinating Committee for Artificial Intelligence)

## Le Monde sur minitel

est présent à

du 21 au 25 avril 1987  
CITÉ DES SCIENCES  
ET DE L'INDUSTRIE  
DE LA VILLETTE

36.15 TAPÉZ LEMONDE puis INO

FOYER DU CENTRE INTERNATIONAL  
DE CONFÉRENCES - STAND B11bis

## Médecine populaire

d'hier et d'aujourd'hui

Marcelle BOUTELLER  
Avec une préface du Professeur H.V. VALLOIS.  
135 x 21, 376 pages 162 FF.

MAISONNEUVE ET LAROSE  
19 rue Victor-Cousin 75005 Paris - Tél. 43 34 32 70

ariens mi

lire à l'on

Handwritten note: 15/04/87



SCIENCES

Galériens mis en fiches

L'exploitation informatique des registres de galériens met à mal quelques idées reçues.

« C'EST galère... » Voilà une expression à la mode, qui rappelle le « qu'allait-il faire dans la galère ? » des Fourberies de Scapin. Mais qui étaient les galériens, et comment pouvait-on survivre et ramper à bord de ces galères de combat qui voguèrent durant plus de deux millénaires sur toutes les mers fermées, de la Méditerranée - nous-mêmes nous de Léante - à la Baltique même, à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'affrontèrent les galères russes et suédoises ?

Celles du roi de France, entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVIII<sup>e</sup>, ont fait l'objet d'une thèse récente (1). L'abondance de sources inédites, jointe à la perspective de traiter cette documentation à l'aide de l'informatique, a stimulé cette recherche, où la bonne vieille « histoire-bataille » fait bon ménage avec le recours aux méthodes quantitatives.

Il fallait 260 rameurs sur une galère ordinaire et près de 450 sur la réelle, la galère du général de la flotte, ou sur la patronne, celle de son lieutenant-général. Ce sont les justices du royaume, du très puissant Parlement de Paris au plus petit des greniers à sel du Poitou, qui ont fourni les quatre cinquièmes de la chiourme des galères de France. Ces hommes-là sont peut-être les Français moyens les mieux connus du siècle de Louis XIV et de la Régence. Les grattes-papier du « bureau des chiourmes » notaient impeccablement sur de gros registres, au fur et à mesure de l'arrivée au « chaîne » (les convicts de condamnés), tous les renseignements nécessaires à l'identification des forçats : leurs nom, prénom, et surnom, ceux de leurs parents, éventuellement du leur épouse, leur âge, pays de naissance, profession, stature, couleur du poil et des yeux, date, lieu et motif de condamnation, durée de la peine, et enfin destinée quand le forçat « sortait » des galères.

L'exploitation d'un tel document a nécessité la constitution d'un fichier informatique dont les 60 000 entrées correspondent à tous les individus attachés à la chaîne, du début de la série des registres - 1680 - jusqu'à la suppression du corps des galères de France en 1748.

Ces 60 000 carrières de forçats intéressent autant la démographie que l'histoire de la justice et l'histoire maritime. L'usage de l'ordinateur a d'abord permis de compiler et de balayer bien des idées reçues au sujet de la population galérienne. Les condamnés de droit commun ne représentaient que le tiers des forçats de Louis XIV et la moitié de ceux de la Régence et du règne de Louis XV.

Il s'agissait pour la plupart de voleurs, plus des petits truands, pillards du troncs et coupeurs de bourses que des brigands de grand chemin. 16 % des forçats des années 1680-1715 et pas moins de 44 % de ceux des années 1716-1748 furent expédiés aux galères pour cause de contrebande. Considéré à l'égal d'un criminel, un faux saunier ou un faux tabacrier risquaient ainsi leur peau s'ils trahissaient, même à petite échelle et sans armes, les droits royaux sur le sel et sur le tabac.

Les galères de France ont également fait figure de bagnes militaires : 17 000 déportés furent conduits à Marseille entre 1680 et 1715 - soit près d'un forçat sur deux, tant qu'une ordonnance condamna les soldats en rupture de régime à être attachés à la chaîne, après avoir en la nez et les oreilles coupées, et chaque joue marquée au fer rouge d'une fleur de lis... Les galères du roi ont également pas 1 550 protestants qui n'avaient pas commis d'autre crime, après la révocation de l'édit de Nantes, que celui de vouloir rester fidèles à leur religion.

Que sont-ils devenus ? Le fichier montre qu'un forçat sur deux est mort aux galères. Jusqu'en 1715, le roi estime qu'il n'est pas tenu de respecter le terme des sentences. On peut retenir durant dix à quinze ans un bon rameur qui n'a été envoyé aux galères que pour trois ans, et gracier au bout d'un ou deux ans un condamné « à vie » bien pistonné et argenté. Cet arbitraire cesse dès l'avènement de la Régence, qui marque un progrès de l'Etat de droit. Désormais, tous les condamnés à temps qui survivent sont élargis - l'ordonnance en témoigne - au terme exact de leur peine. Les grands perdants sont les forçats destinés aux galères perpétuelles : si Louis XIV a libéré 48 % d'entre eux, Louis XV n'en délivra que 21 %...

On ne vieillissait pas aux galères. L'on ne vieillissait pas aux galères. Moins de trois ans après l'arrivée à Marseille, c'est le tiers des condamnés qui a été libéré, ce qui représente 60 % du total des décès de galériens. L'entrée dans la société des galériens impliquait un énorme choc physique et psychologique. Déjà très affaiblis ou malades en arrivant au port, épuisés par le voyage de la « chaîne » (la « plus rude peine » des condamnés), beaucoup se laissent mourir dans l'hôpital des chiourmes. D'autres, encore, les moins résistants, les plus démunis, ne supportent pas longtemps la misère et l'oppression qui règnent à bord de ces goéles flottantes.

Quelle que soit sa cruauté, ce système pénal possédait malgré tout ses intrinsèques de liberté. Les forçats débrouillards s'employaient dans les ateliers et les fabriques de Marseille, quelques-uns tenant même sur le port des échoppes de barbiers, de cordonniers, voire de faussaires ; et

car ils ne font pas confiance à l'information provenant des pouvoirs publics... L'insatisfaction peut aussi se manifester aux abords d'implantations nucléaires récentes. A Meysses, par exemple, la centrale nucléaire, dont la commune abrite l'un des quatre réacteurs, ne fait apparemment pas encore partie intégrante du paysage et des mentalités. Le Père Grégoire Cambourien, curé du village et fondateur d'un comité antimatériel, ne cache pas son inquiétude : « Les gens de Meysses se sont résignés parce qu'il n'y a plus rien à faire, mais ils ignorent toujours comment ils devraient réagir en cas d'accident. La liste des personnes à évacuer en priorité n'a même pas été dressée... Des mutations trop rapides ont affecté la vie de ce village de 800 habitants qui ne s'est apparemment pas encore organisé pour faire face aux exigences de la situation. Dichotomique, le bourg a deux visages : d'un côté le vieux village aux ruelles tortueuses et de l'autre les habitations récentes, occupées en grande partie par des agents d'EDF... La centrale a détruit l'atmosphère du village, soupir la patronne du dernier café de Meysses. Les gens d'EDF et ceux d'ici ne se mélangent pas ; c'est une autre mentalité... »

« Une population résignée » Des protestations se font jour lorsqu'on s'éloigne des sites nucléaires, comme si le recul géographique engendrait l'inquiétude. Une partie de ces mécontentements convergent vers une association nommée « Commission régionale indépendante d'information sur la radioactivité ». Equipé d'un laboratoire d'analyses propre, cet organisme reçoit des échantillons d'herbe, d'eau, de lait ou de viande en provenance de toute la région, voire de la France entière. « De nombreux particuliers nous envoient des produits alimentaires, explique M<sup>me</sup> Michèle Rivasi, la présidente. Ils veulent savoir si ce qu'ils consomment est contaminé,

au moyen de la corruption généralisée de l'encadrement, du capitaine au garde-chiourme, les forçats bugenots recevaient les derniers livres parus à Amsterdam. L'analyse, à l'aide de l'informatique, de toutes les sources disponibles démontre que la galère immobile, mouillée au port les trois quarts de l'année, était bien plus mortifère que la galère en mer. Celle-ci ne naviguait qu'à la belle saison, deux à trois mois par an, heureusement pour l'équipage, les soldats et la chiourme car ces 450 hommes devaient coexister sur une surface utile qui n'atteignait pas 400 mètres carrés.

La « vapeur » de chiourme Propulsée à l'aviron, la galère est un bâtiment poussif, d'une très faible autonomie, qui ne dépasse pas 4 noeuds en vitesse de croisière. Le rendement de la machine à vapeur descriptrice, un modèle informatique du travail à la rame a été construit. Il en ressort que 80 % de la « vapeur » de chiourme se perdait en efforts inutiles. Il est vrai que la galère, dotée d'un impressionnant gréement latin, marchait autant à la voile qu'à la rame et remontaient remarquablement au vent, mais elle était incapable de bouger, et en cas de gros temps, ce bâtiment à bas de bord (1,70 mètre au-dessus de la flottaison) se révélait un pitoyable rafiot.

Alors pourquoi Louis XIV s'obstina-t-il à entretenir une flotte qui compta jusqu'à 40 unités, sur lesquelles s'employaient 12 000 hommes de chiourme ? Pour des raisons de prestige essentiellement. « Il n'y a point de grandeur qui marque mieux la puissance d'un prince que celle des galères », écrivait Colbert et qui fut donc plus de réputation parmi les étrangers. En réalité, l'intérêt militaire des galères françaises était nul, et les « demoiselles » que raillait Duquesne ne jouèrent qu'un rôle de plus en plus effacé dans les grandes opérations navales. Sans aucun doute, 15 à 20 galères auraient suffi pour remplir les missions de surveillance des côtes et de protection des convois auxquelles elles étaient désormais cantonnées. La boulimie de pouvoir du Roi-Soleil en décida autrement.

La Régence conserva les galères, parce qu'il fallait bien un exutoire pour les milliers de criminels de droit commun et de contrebandiers que les juges envoyaient toujours... ramener sur des navires où l'on ne ramait plus qu'exceptionnellement pour des croisières de prestige et de parade. Enfin, l'ordonnance du 27 septembre 1748 mit un point final à cette histoire baroque. La chiourme quitta Marseille pour Brest et Toulon, où l'on fonda des « bagnes à terre ». L'esprit des Lumières fit du galérien un manoeuvre destiné à trimmer dans les arsenaux de la marine de guerre.

ANDRÉ ZYSBERG, chargé de recherche au CNRS. (1) Les Galères de France et la société des galériens (1716-1748), d'André Zysberg. Thèse d'Etat sous la direction d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Ecole des hautes études en sciences sociales. A paraître aux éditions du Seuil.

SECTEURS DE POINTE

De l'électron à l'espace

Un nouvel accélérateur de particules et un institut d'astrophysique spatiale sur le campus d'Orsay.

L'ANNEAU Super-Aco, en construction depuis 1982 sur le campus d'Orsay (université de Paris-Sud), est destiné à la production de rayonnement synchrotron, a fait tourner fin mars son premier faisceau d'antiprotons (positons). Il s'agit d'un projet commun au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), au Commissariat à l'énergie atomique et au ministère de l'éducation nationale. Contrairement à ses prédécesseurs Aco et DCI, qui furent construits pour la physique des particules, puis reconvertis en sources de rayonnement synchrotron (rayons X et ultraviolets) - Super-Aco a été conçu comme source de rayonnement et dessiné de manière à maximiser les flux de rayonnement produits. Il va être équipé d'aimants spéciaux, les onduleurs, qui obligent les positons à la paroiement à suivre une trajectoire en festons, ce qui renforce l'émission de rayonnement. Dans certaines conditions, on peut obtenir après filtrage un faisceau qui a les mêmes propriétés que celui que fournirait un laser, inexistant dans cette gamme de longueur d'onde.

L'emploi de positons et non d'électrons est une spécificité française. Ces particules sont plus difficiles à produire, mais permettent d'obtenir un faisceau de meilleure qualité. En effet, quelle que soit la puissance des pompes, il reste toujours dans l'enceinte vide où circule le faisceau quelques atomes résiduels, qui sont ionisés par le rayonnement produit. Les ions résultants sont attirés par son faisceau d'électrons et viennent le polluer. Au contraire, ils sont repoussés par un faisceau de positons. On peut ainsi obtenir des durées de stockage beaucoup plus grandes (50 heures contre 15 sur DCI, qui peut être alimenté à volonté en électrons ou en positons). Sur Super-Aco, le premier remplissage de l'anneau s'est fait à une vitesse qui a ravi les spécialistes, aucune correction d'orbite n'a été nécessaire, et le faisceau a pu être stocké pendant vingt minutes, ce qui est un bon résultat étant donné le dégazage encore imparfait de la chambre à vide.

Super-Aco permettra de nombreuses expériences utilisant des rayons ultraviolets et des rayons X « mous » (de basse énergie) en physique atomique et moléculaire, en physique des solides, en biologie... Il permettra aussi de simuler les conditions de rayonnement auxquelles sont soumis les satellites, et c'est une des raisons de l'installation en cours à son voisinage d'un nouveau laboratoire, l'Institut d'astrophysique spatiale (IAS).

Une station d'étalonnage Cet IAS est un projet ancien puisqu'il fut question dès 1969 ; mais il ne s'est concrétisé que ces dernières années. Issu en grande part du laboratoire de physique des particules, et de l'abandonner pour un environnement plus scientifique ses locaux du fort de Verrières-le-Buisson, l'IAS s'enrichira d'équipes scientifiques venant d'autres laboratoires. L'objectif est de constituer un ensemble d'une centaine de personnes qui se consacreront à l'astrophysique spatiale et à l'enseignement de cette discipline.

Mais l'IAS disposera surtout d'une station d'étalonnage qui permettra de construire et de tester des appareils expérimentaux destinés à prendre place à bord de satellites, et qui sera gérée comme une « félicité », ouverte à des équipes extérieures travaillant dans d'autres branches de la science spatiale. Elle sera alimentée en rayons X et ultraviolets que sont les anneaux DCI et Super-Aco pour simuler l'irradiation que les appareils recevront dans l'espace. La station d'étalonnage comportera une salle « blanche » de classe 10 000 comportant des zones de classe 100 - c'est-à-dire où la densité de poussières sera abaissée au-dessous de 100 particules par mètre cube, - permettant la réalisation d'appareils fragiles dans les conditions nécessaires de propreté.

Le coût global d'installation de cet institut est de 32 millions de francs, financés par le CNRS, le Centre national d'études spatiales et l'éducation nationale. Les travaux commenceront en juin 1987, et l'IAS - qui dispose actuellement de bâtiments provisoires sur le campus - sera complètement installé en 1989. Il devrait principalement travailler dans le cadre du programme à long terme de l'Agence spatiale européenne, « Horizon 2000 ». Ce dernier comporte un ensemble complet d'études qui, si elles débouchaient toutes sur des missions spatiales effectivement réalisées, couvriraient les principaux champs de la planétologie, de la physique solaire, de l'observation des étoiles et des galaxies dans les diverses gammes de longueur d'onde. D'autres thèmes d'étude sont la connaissance de l'intérieur du Soleil et des planètes, l'origine du système solaire, l'évolution des étoiles...

MAURICE ARVONNY.

analytique du National Bureau of Standards à Gaithersburg (Maryland) d'établir que les minuscules grains de carbone constituant pour 400 ppm (partes par million) les échantillons de plusieurs météorites primitives sur lesquelles ils travaillent sont pour une bonne part, sinon en totalité, des diamants (1). Le fait, en outre, que ces grains de carbone contiennent certaines proportions d'isotopes de gaz rares tels que le krypton et le xénon semble indiquer que ces minuscules diamants seraient d'origine extraterrestre au système solaire.

Ce qui est une première, puisque les diamants trouvés jusqu'à présent dans les météorites étaient créés par les conditions de pression et de température existant au moment de la formation de la Terre. Ces diamants cosmiques pourraient avoir été conçus au sein de certaines étoiles telles les supernovae, dispersés lors de l'explosion cataclysmique de ces dernières à l'inclusion dans des poussières interstellaires.

(1) Nature, 12 mars 1987.

PERFUSSION DE POCHES Un nouvel infuseur pour chimiothérapie en continu et ambulatoire, à usage unique, a été mis au point. Il s'adresse aux patients dont l'état de santé nécessite la perfusion d'un médicament à débit faible et constant par voie veineuse, artérielle ou sous-cutanée. Développé par Travanol, l'appareil, qui ne pèse que 70 grammes, peut se porter discrètement, dans une poche de vêtement par exemple. Il ressemble à une grosse seringue contenant un réservoir en forme de ballon d'une capacité de 60 ml, relié au système veineux par un cathéter central.

La solution médicamenteuse est délivrée au travers d'un contrôleur de débit (le débit est de 2 ml à l'heure) équipé d'un filtre de 5 microns. Son usage ne nécessite ni électronique ni pompe mécanique ; son principe repose sur la régularité de rétraction d'une membrane de latex. Cette technique de chimiothérapie en continu permet de réduire fortement la toxicité des drogues, souvent administrées par injections massives et successives.

LES DIAMANTS DES METEORITES Des chercheurs américains du département de chimie de l'Institut Enrico-Fermi à Chicago et du centre de chimie

de Trancis, 119, avenue de Saxe 69003 Lyon.

(Publicité)

Les élèves de L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE MARSEILLE L'INSTITUT DU DROIT DES AFFAIRES L'INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES Organisateur du FORUM 87 ÉTUDIANTS - ENTREPRISES D'AIX-MARSEILLE Remerciant les 30 entreprises présentes et vous donnant rendez-vous l'année prochaine

Le Monde PUBLICITÉ LITTÉRAIRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4356



Le Monde sur minute est présent à INOVA 87



# INOVA 87

## Comment gérer le développement technologique ?

L'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) organise du 21 au 25 avril à la Cité des sciences et de l'industrie, au parc de La Villette, à Paris, le Salon INOVA 87. Ce Salon professionnel est couplé avec deux journées d'information et de débats. Thème général de l'animation : l'innovation et le développement technologique.

Le Salon proprement dit est organisé dans l'espace Diderot, divisé en une centaine de modules de consultation réservés aux exposants ayant des services à offrir aux entreprises dans les domaines suivants : centres de recherche (publics ou privés), tertiaire industriel (transferts de technologie, ingénierie, design, analyse de la

valeur, qualité...), gestion des ressources humaines et formation à la recherche, information scientifique et technique et communication, protection de l'innovation, financement, vente et exportation, création d'entreprise, développement technologique régional (pépinières, technopoles). La première journée de débats est organisée le 21 avril de 14 heures à 18 heures, sur le thème

« L'entreprise, l'innovation, l'Etat » ; la seconde, le 22 avril, sera consacrée au « Management des ressources technologiques » : à partir d'une étude préliminaire et de témoignages, une discussion par groupes de travail spécialisés.

\* Renseignements à l'ANVAR, 43, rue Casimir, 75436 Paris, Cedex 09. Tél. : (1) 42-56-93-10.

### CE PROGRÈS QUI VIENT D'AILLEURS

## L'entreprise aux aguets

L'INNOVATION technologique n'est plus la danse de quelques patrons éclairés. Pour les multinationales comme pour des centaines de PMI, c'est l'axe stratégique de leur développement, et même, pour les entreprises de haute technologie, leur raison d'être. Du coup, l'innovation est devenue l'objet d'un management spécifique qui amène le plus souvent à bouleverser la « culture » et l'organisation de l'entreprise, et l'oblige à s'ouvrir vers l'extérieur.

En effet, pour innover, il faut de moins en moins développer ce que l'on sait déjà faire et utiliser de plus en plus ce que d'autres font, ou feront. Les innovations qui ont bouleversé le marché de la médecine sont venues autant des laboratoires d'électronique que de la biologie ou d'ailleurs.

La chasse aux informations nécessaires à l'innovation a pris le nom, cootéstié (1), de « veille technologique ».

Le plus banal, mais le plus indispensable, des instruments de la veille technologique est la lecture de la presse technique, scientifique et professionnelle. Les revues scientifiques américaines et la presse professionnelle française (pour savoir ce qui se passe chez le concurrent) sont les plus appréciées. Pour mieux traiter la multitude des sujets, les articles et les brevets sont codifiés informatiquement par le service de documentation d'Atochem, filiale chimique d'Elf-Aquitaine, en une centaine de « profils de surveillance », correspondant aux thèmes majeurs du développement de l'entreprise...

Malheureusement pour les PMI, « la presse ne publie jamais ce qui se prépare dans les labos des grandes entreprises », dit Xavier Maury, le patron d'Anatex, PMI spécialisée dans la reconnaissance informatique de l'écriture manuscrite. Or ce sont justement les produits qu'ils sortent qui cassent les marchés !

Un outil plus moderne, les banques de données, est diversément apprécié par les utilisateurs. Un serveur comme Questel permet un traitement statistique des brevets et le suivi des grandes évolutions de la recherche dans telle ou telle entreprise. De même, l'INPI publie régulièrement une analyse des tendances de la prise de brevets. Mais, pour brouiller les pistes, les entreprises émettent des « nuages de brevets » destinés à noyer dans une masse de « faux brevets » celui sur lequel elles tablent pour un développement. Autre tactique : « Nous ne prenons pas de brevets, explique le patron d'EFER, une PMI spécialisée dans l'endoscopie, parce que nous n'avons pas les moyens de les défendre contre les grands groupes. »

Dans le domaine du suivi des recherches, les banques de données permettent seulement un gain de temps pour retrouver des références et des contacts. Mais l'actualisation est le plus souvent en retard sur les publications spécialisées. Les banques les plus utilisées sont celles du CNRS, des

universités californiennes, ou encore du CPE (Centre de prospective et d'évaluation) (2).

Les congrès scientifiques, les forums-expositions, les Salons en France et à l'étranger, constituent un outil important de la veille technologique. C'est l'occasion de repérer les nouveaux produits, de prendre des contacts.

Car la récolte de l'information ne suffit pas : elle permet seulement de repérer les bons interlocuteurs. « Nous connaissons les chercheurs qui travaillent sur le même problème que nous, et nous

dans les logiciels de gestion. « Nous ne suivons dans le détail que les secteurs susceptibles de modifier la demande de nos clients dans les cinq années à venir. » Pour beaucoup de PMI, la veille technologique est en fait assurée... par le client. C'est le plus souvent sa demande qui oriente l'entreprise vers des domaines inhabituels pour ses ingénieurs.

Si, pour les PMI, la difficulté est de collecter la bonne information, il s'agit plutôt, pour les grandes, de traiter la masse gigantesque des informations qui y

par la direction de l'entreprise et si le travail des cadres et des chercheurs n'est pas organisé en conséquence. Car il est difficile d'accepter de changer ses habitudes de travail non pas parce que l'on est soi-même peu performant, mais parce qu'un obscur collègue à l'autre bout de la planète met au point un nouveau procédé qui aura des répercussions dans cinq ans...

La veille technologique peut pourtant avoir des résultats positifs sur le fonctionnement interne de l'entreprise. « En faisant participer l'ensemble du personnel à la prospective à long terme, nous l'intéressons directement à l'avenir de l'entreprise », remarque Michel Ivanoff, de CCMC.

Mais les apports de la veille technologique sont de plus en plus décisifs pour l'existence même des entreprises, petites ou grandes. « Si nous, chimistes, n'avons pas suivi ce qui se passait dans les laboratoires des biologistes, nous serions passés complètement à côté de la biotechnologie », constate Jean-Pierre Raynaud. Une PMI comme EFER, spécialisée dans l'endoscopie, a dû passer successivement de l'optique à l'électronique (pour la vidéo miniaturisée) et à l'informatique, car « les prochains procédés seront créés par la conception assistée par ordinateur ! ». C'est au prix de ces incessants ehancements de cap qu'EFER a pu rester innovante et compétitive.

ANTOINE REVERCHON (Zelig).

(1) Contesté, parce que la veille concerne aussi bien les technologies que les marchés (on parle alors, parfois, de « veille mercatique »).

(2) L'Association nationale de la recherche technique publie un catalogue de bases et des banques de données disponibles en France. 101, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris. Tél. : 45-01-72-27.



les contacts régulièrement », rapporte le patron d'Anatex. C'est au cours d'un voyage au Japon que M. Bertrand, un des responsables d'EFER, a découvert les caméras vidéo miniaturisées les plus performantes. La constitution d'un réseau international d'informatique est fondamentale en veille technologique. Anatex utilise le réseau des conseillers scientifiques d'ambassade.

« Venez dîner chez moi »

Bien entendu, un groupe multinational n'a aucun mal à constituer un tel réseau. Jean-Pierre Raynaud, responsable de la veille technologique à Roussel-Uclaf, invite à sa table le plus prestigieux chercheur américain, un directeur de service du MITI japonais, ou encore son homologue américain de Dupont de Nemours... « C'est le réseau des relations qui permet la meilleure prospective », dit-il. Le seul nom de Roussel-Uclaf attire sur le bureau de Jean-Pierre Raynaud les rapports d'obscurs chercheurs en quête de gloire (et de gros salaires) et, bien entendu, les rapports des diverses succursales dispersées à travers le monde. « Les banques, ajoute Jean-Pierre Raynaud, sont d'excellents informateurs : elles sont à l'affût des technologies et des marchés d'avenir, pour leurs investissements... »

En veille technologique, la bonne idée jaillit, le plus souvent, du croisement d'informations d'origines diverses. Seules les grandes entreprises peuvent se permettre de suivre l'actualité de tous les domaines. Les PMI doivent choisir entre « le réseau large et le peigne fin », comme le dit Michel Ivanoff, responsable de la veille à CCMC, spécialisé

pénètrent à tous les niveaux, de façon à la rendre exploitable pour le développement stratégique de l'entreprise. « L'idéal serait de se croiser dans le couloir et de dire : tiens, j'ai vu un tel qui m'a dit que... »

Pour retrouver un peu de cette convivialité perdue, on a imaginé, chez Roussel-Uclaf, un système de messagerie électronique. Chacun tape sur un clavier les informations qu'il a recueillies sous la forme de mots-clés. N'importe quel correspondant, dans une filiale à l'autre bout du monde, pourra, en composant ces mêmes mots, retrouver l'informateur et le contacter.

La veille technologique peut être ou non l'objet d'une organisation spécifique dans l'entreprise. Dans les PMI, la veille est assurée par chaque ingénieur, chaque commercial, et l'information se transmet dans les couloirs ou au cours des réunions générales. Mais lorsque la taille de l'entreprise grandit, un système plus rigide s'établit. Ainsi, CCMC a créé un comité de veille technologique de neuf membres, représentant chaque division de cette société de mille trois cents salariés. Le comité assigne à ses membres aidés d'experts pris dans les différents services une mission de veille technologique : prospection, choix de thèmes de recherche, collecte d'informations, plan d'expérimentation, éventuellement réalisation d'un prototype. Après quoi, si le projet s'avère valable, il est mené à bien dans le service le plus concerné.

De la chimie à la biologie

Dans les grandes entreprises, l'exploitation de la veille technologique est plus problématique. La veille est confiée au service de documentation et d'information. Ses conclusions remontent à la direction générale par le canal hiérarchique. Il s'agit ensuite, comme l'explique Jean-Pierre Raynaud, « de convaincre nos chercheurs que ce qui se passe à l'extérieur vaut le coup de changer. Pour cela, la direction générale libère les chercheurs de 20 % de leur temps de travail dans leur spécialité, qu'ils consacrent à un groupe multiservice travaillant sur un thème prospectif ».

La veille technologique ne peut en effet porter ses fruits si ses conclusions ne sont pas soutenues

### L'INNOVATION QUAND ELLE RÉUSSIT

## A Rennes, la cuisine allégée prend du poids

RENNES de notre correspondant

« BIEN manger et ne pas grossir, aujourd'hui c'est possible », nous avons trouvé la formule qui en prime préserve les qualités gustatives et nutritionnelles des aliments. Monique Lenormand, quarante ans, PDG de la SA Sveltic, qui a lancé les produits Claude Léger, est rennaise. Son pari, « créer sa propre entreprise sur un produit original au développement prometteur », elle l'a gagné, et son objectif est aujourd'hui d'occuper la première place sur le marché de la cuisine allégée en conserve, avant d'attaquer au cours des prochains mois la cuisine allégée sous vide.

On peut quitter l'école à quinze ans, pour aider à la ferme familiale, puis, cours du soir aidant, devenir directeur administratif et comptable du groupe Le Duff (La Brioches dorées), avant de se lancer dans l'aventure de la création de sa propre entreprise.

Ideé de départ : bien manger sans grossir. Pendant trois ans, de 1982 à 1984, la SOCOF (Société de conseil en organisation et formation), spécialisée depuis douze ans dans la filière viande, mène des recherches en laboratoire (en collaboration avec l'INRA), teste ses produits et Monique Lenormand achète les résultats à son mari Claude, directeur de la SOCOF.

La marque Claude Léger naît en février 1985 et propose très vite neuf plats cuisinés allégés (vingt ans plus tard) en barquettes aluminium rigides extra-plates.

L'innovation porte non seulement sur le nouveau conditionnement, mais aussi sur la stabilité réussie des sauces réalisées avec très peu de matières grasses et sans farine, ainsi que sur un nouveau traitement thermique. La stérilisation ne se fait plus en fonction du couple temps-température, mais selon la valeur stérilisatrice déterminée instantanément au centre de la barquette grâce à un calculateur électronique.

« Nous avons démarré un mois avant Finland », assure dans un sourire Monique Lenormand qui précise que « la concurrence, loin

de nous gêner, nous a ouvert des portes ». Aujourd'hui le marché est celui des grandes et moyennes surfaces. 150 000 barquettes sont vendues chaque mois. « Fin 1987, nous serons à 300 000 par mois et, pour 1992, l'objectif est de 26 millions par an. »

Commercialement le succès est incontestable. Louis Le Duff, d'abord, entre pour 20 % dans le capital de la société montée par l'ancienne responsable de son service administratif et comptable. Il a peu l'habitude de se tromper en matière d'investissements. Il est maintenant à 50 % dans le capital de Sveltic qui, aujourd'hui, soustrait une partie de sa production. Ainsi à Ploumou, dans le Finistère, trente et un des cent trente-cinq salariés des conserveries Larzul travaillent pour Claude Léger.

Aujourd'hui un projet industriel existe, qui se réalisera près de Rennes dans moins d'un an. « Nous avons eu de la chance », affirme Monique Lenormand. L'ANVAR nous a permis de financer une étude de faisabilité. Les banques ont cru à notre projet et aujourd'hui nous avons accès à la grande distribution. Le 26 mars dernier, Alain Madelin, le ministre de l'Industrie, remettait le Laurier d'or 1987 de la qualité et de l'innovation à Monique Lenormand, qui ne pense qu'à demain. Demain, c'est la réalisation, en coopération avec le groupe Le Duff, d'un laboratoire de recherche en plus de l'usine installée sur le nouveau site de Rennes-Atlantique.

« 400 000 tonnes de plats cuisinés en conserve sont vendus chaque année en France. Dans moins de quinze ans la cuisine allégée en représentera 20 %, contre 2 % aujourd'hui. Nous voulons seulement être les premiers », déclare Monique Lenormand qui veut préparer elle aussi l'échéance européenne de 1992.

« Nous allons attaquer l'important marché de la restauration collective », annonce Monique Lenormand. En face, il y a, bien sûr, les grands du surgelé, mais Claude Léger a prouvé que l'on pouvait bien manger et ne pas grossir, c'est-à-dire sans avoir la grosse tête. Nous réusissons. »

CHRISTIAN TUAL

Responsables d'industrie notez sur votre agenda 21 - 25 avril

# INOVA 87

UN SALON - UN COLLOQUE  
Cité des Sciences et de l'Industrie  
Paris - Porte de la Villette

Exclusivement professionnel, INOVA 87 est un carrefour de services pour l'innovation et le développement technologique de votre entreprise. Formation, informations, conseils vous sont réservés.

Un rendez-vous indispensable à ne pas manquer.

Ouvert de 9h00 à 18h30 - Entrée libre sur invitation à retirer à l'entrée du salon.

INOVA 87, c'est aussi un colloque :

- le 21 avril : un vaste débat sur l'entreprise, l'innovation, l'Etat, organisé par l'ANVAR et INDUSTRIES ET TECHNIQUES
- le 22 avril : une journée de formation sur le management des ressources technologiques organisée par l'ANVAR et EUREQUIP.

ANVAR 42.66.93.10  
Commissariat général INOVA 40.05.77.33.

**TELELAB**  
36.15 code SUNK

**BANQUE DE DONNÉES DU MRES**  
(Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur)

VÉRITABLE ANNUAIRE TÉLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE DANS LES LABORATOIRES PUBLICS A LA DISPOSITION DES ENTREPRISES

150



150

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde Mercredi 22 avril 1987 25

SECTEURS DE POINTE

Prendre en charge un centre de profit.

Vous désirez animer, gérer et développer un centre de profit... L'Exploitation Informatique est un domaine que vous appréciez...

Directeur d'agence exploitation informatique Réf. DA 738

A vous de coordonner et de suivre sur le terrain l'action de vos collaborateurs, à vous de les motiver et de les dynamiser...

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. DA 738 à notre Conseil DATAID SELECTION 48, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS.



Maîtriser nos systèmes dans l'AERONAUTIQUE

Notre groupe industriel français (13 établissements, 1800 personnes) développe et fabrique des équipements électriques, électroniques et des systèmes.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Vous avez de 27 à 30 ans et vous êtes diplômé d'une grande Ecole d'Electronique. Vous avez réussi plusieurs intégrations informatiques de microprocesseurs...

Merci d'adresser sous référence M/3114/B2 (portée sur la lettre et sur l'enveloppe) votre CV et votre rémunération actuelle à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE 106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

INGENIEURS COMMERCIAUX Haut Niveau

Notre groupe, classé parmi les 50 premières SSII françaises, souhaite renforcer, dans le cadre de ses nouvelles structures, son potentiel commercial.

Informatique de gestion

Vous justifiez d'une expérience réussie de 3 ans minimum en milieu SSH. Autonomie, sens de l'organisation et des contacts vous permettront de prendre rapidement en charge la direction d'une agence.

Informatique industrielle

2 ans d'expérience minimum en Informatique industrielle, une bonne connaissance des techniques de pointe (Intelligence Artificielle, système Temps Réels, Robotique, Automatismes, Télécom) et un tempérament de gagnier sont indispensables pour intensifier notre développement de clients industriels.

Ces postes s'adressent à des professionnels motivés ayant une bonne connaissance du marché et des entreprises. Au sein d'une équipe performante, vous aurez la possibilité d'exprimer pleinement votre potentiel.

Merçi d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à : GROUPE ALIA - 10, bd de Strasbourg - 75010 PARIS. Tél. : 42.09.54.00 +.

ROBOTIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Marseille L'IRIAM recherche pour renforcer ses équipes de projets

RESPONSABLE DE L'EQUIPE ROBOTIQUE (4 personnes)

Formation : ingénieur Grandes Ecoles, option Automatique/Robotique, 5 ans d'expérience minimum. Mission : encadrement de projets en R et D, en Robotique Mobile et Systèmes de Commande.

INGENIEUR C.A.O.

Formation ingénieur option C.A.O., Productique ou Mécanique. Vous avez une double expérience d'environ 2 ans : dans l'utilisation de VAX VMS, d'un système de C.A.O. dans l'industrie (EUCLED, STRIM). Mission : Exploitation et formation des utilisateurs des outils C.A.O.

JEUNE INGENIEUR/RECHERCHE (contrat CIFRE)

Vous possédez une double formation en Robotique et Intelligence Artificielle. Mission : vous aurez à travailler sur des projets liant Intelligence Artificielle et Robotique Mobile.

Merçi d'adresser votre candidature à Monsieur le Directeur du Personnel, Institut International de Robotique et d'Intelligence Artificielle de Marseille CMCI, 2, rue H. BARBUSSE, 13001 MARSEILLE.

Complétez votre première expérience par une activité technico-commerciale dans un environnement de haute technicité

Jeune Ingénieur Chimiste

Important fabricant du secteur de la para-chimie, nous recherchons un à qui nous proposons : d'évoluer dans un secteur technique de pointe. d'avoir pour interlocuteurs des industriels de très haut niveau. de répondre aux problèmes techniques de nos clients en apportant les solutions adaptées.

Adressez votre manuscrit, CV, photo et préférences à Média-System, réf. 9163, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

jeunes ingénieurs (diplômés A.M., CENTRALE, I.C.A.M., MINES, ...)

Société importante, forte notoriété (marché mondial très porteur). Venez fabriquer des flacons haut de gamme pour les plus grands parfumeurs mondiaux...

Merçi d'envoyer CV + lettre manuscrite + photo et préférences au Cabinet : D'HERMY CONSEIL FORMATION 2, Résidence du Franc-Marcé 60210 GRANDVILLIERS

Société de MARKETING INTERNATIONAL AGRO-ALIMENTAIRE

CORRESPONDANT INFORMATIQUE

Mission : assurer le suivi interne de la mise en place de notre schéma directeur informatique, en liaison avec la D.G. et le consultant externe.

Profils : animateur, esprit de synthèse.

Adr. lettre man., C.V., photo, présent. n° 8.517 M LE MONDE PUBLICITE, 5, r. de Montessuy, PARIS-7.

CHEF DE PROJET C.A.O.

FORTRAN indispensable. Poste évolué au sein du Groupe. Base PARIS.

Merçi d'envoyer candidature sous réf. 87.01 M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 PARIS, qui transmettra.

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

Avez une connaissance HARD WARE du MITRA 16 ou d'un système analogue.

Après une formation en France, cet intervenant devra assurer une formation à des adultes à l'étranger concernant le matériel de ce type associé au MITRA ANGLAIS OBLIGATOIRE.

Adressez CV + photo, M. BOTZNER STE RAC 8, rue Claude-d'Azin 75008 Paris ou tél. pr. rns. 45-23-67-00.

jeune ingénieur 3 ans d'expérience

Nous vous proposons de participer au développement d'une entreprise industrielle en pleine croissance (+ 60 % en 2 ans, 550 MF de CA aujourd'hui). Implantés dans 5 pays, nous fabriquons des machines de conditionnement et d'emballage et sommes la filiale d'un Groupe (13 Milliards de Francs de CA).

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV sous la référence 899.19, à notre Conseil :

ONOMA Tour Crédit Lyonnais - 69431 Lyon Cedex 3.

INGENIEURS INFORMATIENS Une entreprise à haute technologie nous attend

CV + Photo 7, rue du Faubourg Montmartre 75008 Paris

Le Monde CADRES

PARFRANCE ANNONCES

Nous sommes spécialisés dans la publicité de recrutement et recherchons : [H/F]

REDACTEUR CONSEIL

pour assister et conseiller les directions du personnel des entreprises, pour la réception, le conseil, l'élaboration, la rédaction, la mise en forme et le suivi des annonces.

Adressez CV, photo, préférences à La Direction du Personnel PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS



Le Monde CADRES

# RESPONSABLE PUBLICITE

**Mobil**

intégré à la Direction du Développement des Ventes votre rôle sera :

- de participer activement à l'élaboration de la stratégie publicité - promotion,
- de concevoir et superviser les concepts et programmes Marketing : stations-service, revendeurs, grossistes, industriels,
- de diriger la préparation et la mise en œuvre des campagnes publicitaires et promotionnelles dans leur contexte budgétaire.

Expert en publicité, vous avez déjà fait vos preuves soit en agence, soit chez l'annonceur. Vous avez aussi animé une équipe de spécialistes ; vous êtes un homme de création. Enfin, vous possédez à votre actif une excellente maîtrise de l'organisation et de la réussite des campagnes publicitaires.

Anglais courant indispensable.

**Mobil**

Prêre d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 24336 à MOBIL OIL FRANÇAISE - Service Recrutement Tour Septentrion - 92081 PARIS-LA DEFENSE CEDEX 9.

CEUX QUI GAGNENT CHOISISSENT MOBIL

## Jeune chef du personnel

La filiale française (300 personnes) d'un équipementier automobile d'envergure internationale crée la fonction chef du personnel. Sous la responsabilité du directeur général, il devra préparer les réunions et dossiers concernant les relations avec les partenaires sociaux et l'administration, mettre en place une politique active de formation ainsi que les procédures de reporting social. Par ailleurs, il supervise la gestion administrative du personnel effectuée par 2 personnes et anime les services généraux (gardienage, cantine...). Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant acquis une première expérience de gestion du personnel si possible sur un site de production. La pratique de l'anglais est impérative. La rémunération annuelle, fonction des compétences, sera de l'ordre de 180.000 francs. Le poste est à pourvoir en grande banlieue est de Paris. Ecrire à F.H. LESAGE en précisant la référence A/D 2844M. (PA Minitel 36.14 code PA)

**PA**

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE  
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04  
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Situé dans le Parc de Sophia Antipolis, à quelques kilomètres d'ANTIBES sur la Riviera, le Centre Technique Europe Digital enregistre une très importante croissance. Notre Division du Personnel est par conséquent amenée à renforcer sa structure actuelle et recherche

## Consultant Recrutement

Responsabilités :

- Interviewer et sélectionner des ingénieurs informaticiens de haut niveau.
- Assurer le suivi des campagnes européennes de recrutement.
- Participer au démarrage et à la mise en place du programme de recrutement des jeunes diplômés.
- Coordonner avec les services demandeurs le suivi des embauches par rapport au planning de recrutement.

Profil recherché :

- Formation supérieure (scientifique ou gestion).
- Expérience de 3 à 5 années acquise soit chez un constructeur informatique, soit en cabinet de recrutement dont AU MOINS UNE DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL OU A L'ETRANGER.
- Maîtrise parfaite de l'anglais; autre langue étrangère souhaitée.
- Forte capacité de travail, dynamisme et adaptabilité permettront aux candidats retenus d'évoluer à moyen terme vers d'autres responsabilités ou fonctions de la gestion du Personnel.

Merci de faire parvenir votre candidature sous réf. CRM à DIGITAL EQUIPMENT, Centre Technique Europe - Division du Personnel B.P. 29 - Sophia Antipolis 06651 VALBONNE CEDEX FRANCE.

### Digital : un choix de société

digital

## ETABLISSEMENT FINANCIER

RECHERCHE

### Un(e) opérateur(trice) sur le marché financier

RÉF. OPS

Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur scientifique ou économique (BAC + 4 minimum), débutant(e) ou ayant déjà eu une première expérience.

Après formation, vous prendrez en charge la négociation et la réalisation de transactions sur instruments financiers liés à l'évolution des taux d'intérêt.

### Un(e) assistant(e) débutant(e) des opérateurs de marché

RÉF. ASZ

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur scientifique ou économique (BAC + 4 minimum), vous prendrez, au terme d'une période de formation, la responsabilité du suivi des transactions et des opérations financières jusqu'à leur traitement par les services administratifs.

Le (la) candidat(e) devra faire preuve de ses qualités d'organisateur(trice) et avoir le goût pour des travaux nécessitant une grande précision.

### Un(e) assistant(e) de parquet

RÉF. API

Vous avez obtenu au minimum un bac scientifique, vous avez un goût certain pour les chiffres (calcul mental et rigueur). Après formation, vous vous proposez d'assurer la réalisation et le suivi des ordres passés par nous ou notre clientèle sur le marché financier.

Ce poste convient à un profil motivé qui n'est pas rebuté par le commercial.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en indiquant la réf. du poste souhaité au MONDE PUBLICITE, sous n° 8509, 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.  
(Tout dossier incomplet sera retourné.)

### VILLE DE CHAMBERY (SAVOIE)

Recrute l'urgence

#### Un directeur des affaires culturelles

(agent des Collectivités locales ou contractuel)

Chargé : - De mettre en œuvre les orientations municipales dans l'ensemble des Secteurs Culturels  
- D'assurer la coordination des rapports entre la Ville et l'Association de gestion d'un important centre culturel.  
- De diriger le Théâtre.

Candidature et curriculum vitae à adresser à M. le Maire, Service du Personnel, B.P. 1105, 73011 Chambéry Cedex.

### ASSISTER LE CONSULTANT DANS LES RECRUTEMENTS

Expérimenté ou souhaitant acquérir une première expérience professionnelle de recrutement des cadres, dans laquelle vous utiliserez couramment des méthodes psychotechniques, vous êtes soucieux d'évoluer vers le consulting.

Votre âge (25-30 ans environ) et votre formation (psychotechniciens) font que vous êtes en mesure de gérer le suivi technique des missions : recherche et contact avec sources de candidatures, réception, tri, analyse, évaluation et rédaction des rapports.

Régionalisez un des leaders de la profession situés à CAEN.

Merci d'adresser votre dossier de candid. à ABGOR, Bâtiment les Sabot-Pères 63, rue de la Pipeline BP 5908, 14402 Caen Cedex.

### Le département de Seine-Saint-Denis

recrute par voie de détachement

## UN ATTACHÉ PRINCIPAL

Ce dernier sera responsable du service de l'aide sociale à l'enfance.

Adresser candidature avec C.V. à : M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS Hôtel du Département 124, rue Carnot, 93009 BOBIGNY CEDEX.

### L'INSTITUT DE MUSIQUE ANCIENNE DE SAINTES

(Festival, colloques, production lyrique, activités régionales)

direction artistique : PHILIPPE HERREWEGHE

recherche

#### DIRECTEUR(trice) ADMINISTRATIF(ve)

Bonnes connaissances musicales

Profil souhaité : formation supérieure (commerc., IEP...)

Poste fixé à SAINTES avec voyages fréquents.

CV + lettre manuscrite + photo à RP 214 - 17104 SAINTES CEDEX.



## TOTAL

COMPAGNIE DE RAFFINAGE ET DE DISTRIBUTION

### TOTAL FRANCE

Recherche pour sa Direction Logistique Approvisionnement

## UN SPECIALISTE EN COMMERCE INTERNATIONAL

Posté à pourvoir au siège social de Levallois-Perret.

Sa mission :

- Négocier les opérations d'achats et de ventes des grands produits.
- Entretenir les relations commerciales avec les opérateurs sur les marchés extérieurs : Majors - Traders - Courtiers.
- Suivre les opérations engagées.

Les candidats intéressés, débutants, ou ayant 1 à 2 ans d'expérience devront avoir une formation GRANDE ECOLE COMMERCIALE et connaître les mécanismes de l'exportation - Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : C.R.D. TOTAL FRANCE C.R.D. Service Recrutement - 84, rue de Villiers 92538 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

PMI ambitieuse et solide dirigée par une équipe jeune

cherche

## TECHNICO-COMMERCIAUX

pleins de talent

Les candidats doivent posséder :

- une formation supérieure (Bac + 4 ou 5),
- de solides bases en sciences physiques et particulièrement en électricité,
- un goût certain pour les contacts commerciaux,
- un sens des responsabilités développé.

Une bonne pratique d'une ou plusieurs langues étrangères est souhaitée, et quelques années d'expérience seraient un plus. Toutefois, les qualités et la personnalité des candidats seront déterminantes dans notre choix.

Nous leur offrons :

- Dans l'immédiat, des postes de technico-commerciaux basés à PARIS au sein de notre équipe. Ils apprennent notre métier pour prendre le plus rapidement possible la responsabilité commerciale d'une partie de notre clientèle.
- Et ensuite : si les candidats ont du talent, s'ils ont la volonté de réussir, les portes leur seront grandes ouvertes pour accéder à des responsabilités beaucoup plus larges soit dans le cadre de notre société (direction commerciale française ou export) soit dans notre groupe.

Ecrire à SFFI - Direction du Personnel, 26, rue Berthollet, 75005 PARIS.

### Magazine Grand Public

Recherche

## JOURNALISTES PIGISTES

Informations générales. Culture, Arts, Économie. Correspondant bien PARIS Env. lettre d'offres de services, CV, photo et prétentions.

S/n° 8.616 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montessuy, 75008 Paris.

### BERTRAND MICHEL

#### Agent de change à Paris

Recherche

## ANALYSTE FINANCIER

Confirmé pour rejoindre une équipe dynamique.

Envoyer réf. et CV à : M. W. TIMMERMAN chargé BERTRAND MICHEL 7, rue de la Bourse, 75002 PARIS.

## Rubrique INTERNATIONALE

demain et tous les

## MERCREDIS datés JEUDI.

السنة الأولى

Transports | passez à l

Ingénier

Ingénieur Grande Ecole passez au ca

PROSPECTEUR TON

Société internationale agro-alimentaire

JEUNE DIPLO

Auditeur

Auditeur débutant

150

REPRODUCTION INTERDITE

La Monde Mercredi 22 avril 1987 27

Le Monde  
CADRES

### Jeune chef du personnel

... recherche un jeune chef de personnel...  
... diplôme d'études supérieures...  
... expérience en gestion de personnel...  
... maîtrise de l'anglais...  
... adressez votre dossier à :  
... 15, rue de Montessuy, 75007 Paris.

PA

### ASSEMENT FINANCIER

... opérateur(trice)  
le marché financier

... assistant(e) débutant(e)  
opérateurs de marché

... assistant(e) de parker

**TOTAL**  
TOTAL FRANCE  
SPECIALISTE EN  
MERCE INTERNATIONALE

Rubrique  
INTERNATIONALE  
demain  
CREDIS dates JEC

### Transports publics et monétique : passez à la vitesse supérieure !

Transactions Electroniques, division de Schlumberger, est spécialisée dans l'automatisation de systèmes de paiement. Leader mondial, nous concevons, fabriquons et commercialisons des produits à technologie avancée (cartes à mémoire...)

### Ingénieur commercial

pour assurer le développement de nos produits destinés aux transports publics. Le sens de la négociation, l'ouverture aux différentes technologies et l'autonomie sont les qualités requises pour réussir ce challenge. Diplômé d'une Grande Ecole de commerce ou d'ingénieur, vous maîtrisez bien l'anglais et envisagez favorablement de fréquents déplacements. Une expérience similaire constituerait un atout supplémentaire. Si ces perspectives vous séduisent, merci d'adresser vos CV, photo et prétentions sous réf. LM au Service du Personnel - Rue de Terre Rouge - BP 1275 - 25006 Besançon - Cedex.

Schlumberger  
TRANSACTIONS ELECTRONIQUES

### Ingénieur X-CENTRALE - ENSI... Grande Ecole + 1<sup>re</sup> expérience passez au conseil des administrations.

PARIS

Aujourd'hui, vous le savez, les grandes administrations sont traversées par des flux d'informations de plus en plus nombreux et de plus en plus complexes qu'il convient de gérer et d'optimiser de la manière la plus rigoureuse. Pour cela, nos spécialistes procèdent à une analyse socio-organisationnelle du milieu afin de proposer la solution informatique la mieux adaptée. Vous êtes Ingénieur Grande Ecole, et votre expérience en cabinet conseil, en SSII ou dans le service informatique d'une moyenne ou grande entreprise, vous a permis de bien maîtriser les techniques de pointe (Micro, CAM, Réseaux, Architecture numérique...) et les méthodes d'analyse. Vous avez également pu y développer vos qualités d'écoute et de conseil auprès de vos diffé-

rents partenaires ainsi que votre goût du travail en équipe. L'autonomie et la rigueur intellectuelle font partie de vos qualités essentielles. Votre évolution rapide vers un poste de Directeur de programme sera fonction de vos résultats. Vous bénéficierez d'une formation permanente aux tous derniers développements des techniques de pointe et aux méthodes. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. 224 M à CESIA - Direction des Ressources Humaines - 80B, rue Lecourbe 75015 PARIS.

**CESIA**  
CONSEIL EN SYSTEMES D'INFORMATION  
PASSION ACTION

### Société de promotion immobilière recherche

#### PROSPECTEUR FONCIER

CHERCHEUR DE TERRAIN  
pour région parisienne.

2 ans d'expérience minimum.

Chargé de la recherche foncière, du montage administratif et financier des opérations de construction.

Le candidat(e) choisi(e) pourra accéder ultérieurement à un poste de Directeur Général en fonction de ses résultats.

Envoyer C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions s/n° 8519 M  
LE MONDE PUBLICITE  
5, rue de Montessuy, Paris-7.

### Entreprise du Sud-Ouest, filiale d'un groupe important

recherche

#### JEUNE INGÉNIEUR COMMERCIAL DE FORMATION À PRÉDOMINANCE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE (École supérieure de commerce, maîtrise d'économie...)

Prêt(e) d'envoyer C.V. avec lettre manuscrite à  
HAVAS-PAU D 160 988.  
Place Clemenceau B.P. 208,  
64000 PAU, qui transmettra.

### Development Finance Consultants S.A.

Société de conseil économique et financier  
et de capital-risque

offrant travail international et potentiel de carrière  
rapide, recherche

#### JEUNE CADRE

d'environ 25-35 ans, présentant expérience du secteur  
bancaire, niveau bilingue minimum et anglais courant.

De préférence connaissances des pays en développement et  
qualifications complémentaires en économie ou en audit.

Envoyer C.V. chronologique détaillé à :  
M<sup>me</sup> C. DOMENGET,  
D.F.C.S.A.  
17, rue Georges-Bizet, 75116 PARIS.

### WEFA S.A.

Suite à sa fusion avec CHASE ECONOMETRICS,  
la filiale française de WHARTON, leader mondial de  
l'informatique économique

RECHERCHE UN

#### INGÉNIEUR COMMERCIAL

Ayant une connaissance du milieu bancaire ou des services  
de planification économique.

Ce cadre, de formation supérieure en économie, aura une  
bonne pratique de l'anglais.

Merci de transmettre votre dossier de candid. (lettre man. +  
C.V. + prétentions) à Brigitte GRANDVAUX,  
WEFA S.A. - 35, boulevard Brune, 75014 PARIS.

### IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER

### UN RESPONSABLE DE ZONE

### AMERIQUE LATINE

De formation supérieure (Gdes Ecoles, ESSEC, ESCP, IEP...), le candidat retenu aura :

- une solide expérience bancaire d'au moins 10 années,
- une bonne connaissance des pays concernés,
- une pratique courante de l'anglais et de l'espagnol.

Il devra :  
- proposer et mettre en œuvre une stratégie d'implantation.  
- analyser les risques pays et suivre les affaires traitées avec les clients de la zone.  
- développer et gérer un réseau de correspondants.

Adressez votre lettre de candidature, C.V. et rémunération à PUBLIVAL/4064  
27 Route des Gardes 92190 MEUDON, qui transmettra.

### Chargé d'études senior

Notre groupe de services (1000 personnes) connaît un fort développement grâce à une diversification de nos activités, à un souci permanent de l'amélioration de nos performances et à une modernisation de nos structures. La Direction Commerciale crée la fonction de responsable des études économiques et des outils informatiques. Dans une première étape, vous étudierez les ventes et les différents circuits de distribution de nos produits et de nos services, mais aussi de ceux de la concurrence. Dans une deuxième étape, sur la base de ces analyses, vous proposerez à la Direction Commerciale des améliorations des systèmes existants ou l'adoption de nouvelles techniques de diffusion et d'outils de mesure. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des professionnels de formation supérieure de gestion et de statistiques, possédant une première expérience réussie dans des fonctions similaires. Nous vous demanderons de nous convaincre de votre goût du challenge, de votre esprit créatif et de votre engagement dans la vie professionnelle.

Merci d'envoyer votre dossier + CV + photo + prétentions à notre Conseil, 10 rue du Colisée, 75008 PARIS, sous la Réf. 319.

PAUL-EMILE TAILLANDIER & ASSOCIÉS CONSEIL

INSTITUT DE FORMATION  
recherche  
RESPONSABLES DE FORMATION  
ET FORMATEURS  
Adresser cv + photo s/n° 8507  
LE MONDE PUBLICITE  
5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

### INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Électronicien, électronique responsable d'une équipe, expérience aéronautique. Env. CV à  
ESSAIR, 3<sup>e</sup> avenue n° 16,  
13127 Vitrolles.

La ville de  
LA CHAPELLE-SUR-ENDRIE  
13 000 habitants  
Banlieue de NANTES  
recherche d'urgence

#### UN ANIMATEUR ADMINISTRATEUR CULTUREL

poste contractuel  
Fonction :  
- Direction d'un ensemble culturel.  
- Gestion, programmation, promotion et développement de l'animation culturelle de la ville.  
- Relations avec les associations.

Profil :  
- Diplôme en matière d'animation culturelle.  
- Sens des relations publiques.  
- Expérience professionnelle.

Adresser candidature, C.V. et copie des diplômes à :  
Monsieur le Maire  
Conseiller général  
Mairie de la ville  
44240 La Chapelle-sur-Endrie  
Rens. 40-28-75-77, M. Bellé.

VILLE DE ST-QUENTIN  
(Aisne) 87 000 habitants

#### DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES TECHNIQUES

Il assurera également la Direction des Services Techniques du District de Saint-Quentin.

Adresser candidature et CV à :  
M. LE SÉNATEUR-MAIRE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
HOTEL DE VILLE, B.P. 345  
02107 Saint-Quentin, cedex.

#### INRA Station Expérimentale laitière Poligny (Jura) Concours un poste

#### ATTACHÉ SCIENTIFIQUE CONTRACTUEL

Biochimie, immunologie,  
DEA ou équivalent  
Tél. : 84-37-12-45.

#### BUREAU D'ÉTUDES INGÉN.-MÉCANICIEN

INMA, EGAR, ENSICA, UTC etc.  
Env. CV ESSAIR, 128, n° du Fg  
Poissonnière, 75008 Paris.

SOCIÉTÉ DE SERVICES  
PARIS 15<sup>e</sup>, 30 pers.,  
C.A. 10 M de F.,  
recherche son

#### RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF H/F

Cette fonction inclut les responsabilités suivantes :  
- établissement de la comptabilité générale ;  
- suivi et contrôle des encours ;  
- préparation et suivi du budget ;  
- promotion et développement de trésorerie et des comptes mensuels.

Le candidat, de niveau DECS ou équivalent, aura acquis une expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire. La connaissance de l'informatique serait un atout apprécié.

Adresser CV, photo et prétent. s/n° 8588 M à C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

Association gendarme de foyers d'hébergement pour travailleurs immigrés, recherche pour ses foyers

#### GESTIONNAIRES DE FOYER

ayant le sens du contact. Gestion informatisée. Logement de fonction sur foyer dans appartement confortable. Env. CV 04, lettre manuscrite et photo ainsi que prétent. à : A.O.E.F., 16, rue du Père, 75004 Paris.

Recherchons pour missions longues durées :

#### COMPTABLES CGB EXPLOITANTS ENTREPRISES AGENTS TITRES

Postes Cp. III à VIII  
Envoyer CV à BANK SERVICES  
71, rue de Dunquerque,  
75008 Paris  
ou téléphoner pour rendez-vous  
48-78-47-43.

Le Centre d'Informations Pénitentiaires organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F.

S/Paris et ses agences périphériques, Tél. pr r-ve Paris : 48-00-25-87.

Banlieue Nord et Ouest : 48-83-20-00.

Banlieue Sud : 48-83-81-30.

l'agence  
DESSEIN  
confie à  
l'équipe de  
Kiné Grenoble  
le soin de  
défendre ses  
couleurs.  
Rendez-vous à Brest  
du 22 au 26 Avril.

19<sup>e</sup>  
COURSE  
CROISIÈRE  
DE L'EDHEC.  
DESSEIN  
Agence conseil en publicité  
de recrutement.  
15 rue du Louvre  
75001 Paris. Tél 42 36 92 62



**UNIVERS DE LA GESTION**

**Directeur Administratif et Financier**

L'une des forces de notre groupe, c'est de gérer avec rigueur nos activités de création que ce soit dans le domaine de l'édition, de la presse ou de l'audiovisuel.

Pour ce dernier secteur de production et de distribution de programmes, en forte croissance, nous recherchons un HEC, ESSEC ou ingénieur grande école, ayant acquis une bonne maîtrise des techniques de gestion dans un cabinet international ou au sein d'une entreprise ayant de préférence une vocation similaire.

Après de la Direction Générale vous aurez la responsabilité de la gestion : budget et comptes prévisionnels, contrôle et analyse des résultats, relations avec la trésorerie et la comptabilité. De plus, cette fonction, très opérationnelle, implique de participer au montage et à la discussion des contrats, de trouver puis de mettre en place des solutions nouvelles de financement au niveau national et international.

Par votre compétence, votre sensibilité "culturelle", mais aussi votre fermeté, vous deviendrez vite le partenaire de nos équipes.

Merci d'adresser votre lettre de candidature sous référence 7032/M à Gestion des Cadres du Groupe HACHETTE - 12, rue François 1<sup>er</sup> - 75008 PARIS.



Hachette : l'enthousiasme ça se communique.



POMAGALSKI, à Grenoble.

Leader mondial dans les remontées mécaniques, nous gagnons en étant des pros, avec des équipes enthousiastes, mobiles et sachant s'adapter aux contraintes de nos marchés. Nous sommes aussi rigoureux et développons des outils de gestion, souples et adaptables. Voulez-vous devenir notre

**contrôleur de gestion international**

Venez vous former au système de contrôle de gestion informatisé que nous mettons en place au siège, puis porter la bonne parole à nos filiales françaises et à l'étranger.

Ingénieur ou E.S.C. + D.E.C.S., vous avez une première expérience de contrôle de gestion dans une entreprise industrielle. Surtout, vous avez les mêmes qualités que nous. Homme de dialogue, vous savez écouter et convaincre, même en anglais (et en allemand ?).

Alors, écrivez vite à notre consultant, D. MARTINON, (réf. 3835 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.  
6, RUE BULLERY 38000 GRENOBLE  
PARIS LYON LILLE NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

**BUDGET ET STRATEGIE**

Diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et pouvez faire valoir une expérience de 3 ou 4 ans acquise au sein d'un cabinet d'audit ou dans le service contrôle de gestion d'une grande entreprise.

Nous vous proposons de participer à l'élaboration, et au suivi des budgets de la banque, et de conseiller les unités opérationnelles dans leurs choix stratégiques.

Cette première affectation vous ouvrira de nombreuses opportunités en France et dans le réseau international. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, manuscrite + CV + photo) sous la réf. JMS 13 à

Banque Indosuez  
Service recrutement, carrières, formation  
9 rue Louis Murat 75371 Paris Cedex 08



BANQUE INDOSUEZ

Tout un monde d'opportunités

Un très important GROUPE INDUSTRIEL ALLEMAND, fortement implanté dans le monde entier, recherche, pour sa filiale française, un

**CHEF DU SERVICE COMPTABILITE**

Sous l'autorité du Responsable Financier, il sera chargé de l'ensemble des comptabilités, générale et auxiliaires, de l'établissement du bilan, des déclarations fiscales ; c'est à dire de l'animation d'un service d'environ 20 personnes.

Ce poste sera confié à un diplômé d'études supérieures : ESC Finances/DECS complet, ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans une importante entreprise ou d'audit en cabinet et connaissant bien sûr la langue allemande.

Lieu de travail : proche banlieue ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. + photo) sous référence M 1820 à

AUM  
1, place du Palais Royal  
75008 PARIS

Confidentialité de rigueur.

**Grands Investisseurs Français et Internationaux**

Dans le cadre du développement de nos activités de placement et de gestion de portefeuilles pour le compte de grandes sociétés et de grands investisseurs institutionnels, notre nouveau département "Investisseurs et Entreprises" souhaite accueillir :

**Chefs de Produits H/F**

Vous serez responsable de la mise au point et du suivi de nos nouveaux produits : analyse des besoins, création, mise en place, suivi. animateur, homme d'organisation et de conception, vous possédez une bonne expérience des marchés et des produits financiers. Vous êtes rompu aux contacts de haut niveau. Réf. CP.

Ces postes offrent à des professionnels expérimentés, enthousiastes et créatifs, l'opportunité de participer activement à la mise en place d'un nouveau département plein d'avenir. Leur dimension internationale implique des déplacements à l'étranger. Nombreuses possibilités d'évolution de carrière pour des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Jean-Michel Pliédé, Service du Recrutement, 7, rue Caumartin 75009 PARIS sous la référence choisie.

**Audit Reporting H/F**

Vous assurerez la mise en place et le développement de systèmes de reporting de l'ensemble de la gestion de valeurs mobilières pour le compte de grands investisseurs. A environ 35 ans, vous possédez une formation de comptable informaticien ainsi qu'une solide expérience dans un poste similaire ou en cabinet d'audit. Réf. AR.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

*Venez secourir notre Directeur Financier*

Société française en forte expansion, commercialisant des logiciels informatiques, filiale d'un groupe américain, basé à Paris (La Défense) renforce son équipe financière.

Assisté d'un comptable, vous serez responsable des comptabilités générale, clients, fournisseurs (sauf journalier, reporting mensuel) et des déclarations fiscales et sociales. Vous participerez également à l'élaboration et au suivi du budget, ainsi qu'à l'amélioration des procédures internes.

Agé d'environ 25 ans, vous avez une formation supérieure à dominante comptable, type ESC + DECS et une première expérience en cabinet d'audit anglo-saxon ou dans la filiale d'un groupe international.

Vous maîtrisez la comptabilité anglo-saxonne, le reporting, la micro-informatique et parlez couramment anglais.

Enthousiaste et pragmatique, disposé à vous impliquer fortement dans les opérations quotidiennes de l'entreprise, vous avez le potentiel pour accompagner le développement rapide de notre activité.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + photo sous réf. M 8733 à Chantal Mahoux  
MULTICONSULT RECRUTEMENT  
94, avenue de Villiers - 75017 Paris

MULTICONSULT RECRUTEMENT



Devenue en moins de vingt ans la première société d'achat/vente et de financement de matériel informatique et électronique (902 M\$ de revenus) COMDISCO poursuit son expansion en Europe (185,3 M\$ et 100 personnes) et recherche pour le HQ de Paris son :

**COMPTABLE POUR LES PROJETS SPÉCIAUX**

chargé(e) avec une équipe jeune et motivée d'élaborer, d'analyser les résultats des filiales.

Cinq ans d'expérience minimum, de bonnes connaissances des méthodes anglo-saxonnes et un bilinguisme français/anglais sont impératifs.

La connaissance de la langue allemande serait appréciée.

Poste évolutif, très intéressant de par sa polyvalence et son niveau de responsabilités dans un contexte international pour un(e) candidat(e) de bon potentiel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé photo et salaire actuel à :

COMDISCO FRANCE, 136 AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES 75008 PARIS



**ANALYSTE DE GESTION**

Filiale d'un groupe pharmaceutique international, les laboratoires SEARLE (290 collaborateurs et 600 MF de CA en France) recherchent un analyste de gestion. Vous serez principalement chargé d'assister notre contrôleur de gestion dans les domaines du reporting des résultats financiers aux U.S.A., du suivi budgétaire et de l'analyse financière.

Outre une formation grandes écoles (HEC, ESSEC, Sup de Co ou équivalent), le candidat aura acquis une première expérience en cabinet d'audit ou contrôle de gestion, si possible dans un contexte anglo-saxon. La maîtrise de l'anglais et de bonnes connaissances en microinformatique sont nécessaires pour réussir à ce poste.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence M à SEARLE - Direction du Personnel - 7, bd Romain Rolland 92128 MONTRouGE Cédex.



1501

Directeur

Sirca

GROUP

RESPONS DU SERVICE

Group Vict

SERVICE D'AUD JEUNE C

responsabl en contrôle

TRES MILITANT ETABL

ANALYSE

ANALYSE

CONTROLE

150

REPRODUCTION INTERDITE

### UNIVERS DE LA GESTION

## Directeur financier Plus.

Filiale, en Rhône-Alpes, (CA : 200 MF, 100 pers.) d'un des grands Groupes français du Bâtiment, nous proposons des ouvrages "clés en mains" à des maîtres d'ouvrages publics ou privés. Nous concevons, exécutons, entretenons certes mais assurons aussi la mise en place des moyens nécessaires au financement de nos réalisations.

Vous êtes, avant tout, Directeur Financier, en entreprise, à l'aise dans la pratique quotidienne du contrôle de gestion, compétent en comptabilité et fiscalité, pertinent dans la gestion de la trésorerie et juste dans l'appréciation de la situation financière et de son environnement économique. Nous aimerions rencontrer aussi un homme curieux des techniques de financement, puisque, dans l'activité construction, c'est un outil de réussite des montages d'affaire et un instrument de compétitivité industrielle.

Le plus ? une réelle capacité à entreprendre, en s'impliquant sur le terrain, et à pratiquer le management quotidien avec l'équipe de direction. Exprimer votre intérêt aux consultants SIRCA Rhône-Alpes, le Britannica C - 20 boulevard Eugène Deruelle - 69432 LYON Cedex 03, sous référence 012411 M en envoyant votre CV et une photographie.

**Sirca Rhône-Alpes**

Membre de Syntec

Le groupe de CREDIT BAIL du CREDIT AGRICOLE recherche son

## Expert comptable

Sous l'autorité du Directeur "Contrôle, Informatique et Comptabilité" il aura la responsabilité de la comptabilité de 4 établissements financiers.

Le poste est particulièrement intéressant pour un(e) candidat(e) de 35 ans minimum ayant une solide formation comptable (expertise) et une expérience de 10 ans minimum acquise dans des établissements bancaires ou financiers.

Il sera habilité à travailler avec les moyens informatiques et aura d'excellentes connaissances fiscales.

L'aptitude à animer une équipe d'une vingtaine de personnes est indispensable ainsi que le sens de l'organisation.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous Réf. LAM/O3.19 à CNCA - Service Gestion des Personnes - B.P. 48 GUYANCOURT 78280 ST QUENTIN EN YVELINES.

**CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE**

SCOR GROUPE SCOR

## RESPONSABLE DU SERVICE TITRES

Rattaché au directeur des Investissements, en liaison étroite avec les gérants de portefeuille et assisté d'une équipe d'une dizaine de personnes, il assure le traitement administratif, comptable et fiscal des transactions réalisées sur les bourses française et étrangère et supervise la comptabilité des SICAV.

S'appuyant aussi bien sur un outil informatique central que sur des micros, il gère la vie des titres de nos différentes sociétés sous tous ses aspects. Il a aussi en charge les prévisions de revenus financiers.

Associé à la conception et au développement des nouveaux produits, son expérience et sa compétence sont un élément constitutif de la performance des gérants.

Comptable, gestionnaire, il est anglophone. Des connaissances juridiques seraient appréciées.

La rémunération - motivante - sera fonction de l'expérience plus que des diplômes.

La candidature manuscrite, accompagnée d'un CV + photo et prétentions, est à adresser sous réf. 315 à M. ROY - SCOR - Cedex 99 92074 Paris la Défense.

## JEUNES INSPECTEURS IARD

Vous souhaitez valoriser votre première expérience en compagnie d'assurance :

La Société Générale vous en offre aujourd'hui les moyens.

Au sein d'une petite équipe de techniciens en assurance, vous participerez aux études des risques IARD.

Vous êtes prêt à vous investir dans notre département assurance et à partager notre volonté de réussir dans ce secteur plein d'avenir : vous êtes l'homme que nous attendons. Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence IARD à Jean-Michel Pladé Service du Recrutement 7, rue Caumartin 75009 Paris.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

## ACTUAIRES

### SERVICE ACTUARIAT

Vous assurerez l'analyse et la programmation d'instruments d'aide à la décision utilisant les mathématiques financières et actuarielles. Réf. SA

### SERVICE ASSURANCE VIE

Dans le cadre du développement de notre département Assurance Vie, vous serez responsable du contrôle de gestion et des études statistiques. Une expérience dans une société Vie serait un plus. Anglais indispensable. Réf. SAV

Vous possédez un diplôme d'ingénieur ou une maîtrise de mathématiques appliquées, des notions de gestion comptable et de micro-informatique. Homme de méthode et de réflexion, vous avez une aptitude à vendre vos idées. Votre rémunération sera fonction de vos compétences.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence choisie à Jean-Michel Pladé Service du Recrutement 7, rue Caumartin 75009 Paris.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Groupe Victoire abeille paix

L'un des groupes d'assurances les plus importants du secteur privé recherche pour renforcer son

## SERVICE D'AUDIT INTERNE JEUNE CADRE

(école commerciale ou formation universitaire + DECS).

Vous serez chargé de missions d'audit financier et comptable dans les différentes sociétés du groupe en France et à l'étranger.

Vous avez obligatoirement une expérience de 2 à 3 ans acquise dans un Cabinet d'audit anglo-saxon.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Madame IMBERT GROUPE VICTOIRE Service Emploi 52, rue de la Victoire - 75009 PARIS - s/référence AI/0387.

TRÈS IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER recherche

## responsable d'études en contrôle de gestion

pour prendre en charge, dans le Service Contrôle de Gestion (25 personnes), l'ensemble des études et fonctions liées au suivi des activités et des frais de fonctionnement de l'Établissement. A ce titre il participera aux développements importants du système de gestion.

Ce poste convient à un(e) candidat(e) de formation ESC ou équivalent, avec une expérience de 3 ans minimum en Contrôle de Gestion ou suivi budgétaire, dans une grande structure, de préférence du secteur tertiaire. Nombreuses possibilités d'évolution.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. L.178 à PAJ Conseil, 8, av. de Camoëns, 75116 PARIS

CHAUSSURES ANDRÉ Groupe de distribution CA 5 Milliards de Francs recherche

## CONTROLEUR DE GESTION

- Débutant ou courte expérience.
- Formation exigée : diplômé d'une grande école de commerce.
- Poste basé à Paris

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions au Directeur du Contrôle de Gestion du Groupe 28, rue de Flandre - 75019 PARIS.

## EXPERTISE COMPTABLE

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une première expérience de 2 à 4 ans dans un Cabinet d'Expertise Comptable.

Nous vous proposons de participer à la définition, l'élaboration, la mise en place et la maintenance des procédures comptables informatisées.

Pour ce faire, vous entretenez des relations avec les services fonctionnels de la banque, et devrez prendre en compte les différents aspects de la réglementation bancaire et de la normalisation comptable.

Nous vous offrons la possibilité de développer vos compétences et de saisir de nombreuses opportunités d'évolution tant dans la banque qu'au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. SG 33

Banque Indosuez Service recrutement, carrières, formation 9 rue Louis Murat 75371 Paris Cedex 08

**BANQUE INDOSUEZ**

Tout un monde d'opportunités

## RESPONSABLE SERVICE TITRES

Banque Populaire

- Puisque vous êtes :
- âgé d'environ 30 ans ;
  - titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC + 2) dans une filière économique ou financière ;
  - en charge de responsabilités dans un service Titres.

- Et que vous svez :
- une bonne connaissance des opérations de Bourse et des produits financiers ;
  - la maîtrise des traitements comptables et des régimes fiscaux liés aux opérations de Bourse et produits financiers.

Alors, nous vous offrons : d'intégrer la B.P.O.P. (Banque Populaire de la Région Ouest de Paris) située au troisième rang dans le Groupe des Banques Populaires (avec un C.A. de 800 millions de francs et plus de 200 000 clients) pour :

- manager une équipe impliquée de 15 personnes,
- prendre la responsabilité d'un service Titres puissant (en liaison étroite avec notre Direction Financière) et participer aussi au développement d'activités financières,
- évoluer rapidement en fonction de votre réussite.

Rencontrez-nous ! Un coup de fil vaut mieux qu'un long C.V. ! Contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES ou (1) 45.02.15.74. Elles vous informeront et vous conseilleront rapidement et en toute discrétion (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Précisez la réf. 535).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, s/réf. 535/LM, à ALLO-CARRIERES - 71, av. V-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

1) 45.02.15.74

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.



Le Monde ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3<sup>e</sup> arrdt
SEAUBOURG, Pied-à-terre idéal...

6<sup>e</sup> arrdt
COUR DE ROHAN
Pied à terre et est 33m²...

12<sup>e</sup> arrdt
BASTILLE-DAUMESNIL GARE DE LYON

16<sup>e</sup> arrdt
Pleins Mexicos, 4 bis liv. + 3 chères verdure stand...

17<sup>e</sup> arrdt
COUCHELES 280 m²

18<sup>e</sup> arrdt
MARCADÉ, studio 120 000 F

20<sup>e</sup> arrdt
GAMBETTA

94 Val-de-Marne
94 LE PERREUX

appartements achats

AGENCE LITRÉ

ACHETE COMPTANT

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaires de direction

Secrétaires de direction

Secrétaires de direction

Secrétaires de direction

Secrétaires de direction

Secrétaires de direction

Secrétaires de direction

Secrétaires de direction

Secrétaires de direction

Secrétaires de direction

Secrétaires de direction

locations meublées demandées

Paris
EMBASSY SERVICE

INTERNATIONAL SERVICE

MONOIAL MERCURE

fermettes

maisons de campagne

ILE D'OLÉRON-CHERAY

CHARENTE-MARITIME

pavillons

maisons individuelles

viagers

bureaux

Locations

SIEGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

VOYAGE

ETUILE

BUREAUX MEUBLÉS

AGENCE

L'AGENDA

Cours

Spécialités régionales (vins)

LA HALLE AUX VINS

ETANG

Vacances

Tourisme

Loisirs

annonces associations

Appels

ALLO POÉSIE

Conférences

Loisirs

Sessions et stages

VICTOIRE SUR LE TABAC

traduction demandée

Le Carnet du Monde

Mariages

Perla DANAN et Jean-Louis SERVAN-SCHREIBER

2, avenue Hoche, 75008 Paris

Décès

M. et M<sup>me</sup> Bruno Frydman et leur fils

M<sup>me</sup> Myriam BENZAQUEN, veuve Frydman

M<sup>me</sup> Anne Cazade, Clotilde et Jérôme Cazade

M. et M<sup>me</sup> Louis Ponard, Les familles Lapostolle, Metra et Ponard

colonel Jean-Pierre CAZADE, survenu le 16 avril 1987

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont lieu à l'église Saint-Médard de Brunoy (Essonne)

Sans fleurs ni couronnes

Cet avis tient lieu de faire-part

Jean-Paul, Gordana Charlez et leurs enfants

Yvonne CHARLEZ, leur mère et grand-mère

La cérémonie religieuse aura lieu le 25 avril, en l'église Saint-Sauveur de Rodon, à 10 heures

4, place du Trocadéro, 75116 Paris

On nous prie d'annoncer le décès de Jacques DURAND

survenu à Nancy, le 20 avril 1987, à l'âge de quarante-neuf ans

La messe d'inhumation sera célébrée le jeudi 23 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-Jacques de Pousseaux (Vendée)

De la part de ses frères et sœur

— Lyon

Les provinciaux de France et du Proche-Orient

20, rue Sala, M. et M<sup>me</sup> Luc Richard, M. et M<sup>me</sup> Henri Hours, M. et M<sup>me</sup> Joseph Hours

leurs enfants et petits-enfants, Les familles Hours, Thibault et Gallard, ont le regret de faire part du décès de Père Francis HOURS (s.j.)

survenu le 17 avril 1987, en la maison des Pères

— Vicky Loria, son épouse, Denise et Dégan Sznar, Yolande et Raphaël Kazza, ses enfants, Stéphane, Alexandre, Jérôme et Thomas, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de Mario LORIA,

survenu le 17 avril 1987

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris 14<sup>e</sup>, le mercredi 22 avril, à 16 h 15

46, rue de Provence, 75009 Paris

Mariages

On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de M. Franck MOLONEY,

survenu le 28 mars 1987, à Syracuse (USA), dans sa sixante-septième année,

de la part de Christiane Gouge-Moloney, son épouse, Et des familles Congé et Dard.

Une messe sera célébrée à son intention, le lundi 27 avril 1987, à 18 heures, en l'église Saint-Séverin, à Paris 6<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part

989 James Street, Syracuse, New-York 13203 USA

— Grenoble, Fontenay-aux-Roses, Georges et Aimée Neyret, leurs enfants et petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès, dans sa centième année, de M<sup>me</sup> Paul NEYRET, née Marie Bousquet,

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Sassenage (Isère).

19, avenue Raymond-Croland, 92260 Fontenay-aux-Roses.

— L'université de Provence, L'UER d'anglo-américain de l'université de Provence, ont la douleur de faire part du décès de Michel POUILLARD,

professeur à l'université de Provence, survenu à Aix, le 18 avril 1987.

— M<sup>me</sup> Adolphe Quadrat, née Reine Einhorn, son épouse, M. Pierre-Louis Marignac et M<sup>me</sup> née Stella Quadrat, son gendre et sa fille, M. et M<sup>me</sup> Paul Quadrat, M<sup>me</sup> Jack Quadrat, Ses neveux, nièces, parents et alliés ont la douleur de faire part du décès de M. Adolphe QUADRAT,

survenu le 19 avril 1987, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu le 22 avril.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part.

113, rue de Courcelles, 75017 Paris, 196, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

leur mère, grand-mère et parents, survenu le 17 avril 1987.

L'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine, rue de Vinzy, à Nanterre-Puteaux (Hauts-de-Seine), aura lieu le mercredi 22 avril, à 9 heures.

3, rue Daru, 75008 Paris.

— Le docteur Alain Toubiana, M. Paul Blouin, M. et M<sup>me</sup> Roger Blouin et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> Odette TOUBIANA,

survenu le 18 avril 1987.

Les obsèques auront lieu le mercredi 22 avril.

Réunion à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 11 heures.

31, quai Bourbon, 75004 Paris.

— M<sup>me</sup> Michèle Vicat, Benjamin et Quentin, sa femme et ses enfants, M<sup>me</sup> Naomi Vicat, sa mère, M. Michel Vicat, son frère, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de Des VICAS,

dans sa trente-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu le mardi 21 avril, au cimetière parisien de Bagneux.

Ce jour, la famille et les amis de

Evva Brigitte ENGLANDER (1913-1982)

adresseront à sa chère mémoire leurs plus affectueuses pensées.

Avis de messes

— Le samedi 25 avril 1987, à 11 heures, en l'église Saint-Louis d'Antin, 63, rue Caumartin, Paris 9<sup>e</sup>. La famille et les amis du colonel François de la ROCQUE

feront célébrer une messe à sa mémoire, à celle de ses fils, morts pour la France,

à celle de Jean MERMOZ et Noël OTTAVI, et de tous ses amis disparus.

Communications diverses

— Le dimanche 26 avril, à partir de 10 heures, au cinéma La Clef, 21, rue de la Clef, à Paris (5<sup>e</sup>), les originaires des DOM-TOM commencent l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Exposition-vente, repas en commun, théâtre et variétés.

— Société des études remaniées: lundi 27 avril, à 17 h 15, dans la salle VI du Collège de France, conférence de Louis Urvain, professeur émérite à l'université de Paris, sur «L'effacement d'Ernest Renan en Espagne (1890-1936)».

— Au profit d'enfants handicapés, le mardi 5 mai 1987, soirée à partir de 18 heures, Cirque Pausanias, au Jardin d'acclimatation, avec les clowns Pausanias, le grand spectacle de Spiderman, Doukha et Jean-Luc Lahré, organisée par le Lions Club de Paris-Les Gobelins. Renseignements: J. Bencheray, Tél.: 42-46-10-27. Lots surprises aux enfants de moins de 14 ans. Une animation exceptionnelle.

Soutenances de thèses

— Université Paris-VII, le 5 mai, à 14 heures, à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris (salle des Résistants). Le docteur Sylviane, épouse Buerer: «Etude des processus de rupture de communication dans les déviances psychotiques». (Corpus français et anglais.)

— Université Paris-III, le jeudi 7 mai, à 14 heures, salle Liard, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris. M. François Bouleux: «Le sermon apocryphe en Irlande à l'époque de la reine Anne».

— Université Paris-III, le samedi 9 mai, à 13 h 30, salle Liard, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris. M. Claude Masson: «Modernité et post-modernité. Architecture et urbanisme à Chicago».

— Université Paris-IV, le jeudi 14 mai, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, M. Philippe Haudreux: «La compagnie française des Indes (1719-1795)».

— Université Paris-I, le jeudi 14 mai, à 14 heures, salle Liard, Sorbonne, M. Gilbert Dahan: «Les intellectuels chrétiens et les juifs au Moyen Age. Polémique et relations culturelles entre chrétiens et juifs en Occident du douzième au quatorzième siècles».

— Université Paris-III, le samedi 16 mai, à 13 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris. M. James Alain: «George Eliot, ses personnages et son lecteur: genèse d'une fiction (1857-1861)».

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 10 h

7, r. des Italiens, 75247 Paris Cedex 02. Tél. MONPAR 650 572 F. Télécopieur: 46-23-06-81. Renseignements: Tél. 42-47-98-03.

Tarif de la ligne H.T. Toutes rubriques ..... 69 F Abonnés (avec justificatif) ..... 50 F Communications diverses ..... 72 F Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

GALERIE PASCAL GABERT ROUGEMONT

Exposition jusqu'au 25 AVRIL

80, rue Quincampoix 75003 - PARIS

Tél. 48-04-94-84

150







# Economie

## ÉTRANGER

Pour contrer la concurrence sud-coréenne

### JVC lance un super-magnétoscope

Vers une nouvelle guerre des standards de magnétoscopes ? En lançant un super VHS, Japan Victor Company (plus connu sous le sigle JVC du groupe Matsushita, premier fabricant mondial) entend couper l'herbe sous les pieds de la concurrence de Séoul, devenue menaçante, et planter de nouveaux jalons sur le vaste marché de la vidéo. L'appareil japonais est capable d'enregistrer et de reproduire des images de qualité professionnelle, c'est-à-dire très supérieure à tout ce qui existe actuellement sur le marché grand public. Le S-VHS possède une « résolution horizontale » de 430 lignes environ, alors que les magnétoscopes les plus performants (type HQ) n'atteignent pas 300 lignes, les plus ordinaires s'arrêtant à 240 lignes. De plus, l'appareil possède des dispositifs spéciaux pour, par exemple, réduire le bruit vidéo ou diminuer les interférences de luminosité et de chrominance.

Ce magnétoscope très haut de gamme qui fonctionnera avec des cassettes spéciales était attendu depuis plusieurs mois. JVC l'a lancé le mardi 21 avril sur le marché nippon au prix de 220 000 yens (19 400 F environ). Prévu pour courir mai aux États-Unis, où le standard de télévision (NTSC) est le même qu'au Japon, il devrait arriver en Europe vers la fin de cette année ou au début de 1988.

Cet appareil présente un intérêt supplémentaire : il est « compatible ». Autrement dit, il pourra fonctionner avec des bandes VHS normales, mais il perdra alors ses propriétés exceptionnelles.

Super-magnétoscope, donc super-images, en principe. La réalité sera toutefois un peu différente. L'amélioration sera sensible mais incomplète. Car les possibilités du S-VHS sont très supérieures à celles offertes par les postes de télévision classiques (300 lignes de résolution maximum). A moins d'être équipé d'un moniteur à haute définition, l'utilisateur ne pourra pas pleinement profiter de ses performances. Autant équiper une 2 CV avec un moteur de Rolls.

JVC ne l'ignore pas, mais le danger sud-coréen, a contraint la firme à forcer l'allure et à sortir plus tôt que prévu son nouveau produit. Les fabricants coréens efficaces et compétitifs, jouissent d'une monnaie qui leur donne un incontestable avantage. Le won est rattaché au dollar et il baisse avec lui. Résultat : les matériels sud-coréens sont beaucoup moins chers que leurs concurrents japonais. Les exportations sud-coréennes de magnétoscopes vers la CEE ont littéralement explosé en 1986 (+40 %) pour atteindre 1,2 million de pièces (15 % des importations de ce type d'appareils). Les États-Unis, premier mar-

ché pour les Japonais, ont été submergés par les téléviseurs couleur sud-coréens (20 % des importations en 1986).

Pour endiguer le flot et tenter de regagner les parts de marché perdues, les Japonais se sont battus de limiter leurs ventes de licences à ces voisins envahissants. Mais les Sud-Coréens savent aussi innover en employant, par exemple, la cassette DAT (digital audiotape) comme vidéo-cassette d'un nouveau standard (4 mm) pour concurrencer le VHS et le 8 mm. En réplique, JVC veut accélérer le vieillissement des procédés vidéo actuels, créer le besoin et favoriser le renouvellement progressif du parc de téléviseurs avec la haute définition en perspective.

Le groupe japonais espère, enfin et surtout, obliger les fabricants sud-coréens à passer sous ses fourches caudines en lui achetant sa licence. Sa maison mère Matsushita (marques National, Technics, Panasonic) mais aussi Sharp et Hitachi ont accepté cette licence, laissant présager un tir groupé des Japonais, à l'exception peut-être de Sony qui privilégie le 8 mm et qui pourrait lui aussi être tiraillé par le contre-pied par l'offensive de JVC sur les S-VHS. Le marché vidéo se prépare à de nouvelles grandes manœuvres.

ANDRÉ DESSOT.

Le conflit commercial américano-japonais

### Washington maintient ses pressions sur Tokyo

L'envoyé spécial du Premier ministre japonais, M. Shintaro Abe, a entamé le lundi 20 avril des entretiens à Washington dans un climat rendu difficile par l'imposition de sanctions contre certaines importations japonaises. Le même jour, mais à Tokyo, le représentant spécial de M. Reagan pour le commerce international, Clayton Yeutter déclarait que les efforts du Japon pour développer sa demande intérieure étaient insuffisants et que Washington voulait des actes plus que des mots. M. Yeutter a déclaré au ministre des affaires étrangères Tadashi Kurumari : « Le Japon devrait donner la priorité à la croissance de la demande intérieure pour réduire le déséquilibre commercial avec les États-Unis, actuellement très en faveur du Japon ».

M. Yeutter était arrivé au Japon dimanche 19 avril pour des discussions commerciales importantes puisqu'il avait demandé à participer aux appels d'offres pour la construction de l'aéroport international de Kansai, dans l'ouest du pays (voir ci-dessous).

M. Yeutter, accompagné par le secrétaire américain à l'Agriculture, M. Richard Lyng, a aussi rencontré le ministre japonais de l'Agriculture, M. Mutsuki Kato afin de parler de l'augmentation par Tokyo de ses achats agricoles aux États-Unis et notamment de l'ouverture du Japon au riz américain, demande qui a été rejetée. M. Yeutter et M. Lyng ont également demandé que le Japon élimine ses quotas d'importation sur douze produits agricoles américains, notamment le bœuf, les agrumes et les cacahuètes.

M. Baldrige à Séoul

Parallèlement, plusieurs représentants américains ont indiqué, au cours d'une conférence qui rassemblait à Oséo (Sud-Ouest du Japon) quatre-vingts responsables japonais et américains, que la Chambre des représentants adopterait très prochainement une loi sur le commerce.

Cette loi demanderait aux pays étrangers excédentaires de réduire leurs soldes commerciaux avec les États-Unis de 10 % l'an.

L'offensive américaine touche aussi la Corée du Sud. Le secrétaire américain au commerce, M. Malcolm Baldrige, est arrivé lundi à Séoul pour une visite de deux jours, à côté de son collègue sud-coréen M. Ra Hwoong-Bae sur les moyens de faire baisser le déficit commercial des États-Unis avec la Corée du Sud.

Malgré les récents efforts de libéralisation faits par Séoul, M. Baldrige a sévèrement critiqué les barrières tarifaires et non tarifaires, qui gênent les exportations américaines de vins, d'automobiles, de cigarettiers et d'équipements de télécommunication. M. Baldrige a aussi demandé à la Corée d'ouvrir ses marchés de la publicité et de la distribution aux étrangers.

Si des mesures ne sont pas prises rapidement, le déficit commercial américain avec Séoul, qui a été l'année dernière de 7,4 milliards de dollars, pourrait être de 10 milliards de dollars. L'émissaire américain a aussi réclamé une forte réévaluation du won coréen, alors que Séoul accepte seulement de faire progressivement monter le won.

## REPÈRES

### Electroménager

La Chine, premier producteur mondial de machines à laver

Une machine à laver fabriquée en Chine coûte entre quatre et six fois le salaire mensuel d'un ouvrier (entre 400 yuans et 600 yuans, soit de 970 F à 1 450 F environ). Le prix d'un téléviseur couleur est de l'ordre de 1 000 yuans (2 420 F). — (AFP.)

### Construction navale

Les exportations japonaises au plus bas

Les chantiers navals japonais ont reçu, pour l'année budgétaire 1986, des commandes représentant 1,94 million de tonnes, en baisse de 32,6 % par rapport à 1985, a indiqué le lundi 20 avril, l'Association japonaise des exportateurs de navires. C'est le plus faible niveau de commandes enregistré depuis 1960. L'association précisait que la charge de travail des chantiers à l'exportation est évaluée à 3,93 millions de tonnes, en dessous de ce qu'elle nomme le « point critique » de 4 millions. — (AFP.)

La centrale de Fessenheim arrêtée pendant cinq jours. — La centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), où une fuite de vapeur non radioactive s'est produite dans la nuit du 18 au 19 avril, devrait être arrêtée pour au moins cinq jours. Le chef de la centrale, M. Thierry Bonnet, a estimé que ce délai était nécessaire pour examiner le soupage qui est à l'origine de cet incident et réparer l'installation. Il n'exclut pas quelques jours supplémentaires de réparations.

Pour une charte de l'aménagement du territoire. — Après les décisions arrêtées par le comité interministériel d'aménagement du territoire le 16 avril, le Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP), présidé M. Bernard Stasi (UDF), « se félicite du coup d'accélérateur donné par le gouvernement à la réalisation du programme autoroutier (...). Mais s'il est indispensable, ce programme ne saurait, en aucun cas, se substituer à une politique globale d'aménagement du territoire. Le CNERP attend donc les décisions complémentaires qui doivent être prises dans un très proche avenir concernant la survie des zones rurales, la conversion des zones particulièrement touchées par la crise, et les investissements étrangers en France ». Le CNERP participera activement à la définition d'une « charte de l'aménagement du territoire ».

### M.S. Mastère Spécialisé en ESSEC GESTION MARKETING

- M.S. UN STANDARD NATIONAL ET INTERNATIONAL délivré par la conférence des grandes écoles.
- PROGRAMME INTENSIF de 13 mois, réservé aux titulaires d'un diplôme d'INGÉNIEUR, de GRANDE ÉCOLE, de second cycle universitaire.
- SPECIALISATION PROFESSIONNELLE en Communication, Gestion de Produit, Vente et Distribution

Date limite de dépôt de candidature : 30 mai 1987  
Informations : Claire DELORME Tél: (1) 30.38.38.00  
M.S. en GESTION MARKETING de l'ESSEC B.P. 105 - 95021 Cergy-Pontoise  
ESSEC - Établissement d'Enseignement Supérieur Privé

DEPUIS 1925  
LES PRESSES DU PALAIS-ROYAL  
IMPRIMERIE  
DES  
THESES  
CREDIT AUX UNIVERSITAIRES  
UN AN SANS INTERET  
65, rue Sainte-Anne - Tél: 42 96 20 00

### CIO CREDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST

Plus que la banque

Le Conseil d'Administration du CREDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST (Groupe C.I.C.), réuni le 2 avril 1987 sous la présidence de Monsieur Bernard MADINIER, a examiné et approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Le total du bilan s'établit à 20.656 MF contre 17.678 MF à fin 85. Il enregistre une augmentation de 9,6 % des dépôts de la clientèle et de 13,2 % des crédits consentis à la clientèle.

Hors plus-values exceptionnelles résultant de l'échange d'actions S.F.P.I. et de la vente d'actions SAINT GOBAIN, les résultats sont en notable progression :

- Produit net bancaire 1.050,3 MF soit + 12 %
- Résultat brut d'exploitation avant amortissements et provisions 193,1 MF soit + 44,2 %

L'augmentation des amortissements (38,7 MF contre 30,8 MF) provient presque intégralement de l'imputation de la totalité des frais d'émission des emprunts obligataires émis en 1986 et antérieurement.

Par ailleurs, une provision exceptionnelle de 6,2 MF, soumise à l'impôt, a été constituée afin de compléter la provision pour charges de retraite afférentes aux personnels ayant quitté l'entreprise.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le bénéfice net de l'exercice, après impôts, s'élève à 33.445.757 F contre 19.580.000 F en 1985.

Si l'on déduit la plus-value exceptionnelle nette d'impôt de 6.324.000 F, le bénéfice net courant est de 29.122.000 F soit une progression voisine de 50 %.

Sauf en ce qui concerne les dépôts de la clientèle, dont l'augmentation est moins rapide qu'espérée, l'activité des premiers mois de 1987 est satisfaisante, notamment en ce qui concerne les crédits à la clientèle qui se développent à un rythme très soutenu.

Les interventions dans le domaine financier sont, elles aussi, en forte progression. Plusieurs introductions sur le second marché de la Bourse de Nantes seront effectuées prochainement par le C.I.O., et en premier lieu, celle de la Société DUGUY-CREATION le 27 mai 1987.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a autorisé la Direction Générale à poursuivre les études en cours visant à regrouper les différents services du siège social actuellement répartis entre plusieurs sites, de façon qu'une décision définitive puisse être prise rapidement.

GROUPE CIC

### Malgré des appels d'offres internationaux pour la construction de l'aéroport le plus cher du monde La création d'une île artificielle près d'Osaka est confiée à des entreprises nippones

OSAKA de notre correspondant.

Le projet est ambitieux : construire une île artificielle de cinq kilomètres de la côte pour y implanter un aéroport international disposant d'une piste de 3 500 mètres, fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre et capable d'accueillir 60 millions de passagers par an, ce qui représente 160 000 atterrissages et décollages.

Un travail titanessque, au beau milieu de la baie d'Osaka. La mer, à l'endroit choisi, a une profondeur d'une vingtaine de mètres et il faudra abattre des pans de montagne pour trouver 150 millions de mètres cubes de terre et les dizaines de millions de tonnes de sable et de pierres pour faire émerger l'île de la mer. Au plus fort de travaux, dix mille ouvriers seront nécessaires chaque jour. Le chantier a été ouvert en janvier dernier et l'aéroport doit être inauguré en 1993.

Côté de ce gigantesque projet : 40 milliards de francs, dont les deux tiers serviront à la construction de l'île artificielle de 510 hectares et du pont à deux niveaux (un pour les automobiles et l'autre pour les trains) reliant à la terre ferme.

L'importance du projet de construction de ce qui sera l'aéroport le plus cher de monde a légitimement suscité l'appétit des entreprises étrangères, en particulier américaines, et l'aéroport d'Osaka est devenu un nouveau sujet de frictions entre le Japon et les États-Unis, à la même enseigne que les semi-conducteurs ou l'accès au marché nippon des fabricants américains de pièces détachées pour voitures. Malgré la rumeur des entreprises américaines, la première phase du projet — la construction de l'île artificielle — a été confiée quasi exclusivement à des Japonais.

Agacés, les Américains font valoir qu'en 1985, les entreprises de construction japonaises ont obtenu pour 1,8 milliard de dollars de contrats aux États-Unis et que les restrictions mises par les Japonais à la participation des firmes étrangères ainsi que les lois clandestines président aux appels d'offre (la pratique, certes, illégale, mais courante des ententes préalables dénommée *dango*) constituent un exemple type de protectionnisme innové du marché japonais.

### Les étrangers consultés pour l'aéroport

« Le marché n'est pas fermé », rétorque M. Yoshio Takeuchi, ancien haut fonctionnaire au ministère des transports et aujourd'hui président de la société pour l'aéroport international de Kansai (région d'Osaka, Kyoto, Kobe). « Il s'agit simplement d'une question de compétitivité. Tous doivent être faits avec une grande précision et surtout le projet doit absolument suivre le calendrier prévu particulièrement pour la première phase des travaux. Nous pensons que seules des entreprises japonaises sont en mesure de nous fournir les services dont nous avons besoin en temps voulu ».

M. Takeuchi affirme que le système des appels d'offres n'est pas discriminatoire pour les entreprises

étrangères. « Les sociétés japonaises qui travaillent à l'étranger ont mis des années pour parvenir à la position qu'elles occupent. Lors d'un séminaire d'explication que nous avons organisé en automne dernier pour une délégation américaine, j'ai dit à mes interlocuteurs de bien étudier nos pratiques en affaires avant de se lancer sur notre marché ».

Résultat en tout cas : sur trente-cinq sociétés américaines qui avaient demandé à participer aux appels d'offres, seuls quatre ont obtenu des contrats. Bechtel a été choisi comme conseiller technique et Delmont, Caterpillar et Rexnord se sont vus confier de petits contrats.

Si les arguments japonais en ce qui concerne l'impératif des délais peuvent avoir quelque poids, il reste que la construction de l'aéroport d'Osaka est perçue par les milieux d'affaires du Kansai comme quelque chose qui leur revient de droit. Le secteur privé a joué un rôle moteur dans cette opération et il en finance 20 %. Pour les hommes d'affaires du Kansai, le nouvel aéroport est la clé d'une série de grands projets destinés à donner un nouvel essor économique à la région. « Il est naturel que ceux qui ont été à l'origine de ce projet et le financent en partie aient une priorité », affirme M. Nishikawa, directeur du département des affaires internationales du Kankiren (patronat du Kansai).

Il semble, en outre, que les Américains, qui ont été les plus virulents dans la critique des méthodes japonaises, n'étaient qu'à moitié prêts à participer à la première phase des travaux. L'impréparation dont témoignaient certains dossiers présentés par des entreprises demandant à participer aux appels d'offres a conduit rapidement les Japonais à penser que la pression américaine était avant tout de nature politique. Les États-Unis veulent ouvrir une brèche dans le monolithique marché nippon de la construction pour pouvoir prendre part aux grands projets de travaux publics des deux prochaines décennies (60 milliards de dollars), dont le pont sur la baie de Tokyo et l'expansion du port de Yokohama.

Si les firmes étrangères ont été pratiquement exclues de la première phase des travaux, elles sont en revanche les bienvenues pour la seconde (piste et aéroport) et la troisième (équipements). Les Japonais veulent, en effet, ce qui se fait de mieux et ils sont par conséquent disposés à recourir aux services des entreprises les plus avancées dans le domaine des équipements d'aéroport. Les appels d'offres seront orga-

nisés très prochainement, dans la foulée de l'exposition d'ingénierie et de construction d'aéroports qui se tiendra à Osaka du 12 au 15 mai prochain. A cette occasion, sera organisé un séminaire spécialement destiné aux Européens, pendant sorte à celui des Américains en quel-que sorte.

### Des Français hésitants

Les entreprises françaises, en tout cas l'Aéroport de Paris, sont bien placées pour obtenir des contrats, mais elles semblent hésitantes à participer à une manifestation jugée trop proche dans le temps de l'exposition du Bourget. Un renoncement qui risque d'avoir des conséquences fâcheuses pour la position française dans son ensemble : leurs concurrents européens tireront avantage de leur absence, ou de leur présence insuffisante, et les Japonais ne manqueront pas d'utiliser cette défaillance comme argument dans les futures négociations.

L'aéroport d'Osaka est en fait l'élément le plus visible, en raison de la politisation dont il a été l'objet et des interventions tonitruantes des États-Unis, d'un ensemble de projets qui sont significatifs de l'ambition internationale d'Osaka.

PHILIPPE PONS.

### M. Baker hostile à une nouvelle baisse du dollar

Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a réaffirmé le lundi 20 avril qu'une nouvelle baisse du dollar sur les marchés des changes serait « nuisible ». Interviewé par la chaîne de télévision NBC, M. Baker a rappelé que les sept principaux pays industrialisés occidentaux étaient « disposés à agir conjointement » pour stabiliser le cours du billet vert à son niveau actuel sur les marchés des changes.

M. Baker a enfin jugé « adéquate » la politique monétaire menée actuellement par la Réserve fédérale américaine. « Tout le monde aimerait des taux d'intérêts plus bas », mais il est important de continuer à lutter contre les pressions inflationnistes, a-t-il dit. Le directeur du budget, M. James Miller, avait exprimé en fin de semaine dernière la crainte qu'une politique monétaire trop restrictive de la Fed n'entraîne une récession l'année prochaine aux États-Unis.

J - 10

Il ne vous reste plus que quelques jours pour demander votre dossier de candidature pour la prochaine sélection du CESMA.

LE 3<sup>e</sup> CYCLE INTENSIF DE MANAGEMENT EN 10 MOIS

école supérieure de commerce de Lyon

cesma

Centre d'études supérieures du management  
cesma information - B.P. 174 - 69132 Ecally Cedex - Tél. 78 33 81 22

150



# Economie

## ÉTRANGER

### La coopération franco-indonésienne

#### Djakarta n'a utilisé que les deux tiers des crédits mis à sa disposition par Paris

La coopération franco-indonésienne a été relancée depuis l'échec des discussions de septembre 1986, lors de la visite de M. François Mitterrand. Mais son avenir demeure incertain, les Indonésiens se refusant encore à utiliser une part substantielle des crédits mis à leur disposition par Paris.

**DJAKARTA**  
de notre envoyé spécial

Premier partenaire commercial de la France en Asie du Sud-Est, l'Indonésie demeure, avant tout, un allié privilégié du Japon et des États-Unis pour des raisons à la fois politiques, économiques et stratégiques. À l'heure de la récession, dont ce pays est victime en raison de la chute de ses ressources pétrolières, les Américains, les Japonais et les institutions financières internationales qu'ils alimentent ont adopté une attitude particulièrement tolérante, offrant des conditions de crédits avantageuses à Djakarta.

Les Indonésiens, devenus depuis dix ans de prudents gestionnaires, sont d'autant moins demandeurs de crédits que, pour des raisons d'économie, leur budget de développement subit des coupes drastiques en attendant des jours meilleurs. En outre, Djakarta a décidé, par un décret d'octobre 1985, de soumettre à appel d'offres international tous les projets financés sur crédits mixtes, sauf ceux présentant des conditions particulièrement avantageuses. La France était la première visée par cette mesure en raison de sa pratique du mixage des crédits.

La négociation, en 1986, d'un nouveau protocole d'accord financier a donc été très ardue. Les Indo-

nésiens ont refusé de céder sur les conditions, très avantageuses, faites aux crédits mixtes : vingt-cinq ans de durée, sept ans de grâce et 3,5 % de taux d'intérêt, soit un décaissement de 48 %. Le Trésor français a fait grise mine, et quand, en septembre, le chef de l'État s'est rendu en visite officielle à Djakarta, les discussions étaient au point mort. Elles n'ont repris, sérieusement, qu'après le séjour de M. François Mitterrand. Le protocole d'accord n'a été signé que fin décembre, tout juste dans les délais impartis pour les allocations d'aide française.

D'un montant de 943 millions de francs - l'équivalent de ceux des années passées - ce protocole compte 539 millions de crédits mixtes, aux conditions imposées par les Indonésiens. Mais, sur cette dernière somme, 300 millions de francs n'ont pas encore été affectés. Les Indonésiens ont jusqu'au 30 juin pour décider de les utiliser ou non. Jusqu'ici, ils n'ont pas donné l'impression d'être pressés de se prononcer.

La première tranche de crédits - 414 millions de francs de crédits bancaires - finance la création d'un réseau hertzien couvrant Java et Bali (310 millions de francs) et des études de sismologie (104 millions de francs). Les 239 millions de francs de crédits déjà affectés de la deuxième tranche (celle des crédits mixtes) couvriront l'installation d'un centre de distribution d'électricité et deux opérations d'extension du téléphone à Djakarta.

Hors protocole figure le doublement de la capacité de l'aéroport international de Djakarta, qui a été construit par des sociétés françaises. La réalisation de cette deuxième phase coûtera environ 2 milliards de francs, dont 800 millions sont déjà

suggés. Comme il s'agit d'un renouvellement de commande, les Indonésiens ont accepté des conditions identiques à celles de la première phase.

En revanche, la réalisation de la partie française du Jabotabek - métro aérien du Grand-Djakarta - est au point mort en raison d'un désaccord entre le constructeur français et les autorités indonésiennes sur les 300 millions de francs déjà avancés. Ce désaccord porte sur des séquences de travaux, les Japonais, déjà chargés de construire l'une des trois lignes prévues, n'ayant apparemment pas réussi à récupérer l'ensemble du projet.

Dans les années 70, l'Indonésie, amorçant son développement à la faveur du boom pétrolier, est devenue le terrain de grands chantiers français. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Face à la concurrence internationale, sur ce marché éloigné, les Français sont désormais contraints d'offrir de meilleures conditions de crédits et de jouer la qualité. Les ventes françaises, en revanche, disposent encore de créneaux solides. Il y a deux mois, par exemple, les Indonésiens ont acheté des radars français (un contrat de 200 millions de francs) pour assurer la surveillance de leur espace aérien.

Mais l'avenir de la coopération entre les deux pays dépend surtout de l'attitude de Djakarta à l'égard des 300 millions de francs en attente d'affectation. S'ils ne se décident pas à les utiliser, le Trésor français risque de durcir son attitude lors de la négociation du prochain protocole. Dans le cas contraire, les Indonésiens attendront sans doute de Paris une réponse à ce qu'ils considèrent comme un geste de bonne volonté de leur part.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

### Pour une réduction de leurs horaires Grève de médecins hospitaliers danois

**COPENHAGUE**  
de notre correspondant

Au Danemark, les conventions collectives ont été pour la plupart renouvelées cet hiver sans trop de difficultés (*Le Monde* du 5 février). Mais il y a eu des exceptions : la fédération des conseils départementaux, qui administre le secteur de la santé, n'a pu, malgré quatre mois de négociations, parvenir à un accord ni avec les spécialistes du secteur privé ni avec les médecins auxiliaires (c'est-à-dire non fonctionnaires) des hôpitaux.

Résultat : depuis le 1<sup>er</sup> avril, les spécialistes fixent librement leurs honoraires, que les clients doivent acquitter d'avance. Quant aux médecins auxiliaires des hôpitaux, ils ont, après les préavis d'usage, commencé vendredi 17 avril une grève progressive illimitée. Déjà, les jours précédents, des débrayages avaient créé une situation chaotique dans certains établissements.

Les médecins auxiliaires ne se battent pas pour leurs traitements, mais pour obtenir une réduction de leurs horaires de travail comparable à celle qu'ont obtenue récemment les autres services publics. Ils se plaignent de faire quarante-six heures de travail en moyenne par semaine (et même soixante selon certains), et veulent ramener ces horaires à trente-neuf heures, ce qui permettrait, selon leurs porte-parole, d'embaucher quelques dizaines de confrères au chômage.

L'administration rejette ces revendications, dont elle conteste le bien-fondé. Les médecins hospitaliers, disent ses représentants, travaillent moins de trente heures par semaine : dans leurs calculs, ils incluent les heures où ils restent chez eux pour répondre à un appel éventuel de leur hôpital. Quant au gouvernement, il a fait savoir que pour le moment il ne souhaitait pas intervenir.

CAMILLE OLSEN.

### LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Indice général de base 1000 : 31 décembre 1986

10 avril 1987

Valeur franc, à revenu var.	111,9	112,2
Valeur industrielle	115,4	116
Valeur étrangère	114,5	113
Pétrole-Energie	111,3	112,1
Chimie	115,8	116,8
Métallurgie, mécanique	115,7	116,2
Electricité, électronique	113,7	114,2
Bâtiment et construction	123,8	125,4
Ind. de commerce, non alt.	112	111,4
App. alimentaire	112,8	113,1
Distribution	113,3	112,1
Transport, télécom, services	113	112,1
Assurances	103,4	106,4
Crédit banque	107,1	108
Social	89,8	90
Immobilier et financier	102,7	104,5
Investissement et portefeuille	111,8	111,7
Base 100 : 31 décembre 1986	101,5	101,5
Valeur franc, à revenu fixe	102,4	102,3
Empreinte d'Etat	102,2	101,4
Empreinte garantie et sociale	100,4	100,2
Sociétés	100,4	100,2

Base 100 : 31 décembre 1986

Valeur franc, à revenu var. 376,8 | 376,9 || Valeur industrielle | 418,8 | 422,8 |

Base 100 : 1972

Valeur franc, à revenu var. 541,2 | 542,2 || Valeur industrielle | 588,8 | 592,2 |

Base 100 : 31 décembre 1980

Indice des val. franc, à rev. fixe 121,8 | 121 || Empreinte d'Etat | 118,4 | 118,3 |
| Empreinte garantie et sociale | 122,1 | 121,9 |
| Sociétés | 122,1 | 121,9 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général 448,3 | 450,1 || Produits de base | 282,5 | 283,8 |
Construction	498,1	493,3
Biens d'équipement	351,4	355,6
Biens de consommation, durables	618,7	636,1
Biens de consommation, non durables	577,8	578,7
Services	461,8	468
Sociétés financières	425,7	422
Sociétés de la zone franc	612,4	608,4

exploitant principal 456,5 | 464 || IT (étranger) | 421,5 | 424,2 |
| Valeur industrielle | 421,5 | 424,2 |

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général 383,2 | 388,7 |

Quotas laitiers britanniques : 17 millions de livres d'amendes. - Les producteurs laitiers d'Angleterre et du Pays de Galles vont devoir payer plus de 17,5 millions de livres sterling (17,5 millions de francs environ) à la CEE pour avoir dépassé de 98 millions de litres leur quota de production au cours de l'année terminée fin mars, annonce l'office laitier britannique (Milk marketing board). La production maximum était fixée à 12,377 millions de litres. De plus, les producteurs anglais, écossais et gallois subissent en 1987 une nouvelle baisse de leur quota, à la demande de la Commission de la CEE, afin de permettre à l'Irlande du Nord d'augmenter sa production. - (AFP.)

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION



**BANQUE NATIONALE DE PARIS GUYANE**

Le Conseil d'Administration réuni le 10 avril 1987, a arrêté les comptes de l'exercice 1986 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 1987.

Le bénéfice net s'établit à 19,7 millions de francs, en progression de 12% sur celui de l'exercice 1985.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de verser un dividende de 14 francs par

action (soit un revenu global de 21 francs, avoir fiscal compris), identique à celui de 1985, mais s'appliquant à un capital augmenté en 1986 de 25 à 40 millions de francs.

Les réserves seront portées à 39,5 millions de francs, les fonds propres après répartition atteignant 82,7 millions, soit 8,5% du bilan qui totalise 9872 millions de francs au 31 décembre 1986.

**BNP la banque est notre métier**



### LES MOYENS DU DÉVELOPPEMENT

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 1987 de l'autoriser à renforcer ses capitaux permanents par une double opération :

• CEP Communication porterait de 51 à près de 100% sa participation dans Groupe Larousse-Nathan, qui regroupe ses activités Édition et Jeux avec un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs en 1986 et dont le résultat net a doublé en 1986 pour atteindre 48 MF.

Le nombre d'actions CEP Communication croîtrait d'environ 13% après la réalisation à cet effet d'une augmentation de capital réservée aux actionnaires de Groupe Larousse-Nathan ayant cédé leurs titres.

• En outre, pour financer son développement en France et à l'étranger, CEP Communication pourrait augmenter son capital pour un montant maximum d'environ 300 MF, avec émission éventuelle d'obligations, à une date et par les voies les plus appropriées, en fonction des opportunités.

Les résultats provisoires de CEP Communication pour 1986, supérieurs aux prévisions, s'élèvent à 123 MF pour le résultat net consolidé, dont 91 MF pour la part du Groupe, par suite d'une amélioration des résultats d'exploitation et financier.

Indépendamment de l'incidence de l'accroissement du périmètre du Groupe, les perspectives commerciales et d'exploitation devraient permettre d'obtenir, pour 1987, une croissance du bénéfice par action supérieure à celle d'au moins 15% par an annoncée lors de l'introduction en Bourse.

**C.A. 1986 : 3,1 Milliards de Francs**

## COMPAGNIE FINANCIERE DE CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

### RÉSULTATS CONSOLIDÉS : + 39,8%

Lors de sa réunion du 9 avril 1987, sous la présidence de Monsieur Jean DROMER, le Conseil d'Administration a examiné les comptes consolidés du groupe CIC pour l'exercice 1986.

— Les principaux postes du bilan libellés en francs ont légèrement augmenté; ceux libellés en devises, à l'exception des ressources interbancaires, ont diminué en raison de la dépréciation du dollar contre francs. A fin 1986, les dépôts de la clientèle s'élevaient à 126,6 milliards de francs, les crédits à la clientèle à 121 milliards de francs et le total du bilan à 280,6 milliards de francs au lieu de 266,7 milliards de francs.

— Les fonds propres, part du groupe, sont passés de 425,4 MF à 564,3 MF; le total des fonds propres, incluant les titres participatifs, est passé de 702,2 MF à 850 MF entre fin 1985 et fin 1986.

— Les résultats du groupe ont connu une progression significative en 1986 :

• le produit net bancaire, 12.900 MF a augmenté de 14% dont 4,5% sont imputables à la hausse des produits du portefeuille de titres de placement,

• les frais généraux, 9.229 MF ont augmenté de 6,4%,

• les amortissements, 490 MF sont restés stables,

• les résultats d'exploitation avant provisions, 3181 MF, ont enregistré une hausse de 48%,

• les dotations aux provisions d'exploitation, 2021 MF, ont progressé de 81% en raison de l'augmentation du nombre de petits sinistres en France, et surtout de l'amélioration du taux de couverture des risques souverains, conséquence de l'aggravation de la situation de certains pays débiteurs et d'une politique de prudence délibérée sur les crédits internationaux,

• les résultats d'exploitation courants après impôt, part du groupe, se sont établis à 647 MF contre 420 MF en 1985, soit un accroissement de 54%,

• après prise en compte, notamment, des plus-values de cessions, 428 MF et des charges exceptionnelles, 156 MF les résultats nets, part du groupe, ont atteint 896 MF contre 641 MF en 1985, soit une progression de 39,8%.



COMPAGNIE FINANCIERE DE CIC

**ABTS QUI DIT MIEUX ?**

**APRICOT**  
XEN-i HD  
compatible AT  
Carte couleur EGA  
1 Mo RAM  
disque dur 20 Mo

Souris Logitech

Prix : 76585 F HT\*  
\* Dans la limite des stocks disponibles

ABTS - 57, Bd R. Rolland 91238 MONTROUGE

**Le Monde sur minitel**

**VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL**

Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.

36.15 TAPEZ **LEMONDE**

**L'oblig**

SICAV  
COURT TERME RÉGULIÈRE  
DE PREMIÈRE CATÉGORIE

ÉMISE PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS

**Dividende de l'exercice 1986**

Lors de sa réunion du 8 avril 1987, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de PREMIÈRE OBLIG a approuvé les comptes de l'exercice 1986 et décidé la mise en distribution d'un dividende de 197,91 F par action.

net à payer	crédit d'impôt	brut
197,91	12,77	210,68

(appel de la valeur liquidative au 31/12/1986: 10115,44 F)

Mis en paiement le 17 avril 1987  
aux guichets des établissements placés :  
Caisse d'Épargne Écureuil, Trésor Public, Caisse des dépôts

Réinvestissez sans frais en actions nouvelles jusqu'au 17 juillet 1987

Société d'Investissement à Capital Variable

**Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE**

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

(Publicité)

Pour ceux qui ne veulent pas BRONZER IDIOT 400 adresses de stages, sessions, randonnées, oasis de calme et de relaxation spirituelle et corporelle pour passer des VACANCES DIFFÉRENTES. La brochure « Vacances différentes » est en vente chez votre marchand de journaux ou au 49 Fg Poissonnière à Paris 9<sup>e</sup> au prix de 15 F.



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## AUSSEDAT REY

Conformément aux indications communiquées précédemment, les comptes du groupe pour 1986, qui vont être soumis prochainement au conseil d'administration pour approbation, se présentent de la manière suivante, sous réserve des dernières investigations des commissaires aux comptes :

Ausseodat Rey comptes consolidés	1986	1985	Variation
	(en millions de francs)		
Chiffre d'affaires HT	4413	4264	+ 3,5 %
Résultat courant	125,5	(39,8)	+ 165,3 MF
Résultat net total	110,9	(22,3)	+ 133,2 MF
- par action (en F.)	95,8	(26,7)	+ 122,5 MF
- par action (en F.)	(a) 45,10 F	(13,10 F)	
Capacité d'autofinancement	196,7	14,0	+ 182,7 MF

Ausseodat Rey sociétés mère  
Chiffre d'affaires HT 1 497 1 577 - 5,1 %  
Résultat net 71,4 (18,2) + 89,6 MF

(a) calculé sur le nombre d'actions au 31-12-1986, soit 2 123 000.

L'amélioration des résultats du groupe en 1986 a été obtenue, malgré une faible progression du chiffre d'affaires et une baisse des prix de vente des papiers de grande consommation ; elle s'explique par d'importants progrès de productivité, par le développement de produits à plus haute valeur ajoutée et par la baisse du coût de l'énergie. L'activité et les résultats ont également été très satisfaisants dans le secteur de Polyrey.

En raison de la nécessité d'apurer le report à nouveau négatif, il ne pourra être proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende.

Sous l'effet de ces résultats et des appels au marché financier, la structure du bilan consolidé s'est sensiblement améliorée par renforcement des fonds propres. Ceux-ci sont passés de 192,5 MF (dont 154,3 MF part du groupe) au 31-12-85, à 362,0 MF (dont 272,8 part du groupe) au 31-12-86. Depuis lors, ils se sont accrus de 212,6 MF par l'augmentation de capital réalisée en février 1987.

Le début de l'année 1987 est marqué par une hausse des cours des papiers à papier et une baisse du dollar, ainsi que par une demande assez différenciée suivant les sortes de papier, les papiers couchés faisant l'objet d'une demande très soutenue alors que les carnets de commandes des papiers non couchés sont inférieurs à l'an dernier.

Les effets des actions de marketing et des investissements continuent à se développer conformément au plan. L'exercice 1987 se présente de façon favorable et permet de prévoir des résultats en augmentation. L'exploitation du premier trimestre venant confirmer cette perspective.

Les chiffres d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 1987 sont en hausse de 8,75 % pour la société-mère (431,4 millions de francs), et de 3,3 % pour le consolidé (1 164,5 millions de francs).

## Odeville

Le conseil d'administration de la société Odeville a arrêté, lors de la séance du 2 avril 1987, les comptes de l'exercice 1986.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net de 44024 000 F après déduction des sommes versées au titre de l'impôt et de la participation de 17 901 000 F et impôts sur les sociétés de 41 289 000 F.

Le conseil d'administration proposera un dividende net de 46 F par action de 100 F nominal, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 23 F donnant un total de 69 F contre 64,50 F pour l'année précédente.

Les résultats permettent une dotation supplémentaire des réserves et du report à nouveau, de l'ordre de 13 885 000 F environ.

## SOCIÉTÉ PARISIENNE DE BANQUE

Le conseil d'administration de la Société Parisienne de Banque, réuni le 30 mars 1987 sous la présidence de M. Yves de Germany, a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Le total du bilan s'élève à 600 millions de francs au 31 décembre 1986, contre 481 millions de francs à fin 1985. Les dépôts de la clientèle ont progressé de 41 % sur l'année pour s'établir à 460 millions de francs au 31 décembre 1986 ; parallèlement les encours de placements financiers gérés sont passés de 190 millions de francs à fin 1985 à 245 millions de francs à fin 1986. Les crédits à la clientèle s'élevaient à 422 millions de francs au 31 décembre 1986, en

progression de 9,2 % ; toutefois, en capitaux moyens ils accusent une légère baisse d'un exercice à l'autre.

Le produit net bancaire s'établit à 42,3 millions de francs, contre 42,9 millions de francs en 1985, avec une contribution nettement accrue des produits des opérations de services et de trésorerie.

Le bénéfice net ressort à 7,6 millions de francs, à un niveau identique à celui de 1985.

Il sera proposé à l'assemblée générale, qui se réunira le 15 mai 1987, la distribution d'un dividende de 11 F par action, contre 10,50 F en 1985, assorti d'un avoir fiscal de 5,50 F.

## SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

Les résultats 1986 de la Société Marseillaise de Crédit ont été approuvés par le conseil d'administration du 12 mars 1987, et seront soumis à l'assemblée générale qui se tiendra le 14 mai 1987.

Le total du bilan atteint 18 971 milliards de francs contre 15 239 milliards de francs en 1985 soit une augmentation de 24,34 %. Au 31 décembre, les ressources totales au bilan s'élevaient à 10 533 milliards de francs (6,71 %), tandis que les emplois progressaient de 4,98 % avec un total de 6 779 milliards de francs. En emplois moyens sur l'année, cette croissance ressort respectivement à + 11,1 % pour les dépôts (dont 14 % pour les dépôts à vue d'entreprises, et 15 % pour ceux des particuliers). De leur côté, les encours à la clientèle ont augmenté de 13 % en valeur moyenne.

Le produit net bancaire s'élève à 1 225 milliard de francs, soit + 9,1 % par rapport à 1985. Il faut souligner la part des commissions qui s'élevaient maintenant à près de 20 % du produit net bancaire. Les charges d'exploitation ont augmenté de 4,6 % par rapport à 1985. De son côté, le résultat brut d'exploitation ressort à 157 millions de francs en augmentation de 54,4 % par rapport à 1985. Les OPCVM gérés au 31 décembre atteignent un encours de 3,7 milliards de francs, soit une progression de 105 % sur un an.

Les résultats de l'exercice font apparaître un bénéfice net de 21,058 millions de francs contre 16,028 millions de francs pour 1985, après une forte augmentation des dotations aux comptes de provisions d'exploitation (52,8 MF contre 24,8 MF en 1985), et aux comptes d'amortissements (37 MF contre 24,2 MF en 1985).

Le bénéfice net consolidé du groupe, en cours d'arrêté, devrait être de l'ordre de 30 MF, marquant une augmentation sensible par rapport à l'exercice précédent (19 MF), du fait principalement de la montée en puissance des résultats de sa filiale, la Générale de Placement-Banque.

La Société Marseillaise de Crédit doit poursuivre sa croissance, en développant son activité traditionnelle, et en affirmant sa présence sur les marchés financiers. Pour se préparer au Grand Marché unique européen, elle renforcera son action dans le cadre de ses options fondamentales, telles que :

- le développement accéléré et la fidélisation de la clientèle de PME/PMI et de particuliers ;
- la poursuite du développement d'activités nouvelles, particulièrement dans le domaine des activités de marchés internationaux, et de l'ingénierie financière ;
- le développement actif de sa politique de groupe ;
- la participation dynamique de son personnel à l'évolution de ses résultats.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

### COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1986

Lors de sa séance du 15 avril 1987, le conseil d'administration de la Société Générale a arrêté les comptes consolidés de l'exercice 1986.

Au cours de cet exercice, l'activité du groupe Société Générale a dégagé un bénéfice net de 2 664 millions de francs contre 1 621 millions de francs en 1985, soit une augmentation de 64,3 %. Une fois déduite la part revenant aux tiers présents au capital de certaines filiales, le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'élève à 2 302 millions de francs contre 1 308 millions de francs (+ 76 %). Ce résultat inclut des plus-values nettes sur cessions de titres de participation en forte hausse. Déduction faite de ces plus-values (200 millions de francs en 1985, 873 millions de francs en 1986), la croissance du résultat serait de 29 %.

Cette progression est le reflet de la capacité du groupe à s'adapter rapidement aux changements de son environnement.

Face au mouvement de désintermédiation et à la réduction des besoins de financement des sociétés, le groupe a développé depuis quelques années ses activités en direction des particuliers. Il a pu notamment accroître de 35,7 % en 1986 l'encours de crédits à cette clientèle. Le groupe a su élargir le développement des marchés financiers : augmentation de 28,8 % des revenus du portefeuille titres et de 48 % des commissions sur opérations sur titres.

Le développement rapide des opérations financières a aussi contribué à accroître la part des commissions dans le produit net bancaire (24,4 %), facteur de stabilité des résultats dans un environnement de taux plus volatils. Globalement, le produit net bancaire a progressé de 8,6 %, rythme à comparer à celui des frais de gestion limité à 2,8 % en 1986.

Cet écart important entre croissance du produit net bancaire et croissance des frais de gestion explique la progression de 20 % du résultat brut d'exploitation, progression proche de celle déjà enregistrée en 1985 (+ 20,7 % avec un taux d'inflation de 5,8 % en 1985 contre + 2,7 % en 1986).

Conformément à la politique de prudence suivie par le groupe depuis de nombreuses années, une part importante de ce résultat (89 %) a été affectée aux provisions dont la dotation nette croît de 21,6 %. Avec des fonds propres et assimilés en augmentation de 32,4 % (avant répartition des résultats 1986), le groupe dispose ainsi pour l'avenir des moyens d'assurer dans de bonnes conditions son exploitation et ses résultats.



## NATIO-ÉPARGNE

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 10 avril 1987 sous la présidence de M. SIMON, Président du Conseil d'Administration, a entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1986 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables s'élèvent, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, à F 275 631 536,36. Elles permettent la mise en distribution d'un dividende par action de F 827,77 auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 71,87, soit un revenu global de F 899,64.

Ce dividende représenté par le coupon n° 5, se décompose ainsi :

- produits des obligations françaises non indexées : F 696,79
- crédit d'impôt de F 71,87 soit au total F 768,66 ;
- produits des actions françaises ouvrant droit à abattement : F 1,34 ;
- produits des lots et primes de remboursement pour un montant de F 9,85 ; ces revenus sont exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et donnent droit, pour les personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés à un crédit d'impôt de F 1,24 ;
- autres produits pour un montant de F 119,79.

L'Assemblée Générale a renouvelé les mandats d'Administrateur de M. Bernard GAUCHER-PIOLA et M. Arsène TROCHERY, et nommé Administrateur M. Pierre JARS.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale. M. SIMON ayant exprimé le souhait d'être déchargé de ses fonctions de Président, le Conseil, après avoir remercié M. SIMON pour la tâche accomplie au sein de la Société depuis la création de celle-ci, a nommé à l'unanimité M. Pierre JARS Président.

Sur la proposition de M. JARS, le Conseil a renouvelé les fonctions de Directeur Général de M. Daniel FAVIER. Par ailleurs, le Conseil d'Administration a fixé la date de mise en paiement du dividende au 15 avril 1987.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la Société, avec exonération totale du droit d'entrée.

BNP, la banque est notre métier

**IMMINVEST**  
(Société Immobilière d'Investissement)  
26, rue Murillo, 75008 Paris

Le conseil d'administration réuni le 24 mars 1987 sous la présidence de M. Jacques Ranaivosoa a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Les recettes locatives se sont élevées à 23,56 MF contre 22,4 MF l'année précédente.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 18,44 MF comprenant 3,93 MF de plus-value exceptionnelle provenant de la vente de bureaux affectés dans le cadre de la politique d'arbitrage, contre 18,10 MF en 1985.

L'excellent investissement réalisé à Levallois dans un immeuble de bureaux a augmenté sensiblement les recettes qu'en 1987. De plus, les produits financiers, du fait de cet investissement, ont chuté de 3,27 MF à 1,88 MF.

Le résultat courant avant impôts s'élève dans ces conditions à 14,54 MF contre 14,57 MF en 1985. Le report à nouveau qui était (de 1984 sur 1985) de F. 1 656 110 est réduit (de 1985 sur 1986) à F. 1 28 436.

Après dotation à la réserve légale de 0,92 MF, le résultat disponible permet la distribution d'un dividende de 13,7 F pour chacune des 1 037 391 actions (soit F. 14 211 270 au total) contre 15,6 F (pour 1 000 000 d'actions) au titre de 1985, distribution qui sera proposée à l'assemblée générale fixée au 19 juin 1987.

**COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS FRANÇAIS IMMOBILIERS COGIF**

Le conseil d'administration s'est réuni le 14 avril 1987 afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

Cet exercice a été marqué par le souci de renouveler et de rajouter le patrimoine de la société. Dans cette perspective, les résidences de l'Ourcoing et de Roubaix, ainsi que les trois résidences de la vallée du Rhône, dont la location à la société COGEMA a pris fin au 1<sup>er</sup> octobre 1986, ont été mises en vente par appartements.

Les recettes locatives de l'exercice 1986, y compris les indemnités compensatrices dues par l'Etat, se sont élevées à 101 898 000 F contre 97 770 000 F. Les recettes totales, qui comprennent les produits accessoires et les produits financiers ont atteint 108 673 000 F, contre 105 786 000 F.

Après dotation de 10 813 000 F aux comptes d'amortissement et de provisions, le résultat courant s'établit à 74 026 000 F et le bénéfice net, compte tenu des charges et produits afférents aux exercices antérieurs et des plus-values sur la vente d'éléments d'actif d'un montant net de 1 054 000 F, ressort à 75 978 000 F contre 72 243 000 F, en progression de 5,17 %.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 11 juin 1987, la distribution d'un dividende par action de 23 F contre 22 F l'année précédente.

## SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

L'année 1986 dégagée un bénéfice de 2 326 840 F contre 1 532 352 F en 1985. Le Conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende net de 13 F par action plus avoir fiscal de 6,50 F contre 12 F l'année précédente.

Le Conseil a coopté Monsieur Yves BACHELOT comme administrateur.

# Marchés financiers

## BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 9 avril
1) OR ET CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	420 182
dont :	
Or	218 316
Disponibilités à vue à l'étranger	119 808
ECU	64 191
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 988
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 303
dont :	
Comptes au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	132 475
dont :	
Effets escomptés	72 782
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECON	79 083
5) DIVERS	11 888
Total	679 741

## PASSIF

1) BILLETTS EN CIRCULATION	212 000
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 975
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 751
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	107 053
Comptes courants des établissements adhérents à la constitution de réserves	48 725
5) ECU A LIVRER AU FECON	70 881
6) RÉSERVE DE RÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	253 067
7) CAPITAL ET FOND DE RÉSERVE	3 200
8) DIVERS	12 805
Total	679 741

## CHANGES

Dollar : 6,008 F ↓

Le dollar s'est replié, le 21 avril, sur les marchés des changes. Des ventes d'industriels et de maisons de commerce l'ont fait chuter jusqu'à 141,35 yens, avant l'intervention de la Banque du Japon. Il se traitait à Paris à 6,008 F (contre 6,04 F jeudi 16 avril) et à 1,806 DM à Francfort (contre 1,816 DM).

FRANCFORT	16 avril	21 avril
Dollar (en DM)	1,816	1,806
TOKYO	20 avril	21 avril
Dollar (en yens)	142,95	142,10

## MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (21 avril) : 713/16-77/8  
New-York (20 avril) : 63/16%

## NEW-YORK, 20 avril ↓

### Repli

Wall Street a connu, pour le lundi pascal, une séance de repli, après avoir évolué irrégulièrement dans un marché calme. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles terminait à 2 270,59, en repli de 2,4 points. 139 millions de titres ont été échangés. On notait 907 baisses, 649 hausses et 402 valeurs inchangées.

Autour du Big Board, les professionnels ont attribué la nervosité du marché aux incertitudes subsistant sur la politique de la Réserve fédérale (Fed) et sur la conjoncture économique. Un nouvel accablant de faiblesse du dollar et la remontée des taux d'intérêt obligataires fait craindre que la Fed tente de raffermir le billet vert en encourageant la hausse des taux d'intérêt. Alors que la perspective d'une poussée inflationniste alimentait la demande en métaux précieux, une demande sélective sur les titres de sociétés ayant publié des résultats mensuels positifs a contenu la déclin de la cote.

Parmi les valeurs les plus actives figuraient GCA Corp. (3,6 milliards de transactions), Eastman Kodak (1,64 million) et IBM (1,385 million).

VALEURS	Cours de 15h	Cours de 20h
Alcoa	48 3/8	47 1/4
A.T.T.	26 5/8	24 1/2
Boeing	60 1/8	48 1/8
Chemical Bank	25 1/8	25 1/8
Du Pont de Nemours	118	114 3/4
Eastman Kodak	72 1/8	75
Exxon	71 1/8	75 1/8
GenCorp	89 3/4	82 1/2
General Electric	103	102 1/2
General Motors	86 3/4	86 3/4
IBM	89 1/8	88 1/8
IBM	180 1/4	180
ITT	55 3/4	55 3/4
McCormick	46 1/8	46 1/8
Pitney	87 7/8	86 5/8
Rockwell	31 1/4	31 1/4
Schlumberger	42 3/8	42
Texas	72 1/8	72
U.S. Steel	28 7/8	29
Westinghouse	27 1/8	27 1/4
Weyerhaeuser	63 1/4	63 3/8
Xerox Corp.	74 1/4	73 5/8

## INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

14 avril - 15 avril	
Valeurs françaises	109,7
Valeurs étrangères	113,4

C\* des agents de change (base 100 : 31 déc. 1985)  
Indice général : 466,3 458,1

## NEW-YORK

Industrielles : 2 275,99 2 278,69

## LONDRES

Industrielles : 1 515,1 1 506,3  
Minis d'or : 471,9 444,5  
Fonds d'Etat : 89,0 98,36

## TOKYO

Nikkei (Dow Jones) : 22 952,2 23 091,1  
Indice général : 2 174,7 2 188,25

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**PROGRESSION DES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ET GARES FRIGORIFIQUES.** - La Compagnie des entreprises et gares frigorifiques (CEGF) a enregistré, en 1986, un résultat net consolidé de 55,8 millions de francs, en hausse de 37,4 % par rapport à 1985. Le chiffre d'affaires a atteint 510 millions de francs, en hausse de 4,6 %.

**DIGITAL EQUIPMENT ACCROIT SENSIBLEMENT SES BÉNÉFICES.** - Digital Equipment Co vient d'annoncer, pour le troisième trimestre de son année fiscale, clos fin mars 1987, un résultat net de 307,597 millions de dollars, en hausse de 80 % par rapport au troisième trimestre de l'année précédente.

**CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE POUR LES ASSURANCES GÉNÉRALES DE PARIS.** - Le chiffre d'affaires des Assurances générales de Paris (AGP), en 1986, a atteint 6,62 milliards de francs, en hausse de 12,2 % par rapport à 1985.

**PROGRESSION DU RÉSULTAT TRIMESTRIEL DE SCHLUMBERGER.** - Le groupe international de services pétroliers Schlumberger Ltd. a annoncé, le 20 avril, un bénéfice de 5 millions de dollars au premier semestre 1987, contre 193 millions au trimestre correspondant de 1986, soit un bénéfice net par action de 2 cents, contre 66 cents. La baisse de l'activité dans l'ensemble des services pétroliers est à l'origine de ce repli. Les résultats ne prennent pas en compte la perte de 45 millions de dollars enregistrée en 1986 par Fairchild Semiconductor, dont le rachat par le personnel est actuellement étudié.

**TAT TRIMESTRIEL DE POLAROID.** - Polaroid a enregistré une hausse de 50 % de son bénéfice net au premier trimestre, à 24,6 millions de dollars. La baisse du dollar, la hausse des ventes et l'amélioration de la productivité ont permis ce résultat.

Une étude dure et sérieuse comme les faits pour comprendre le devenir des États-Unis. Un ouvrage indispensable pour analyser la nature du réajustement de l'Étal américain.

LES ÉTATS-UNIS LA MONÉTIARISATION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

presses universitaires de Nancy  
Distribution : C.I.D. Paris - C.E.D.F. Nancy

Handwritten signature or stamp at the bottom right of the page.



سكوا في الاموال

re naturel

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

16 AVRIL

Cours relevés à 17 h 33

Main table containing 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Premier cours', 'Dernier cours', and 'Différence'.

Comptant (sélection) / Second marché (sélection)

Table with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Dernier cours', and 'Différence' for various securities.

SICAV (sélection) 16/4

Table with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Dernier cours', and 'Différence' for SICAV funds.

Droits et bons / Cote des changes / Marché libre de l'or

Table with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Dernier cours', and 'Différence' for exchange rates and gold market.

La gestion en direct de votre portefeuille personnel. SUIVIE TOUTE LE JOUR par BOURSE.

Vertical text on the right margin containing various small notices and advertisements.



<b>ÉTRANGER</b>	<b>POLITIQUE</b>	<b>SOCIÉTÉ</b>	<b>CULTURE</b>	<b>ÉCONOMIE</b>	<b>SERVICES</b>	<b>MINITEL</b>
3 La réunion du Conseil national palestinien à Alger.	9 La fin du voyage de M. Chirac en Guyane. — Point de vue de M. Christian Daglin sur le Nouvelle-Calédonie.	12 Sports. 13 Libération sexuelle en Chine. — L'alcool au volant.	17 Architecture : Mies Van der Rohe au Centre Pompidou. — Arts : Salon des indépendants. 18 La onzième Printemps de Bourges. — « Digressions », par Bernard Frank. 16 Communication.	31 Une enquête de l'INSEE sur la flexibilité de l'emploi. 32 Le conflit commercial américano-japonais. 33 La coopération franco-indonésienne. 34-35 Marchés financiers.	Radio-télévision ..... 20 Annonces classées .. 25 à 30 Carnet ..... 30 Légion d'honneur ..... 16 Météorologie ..... 20 Mots croisés ..... 20 Loto sportif ..... 19 Spectacles ..... 20	● La mini-journal (JOUR). ● Télé : la guerre des « étoiles » (AUV). ● Jeu : écosystème philologique ? (LOG). Actualité Sports, Bourse, Météo, Télémat, Immobilier. 36-15 Tapez LEMONDE

## M. Christian Pierret mêlé à une faillite frauduleuse dans les Vosges La sauvegarde de l'emploi et ses risques

M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges et ancien rapporteur général du budget, se trouve mêlé depuis quelques semaines à une affaire de faillite frauduleuse d'une entreprise de fabrication de rétroviseurs de Bruyères, la CIPA.

Premier fabricant européen de rétroviseurs, la CIPA a déposé son bilan en juillet 1986 avec un déficit d'exploitation de plus de 50 millions de francs. Rapidement, des malversations ont été mises au jour, et le juge chargé de l'enquête au tribunal d'Évry (où se trouve le siège social de la CIPA), M. Gilbert Flam, a inculpé onze personnes depuis l'ouverture de l'information, dont le PDG de la CIPA, M. Claude Lelouché ; un cadre de la BNP, M. Elie Belhassen, et le PDG de Pronuptia, M. Gérard Labouze. Épluchant les factures, les policiers de la PJ ont perquisitionné, le 4 mars, dans les locaux d'une association (ANDEV) domiciliée à la permanence de M. Pierret à Saint-Dié. Ce qui a valu au garde des sceaux une protestation de M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale. M. Pierret a été convoqué, le 12 mars, par le juge d'instruction pour être entendu à titre de témoin, puis, sans explication, le magistrat a annulé la convocation.

Syndrôme du Carrefour du développement ? Les enquêteurs travaillent-ils, comme l'affirme M. Pierret, avec l'idée fixe de trouver un circuit de financement politique derrière les fausses factures de la CIPA ? Le député des Vosges voit, en tout cas, se retourner contre lui son dynamisme en matière de sauvegarde de l'emploi. Après avoir joué les écrivains publics auprès des salariés licenciés et les entrepreneurs auprès des patrons, après avoir obtenu des subventions de la CEE pour créer des BTS, contribué à la création de centaines d'emplois dans sa région et trouvé un repreneur à la CIPA (83 seulement des 400 emplois ont été sauvés), M. Pierret, un ancien du CERES devenu l'ami de M. Bernard Tapie, est mis en cause par le comité CGT des chômeurs de la CIPA, qui a porté l'affaire, début avril, sur la place publique, ainsi que par l'avocat du comité d'entreprise

et de la CGT, partie civile, M<sup>e</sup> Paul Prompt.

« Ce département est aussi celui de M. Philippe Séguin. Depuis le dépôt de bilan, il y a de la part du PC une volonté de mener une offensive politique », dit M. Pierret.

### La fuite en avant

L'affaire a donc commencé par une banale faillite. Coincée, comme la plupart des sous-traitants de l'automobile, entre clients et fournisseurs, la CIPA a en largement recours aux dispositions de la « loi Dailly » (1), qui permet de manière générale l'escompte des factures auprès des banques et, en pratique, à de nombreuses entreprises de vivre, dans une permanente fuite en avant, au-dessus de leurs moyens. A force d'établir des factures avant même que les rétroviseurs correspondants soient sortis des chaînes, la comptabilité a fini par se plus correspondre à la production.

Dans un arrêt du 8 octobre 1986, motivant le refus de la mise en liberté du PDG, M. Lelouché — libéré depuis — chambre d'accusation de Paris évalue à 13 millions de francs le montant de ces fausses factures depuis 1984. Le cabinet d'experts SEGES s'étonne de son côté du « laxisme des banques partenaires » de la CIPA dans un rapport sur les « manœuvres frauduleuses » daté du 7 janvier dernier.

En plus de M. Lelouché, poursuivi pour escroquerie, abus de biens sociaux, faux et usage de faux, six salariés ont été inculpés : le directeur financier, M. Daniel Delhaye ; la responsable de l'administration, M<sup>e</sup> Nicole Van Der Windt ; le chef comptable, le trésorier, le chef du service informatique et un secrétaire. Un code informatique (code 02) avait même été mis en place pour reconnaître les fausses factures. Le responsable du groupe d'agences pour la zone de La Villette de la BNP, M. Belhassen, a de son côté été inculpé de complicité de banqueroute frauduleuse. Ce cadre avait pourtant averti la direction de la BNP des pratiques de la CIPA, ce qui n'a pas empêché la banque de doubler le montant du crédit autorisé à l'entreprise entre 1984 et 1986.

Mais les véritables détournements de fonds pourraient avoir été réalisés par l'intermédiaire de la filiale américaine de la CIPA, créée en 1983. Toujours selon l'arrêt de la chambre d'accusation, une série de transferts « suspects » ont été effectués en direction des États-Unis, représentant 476 203 dollars ainsi que des transferts « frauduleux » sur un compte en Suisse pour 18 622 dollars. Des enquêteurs pourraient se rendre notamment aux États-Unis sur commission rogatoire du juge d'instruction.

Après avoir poussé l'enquête jusque dans les locaux de la chambre de commerce d'Épinal pour vérifier les conditions d'attribution d'aides publiques à la société, les policiers en sont venus à s'intéresser aux factures régies par la CIPA à l'index, une SARL créée en juin 1985 et dirigée par M. Pierret, ainsi qu'aux liens entre la CIPA et une autre société appelée FID (French International Development) créée à la même époque et dont M<sup>e</sup> Marie Pierret, épouse du député, est actionnaire.

### « Du cambouis sur les mains »

« Le rôle d'un député consiste à faire les lois mais aussi à être dans la salle des machines au risque d'avoir du cambouis sur les mains », estime M. Pierret. Selon lui, s'agissait de faire de l'INDEX une « maternité d'entreprises » et une structure de conseil. C'est pourquoi M. Pierret s'est entouré de deux patrons locaux, M. Gérard Labouze, repreneur en février 1986 de Pronuptia avec son frère Claude, et M. Lelouché, de la CIPA. En plus de ce dernier, deux actionnaires de l'INDEX, MM. Gérard Labouze et Serge Boussonnat, ont été inculpés de recel d'abus de biens sociaux.

La justice reproche à M. Labouze, cogérant de la SARL, de s'être fait régler deux factures par la CIPA pour un montant de 660 000 francs (hors taxes) en juillet 1985 et en début de mars 1986, pour des travaux ne correspondant pas à ces montants. M. Labouze, qui affirme ne même pas « s'être pris une note de frais », indique avoir facturé à la CIPA une étude et une assistance permanente en matière d'ingénierie financière.

La deuxième société à laquelle s'intéresse le magistrat instructeur a été fondée en 1985 pour conseiller les exportateurs, avant d'être liquidée en juillet dernier. Son PDG, M. Boris Todorovitch, ancien directeur commercial d'une société d'informatique où il avait travaillé avec le directeur financier de la CIPA, a été inculpé en février de faux et usage de faux pour, affirmait-il, un simple reçu antidaté. Outre l'épouse de M. Pierret et celle de M. Lelouché, figurait parmi les sept actionnaires un responsable municipal américain, M. Gerald Bouchard, de Port-Huron (Michigan), localité où se trouve le représentant aux États-Unis de la CIPA, Selinn M. Todorovitch, ce gestionnaire américain souhaitait que la FID favorise l'installation d'entreprises françaises dans sa région.

A ceux qui s'étonnent de le voir représenté dans une SARL, dans une SA, ainsi que dans une filiale de la CIPA, C-Infomatique, par l'intermédiaire de son ancien chef de cabinet, M. Jérôme Dupuis, M. Pierret répond que ni lui-même ni son épouse ni son ancien collaborateur n'ont perçu le moindre centime de ces sociétés. Le député n'a en outre effectué aucun acte de gestion ni donné de signature. Il a porté plainte en diffamation le 8 avril contre M<sup>e</sup> Prompt, et contre FR 3 Lorraine qui avait repris les accusations de l'avocat.

Les policiers, enfin, ne laissant décidément rien passer, se sont rendus au siège d'une agence de publicité parisienne, DBO, pour saisir une facture réglée par la CIPA. Les sept mille cartes de vœux 1985 du député auraient été payées par l'entreprise de rétroviseurs, au détour d'une facture d'un montant assez modeste. M. Pierret, lui, affirme que ces travaux ont été réalisés gracieusement par l'agence et produit, à l'appui de ses dires, une attestation signée de son associé de DBO, M. Marc Gobé, et datée de janvier dernier. L'agence affirme, en tout cas, ne pas se livrer à des travaux gratuits. Il est à noter également que M. Gobé figure au nombre des actionnaires de la FID.

CORINNE LESNES.

(1) Loi du 2 janvier 1981, du nom du sénateur centriste Eugène Dailly.

## Sur le vif Mimi Rock

Jusqu'ou il faut aller pour vendre sa salade ! Là, maintenant, j'en sais quelque chose ! Et on me dit : Tu vas faire les marchés trois jours par semaine pendant deux mois. T'empêches tes bouquins sur des cagesots de légumes et tu bredas ta « Lolotta » à la crème, je discute pas, je m'y colle. Mon Mimi, c'est pareil. Là, il était bien, il était tranquille, il pensait passer un week-end pipé à pêcher ses aies et ses arbes dans les Landes. Et puis, non, pas question. C'est pas le tout de grimper dans les sondages, l'important c'est de ne pas redégringoler. S'agit pas de baguenaudat, s'agit d'aller montrer sa bite à l'Printemps de Bourges.

Il descend du ciel, comme le Saint-Père, dans son hélicoptère

vrombissant au-dessus de sept mille titres renversés, excitées. Et qui il trouva en l'baa de l'échelle ? L'afreux Geinsbourg, sale, prêt, moi réak, le clope au bec, venant l'accueillir. Karim Kacel y va de sa « P'tite Sour » et, après, il cède le micro à mon Mimi. Conférence de presse. Le rock c'est quoi pour vous ? Le pauvre ! J'ai vu passer, ce matin, au journal d'A 2, sur son profil araigné — il en fait trop, vous allez le graver — l'ombre d'une lassitude : Ben, c'est un état d'esprit, c'est... une expression... par le rythme. C'est national, ah ça oui ! Et c'est international, ça aussi !

Et pour finir, dernière question posée, celle-là par une des Rita Mitsouko, me-reine du porno : Est-ce que vous avez dansé pendant le spectacle ? Il n'a pas osé dire non, c'est plus de mon âge, il a répondu en se tortillant : J'ai été raisonnable. Moi, j'en suis pas bien sûr ! Si ça continue, vous allez voir, il va faire le gala de l'Union, mon Mimi. Comme jongleur ? Absolument. Avec des bulletins de vote. Pour ça, il est très doué.

CLAUDE SARRAUTE.

## La publication d'un livre de Lech Walesa Le récit de l'aventure de Solidarité

Le secret avait été bien gardé, en France comme en Pologne. Lech Walesa, ex-président du syndicat dissous Solidarité et Prix Nobel de la paix, a écrit un récit de sa vie intitulé *Le Chemin d'espoir*, en collaboration avec Jan Muz, pseudonyme collectif de ses interlocuteurs sous lequel a déjà été publié, à Paris, le *Journal d'un interné*. Ce récit se présente sous la forme d'un livre de six cents pages, dont les éditions Fayard se sont assurés les droits mondiaux et qui sera en vente à partir du 1<sup>er</sup> mai.

Bernard Pivot consacra sa prochaine émission d'« Apostrophes », vendredi 24 avril, sur Antenne 2, à un entretien avec Lech Walesa, illustré d'images tournées à Gdansk, son lieu de résidence.

Co « comp » littéraire et politique a en comme maître d'œuvre M. Claude Durand, directeur des éditions Fayard, qui avait négocié l'acquisition des droits d'édition des ouvrages d'Alexandre Soljenitsyne.

Le récit de Lech Walesa commence par une évocation de ses racines et de son enfance.

Mais l'essentiel du livre consiste en un récit détaillé et minutieux de son activité de syndicaliste et de leader de l'opposition polonaise à partir de la grève historique des chantiers navals de Gdansk en 1980, qui avait abouti à la naissance de Solidarité.

Instruit par l'échec des grèves de 1970, qui s'étaient soldées par des morts à Gdansk et à Gdynia, il s'est alors senti contraint d'accepter les responsabilités de chef car « la situation était irréversible : élu par les ouvriers eux-mêmes, je ne pouvais laisser le champ libre... »

Son récit s'appuie sur ses archives personnelles, les innombrables bandes magnétiques qu'il a conservées de négociations de Gdansk et de ses entretiens avec des journalistes, ainsi que de son « journal d'activités » qu'il tient depuis son retour chez lui, à Gdansk, au début de 1983.

L'entretien de Bernard Pivot avec Lech Walesa, tourné le mois dernier à Gdansk par le réalisateur Michel Farbot, de l'agence Sygma, est parvenu par des voies « détournées » en France. Il sera commenté, en direct sur le plateau, par Yves Montant et par le secrétaire général de la CFDT, Edmond Maire.

La venue de Lech Walesa à Paris à l'occasion de la sortie du livre avait été espérée par son éditeur. L'ex-dirigeant de Solidarité envisageait en effet de se rendre à Rome le 25 avril prochain, mais la direction des chantiers navals de Gdansk lui a signifié que sa présence à son poste de travail d'ouvrier électricien était jugée « indispensable ».

## BOURSE DE PARIS Matinée du 21 avril

Grand calme + 0,10%  
La Bourse de Paris a évolué sur une note calme, gagnant 0,1 % ce 21 avril en séance du matin. Parmi les valeurs en hausse, un notait Mornieux (+ 3 %), le Club Méditerranée (+ 2 %), Géophysique (+ 2 %), Micbelin (+ 1,6 %), Peugeot (+ 1,5 %). En repli figuraient Maisons Phénix (- 4,3 %), Darty (- 2 %), VIA banque (- 1,6 %).

Valeurs françaises			
	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Accor	541	538	540
Agence Havas	2280	2280	2280
Air Liquide (L)	736	735	735
Banque Paribas	700	700	700
Bouygues	2830	2830	2840
Bouygues	1440	1433	1433
B.S.N.	5080	5080	5080
Canal+ (S)	3670	3670	3670
Champs SA	1885	1885	1900
Club Méditerranée	898	871	891
Esso (S)	1810	1810	1810
ELF-Agip (S)	326 50	324	326 10
Esso	3261	3260	3280
Lafarge-Cogé	1871	1871	1875
Lyon, des Eaux	1828	1828	1828
Michelin	3659	3650	3656
Midi (S)	1818	1800	1815
Multi-Horizon	2440	2440	2442
Navig. Médit.	1180	1180	1180
Oréal (L)	4300	4280	4280
Premont-Héroux	1085	1085	1085
Peugeot SA	1847	1880	1871
Saint-Gobain	488 90	484	487
Suez	883	878	879
Sources Pariet	718	718	718
Télécoms	3420	3420	3420
Thomson-C.S.F.	1725	1732	1730
T.S.T.	485	491	494
Veolia	2328	2328	2328
Vieljeux	804	803	807

## Hausse moyenne de 2,3 % des tarifs SNCF

A partir du 30 avril, la SNCF augmentera ses tarifs de deuxième classe grandes lignes de 5,9 % pour les parcours compris entre 5 et 299 km (0,445 F au lieu de 0,42 F), de 2,5 % entre 300 et 349 km (0,41 F au lieu de 0,40 F) et baissera ses tarifs de 5,26 % au-delà de 350 km (0,36 F au lieu de 0,38 F). La hausse moyenne s'établira à 2,3 %. La hausse des tarifs banlieue pourrait intervenir le 1<sup>er</sup> juin, en même temps que les tarifs de la RATP.

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + LEMONDE

**LITRERIES CAPELOU**  
Les meilleures marques aux meilleurs prix  
**TRECA EPEDA SIMMONS PIRELLI**  
PRISON GRATUITE TRÈS RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE  
37, Av. de la République 75001 PARIS  
Tél. 43.57.46.35 • Métro: PARNETIER

## Disparition du chorégraphe Antony Tudor Le mouvement des profonds

Le chorégraphe Antony Tudor est mort à l'âge de soixante-dix-huit ans. Ainsi disparaît un des piliers de la danse de l'entre-deux-guerres. Les Anglais d'abord, puis les Américains le revendiquent comme l'homme qui a permis au ballet classique de prendre le tournant de l'ère contemporaine.

Entre Balanchine et Martha Graham, il avait trouvé la voie intermédiaire cultivée ce qu'on pouvait appeler l'expressionnisme anglo-saxon.

Jeune homme aux yeux de bruns, il se destinait à notariat lorsqu'il vit danser la Pavlova. Il entre chez Marie Rambert, petite femme énergique passée Diaghilev où elle a aidé Nijinski à régler son « sacre ». Dans son école de Londres, elle forme toute la fleur du ballet anglais contemporain. Frederick Ashton, Ninette de Valois, Robert Hinesman, Agnès de Mille.

En 1929, Antony Tudor devient son assistant. Elle encourage ses dons de composition. « Jardin aux Lilas », créée en 1936, connaît un succès immédiat. Ce quatorze des amours traversés, nostalgique et fluide, est bien dans le climat du roman anglais de l'époque. « Antony Tudor » écrit un critique, « a réussi à transporter en peu de deux ou de trois, en quelques ensembles toujours abandonnés et recommandés, les éléments d'une nouvelle littérature ». Un an après, c'est « Dark elvies » sur le « Kinderstollenlied » de Mahler, une recherche de gestes simples, dramatique intéressante pour sa construction et la façon dont

le chorégraphe utilise la eubie comme expression douloureuse.

La rencontre de Tudor avec Agnès de Mille, la mèce du cinéaste, l'orienta un temps avec des sujets plus légers (gala performance — le jugement de Paris (1938). En 1940, il part pour New-York où il trouve un climat intellectuel qui convient à son tempérament mystique, à son goût des drames psychologiques, à son atténuation pour les problèmes de société. Tout en demeurant fidèle aux bases de la danse classique, il développe un langage exprimant avec force la libido. Son œuvre maîtresse, « Pilar of Fire » (1942), créée à l'American Ballet theater par Nora Kaye, est dans le ton des romans de Tennessee William.

Après un petit tour par Broadway, on le retrouve, en 1950, professeur à l'école du Metropolitan Opera et de la Juilliard School où il compose, pour ses élèves, un superbe ballet abstrait « Continuum ». Il est un répertoire de toutes les compagnies de New-York, à Londres ou Copacabana. Il reste associé à l'American Ballet, dont le directeur, Baryshnikov a dans le rôle de « Garçon aux cheveux fous » dans une reprise de Shadowplay.

L'humour et l'esprit typiquement anglais d'Antony Tudor, son style byzantin sont restés longtemps étrangers au goût des balletomanes français. C'est peut-être pour cela qu'il n'a jamais été invité à travailler pour l'Opéra de Paris. Rudolf Noureov l'a mis au répertoire en 1984. *Jardin aux Lilas* et *Dark Elvies*, œuvres intimistes, sont données salle Favard. Mais on n'a pas trouvé jusqu'ici une tragédienne capable de ressusciter Pilar of Fire.

MARCELLE MICHEL.

**CRÉATEURS D'ENTREPRISES**  
VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS  
Réception et réexpédition du courrier  
Permanence téléphonique / permanence téléx  
Rédaction d'actes et constitution de sociétés.  
GEICA/42-96-41-12 56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

Le numéro du « Monde » daté 21 avril 1987 a été tiré à 384 026 exemplaires  
A B C D E F G

**LES AMATEURS D'APPLE PROFITENT DES PRIX ET DES SERVICES D'INTERNATIONAL COMPUTER**  
LES APPLE SONT TOUJOURS DANS LE SIROP.  
MACINTOSH SE disque dur  
Prix de lancement : Nous consulter.  
INTERNATIONAL COMPUTER  
La micro sans frontières  
26, rue du Renard Paris 4<sup>e</sup> • 42 72 25 26  
64, av. du Prado Marseille 6<sup>e</sup> • 91 37 35 03

العدد 1520